# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

Digitized by Google

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(Hamelin Frères)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

---

Troisième Série

TOME DEUXIÈME

(TOME XVI DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXIX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

## DIALECTES ANCIENS

### ÉPITRE FARCIE DE LA SAINT-ÉTIENNE

**En vieux français du XII^e siècle**

Le texte que nous publions dans la *Revue,* qui a déjà imprimé une version provençale des épitres farcies pour le même jour (II, 133-172), est écrit en vieux français et est loin d'être inconnu ou même inédit.

Après avoir été mentionné à plusieurs reprises, il fut enfin publié en 1862, dans un recueil allemand bien connu, le *Jahrbuch für romanische und englische Litteratur,* par M. G. Paris, qui s'est servi d'une copie de P. Viollet, exécutée d'après le manuscrit original qui se trouve dans la bibliothèque du Petit Séminaire de Tours.

Ce qui m'a déterminé à publier cette épître pour la deuxième fois et d'après le même manuscrit, c'est le nombre considérable des fautes de lecture de la première édition. En outre, le *Jahrbuch* n'étant pas très-répandu en France, il était à désirer qu'une nouvelle édition de ce texte vénérable rappelât derechef l'attention des romanisants sur un monument précieux à cause de son âge et surtout de son dialecte. Celle-ci fournira une base solide à des études approfondies de l'Épître.

Je m'empresse de nommer et de remercier avant tout M. E. Chastelain, le savant professeur au lycée de Tours, à l'aima-

Digitized by Google

ble obligeance duquel je dois tous les renseignements qu'on va lire sur notre manuscrit. C'est encore à lui que je dois une copie diplomatique de notre texte, et c'est toujours lui qui m'a procuré une photographie de la page que le lecteur trouvera reproduite en photolithographie dans cette livraison. Remercions encore le conservateur de la bibliothèque du Petit Séminaire, qui met les trésors qui lui sont confiés à la disposition des investigateurs.

Le manuscrit en question est un missel qui appartient à la bibliothèque du Petit Séminaire de Tours. Il ne porte aucun numéro, mais seulement le titre *Missale turonense écrit en 965,* d'une main moderne. Il a environ trois cents feuillets non numérotés. L'Épître de la Saint-Étienne a été ajoutée postérieurement au dos, laissé en blanc, d'une miniature, sur une page vide, dont elle occupe les deux tiers environ. Le texte est sans rapport avec ce qui précède et ce qui suit, l'office de Saint-Étienne se trouvant, dans le *corpus,* à un endroit différent (f. 130-131). On trouve sur la garde du livre deux notes. La première, signée Chalmel (le premier bibliothécaire de la ville de Tours après la Révolution), fixe à 965 la date du manuscrit, en se fondant sur ce que le calendrier qui est en tête indique au 26 mars la fête de Pâques.

La seconde fait remarquer que cette particularité ne peut servir à fixer la date du manuscrit, tous les anciens calendriers mettant à la même date la résurrection de Jésus-Christ. Elle ajoute que le manuscrit ne peut être antérieur au XI$^{e}$ siècle, puisqu'on trouve au calendrier un saint Maieul mort en 994. Cette seconde note est sans signature.

Ce qui est sûr, c'est que l'Épitre est de beaucoup postérieure au texte du missel et qu'elle appartient certainement à la seconde moitié du XII$^{e}$ siècle. Tout le monde s'en convaincra facilement en voyant la photographie. Pour le côté littéraire de notre pièce, voir p. 133, II, de cette *Revue.*

Voici le texte du manuscrit :

Leccio actuum apostolorum. ¶ por amor de uos pri saignos barun. Seet uos tuit 2. escotet la lecun. de saint esteure. lo glorius barun. escotet la par bēnē entenciun. 3. qui a ce ior recut sa pasiun. In diebus illis ¶ Stephanus. ¶ Seint esteures

Digitized by Google

fut plains 4. de grant bonté. enma tot cels qui creinent en de. feseit miracles o non de dēmēde*.) 5. as cuntrat 7 au ces a tot dona sante. por ce haierent au tēs li iue. ¶ Surreserunt. 6.¶ Encontre lui sesdrecerent trestuit. distrent ensenble mauueis mes cetui. 7 il a deable qui parole en lui. iotun ensenble por deputer o lue. 7 si arrun lescience 8. de lui. ¶ Et non poterant[4]) ¶ au deputer furunt cil de libie. e cil de sire e cil dalesandrie. 9. 7 de la terre quest enme celicie. tuit li iuefli plus saue dasye. sil le concluent 10. ia li toldrunt la uie. ¶ audientes. ¶ Mes au barun ne porrun[ent] contrester. ne deciencie 11. ne de clergil mester[2].) il fut bons clers bien se sot deraisner. Vnques uers lui 12. ne porent mot soner. entreos porpensent con le porrunt danner. ¶ com autem esset 13. ¶ Mult sunt ire li iue li felun croisent les dent encontre lo barun. con fait li chiens encontreo 14. lo larun. Mult uolentiers dannassent le barun. se il en luj trouassent lachisun. 15. ¶ ecce uideo. ¶ Vnques por els ne se uolt desmentir. por nule chose que negunt li deit. 16. esgarde el cel si i[3] uit ihesu Xpistum[4]. pois as iues a felons. si lor dit. ¶ exclamātes. 17. ¶ quant ce oirent ensenble secriert[5]. tan dolent furunt por poi ne sesrageret[5]. lo barun 18. pritrent ledement le baterent. fors de la uile ledement le giterent. pois le barun 19. entros si lapiderent. ¶ et testes. ¶ Mes ce trouun que as piet dun enfant mistrent 20. lor dras cil qui le segueient. saulus (au)ot non dadamassa[6] la grant. pois fut apotres 21. si con trouun lesant[7]. saint pol lapellent la crestiane gent. ¶ 7 lapidabant. ¶ lo barun seguent 22. mult gant torbe de gent. plaient lo for lo scant uet espandant. li cours 23. li faut uait sei afebleant. damede prie o ben cor docement. sire fæt il mon esperite **uos 24. rand** pren. ¶ positis autem. domine ne. ¶ quant uolt fenir se sest aionelet nostre saignor de 25. derrechief (a) prire. Sire fet il por la meié amite (a)[8] pardone a cet

* Voir la note correspondante du texte.

[1] *a* corrigé d'*u*. — [2] Ce mot a été corrigé en *mater* (?). — [3] L'*i* est gratté, de même [4] les deux dernières hastes du *m*.— [5] Le trait d'abréviation au-dessus d'*r* et *e* a été oublié. Dans le mot, le signe d'abr. au-dessus de *c* est de trop. — [6] A l'extrémité supérieure de l'haste de *d* a été ajouté un *e* en liaison. — [7] Une main postérieure a ajouté un accent au-dessus d'*e* (pour en faire un *i*). — [8] Lettre effacée, à peine lisible.

Digitized by Google

*qui* ci mu*nt* 26. lapie. *que* ia p*or* mei ne p*erden*t tamiste. ¶ et *con* h*oc* dixisset. ¶ A icest mot li se*n* 27. de fu feni. serme recut ih*esum* q*ue* il a serui. oi *est* laste sicu*n* auet oi. 28. p*reion* li t(e)uit nos q*ui* su*mm*(u)es ici q*ue* il p*re* de q*ui* il ait de nos m*erci*.

Au point de vue de la paléographie, quelques remarques sont nécessaires. Les lettres mises au-dessus des autres, lignes 10, *ent;* 13, *e;* 20, *ot;* 25, *a;* 28, *û, uit,* sont de la même main que le texte. L'*e* de la ligne 12 au-dessus de *entros* est d'une encre plus pâle et d'une forme différente de celle qui est usitée ailleurs dans le texte ; pourtant ce doit être de la première main : cf. l. 13, en9tr$^{e}$o. Mais l. 23/4 *uos rand* sont postérieurs au moins de trois siècles. C'est une correction ajoutée plus tard et parfaitement fausse. Les traits verticaux en forme de potence, que nous avons donnés par ¶ et qui marquent la séparation des strophes ( devant et après les mots latins de la *lectio* ), ont été ajoutés après coup, de même que les traits obliques, tracés comme les précédents avec une encre plus pâle ( l. 2, à la fin ; 5, après *sãte;* 7, *lue ;* 9, *asye;* 12, *soner;* 14, *barũ;* 16, *xpm;* 18, *giterent;* 21, *lefant;* 23, *docement;* 28, *ici*).

Il va sans dire que les *i* du manuscrit n'ont pas de point; nous avons marqué par *i* ceux du manuscrit qui sont surmontés d'un trait oblique qui sert à la lecture, pour faciliter la séparation de certains jambages (*in, im, mi,* etc.)

Nous donnons à la fin le texte divisé par strophes et vers, en y ajoutant des corrections et quelques notes. Nous n'avons pas essayé la restitution phonétique de notre texte, par la bonne raison que les rimes ne nous donnent que des données insuffisantes, et qui ne permettent pas de déterminer les particularités capitales du dialecte auquel appartient notre texte. Les rimes nous apprennent que *e* provenant de l'*a* latin rime avec *ie* (latin *ĕ*+*j* et *j*+*a*), c'est-à-dire que le texte ne connaît pas *ie,* et que le son *an* nasal répond au latin *aN* et *eN*.

On remarquera encore la forme *segueiant* accentuée sur sa dernière syllabe (comp. le roman du St.-Graal, par R. de Borron, v. 3560. *Senti-ánt* à la rime; Burguy I, 266; Diez, II, 253 (original); Chabaneau, *Conj.*, 132; Mall, *Comput,* p. 109; ma no-

Digitized by Google

tice dans l'*Oester. Gymnasial-Zeitschrift*, 1875, p. 541[1], à la fin de laquelle je renvoie à Boucherie, *Dial. poit.*, p. 266, où se trouvent étudiées les mêmes formes). Il y en a de différentes pour les différents dialectes, en *ant* (comp. *senti-ant*, cité plus haut, forme qui semble appartenir à l'ouest de la France centrale), en *ont* (très-fréquent dans P. Gatinel, par exemple p. 6, 51, 62, 86, 106, 123, et Hiob avec le sens de la 3e pl. pf.), en *aint* et en *ient* (monosyllabe), par exemple Barb. III, p. 61, 62.

Enfin nous appelons l'attention sur le parfait *baterent* (c'est-à-dire *batierent*, d'après l'analogie des composés du verbe *dare*), et sur *jue* = juif, qui rime avec son *e* (lat. *œ*) en *e* (lat. *a*).

L'Épître se compose de douze strophes, chaque strophe de cinq vers monorimes. Les vers sont décasyllabes, avec une césure (masculine ou féminine) après la quatrième accentuée ; une seule fois on trouve un alexandrin qui est exclu par la forme métrique. Ce qui nous montre une époque postérieure, c'est que la rime n'est plus restreinte à la désinence masculine.

Quant au dialecte du copiste, je ne connais pas de rimes qui soient en désaccord avec les formes du texte, et je trouve telle forme qui répond parfaitement aux rimes ; comp. surtout *haierent*, II, 5. La langue du copiste sera donc identique avec celle de l'auteur.

## I. — Voyelles

A. tonique : *erme* (anima) 12, 2. — *crestiane* 9, 5. — *vâdi* donne *vait* 10,3. *vet* 10,2.

A atone : *enma* (amâvit) 2,2.

*Ai* est écrit tantôt *ai*, tantôt *ae* : = *faet* 10,5, tantôt *ei* : *sein*, 2,1, *mauveis* 3,2; tantôt *e* : *sen* = sanctus 12,1, *ledement* 8, 3.4.

*Ai* atone = *ei* = *i* : achisun 6,5.

*E* long tonique donne *ei* sans subir la transformation en *oi*, que montrent d'autres dialectes : *sei* 10,3, *mei* 11,5, *feseit* 11,3.

*ĕ* + *n* = *ain*, plains 2,1, hors de l'accent : saignos 1,1; 11,2.

*ĕ* + *J* tantôt écrit avec *i* (= *iei*, *ĕi*), comme : pri 1,1, prie 10,4.

[1] On y trouvera de plus amples détails sur le subjonctif du présent en *oie oies*, etc., que mentionne la *Romania*, VII, 228.

Digitized by Google

—prié 11,2); tantôt *ei* : meie 11,3 — *preiun* 12,4; tantôt *e* : *enme* (in médium) 4, 3. *pre* (précet = preit) 12, 15; *seguent* (*sĕquunt 10,1; — *lesant* (*legantem) 9, 4. — C'est *ei* (délayé plus tard en *e*) qui convient à notre dialecte de l'Ouest.

*ĕ*(*ae*) tantôt *ie* : *bien* 5,3; tantôt *e* : *cel* (cœlum) 7, 3, *baterent* 8, 3, *ces* = *ceus* = cæcos 2,4.

L'*ie* des autres sources est conservé par le copiste dans *chiens* 6, 3, *volontiers* 6, 4, mais on trouve de même *e* réclamé par la rime : *mester*, 5,2; *esdrecerent* 3,1; *esragerent* 8,2; *ajonelet* 11,1.

*ŏ* ne montre ni la diphthongue *óu* ni *éu*; on l'écrit ou *o* ou *u*.

*ŏ* intact dans *bons* 5, 3, *fors* 8, 4, *cor* 10,4; mais on trouve *e* = * *ue*, par exemple *ben* (= buen, bŏnum) 10, 4; *benne* (= buene bŏna) 1,4. — Il faut signaler *cour* = cŏr lat., bien que le copiste (ou un autre) ait mis un point au-dessous d'*o* pour le biffer. *ŏ* = *òu* est un développement propre à l'Ouest, dont nous avons déjà parlé à l'occasion du livre de l'évêque de Rennes, Etienne de Fougères (v. *Revue* V, p. 95). J'en ai trouvé depuis d'autres exemples et j'en reparlerai à une autre occasion.

*ŏ* + *I* reste intact (*òi*), ce qui répond parfaitement à *ĕ* + *l* = *èi* (v. plus haut) : *pois* 7, 4; 8, 5; 9, 4, *oi* (*hŏdie) 12, 6.

*ui* (= lat. ū + I) se trouve une fois écrit *lue*, 3, 4.

*I* atone : *eciencie*, 5, 2, à côté de *escience*, 3, 5. *Sire* (Syria), 4, 2, toujours *tuit* (*tūtti), 1, 2, 3, 1, etc.

### II. — Consonnes

*L* : à côté de *cels*, 2, 2, on trouve : *α*) *u* = *u*[*l*] C. = *l*. Cons. : mauueis, 3, 2, faut 10, 3, au[s] 2, 4, *os* = **ous* = * *ols* = *els* (illos), 5, 5. 8, 5, *au dep.*, 4, 1.

*O* = *au* = *al*, 2, 3.

*β*) tombé : *escotet*, 1, 2, 4; *docement*, 10, 4; *as* = *als*, ad illos, 2, 4, 9,1.

*R* tombé devant *s* : *saignos*, 1, 1.

*K* affaibli en sonore (g) : *negunt*, 7, 2; de même *k*$^{v}$ = *g* : *seguent*, 10, 1; *segueient* 9, 2 (*u* purement orthographique), cf. *esgarde*, 7, 3.

*T* final tombe : *bonté*, 2, 1; *santé*, 2, 4; *prei*[*t*], 12, 5, etc., même quand il est précédé d'une consonne : *for*, 10, 2; *tan*, 8,

Digitized by Google

2; *sen* (sanctus), 12, 1; observation qui n'est pas contredite par la forme *ajonelet*, 11, 1. Ici le *t* a été conservé à cause de l'*s* suivant du nominatif latin, de sorte que c'est comme s'il y avait = *ajonelét*s ou *ajoneléz*. Mais notre texte (comp. le provençal) supprime dans ce cas l'*s* final ; de sorte que le lat. *t* + *s* = *t* : *escotet*, 1, 2, 4; *seet*, 1, 2 ; *cuntrat*, 2, 4; *tot*, 2, 4; *seint*, 2, 1; *dent*, 6, 2 ; *piet*, 9, 1; *avet*. 12, 3. De même *cet*=*cets*, *cez* = *cest* + *s*, 11, 4. Le copiste supprime encore l'*s* final dans la 1re pers. pl., *jotun*, 3, 4; *arrun*, 3, 5 ; *trovun* 9, 1, 4. *T* + *s* est tombé dans *sen* (= sainz), 12, 1; *st* tombé dans *ce* = *cest*, 1, 5; *negunt*, 7 2, au lieu de *negunts* = *negunz*, 8; comparez *anz* = *ans* (annos) dans d'autres textes.

*S* tombe devant une consonne qui est le plus souvent *t* : *cetui*, 3, 2 ; *jotun*, 3, 4 ; *dëit*, 7, 2; *pritrent*, 8,3; *apotres*, 9, 4 ; *notre*, 11, 2; *amité*, 11, 3; et *deputer*, 3, 4, 4, 1; *deraisner*, 5,3. Par contre, nous trouvons *mester*, 5,2 ; *amisté*, 11, 5; *mistrent*, 9, 2, etc.

*F*. Comp. *Juef*, 4, 4; e *Jué*, 2, 5, 6, 5.

*V*. *Arrun*, 3, 5 = a[v]run.

### III. — Morphologie

Il est difficile de vouloir conclure par le seul cas de 3, 3, *parole en lui*, que l'on prononçait encore *parole*r devant une voyelle ; le cas contraire arrive 7, 3. *Esgard' el cel.*

*Haierent*, 2, 5.

*Furunt*, 4, 1. 8, 2, sera l'orthographe latine, car les formes *pórent*, 5, 1. 4, etc., ne permettent pas d'accentuer *furúnt*, comme l'avait déjà remarqué G. Paris dans sa note.

*Leccio Actuum apostolorum*

I. Por amor De vos pri, saignos barun,
Séét vos tuit, escotét la lecun
De saint Estevre, lo glorius barun,
Qui a ce ior reçut sa pasiun,
Escotét la par benne entenciun.

*In diebus illis. Stephanus* (caput VI, 1, vers. VI, 8)

II. Seint Estevres fut plains de grant bonté,
Enma tot cels qui creinent en De,

Digitized by Google

Feseit miracles o non de demnedé,
As cuntrat e au ces a tot dona santé,
Por ce haierent au tens li Jué.

*Surreserunt* (VI, 9)

III. Encontre lui s'esdrecerent trestuit,
Distrent ensenble: Mauveis mes [est] cetui.
Il a deable qui parole en lui.
Jotun ensenble por deputer o lue
E si arrun l'escience de lui.

*Et non poterant* (VI, 10)

IV. Au deputer furunt cil de Libie
E cil de Sire e cil d'Alesandrie
E de la terre qu'est enme Celicie,
Tuit li Juef, li plus save d'Asye,
S'il le concluent, ja li toldrunt la vie.

*Audientes* (VII, 54)

V. Mes au barun ne por(r)ent contrester
Ne d'eciencie ne de clergil mester,
Il fut bons clers, bien se sot deraisner;
Unques vers lui ne porent mot soner,
Entr'os porpensent, con le porrunt danner.

*Cum autem esset* (VII, 55ª)

VI. Molt sunt iré li Jué li felun,
Croisent les dent encontre lo barun
Con fait li chiens encontre lo larun,
Molt volentiers dannassent le barun
Se il en lui trovassent l'achisun.

*Ecce video* (VII, 55ᵇ)

VII. Unques por els ne se volt desmentir
Por nule chose que negunt li deït,
Esgarde el cel, si i vit Jhesu Crist,
Pois as Jués, a feluns, si lor dit :
.....

*Exclamantes* (VII, 56)

VIII. Quant ce oïrent, ensenble s'ecrïerent,
Tan dolent furunt por poi ne s'esragerent.
Lo barun pritrent, ledement le baterent,
Fors de la vile ledement le giterent,
Pois le barun entr'os si lapiderent.

Digitized by Google

*Et testes* (VII, 57ᵇ)

IX. Mes ce trovun que as piet d'un enfant
Mistrent lor dras cil qui le segueient.
Saulus ot non de Damassa la grant,
Pois fu apotres si con trovun lesant,
Saint Pol l'apellent la crestiane gent.

*Et lapidabant* (VII, 58)

X. Lo barun seguent molt g[r]ant torbe de gent,
Plaient lo for, lo s(c)ant vet espandant,
Li c(o)urs li faut, vait sei afebleant,
Damedé prie o ben cor docement :
« Sire, fæt-il, mon esperite pren ! »

*Positis autem, domine ne* (VII, 59ᵃ ; VII, 59ᵇ)

XI. Quant volt fenir, se s'est ajonelét,
Nostre saignor de re(c)chief a prïé,
« Sire, fet-il, por la meie amité
Pardone a cet qui ci m'unt lapïé,
Que ia por mei ne perdent t'amisté. »

*Et cum hoc dixisset* (VII, 59ᵉ)

XII. A icest mot lî sen De fu feni,
S'erme reçut Jhesum qu' il a servi.
Oi est la [fe]ste si cun avet oï :
Preiun li tuit nos qui summes ici
Que il pre de qu' il ait de nos merci.

**Annotations**

1, 4, *benne*. Le manuscrit donne *bēnē*, ce qui se devrait lire par *bennen*. Il y a un trait de trop. Comp. *ben* (bŏnum), 10, 4.

1, 4. 5. Nous avons adopté la transposition de ces deux vers proposée par M. G. Paris.

2, 1. Il manque une syllabe. Peut-être *Cist s. E.*

2, 2, *Enma*. C'est ainsi que je lis l'abréviation du msc. *ēma*. G. Paris écrit *emma* et ajoute : « On a imprimé jusqu'ici *emmen*. Aucune de ces deux formes ne m'offre de sens ; je crois que le mot est altéré. » Je l'explique par *ama* = amávit, forme qui correspond parfaitement au français moderne : aima. Par analogie, on a dit enmá = einma, ainma, en dehors de l'accent, comme on disait sous l'accent : ain, ainmes, ainme = amo, as, at.

Digitized by Google

2, 2, *creinent*. Le msc. donne ce mot, il n'y a pas de doute possible ; mais également il est sûr que ce mot, ainsi écrit, n'offre aucun sens. Le dialecte défend de lire *creivent*, forme analogue à *servivent*, dans l'Est. Il faut sans doute lire *creeient* = credĕbant, ce qui complète le nombre de syllabes. G. Paris a déjà remarqué que *crement* (= trĕmunt) ne se prête pas bien à cause de *en dé ;* mais alors on n'aurait qu'à écrire *crement Damnedé*, ce qui rétablirait en même temps la mesure. Mais le présent est repoussé par le contexte, qui réclame un imparfait, objection qui se rapporte également au *creident* de G. Paris, et, de plus, le même mot *Damnede* revient au vers suivant.

2, 3, *demnedé*.—Le msc. donne dĕmĕde, ce qui= *demmende*. Je crois qu'il y a ici, comme 1, 4, un trait de trop. Ce qui arrive encore 8, 1, *sec'riert*, où le copiste met le trait d'abréviation, sans s'apercevoir que la syllabe est écrite en lettres. Au contraire, ce trait manque, 8, 2, *esrageret*, et dans 8, 1, *secriert*. J'y vois donc le mot bien connu *damnedé*. G. Paris lit *de deu mandé* = avec le nom de Dieu invoqué. Il serait difficile de justifier cette signification du verbe *mander*.

2, 4, deux syllabes de trop. La leçon originale est difficile à trouver. On pourrait dire : *Donout as ceus et as contrat santé*[1].

2, 5, le second hémistiche est altéré. Viollet avait lu : *autant*. Peut-être *an bref tens*. Il faudrait encore *cel* = *ce le*.

3, 2, *mauveis mes cetui*, msc.; *mauveis mos de cetui*, G. Paris. Je préfère ne pas changer *mes* du msc. et insérer *est* devant *cetui : Mauveis mes est cetui*. Quant au *mes* qui avait embarrassé G. Paris, c'est *mes* = *missum*, messager. La forme *cetui* est la bonne dans l'inversion.

3, 4, *Jotum* = *jostons* = s'assembler. G. Paris avait trouvé *iocun* dans sa copie, et ajoute : « Ce mot, que je n'ai rencontré nulle part, me paraît douteux »; en quoi il avait raison.

4, 3, *enme*. G. Paris écrit *emme*, et ajoute : « Je crois ce mot altéré. » C'est une forme dialectale du fr. *cnmi*, dérivée de *enmei*.

[1] [Peut-être encore vaut-il mieux lire: *cuntrat e ces a tot dona sante*. Pour cette particularité de syntaxe, cf. *mandez Carlun, al orguilus* (Roland). A. B.]

Digitized by Google

5,1, *contrester ;* au-dessus de l'abrévation = *con* du ms. se trouve *ent*, qu'il faut rayer.

7, 3, *i* devant *vit* est effacé dans le msc., il en reste le trait oblique.

8, 2, *por poi*] G. P.: por, par faute d'impression.

9, 3, Viollet avait lu: *auot*. Il y a dans le msc. *au* (peut-être l'original portait aut = habuit); le copiste, sans l'effacer, a écrit au-dessus la forme qui lui était familière, c'est-à-dire *ot*.

11, 1, *volt* ne se prête pas bien au contexte; il vaudrait mieux écrire *dut* (debuit).

12, 1, *li sen Dé*. G. Paris corrige ces mots en *li sen deus*, expliquant sans doute *deus* = **duels* = **dòlius* (dueil). Mais le courageux protomartyr est bien loin d'avoir du *deuil* ou d'être triste, comme on le voit par ses dernières paroles. Alors ce serait *douleur*, qui ne convient pas non plus. Ce sera *li sen*[*t*] *Dé* = sanctus Dei; le T manque comme dans *tant*, 8, 2.

12, 2, *qu'il*, msc. *que il*.

12, 3, *oi est la* [*fe*]*ste*. G. Paris imprime *lasté*, en remarquant: « ce mot ne paraît pas douteux (et, en effet, il se trouve dans le msc.); je ne sais ce qu'il signifie. Le sens demanderait *festé*. » Je crois que c'est *la* [*fe*]*ste* que réclame le sens.

12, 5, *pre*, c'est-à-dire *pret, preit*, 3e subs. prés. de *preier*, prier. G. Paris : *prie* (l'indicatif est repoussé par le sens). — *Qu'il*, le masc. donne : *qui il*.

W. Foerster.

---

## ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE QUELQUES MOTS ROMANS

### Rana, ran, ranar, randa, randar

### I. — RANA

Les textes classiques n'avaient fait connaître le mot *rana* qu'avec le sens de « grenouille », et, certainement, nous n'aurions jamais songé à faire remonter jusqu'à l'ancienne langue latine ce même mot, que nous trouvons avec un sens tout à fait différent dans les textes du moyen âge, sans la découverte récente d'un document qui remonte au premier siècle de notre

Digitized by Google

ère. La table de bronze mise à jour à Aljustrel (*vicus Vipascensis*), en Portugal, comprend neuf chapitres d'un règlement pour la ferme de divers services concernant les employés et ouvriers de la mine d'argent de ce *vicus*, et le texte vient d'en être publié, avec un *fac-simile*, une traduction et un savant commentaire, par M. Jacques Flach, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1878, pages 269 et 644). On y lit l'article suivant, relatif au service des bains :

*Aquam in* [*alveum usque ad*] *summam ranam hypocaustis et in labrum tam mulieribus quam viris profluentem recte præstare debet* (lignes 21-22).

« Une expression singulière de notre texte, dit M. Flach (pag. 670), est celle de *summa rana*. On ne trouve rien qui y réponde, soit dans les descriptions de bains que nous ont laissées les auteurs anciens, soit dans les ruines qui ont été explorées jusqu'à ce jour. S'agit-il de marques de niveau que l'on plaçait dans l'*alveus* et auxquelles on donnait la forme d'une grenouille ? M. Hübner incline à le croire. Mais pourquoi ne pas songer plutôt aux orifices des tuyaux qui amenaient l'eau dans la baignoire ? Les bains de Pompéi nous les montrent débouchant à la partie supérieure et près du bord de l'*alveus* (voyez Mazois et Gau, les *Ruines de Pompéi*, 3me partie, pl. 48, fig. 2), et ils pouvaient fort bien se terminer en figures d'animaux. La chose est loin d'être sans exemple dans l'architecture ancienne. »

En conséquence, M. Flach traduit ainsi ce passage (p. 691) :

« Il (le fermier des bains) doit fournir de l'eau dans les salles » chauffées (*hypocaustes*), de manière qu'elle monte dans la bai» gnoire jusqu'à l'endroit le plus élevé, où se trouve une figure » de grenouille, et que dans le bassin aux ablutions (*labrum*) » elle coule à flots, aussi bien pour les femmes que pour les » hommes. »

L'interprétation de M. Flach est inadmissible, et, comme il le reconnaît lui-même, elle ne peut se justifier ni par les monuments, ni par les textes de l'antiquité classique. M. Hübner, au contraire, nous paraît avoir entrevu le sens véritable de *rana*, en y cherchant des « marques de niveau » que l'on plaçait dans l'*alveus;* mais c'est par une pure supposition qu'il a imaginé, ainsi que M. Flach, qu'on donnait à ces marques

Digitized by Google

« la forme d'une grenouille. » C'est le sens unique, connu jusqu'ici, du mot *rana,* qui a amené cette singulière interprétation; mais n'y a-t-il pas un grand nombre de mots latins qui sont pris dans des sens complétement différents, et M. Flach lui-même ne dit-il pas (page 659) que la table d'Aljustrel nous offre des « exemples d'une latinité qui se corrompt et donne » accès aux néologismes, sans parler des termes barbares qu'on » y rencontre, comme ceux de *pittaciarium*, *rutramen, uber-* » *tumbis* », qu'on ne trouve pas ailleurs? Ces mots ne pouvaient-ils pas appartenir aux idiomes de l'ancienne Espagne? et n'en est-il pas de même du mot *rana,* avec le sens du texte d'Aljustrel et celui qu'on lui reconnaît dans les textes du moyen âge que nous allons citer?

### **Rana** *au moyen âge*

Les dictionnaires de Du Cange et de Raynouard ne donnent le mot *rana* qu'avec le sens connu de « grenouille. » Nous ne le trouvons non plus ni dans les dictionnaires catalans d'Ant. de Lebrija, de Lacavalleria et de Labernia, ni dans les documents littéraires de cette langue. Les exemples que nous en connaissons appartiennent tous au Roussillon [1], et ils assignent à ce mot divers sens, dont un reste indéterminé pour nous, mais qui, tous, paraissent absolument étrangers au mot « grenouille » :

1° Le sens de mesure de capacité pour les liquides, comme pour les grains et matières sèches.

En 1371, à Vinçà, en Conflent: 1. *tineam de royre de rana* XXX. *saumatarum* (testament de Guill. Clará, prêtre: archives de l'hôp. de Vinçà); « une grosse tonne de chêne de *rana* de » trente charges. »

[1] Tous les documents cités ici appartiennent aux archives des Pyrénées-Orientales. Si les dictionnaires catalans, dont les plus anciens datent du XVI[e] siècle, ont omis le mot *rana*, c'est qu'à cette époque, ainsi qu'on le verra, ce mot était déjà à peu près hors d'usage, même en Roussillon. Nous pensons, toutefois, qu'il a dû exister dans la langue ancienne de la Catalogne et dans le midi de la France, et on l'y trouverait probablement si l'on examinait par le menu les anciens textes de ces pays, comme nous l'avons fait pour ceux du Roussillon.

Digitized by Google

En 1375, à Vinçà: I. *vas de castaner rane* IIII. *saumatarum* (Arch. dép., notule de Philippe Sobirà, 1375): « un tonneau de » châtaignier de *rana* de quatre charges. »

En 1375, à Saint-Feliu d'Avall, en Roussillon: I[a] *tina sgavelada que es de rana* X. *saumatarum* (ibid., notule de Bernard Borgua, 1375): « une grosse tonne dont les douves sont dis- » jointes, qui est de *rana* de dix charges. »

En 1381, à Collioure: I. *vixellum plenum de muscato de rana* IIII. *saumatarum* (ib., notule de Bernard Frigolà, 1381): « un » tonneau plein de vin muscat de *rana* de quatre charges. »

En 1393, au château de Joch en Conflent: *in cellario majori, una tina de rana de* LXX *somades:* I. *vixell buyt de rana de* VII *somades:* « au grand cellier, une grande tonne de *rana de 70* » *charges,* un tonneau vide de *rana* de 7 charges. »

Ce mot est ainsi employé pour désigner la capacité de la vaisselle vinaire dans tous les inventaires, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle environ; on ne trouve plus ensuite que le nombre des *somades,* ou bien *de continencia de* tant de *somades.*

*Rana* est employé dans le même sens pour les grains et matières sèches:

En 1388, à l'hôpital d'Ille, en Roussillon: *unam archam de rana medie aymine* (Archiv. de l'hôp. d'Ille): « un coffre de *rana* » de demi-charge. »

En 1405 (9 avril), dans l'acte de vente d'une *fovea* ou *sitge* (silo, fosse pour conserver le blé), sise à Perpignan, rue des *Scoles velles,* paroisse de la Real, devant la maison des héritiers Ripoll: *et est rane* XXXV *vel.* XL. *ayminatarum vel circa;* « et » elle est de *rana* de 35 ou 40 eymines, ou environ. » (Arch. dép., manuel de Georges Barrera, 1405.)

2° Le sens de mesure linéaire, de surface ou de dimension en longueur ou en largeur.

En 1376, dans un marché pour la confection d'un rétable pour l'église Sainte-Marie-de-la-Réal, de Perpignan: I. *retaule aytal e de aytal forma e rana e obrage que es aqueyl de la glesa parroquial de sent Jacme de Perpenya* (Arch. dép., notule de Jacq. Molines, 1376); « un rétable tel et de telle forme, » *rana* et œuvre qu'est celui de l'église paroissiale de S. Jac- » ques de Perpignan. »

En 1399, dans l'inventaire des meubles de défunt Pierre

Digitized by Google

Baró, peintre de Perpignan : v. *ymatges de Nostra Dona, de rana maior*... v. *de rana migana,* 1ª *de rana menor* (Arch. dép., Manuel de B. Masdamont); « cinq figures de Notre-Dame de » *rana* majeure, cinq de *rana* moyenne, une de *rana* petite. »

Dans une ordonnance des consuls de Perpignan, du 20 juin 1405, relative aux dimensions que doivent avoir les diverses pièces de bois mises en vente, il est fait grand usage du mot *rana* dans des cas qui serviront beaucoup pour en faire déterminer le sens : c'est ce qui justifiera la longueur de la citation suivante. Ce document est transcrit dans le *Llibre de ordinacions de fusters de la vila de Perpinya comensat a* 5 *de maig* 1629 (Arch. départ., Corporations : menuisiers). Après plusieurs articles sur les dimensions que l'on doit donner à diverses pièces de bois, l'ordonnance continue ainsi (fos 5 à 10) :

« (Art.) 13. — Item[1] la rana dels cercles bastarts, en la » somada dels quals ha CCC. cercles, haien de lonch XII. XI. e » X. palms de Montpeller, partint per ters.

» 14. — La rana dels cercles samalenchs, en la somada dels » quals ha. DC. cercles, haien de lonch VIII. VIII e VII. palms » de Montp., partint per ters.

» 15. — La rana dels cercles de gironell, en la somada » dels quals ha. DCC. cercles, haien de lonch VIII. VII. VI. palms » de Montp., partint per ters... »

Les articles 2 à 23 parlent des poutres *apparellada* (pour laquelle il faut une paire de bœufs), *la biga de dos parels* et la *biga de tres parels.*

« 24. — Item que la biga de quatre parels, qui hage de lonch » III. canes e mige de Montp., haia d'alt dos palms de Montp. » meyns mig carto, e de spes hun palm e mig de Montp.

» 25. — Item que tota biga que sia de maior o de menor » rana o lonch que les desus dites, que aquelles haien los os- » cats o ranes desus dites segons lo mes e'l meyns de les al- » tres (fo 6)...

[1] Nous croyons inutile de traduire tous ces articles. Voici cependant la traduction du premier : « La *rana* des cercles bastarts, dans la charge desquels » il y a 300 cercles (doit être, ou) qu'ils aient en longueur, 12, 11 et 10 palms » de Montpellier. »

Digitized by Google

» 33. — Item que tota fila saumadal de Salvanera[1], doblenca » o ternal, la qual sia de maior o menor rana que les desus » dites, que aquelles haien les ranes desus dites segons lo mes » e'l meyns.

» 34. — Item asordonen... que si algu o alguns volien fer fer » files saumadals doblenques o ternals, porgaders, fulles, o altres » qualsevol fustes, per fer lurs propries obres tant solament, » que aquelles pusquen fer o fer fer en aquells oscats o ranes » que's volran; ab que no [les] fassen mercaderes.

» 35. — Item asordonen... que si de les fustes prop desus » dites, feites lurs propries obres, lo'n sobraven, que aquells » de qui seran no les pusquen vendre ni fer vendre fins que'ls » dits sobreposats les haien vistes e canades dels oscats en » que abastaran, sots pena de x. s de barch...

» 56. — Item asordonen losdits consols que, si en les re- » goneixenses que'ls dits sobreposats hauran fetes de qual se » volgues fustes, lo-y trobaven algunes fustes que no fossen » mercaderes, o [qui no sien dels] oscats o ranes desus dites, » que'ls dits sobreposats aquelles fustes pusquen trencar de » lonch o de traves, e aytantes pesses com se volran fer e per » la forma que's volran de les dites fustes, [les quals] sien » perdudes en aquell qui fet aura lo frau.

» 57. — Item asordonen... que tots fusters, mercaders, o » altres qualsevol persones, qui aien fustes lo die present qui » no sien dels oscats ranes o mesures desus dites, haien e sien » tenguts los dits fusters de metre-les e esmerçar dins un ayn » complit..»

En 1421, dans un inventaire fait à Perpignan : III. *tasses d'argent redones, de rana menor* (Arch. dép., manuel de Gabr. Resplant, 1421); « trois tasses d'argent rondes, de petite *rana*. »

L'emploi de ce mot devient ensuite de plus en plus rare et semble même cesser complétement après 1550 dans les écritures. Toutefois, il est possible qu'il se soit encore conservé dans la langue usuelle, car il y en a un exemple dans une supplique adressée aux consuls de Perpignan par les *fusters*, le 21 mai 1669. On y lit (art. 7) :

[1] Forêt située au-dessus de Mosset, sur la limite des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Digitized by Google

« Per quant molts aportan en la present vila samals per ven-
» dre a la menuda, en dany y prejudici dels mestres fusters
» qui tenen samals per vendrer, a vegades curtes [y] falsifi-
» cades, y venen las samals de rana mediana per samals de la
» gran rana : que, per so y altrament, sia per v. S. provehit y
» ordenat que no sera licit ni permes a dites persones vendrer
» samals a la menuda, si no es que las venessen a mestre exa-
» minat, [o] si no es que primer sien visurades, pagada la vi-
» sura, y que tingan llicencia a lo menos de hu de dits sobre-
» posats. » (*Llibre de ordinacions del ofici de fusters,* f° 35.)

C'est le dernier exemple que nous ayons trouvé de l'emploi de ce mot, qui est aujourd'hui complétement inconnu en Roussillon.

Avant de citer trois derniers textes où le mot *rana* est employé dans un sens qu'il nous est difficile de déterminer, résumons ce qui résulte des exemples déjà cités.

Dans les premiers exemples, de 1371 à 1405, *rana* désigne évidemment une mesure de capacité pour les liquides et les grains.

Dans les seconds, depuis 1376, c'est une mesure linéaire, de surface ou de dimension en longueur ou en largeur. C'est incontestablement une mesure de longueur dans l'ordonnance de 1405, articles 13, 14, 15, 24, 25, 33, 34, 35, 56 et 57. L'article 25 donne *rana* comme synonyme de « longueur» (*de menor rana, o lonch.*) Enfin, dans les articles 25, 34, 35, 56 et 57, *rana* est donné comme équivalent d'*oscat* (aujourd'hui *osca*), mot catalan qui signifie « entaille », et c'est évidemment l'entaille ou marque pratiquée dans une pièce de bois pour en marquer la longueur, le bord ou ligne extrême, ou l'extrémité. C'est là, croyons-nous, le sens que ce mot devait avoir à l'origine, et notamment dans la table d'Aljustrel, où la *summa rana* nous paraît signifier « l'extrémité ou le bord su-
» périeur » de l'*alveus*. Ce sens nous semble, d'ailleurs, confirmé par celui des mots *ran* et *randa*, dont nous nous occuperons plus loin.

3° Enfin nous connaissons encore trois exemples du mot *rana*, employé à propos de moulins à farine et avec un sens que nous ne pouvons saisir nettement :

En 1368, conventions entre Jean Vóla, procureur royal, et



Digitized by Google

Arnáu Luquès, pour la reconstruction de deux moulins à farine situés dans les fossés de la ville de Perpignan :

« Lo dit Ar. Luques ab ses propries messions sia tengut de » fer .II. molins bladers .I. vers la carrera, e altre ves lo mur, » e dar hi compliment de moles, ço es assaber .II. moles a » cascun moli, pero que les ranes d'aquelles moles qui-y son » lisien preses en compte.

» Item que's fassa primerament lo moli qui es envers la car- » rera, e que aquell envers lo mur se fassa tota veguada que'n » sera request per l'onrat En Johan Vola; pero es convengut » que tot l'artifici qui vuy es en lo moli sia del dit Ar. Luques, » exceptat les tremuges, e'ls martels, e'ls ariscles, axi com fon » convengut ab En Bñ Amigo. » (Arch. dép., B, 118; notule d'André Romeu, f° 43.)

Dans le premier article, il est dit qu'il sera tenu compte à Luquès des *ranes* des meules qui se trouvaient déjà dans le moulin à reconstruire; dans le second, on lui réserve tout l'outillage (*artifici*) alors existant au moulin, excepté les *tremuges, martels* et *ariscles*.

Dans une lettre du 17 août 1384, adressée par le procureur royal de Roussillon au bailli du lieu d'Estagell, dont la seigneurie appartenait par indivis au roi et au camérier de la Grasse, on lit :

« Per En Bñ Duran del dit loch havem entes que vos, ad instancia del procurador del camarer de la Grassa e del procurador del noble moss. Bñ de Senesterra, lo forsats a tornar de nou I.moli en lodit loch ab totes les ranes, pichs, e altres coses al dit moli necessaries; e ha'ns publicat e request que com ell ab alscuns altres sos compayons, forsats per lo Procurador reyal, hagen tornat lo dit moli e fet en aquell ço que devien, segons que's conten en los libres del ofici de la Procuracio Reyal, que de les coses en aquells libres contengudes vos deguessem certificar.

» Per que, a raquesta del dit Bñ Duran, per tenor de les presents vos certificam que, a XXIII. de juliol del any MCCCLXXIX, lo prop dit Bñ Duran e P. Guitart moner, endos de Stagell, e'N Arnau, de Sant Steve del Monestir, se obligaren sots certes penes que, del dit dia tro a Sant Miquel de satembre ladonchs primer vinent, ells haurien tornat lo dit moli ab ranes

Digitized by Google

e totes ses asines e altres coses al dit moli necessaries a coneguda d'En R. Laureta, obrer del Sr Rey e leniador de les ranes dels molins reyals, segons que aço apar pus largament en lo registra segon del temps del dit honrat procurador reyal. No res menys, nos som informats ab En P. Vidal, scriva del dit ofici e ab En Ramon Laureta, obrer d'amunt dit, qui'ns han feta relacio que ells endos, passada la dita festa de Sant Miquel, anaren al dit loch per regonexer si lo dit Bñ Duran e sos companyons havien complit ço en que's eren obligats e eren tenguts; los quals nos han feta relacio..... que ells endos ensemps veeren a vuyll (*sic*) lo dit moli, loqual era tornat e bestit al casal damont dit complidament e be molent e corrent ab ses ranes e totes coses en aquell necessaries...» (Arch. dép., B. 145, *Procuracio real,* reg. III, f° 5, r°.)

Dans des criées faites en 1413 pour la ferme des revenus seigneuriaux d'Estagell se trouve l'article suivant :

« Item van al dit arrendament los molins o rendes de aquells; » pero que'l arrendador o arrendadors los pendran ab ranes » e ab inventari, e seran tenguts de restituir-los en l'esta- » ment que'ls pendran, a la fi de llur temps del dit arrenda- » ment. » (Arch. dép., série H, la Grasse-Estagell.)

Cet article est répété textuellement dans les criées pour le bail à ferme de 1415.

Dans le document de 1384, on voit que le fermier devra rendre le moulin « avec toutes les *ranes, pichs* et autres choses » nécessaires » ; il le rend, en effet, « avec *ranes* et tous ses » outils (*asines*) et autres choses nécessaires à la connaissance » de R. Laureta, *obrer* du roi[1] et ingénieur[2] des *ranes* des » moulins royaux », et celui-ci constate en effet que le moulin a été rendu au complet, moulant et courant « avec ses *ranes* » et toutes choses à icelui nécessaires. » Il existe bien dans les moulins une pièce en fer qui sert de pivot à l'arbre qui supporte la meule tournante : c'est ce qu'on appelle crapaudine, et, à ce qu'il paraît, « la grenouille», dans diverses parties de la France. Cette pièce n'a pas de nom spécial dans les moulins

[1] L'*obrer* du roi, en Roussillon, était chargé de la direction des travaux de maçonnerie et de charpente ou menuiserie.

[2] *Leniador*, ou plutôt *lineador*, signifie « aligneur. »

Digitized by Google

du Roussillon, et l'on ignore qu'elle ait jamais eu celui de *rana*[1]. Il est d'ailleurs peu probable que les *ranes* des moulins connues de 1368 à 1415 s'appliquent à cette pièce, car nos documents semblent désigner par ce nom les pièces qui concernent les meules tournante ou dormante, même les outils (*pics* et *martells*) qui ne font point partie intégrante de l'appareil de la meule. L'intervention de l'*obrer* royal, « ingénieur » des *ranes* des moulins royaux », faisant ici les fonctions d'inspecteur ou vérificateur des dimensions et mesures de l'outillage de la meule, nous ramène sans doute au sens primitif de *rana,* mais il faut convenir que ce sens a été singulièrement détourné[2].

## II. — RAN

Le mot *ran* a sans doute la même origine que *rana,* mais nous ne saurions dire quel est celui des deux qui dérive de l'autre. On ne le trouve pas dans Raynouard, qui cite cependant le « catalan *arranc*[3] » comme équivalent de *randa* (v. *randa*).

Pour le catalan, il n'en est pas question dans Lebrija, mais Labernia donne la locution suivante :

« *Ran à ran,* adv. Indica que una cosa està tan arrimada à » altra que no hi cab res entre mitg-*ad radicem;* — dit de una » cosa plena que no hi cab res mes — *ad culmen.* » (Diction. catal.)

Pierre Puiggari n'a fait que traduire Labernia :

« *Ran à ran.* Tout auprès, attenant, tout contre, tout plein » jusqu'au sommet ou au bout. » (Diction. catal. inédit)[4].

Voici des textes anciens où figure le mot *ran :*

1310. — « Que un rech de la dita aygua pas per lo Pla de

[1] *Rana,* avec le sens de « grenouille », n'est pas inconnu en Roussillon, témoin le moulin fort ancien de *Canta-Rana,* à Montauriol ; mais on trouve aussi la forme romane dans le nom de *Canta-Granolles* à Maurellas (XV^e^ siècle).

[2] Depuis que cet article a été écrit, nous avons découvert un autre texte qui paraît expliquer définitivement le sens de *rana,* employé à propos de meules et de moulins.

[3] C'est une erreur, pour *arran.*

[4] Ajoutons que le catalan *ran a ran* correspond absolument à la locution *a randa a randa* du Dante

Digitized by Google

» Rela, axi co mils sera fasedor, ran lo terme de Thoyr. » (*Revue des lang. rom.*, 1876, p. 63.)

1318. — Dans une ordonnance relative à la ville de Salses, en Roussillon :

« En lo espasi que es ran lo mur, de la torr d'En Bonet » entro a la torr del portal del hospital, sia plassa de mercers. » Que ran la casa d'En Vidal Fabre se fassa l^a casa, etc. » (*Procuratio real*, reg. XVII, f° 57.)

1365.—Dans un état de biens sis à Torrelles, en Roussillon: « II. camps arran de la vila (dans l'acte latin, *prope*) que apela » hom les Ferrages. » (Notule d'André Roméu, 1365-6.)

Dans tous ces exemples, *ran* signifie « près de, à la limite, à l'extrémité, au bord de, etc. » Ce mot est encore très-usité dans le catalan roussillonnais, *a ran* (bien des gens disent improprement *a ram*) : *a ran del nas*, « sous le nez »; *a ran de la paret*, « près du mur », etc.

C'est peut-être le languedocien *ras* de Jacq. Roudil (1612-1684) :

Que nasquéguet ras d'un tinaou.

(*Revue des lang. rom.*, t. I, p. 336.)

*Ran*, sous la forme *rain*, a existé et existe encore dans les dialectes d'oïl.

« C'est, en Bourgogne, une petite branche : un rain de fagot, un rain de balai. On appelait aussi *rain* le bord, la lisière d'un bois (voy. Roquefort) ; *raina*, en wallon, est une borne qui marque la limite d'un champ..... » (*Curiosités de l'étymologie française*, par Charles Nisard.)

On lit dans Du Cange : « *Rain*, ora, vulgò *bord*, in Stat. » anno 1376, t. VI, earumdem Ordinat. (reg. Franc.), p. 232, » art. 33. — *Pour obvier aus fraudes, aucuns charpentiers..... » ne tiennent atelier dores en avant es termes ne ou rain desforez.* »

Dans Littrê : « *Rain* (rin), *s. m.*, terme forestier. Lisière d'un bois. « Les grands maîtres... seront tenus de faire men- » tion..... de toutes les places vides non aliénées .. qu'ils au- » ront trouvées dans l'enclos et aux rains de nos forêts. » (*Ordonn. sur les eaux et forêts*, t. XXVII, 3). « Rapporter les » titres de tous les propriétaires de terres qui sont aux rains » et rives des forêts, afin que cela vous serve encore à faire » connaître les usurpations qui ont été faites. » (*Lett.*, etc., *de*

Digitized by Google

*Colbert,* IV, 185.) Littré cite encore le texte de 1376 de Du Cange et donne pour étymologie : « ancien haut allem. *rain,* bord ; holl. *rên.* » Mais, si *rain* est le même que le catalan *ran,* puisqu'il a absolument le même sens, ne proviennent-ils pas l'un et l'autre de *rana* ? Littré fait aussi dériver *rainer* et *rainure* de *rain,* et l'on a vu qu'en 1405 le catalan *osca,* « entaille, rainure », est donné comme l'équivalent de *rana.*

## III. — RANDA, RANDAR

*Randa* se présente toujours, en catalan, avec le sens de « bord, bordure » d'une étoffe, *randar,* « border » ; mais, en castillan, *randa* est déjà traduit par *rete, reticulum,* par Lebrija, et il signifie encore dans cette langue : « réseau, espèce de » dentelle, ouvrage de fil, de soie ou de laine, fait à l'aiguille, » etc. » C'est le sens qu'il avait aussi quelquefois en provençal ; mais il est évident que le sens primitif était « bordure » d'une étoffe, et, comme cette bordure est presque toujours plus ornée que la pièce, ou même garnie d'une bande brodée, on s'explique que le mot ait pris dans bien des cas le sens de « réseau, broderie, » et *randar* « disposer, arranger, préparer. »

Du Cange donne *randa* avec le sens de « racloire », *randare,* avec celui de « racler », et il cite des textes où ces mots paraissent avoir été mal lus, au lieu de *rauda* et *raudare ;* nous ne pensons pas qu'il y ait à s'en occuper ici.

Raynouard donne *randa, randar* et *arandar,* avec divers sens et, entre autres, celui de « border » ; mais, de tous les exemples qu'il cite, il n'y a que le suivant qui nous paraisse correspondre au catalan *randa,* ou plutôt *ran :*

Tan que s'an colcar a rranda
De si dons (Tens. de Folquet et de Giraud).

« Tant qu'il s'aille coucher *côte à côte* de sa dame. »

Il cite le même mot en italien (c'est le *ran à ran* catalan) :

Quivi fermammo i piedi a randa a randa
(Dante, *Inf.,* XIV.)

Dans les exemples catalans que nous allons citer, pour terminer, *randa* et *randar* ne peuvent être pris qu'avec le sens de « bordure, border. »

Digitized by Google

Vers 1250, dans le tarif de la leude de Perpignan [1] : *de quolibet panno de rander* (*Revue des lang. rom.*, 1873, p. 367).

1363. — I. *velum auri ab randes d'aur* (notule d'André Roméu, 1363).

1384. — *Un lansol ab randa* (Not. de Jacq. Roig, 1384).

1385.— *Lansols ab randa de seda blancha* (Arch. dép., B. 194, f° 42).

1396. — I. *linteamen de bateiar, de dos teles, ab randa al* I. *cap* (Not. de Jean d'Ornós, 1396, f° 102).

1398. — *Un lansol de li ab una randa al cap, de dos teles; un lansol de li, de dos teles, rendat;* I. *lansol de dos teles ab randa petita* (Manuel de Bern. Masdamont, 1398).

1400. — *Unes toalloles de cotonina ab randa a cascun cap* (Notule de Pierre Armany, 1400).

1401.— *Un lansol de li sens randa; altre lansot ab randa* (Notule de Ferriol Bosquerós, 1401).

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini jusqu'à la fin du XVII[e] siècle ; mais nous ne pensons pas que ce mot soit aujourd'hui en usage en Roussillon, où l'on ne connaît plus que *bora*.

En résumé, nous pensons que *ran, rana, randa, randar,* ont une étymologie commune et proviennent d'un mot qui avait à l'origine le sens de « limite, extrémité, bord », peut-être aussi « marque de la limite », et plus tard, par extension, « mesure. »

## RANAR

Cet article était écrit lorsque nous avons découvert un nouveau texte, qui fournit une forme nouvelle (le verbe *ranar*) et explique nettement le sens de *rana* appliqué aux meules de moulin. On lit dans le *Manuale curie,* registre XVI, f° 19 (Arch. dép. B. 420) : « Le 31 mai 1515, le procureur royal de Roussillon mande aux préposés des meuniers de Perpignan, *quatenus die crastina sint in molendino honorabilis Francisci Artigues, per renar les moles, e stimar los rodets e moles.* » Tout le monde sait que les meules de moulin s'usent par le martelage

[1] C'est par erreur que nous avions cherché un nom de ville dans le mot *rander* (*Revue des lang. rom.*, 1873, p. 367 et 384).

Digitized by Google

et qu'on n'en peut estimer la valeur si on n'en connait les dimensions et surtout la hauteur; aussi les deux experts chargés d'évaluer le moulin de François Artigues auront-ils à *renar* les meules, c'est-à-dire en prendre les mesures, et à *estimer* la valeur du reste de l'outillage. Il est donc certain que, dans cet exemple comme dans ceux où *rana* s'applique aux meules, ce mot désigne leur mesure ou dimension.

ALART.

---

## VIEUR

On lit dans Diez (traduction G. Paris et Morel-Fatio, II, p. 68, en note): « Faut-il mettre aussi au nombre des comparatifs organiques *vieur*, comparatif de *vieil? Plutost meurent ly jeune souvent que ly vieur.* » (J. de Meun, *Cod.*, v. 19.)

La forme plus que suspecte *vieur* doit être remplacée par *meur* = *maturi*. J'ai pu m'en assurer en regardant le ms. 245 (XIVe siècle) de l'École de médecine de Montpellier, qui donne, au f° 132, r°, la leçon suivante :

> Mès il est autrement, Car nous sommes seür
> De mourir, mès de vivre Moy, n'autre, n'asseür.
> Plus tost meurent li joenne Que ne font li *meür*.
> Ne say s'est bien ou mal Ou contre leur eür.

*Meür*, comme on le voit, est garanti par le sens et par la rime. C'est du reste ainsi qu'a lu Keller dans son *Romvart (Codic. de J. de M.)*.

A. BOUCHERIE.

---

Digitized by Google

# DIALECTES MODERNES

## L'AMOUR MOUILLÉ, D'ANACRÉON

TRADUIT EN LANGUEDOCIEN PAR BRUNIER

Vers le milieu du dernier siècle, un professeur à l'École de chirurgie de Montpellier, Sarrau, traduisit en languedocien de cette ville l'*Amour mouillé*, d'Anacréon, et sa version a été partiellement imprimée à la page 171 des *Obras coumplètas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, séguidas d'un chouès dé roumançaz et cansous patouèsas dé divers aouturs*. Montpellier, Virenque, 1845, in-12. Celle que nous publions aujourd'hui pour la première fois est l'œuvre de l'avocat Brunier, a qui l'on doit une édition des œuvres de l'abbé Favre, encore aujourd'hui très-recherchée [1]. Brunier rimait en français et en languedocien avec une égale facilité, et il est regrettable que l'*Imitacioun anacreountiqua* que l'on va lire soit la seule pièce qui nous permette d'apprécier ses qualités de poëte et de versificateur.

Le manuscrit où elle se trouve fait partie de la bibliothèque de la ville de Montpellier.

### IMITACIOUN ANACRÉONTIQUA

A MADOUMAIZÈLA AGATHA AOUBOUY

Ere couchat molamén,
Et, pus hurous qu'un coumpâyre,
Dourmissièy tranquillamén
(Cè qué m'arîva pa gayre),
Quand un manit vénguèt fâyre
A ma pôrta quâouques cris.
Lou tèn èra un pâouquet gris
Bruïnâva, ét la natura
Aviè perdut sa parura :

[1] *Récul d'uvras patoisas dé M. Fabre*. Montpellier, Tournel, 1815, 2 vol.

Digitized by Google

Nous sarâvén de Nadâou.
— « Souy tout nud et fây pa câou »,
Cridâva lou mizérable.
Yéou, qué souy trop charitable,
Quite lou yèch, ét, d'un sâou,
D'ouvriguère âou pâoure diable :
— « Eh ! digâ-me, quâou sès vous?
» Sémblâs un enfan qué téta. »
— « Où saoûprésjâra-méméta »,
Mé diguèt el, d'un air dous.
Coûma soufrisse ét pénéqué,
Avan tout fâou que mé séqué.
Y'alumé lou fiòc alor.
L'énfan véy sé la bruïna
N'a pa fach un pâou de tort
A l'arc qu'aviè su l'ésquîna,
Arc qué rédoutave prou.
Poudrés ou trouvâ rizible ;
Mès n'avièy pôou, crézès-ou.
Cépandan, toujour sensible,
M'aproche dâou pâoure agnèl,
Y'essugue ét l'arc ét la pèl;
Et, sas dos mans din las mîounas,
En bufan déssus las sîounas,
L'agère révéngut lèou.
Mès vejâyci lou pu bèou :
A péna aquél pichot drolle
Cèssa d'èstre éngrépézit,
Qu'escarabiïat, hardit,
Rîntra vite din soun rolle,
Et mé lânça âou foun dâou cor
Un trèt qué mé y'a fach plâga
Et plâga jusqu'a la mort :
— « Aqui, sou dis, pèr ta pâga;
» Souvèn-té d'Agâtha Aoubouy,
» Et de l'Amour, car lou sôuy. »
Ah ! té counôuysse, yé dize,
Énfan cruèl ét mâoudit ;
Mès un pâou tard m'én avize,

Digitized by Google

T'âourièy pa, ségu, douvrit.
Amour sé métèt à rire ;
Ét lou pichot scelerat
Mé diguèt, ou poudiè dire :
— « Moun arc èr' én pâoure éstat,
» Mès toun cor âra és bè pire. »

BRUNIER.

---

## LES NOMS DE LA PIERRE A BATIR

### A LANSARGUES (HÉRAULT)

PESSANT, bloc de pierre de taille extraite de la carrière. Se dit surtout de celle qui est destinée aux cuves et aux bassins.

BOUGET, pierre carrée servant aux façades de maison et aux angles.

CAIROUN, petit cairon, servant surtout à élever les murs intérieurs d'une maison.

PESSETA ou PERPIN, cairon plus petit que le précédent et un peu plus long. Le second mot est plus fréquemment employé que le premier.

PENDENTI, cairon plus petit que la *pesseta*.

RASSIÉ, pierre brute, moellon.

REBLES, petites pierres que l'on mêle au moellon dans une construction.

A. LANGLADE.

---

Digitized by Google

# POÉSIES

—

## LOUS LAS D'AMOUR

( *Seguida* )

—

Mais acò tirèt pas de longa :
La trounada, que s'esperlonga,
Dau ciel à beles paus atapa lou calèu ;
Sus lou rebat d'aquel espetaclous ridèu
Ie rebessina de tourrassas
Nautas, descounformas, blancassas :
Diriàs de piochs gigants cabucelats de nèu.

Dejout la sinistra bancada,
N'i'a'n autra à la tencha couirada ;
Pioi, de nivasses grèus, negres couma lou fum,
Se movoun au dejout d'aquel acoumoulun.
Quauques degouts, à beles ròdous,
Tomboun, cascalhant sus lous còdous,
E dau sòu fumous monta una audou de frescun.

Pamens un ventilhou s'auboura,
Fresquet, embaumat ; pioi s'amoura ;

## LES LACS D'AMOUR

( *Suite* )

—

Mais cela ne fut pas de longue durée : — l'orage, qui s'allonge, du ciel peu à peu recouvre le flambeau ; — sur le rebord de ce prodigieux rideau — se dressent de grandes nuées, — hautes, difformes, blanchâtres : — on dirait des pics géants recouverts de neige.

Au-dessous de la sinistre couche, — il y en a une autre à la teinte cuivrée ; — puis des nuages lourds, noirs comme la fumée, — se meuvent au-dessous de cet entassement. — Quelques gouttes de pluie, de place en place, — tombent, résonnant sur les cailloux, — et du sol fumeux monte une odeur d'humidité malsaine.

Cependant un petit vent s'élève, — frais, embaumé ; puis il cesse ;

Digitized by Google

Torna reprene mai, s'enfoursant à cha pau.
Pioi...garàs de davans ! aquì lou magistrau
Qu'arriva de sa reda força,
E dau nivàs que se bigorsa
Un ilhau trauca, e zou ! lou tron seguìs l'ilhau.

Dau ressoun la terra trantalha,
E lous jouvents é la filhalha,
Blaves d'esfrai, ensem, d'un vanc tout febrious,
Dralhoun en se clenant un grand sinne de crous :
— « O santa Barba ! santa Clara !
Dau marrit tems que se demarra,
Dau fioc dau ciel, ai ! ai ! santas, aparàs-nous [1] ! »

E la ploja tomba granada ;
La ploja, dise ! es una oundada
Que s'abissa e boumbìs sus terra en grumejant.
E pas ges de souploch ! Ai ! de que devendran ?
Tout d'un cop : « A coussa, filhetas !
La bauma de las Candeletas
Es aiçai ; seguissès. » — E lou pastre davans,

E touta la genta callada
Après, ie soun d'una alenada.

— il reprend de nouveau, et, petit à petit, devient plus fort ; — puis, garez-vous devant lui : voilà le mistral — qui arrive dans toute sa force, — et du grand nuage qui se tord — un éclair perce, et à l'instant le tonnerre suit l'éclair.

Au retentissement, la terre s'ébranle, — et les garçons et la troupe de jeunes filles, — pâles d'effroi, ensemble, et d'un élan fiévreux, — décrivent, en s'inclinant, un grand signe de croix : — « O sainte Barbe ! sainte Claire ! — du mauvais temps qui se déchaîne, — du feu du ciel, hélas ! saintes, préservez-nous. »

Et la pluie tombe drue ; — la pluie, dis-je ! c'est une vague — qui s'écroule et bondit à terre en écumant. — Et nul abri. Hélas ! que vont-ils devenir ? — Tout à coup : « Venez vite, fillettes ; — la grotte des Stalactites — est de ce côté ; suivez. » Et le berger en avant,

Et toute la gentille troupe — après, y sont d'une haleine. — Il était

[1] C'est l'imitation presque littérale d'une prière populaire que l'on dit encore, lorsqu'on entend gronder le tonnerre.

Digitized by Google

Era tems : pas pus lèu que soun encafournats,
Un moustrous revoulum envòuta lou pinàs,
L'autourous pinàs de la Tourre,
Que subre sous mars poudien courre
Dous omes à la fes ; à-n-ounte, atrahinats

Per soun oumbra desparaulada,
Venien, embe sa troupelada,
Lous pastres de l'entour, s'aparà de la caud ;
Que lous marins d'en-Ate, e de Seta, é dau Grau,
Quand en planassa[1] navigavoun,
Qu'à Marselha, Aiga-morta anavoun,
En tems enmarinat, lou prenien per signau.

Lou qu'a vist passà sans soufrages
Lou flèu das omes e das ages,
Ara crana, roundina, ansinda qu'un lioun
Derevelhat dau cop dins lou frech tourtilhoun
D'una sernassa que lou sarra ;
En van d'arpis, de dents s'apara,
Toussit, pastat, mòugut, lèu jairà d'abauchoun.

temps : [Ils ne sont pas] plus tôt entrés dans la caverne,—qu'un monstrueux tourbillon entoure le grand pin, — le pin altier de la Tour, — sur les branches maîtresses duquel pouvaient courir — deux hommes à la fois ; sous lequel, attirés

Par son ombre démesurée, — venaient, avec leurs troupeaux, — les bergers des environs, se mettre à l'abri de la chaleur ;—que les marins de Cette, d'Agde et du Grau, — quand ils naviguaient sur la grande plaine, — quand ils allaient à Marseille, Aigues-Mortes, — par un temps de tempête, prenaient pour signal.

Celui qui a vu passer, sans en souffrir,— le fléau des hommes et des âges,— maintenant gronde et gémit, ainsi qu'un lion — réveillé tout à coup dans le froid repli — d'un gros serpent qui le presse ; — en vain des griffes, des dents, il se défend, — tordu, pétri, broyé, il sera bientôt gisant, et tête contre terre.

[1] *Planassa* (grande plaine), partie de la mer le long du golfe de Lion, ainsi nommée par les pêcheurs. Elle a une trentaine de lieues de largeur et les eaux y sont peu profondes.

Digitized by Google

En van s'enredena e caïna.
Lèu sa testa que rebessina
Fins à la nivoulada, e soun rabàs pounit
Dins lous jasses dau truc, soun racinat fournit,
Que tout l'entour dau souc regagna
Couma d'apassas d'estrigagna,
Soun barbun taupejant en terra amouchounit,

E la roucalha que l'acota,
E lou tarren fins à la crota
Ounte eles soun cabits, tout es dessagrilhat;
Lou bosc, mema lou serre, an sentit brandilhà;
Quand l'aubràs embe sa moutassa,
En pes, panlevat per l'aurassa,
A cent passes boumbìs sus lou sòu badalhat.

De l'oura en lai pus res noun tanca
La viroulada que derranca,
En agafant lou nivou; de sous longs crocs toussits
Arramba, carrabaugna, arranca, rout, coussìs
Ce que dins sa coussa capita,
E pioi de sa maissa au lion jita
Tout ce qu'a rambalhat, brigoulat à moucìs.

En vain il se raidit et se plaint.— Bientôt sa tête, qui se dresse jusqu'aux nuages et son *rabas* foré — dans les couches de la colline, les nombreuses racines,— qui ressortent autour de son pied — comme des pattes d'araignée, — ses radicelles s'insinuant dans la terre par pelottes,

Et le rocher qui le retient, — et le terrain jusqu'à la caverne — où les enfants se sont abrités, tout est ébranlé ; — le bois même, la colline, ont éprouvé une secousse,— quand l'arbre, avec son énorme motte, — soulevé verticalement par le vent, — va rouler à cent pas sur le sol crevassé.

A partir de ce moment, rien n'arrête — le tourbillon qui s'enfuit, — en saisissant le nuage avec la gueule ; de ses longues griffes tordues — il atteint, saisit, creuse, arrache, rompt, hache— tout ce qu'il rencontre sur son chemin, — et puis de sa gueule rejette au loin — ce qu'il a saisi, mais pêle-mêle et brisé en morceaux.

Digitized by Google

E trona e plòu à coua d'ase[1] :
Zou ! zou ! foulàs, que tout s'arrase,
Camins, rajòus, valats ; bouida-me toun barrau[2],
Entremens que ie sies, entancha ! car, per d'aut
Ta barrillassa es deglasida ;
Se mostra adejà la lusida
Que dau retour au bèu es l'agradieu signau.

Oi, oi, toun boufetàs se trauca,
E lou coumplot que te recauca
Dirà lèu de nou : sies au founs de toun counquet,
Lou sourel per lou gaule espinchouna un briquet;
E sus la lioncha escuresina,
D'ount lou tron partìs e roundina,
Dins sa maja esplendou flambeja un double arquet.

Anen, aquì las ramassadas,
Restoris de las nivouladas,
Que l'aura adoucilhada à rouncadas brandìs ;
De vieus lamps de clartat per l'escur lèu couvrits;
Per aquí quauqua rampelada,

Et il tonne et il pleut à torrent.— Allons ! allons ! furibond, que tout soit nivelé, — chemins, ruisseaux, fossés ; vide bien vite ta barrique. —Puisque tu y es, dépêche-toi ! car vers le haut— ton grand baril est disjoint ; — on peut voir déjà la lueur — qui du retour au beau temps est l'agréable signal.

Oui, oui, ton grand soufflet se déchire, — et l'averse qui l'alimente — sera bientôt tarie: ta bassine est déjà vide. — Le soleil par le jable darde de petits regards, — et sur l'obscurité lointaine, — d'où le tonnerre s'élance et gronde, — dans toute sa splendeur flamboie un double arc-en-ciel.

Allons, voici les petites averses, — débris des nuées — que le vent, beaucoup plus calme, secoue à bouffées; — de vifs jets de clarté par l'obscurité bientôt couverts; — de temps en temps quelques roule-

[1] Littéralement: *à queue d'âne.* — [2] Imitation du proverbe: *Lou magistrau—porta soun barrau.*

Digitized by Google

Darnière bram de mala ira intrada,
E d'ilhaus que lous iols n'en soun embalausits.

Pau-à-pau tout s'escarrabilha,
Lou ciel, la bauma, la ramilha;
Adejà 'n roussignòu, d'un rounzàs degoutant
En s'alisant la plouma, acoumença soun cant;
E bouscarrida e cauquilhada
Dins l'aire prenoun sa voulada;
As abrics voulastreja allegre capelan.

La drollalha soula pigreja:
La pòu encara la capeja?
Mais nou, pioi que s'ausis de cascals risouliès.
An! de terra un per un espinchounoun; pariès
A la counilha dau sauvage,
Qu'on vei à l'auba, dins l'aigage,
Moustrant sous prims mourets fora la cavariès

Rebaussant cambaus e raubilha,
Fin finala, prenoun sa vìa;
Lous jouinomes davans, caminant au passet,
Das carraus ichagats causissent lou pus sec;
De las filhas pioi ven la tieira,

ments [de tonnerre] — dernier hurlement de colère étouffée,— et des éclairs [tels] que les yeux en sont éblouis.

Peu à peu tout se dégourdit, — le ciel, la grotte, la feuillée; — déjà un rossignol, d'une touffe de ronces ruisselante, — en se lissant la plume, commence son chant, — et fauvette et cochevis —dans l'air prennent leur volée; — aux abris volètent d'agiles libellules.

Les enfants seuls font les paresseux; — est-ce que la peur les étourdit encore ? — Mais non, puisqu'on entend leurs éclats de rire. — Allons, de la caverne, à la file ils se montrent, — semblables aux lapins du sauvage — que l'on voit à l'aurore, dans la rosée, — montrant leur museau effilé au dehors des terriers.

Retroussant les pantalons et les jupes, — finalement ils prennent leur chemin; — les garçons en avant, allant à petits pas, — des sentiers imbibés d'eau choisissant le plus sec; — des filles vient après la file, — portant les fleurs sur la tête, — avec tant de grâce que vous les mordriez, ma foi!



Digitized by Google

Pourtant flouses sus la testieira,
Embe tant de bon biai que las mourdrìàs, ma fe !

Mai d'un jouvent se vira à reire;
Atabé mai d'un, per las veire,
Sentìs routà lou ped dins lou trin empeirat.
Janet, pecaire ! un cop a piechat s'alairà.
Adounc la joia recaliva
E de bona imou tout arriva
Sus lou bord dau Barbian : « Secous ! » a desmairat.

Ara, per passà, coussì faire ?
Gasà descau, se pot pas gaire.
Per lous barbèus, vai prou ; mais las drollas, digàs ?
A travès camp pourrien mountà d'aut l'Abrigàs ;
La cresca es pas belèu tant grossa,
Mais lous endarrairariè fossa;
E, pioi, lous sautadous saran pas enaigats ?

Tout acò fai pas gau, s'en manca.
Dau cop, lou maucor lous embranca;
E lous rires de pioi se cambiarien en plour,
Se n'era pas l'esper que, dor la fin dau jour,

Plus d'un jeune homme se tourne en arrière; — plus d'un, pour les voir, — sent se heurter le pied dans l'ornière empierrée. — Jean, le pauvre ! une fois a failli s'étendre de son long. — Alors la joie de nouveau se ranime, — et en bonne humeur tous arrivent sur les bords du Barbian... « Ah ! mon Dieu[1] ! » il a débordé.

Maintenant, pour passer, comment faire ? — Guéer, pieds nus, cela ne se peut guère. — Quant aux garçons, passe encore ; mais les filles, dites donc ! — A travers champs, ils pourraient aller au nord de l'Abrigas[2], — la crue n'est peut-être pas aussi forte ; — mais cela les retarderait beaucoup ; — et puis les endroits où l'on peut sauter ne seront-ils pas couverts par les eaux ?

Tout cela ne fait pas plaisir, tant s'en faut ! — A ce moment, le découragement les saisit, — et les rires de tout à l'heure se changeraient en pleurs, — si ce n'était l'espoir que, vers la fin du jour, l'*eau folle*[3]

[1] Littéralement : *au secours !* — [2] Nom de lieu aux environs de Lansargues. — [3] Crue qui se produit à la suite d'un orage et qui finit en même temps que lui.

Digitized by Google

L'aiga fola sarà passada.
I'a toujour aquela pensada
Que sas maires, en lagui, esperoun lou retour.

E la cola es aquì sounjousa,
Agachant l'aigassa bouldrousa
Que sembla ie fa lega e passa en s'en risent.
Mais lou pastre, qu'a vist petà lou loup : «— Me vèn»,
S'ou dis, embe soun plan bagassa,
« Una ideia qu'es pas ben traça.
—Diga-nous-la, boudieu! que nou'n anen ; es tems. »

E pas pus lèu dor el s'acampoun :
— « Eh be ! que lous esclops s'escampoun,
Au cop de bras, de lai; rebounden lou cambau
Fins à la fourcadura, e pioi cadun nous cau
Prene una filha à l'esquineta
Ou, s'aimàs mai, à cadieireta.
— Oi, oi, à cadieireta. Ai, que d'ime! — A perpau »,

Dis mai, « defenden capignadas,
Pessucs, coutigas e butadas.

aura disparu. — [Mais] il leur reste toujours cette pensée, — que leurs mères, inquiètes, attendent le retour.

Et la troupe est là préoccupée, — regardant l'eau bourbeuse — qui semble les convier et passe en se moquant. — Mais le berger, qui en sait bien long : « Il me vient »,—dit-il avec son air drôle[1],—« une idée qui n'est pas bien mauvaise.» — « Dis-nous-la, bon Dieu ! et que nous nous en allions, car il n'est que temps. »

Et aussitôt ils s'assemblent autour de lui :— « Eh bien ! que les sabots soient jetés — à la volée au delà [du ruisseau]. Retroussons les pantalons — jusqu'aux cuisses; ensuite il nous faut — chacun prendre une jeune fille sur le dos, — ou, si vous l'aimez mieux, à la chaise.»— « Oui, oui, à la chaise. — Oh ! que d'esprit ! » — « A propos »,

Dit-il encore, « nous défendons taquineries,—pincées, chatouillements,

[1] Littéralement: *avec son air de prostituée.* Le mot de *bagassa* ne s'emploie guère aujourd'hui, du moins aux environs de Montpellier, que dans la comparaison populaire : *embe soun plan bagassa,* et l'on a perdu le sentiment de sa véritable signification.

Digitized by Google

— Acò's acò, saren bravets couma d'anjous. »
Una man dins la man, enliassats dous per dous,
Lous dets fasen ben la crouqueta :
— « Mìa, sus nosta cadieireta »,
Ie venoun à caduna, « anen, assetàs-vous. »

E, sans mai, la drolla s'asseta.
À lou que soun mai de couleta,
Plega, per se mantene, un bras autour dau col;
L'autre ten sus sa fauda, ounte a toujour un iol,
Sa part de flouretas oubradas,
De pòu de las veire issalladas
Ou chaire dins lou rieu au mendre carracol.

E zou ! lous pourtaires s'engafoun.
Fossa, dedins sa testa, escrafoun
Las defensas qu'an fach; mais un vira-t-en-lai
I'ou remembra dau cop. D'autres fan un trantai
Desprès-esprès ; las drollas cridoun,
Sarrant lous gandouns qu'espoufidoun ;
D'autres per tout lou cors, e dempioi l'oura en lai

Qu'an acoumençat la passada,
An sentit quauqua tremoulada.

et poussées.»—« C'est cela, nous serons sages comme de petits anges.» — Une main dans la main, liées deux à deux, — les doigts bien accrochés l'un dans l'autre : — « Amie, sur notre chaise »,— dirent-ils à chacune, « allons, asseyez-vous. »

Et, sans plus de façon, la jeune fille s'assied. — Celui avec qui elle est plus familière, — elle lui entoure le cou avec l'un de ses bras ; — l'autre tient sur ses genoux, où elle a toujours l'œil, — sa part de fleurs ouvrées, — de crainte de les voir s'effeuiller — ou choir dans le ruisseau au moindre faux pas.

Et, allons, les porteurs entrent dans l'eau. — Bon nombre, dans la tête, effacent — les défenses qu'ils viennent de faire; mais un soufflet — les leur rappelle bientôt. D'autres font semblant de vaciller ; — les jeunes filles crient, — pressant [du bras] les lurons qui éclatent [de rire], — d'autres par tout le corps, et depuis le moment

Qu'ils ont commencé le passage, — ont senti quelque tremblement. — Mais on n'a jamais su s'il était causé par le fait joyeux — d'avoir entre les mains un fardeau si agréable, — ou par la fraîcheur de l'eau

Digitized by Google

Mais s'es pas saupegut s'era lou fach joious
D'avedre entre las mans fai tant agradious,
Ou lou fresc de l'aiga courrenta,
Que grumeja e fugìs mourenta
De noun poudé baisà tant poulits boutelhous [1].

Enfin tout passa, tout s'espoussa,
An encara una brava escoussa
A faire, e lou camin es pas fossa adracat,
Car lou grand leca-fanga [2] es gaire esperlucat;
Tout-escàs manda d'alenadas,
Qu'en brandant flouses e grelhadas
Espouscoun lous degouts dau fiolhan alacat.

E dessè que d'unes regouloun,
D'autres en tramblejant penjouloun,
Perlejant au travès das trelusents raissets;
Acò retrai as plours degoutant das iolhets
D'un enfantou que ris e ploura,
Quand sa maire dau bres l'auboura
E ie dona l'espouncha en baisant sous detets.

De cops que i'a, tant ben plourvina,
Mais la gisclada mistoulina

courante, — qui écume et fuit désolée — de ne pouvoir baiser d'aussi jolis pieds.

Enfin tout passe, tout se secoue. — Ils ont encore une bonne course — à faire et le chemin n'est pas raffermi, — car le grand *lèche-boue* n'est guère éveillé ; — à peine s'il envoie quelques haleines — qui, en agitant fleurs et tiges, — secouent les gouttes du feuillage trempé d'eau.

Et, en même temps que les unes coulent, — d'autres en tremblotant se suspendent, — scintillant à travers les rayons éblouissants : — cela ressemble aux pleurs coulant des yeux — d'un enfant qui rit et pleure, — lorsque sa mère l'enlève du berceau, — et lui donne le jet de son sein, en baisant ses petits doigts.

Parfois aussi il bruine ; — mais l'averse bénigne — passe en un clin d'œil dans l'air éblouissant ; — ce qui fait dire au berger, un peu

[1] Littéralement *mollets*. — [2] On appelle ainsi le mistral.

Digitized by Google

Passa tout lis, sans mai, dins l'aire escalugant.
Ce que fai dire au pastre, un bricou se trufant:
« — Acò 's de revesses jalouses,
Bougnoun pas que lous amourouses.
Nautres rescan pas res, es pas vrai, diga, Jan ? »

E Jan ris couma una poulassa ;
Mais Bèu se vira e i' arregassa
Un cop d'iol que ie copa e rires e cascal.
Era entieira, Isabèu ; as jocs couma au traval,
Fasiè tant ou mai sa partida ;
Mais, quand era d'imou marrida,
Soun coutelou talhava e de costa e de tal [1].

D'aquel moument es pas de lese,
Amai saique es pas soula; crese
Qu'an toutas un pauquet de fougna: dau matin
Qu'an delargat, fins ara en drougant un camin
Que cau dralhà dins la moulura ;
E pioi, subre tout, que i'endura
De saupre ce que fan sous parents en alin.

Pamens, au pont de la Capela,
De pichots portoun la nouvela,

par moquerie : — « Ce sont des averses jalouses ; — elles ne mouillent que les amoureux. — Nous n'avons rien à craindre, nous, n'est-il pas vrai, Jean ? »

Et Jean rit comme une grosse poule ;— mais Élisabeth se retourne et lui lance — un coup d'œil qui lui coupe la parole et le rire. — Elle était entière, Élisabeth ; aux jeux comme au travail, — elle faisait sa bonne part et même au delà ; — mais, quand elle était de mauvaise humeur, — son petit couteau coupait du dos et du tranchant.

En ce moment, elle n'est pas d'humeur, — et sans doute elle n'est pas la seule ; je crois — que toutes sont un peu boudeuses, depuis le matin — où elles ont laissé la maison jusqu'à présent, — courant un peu partout un chemin — qu'il faut frayer sur la terre détrempée, — et, par-dessus tout, il leur tarde — de savoir ce que font là-bas leurs parents.

Cependant au pont de la Chapelle,— des enfants portent la nouvelle

[1] Formule de la langue populaire.

Digitized by Google

Que lou vilage en plen lous espera emb anciè ;
E, dins un virà-d'iol, tout l'oùrdou fatrassiè
A travès camps prend l'escourrida ;
Tant qu'a d'alen galopa, crida :
— » Soun aicì ! soun aici ! » — Dau camin fangassiè

La jouinessa a quitat la vista ;
En virant lou recouide, brista
La foula que camina e ven à l'en-davans ;
Pas pus lèu estre à port, las maires : — « Quante plan !
S'es juste de fa tant museta ?
Poudès ie metre noum viauleta [1] ;
Sias pas prestas, boutàs, à ie tournà deman. »

Ah ! mais en las vesent flouradas
Tant ou mai que las girouflades,
Pounchejant das faissous que blaqueja lou vent
E i'oumbrejoun la cara, esclafissoun d'un tems
D'ourguiol e de joia espoumpidas :
— « Boudieu ! ounte vous sias culidas ?
Sus vosta testa, enfants, pourtàs tout lou printems. »

— que le village les attend avec anxiété, — et dans un clin d'œil la troupe tracassière, — à travers champs a pris la course ; — à perdre haleine elle galope, elle crie : — « Ils sont ici ! ils sont ici ! » Du chemin vaseux

La jeunesse a quitté l'avenue ; — en tournant la courbe, elle aperçoit — la foule qui chemine et vient au devant [d'eux]. — Une fois à portée de [la voix], les mères : « Quelle tranquillité ! — Est-ce juste de rester si longtemps à s'amuser ? — Vous pouvez y mettre nom violette. — Vous n'êtes pas prêtes, allez, à y retourner demain. »

Ah ! mais, en les voyant vermeilles — autant et plus que les giroflées — qu'on voit poindre des charges qu'agite le vent — et leur couvre la face de leur ombre, elles éclatent tout à coup, — gonflées d'orgueil et de joie : — « Mon Dieu ! où vous êtes-vous ainsi fleuries ? » — Sur votre tête, enfants, vous portez tout le printemps. »

[1] Formule populaire équivalant à : *Vous pouvez en faire votre deuil,* du français.

Digitized by Google

E de poutouns e de brassadas :
— « Maires, vous sias ben carcinadas ;
Mai tabé, noste mai, vesès, qu'aurà d'ounous ! »
Elas n'an be sa part, quand pioi, de dous en dous,
Fan intrada dins lou vilage
E qu'ausissoun à soun passage ;
— « Quanta bela jouinessa ! O las poulidas flous ! »

Mai que mai, touta la vesprada
Se parlet que d'aquela intrada,
Das trafis qu'an menat, dau coumplot, de l'esfrai,
Dau rajòu, subre tout, dau famous pin que jai
Amount, alairat sus lou serre ;
Se parlet que n'anavoun querre
Lou mar lou pus garrut per n'en faire lou mai.

Lous parlaments encara anavoun
Que lous jouinomes arrivavoun,
Atieirats jout lou fai, cantant à plen galet.
Touacha [1], d'aquel tems, a fach lou castelet.
Oundrat de sous las qu'acimela,

Et des baisers et des embrassades : — « Mères, vous vous êtes bien chagrinées. — Mais voyez aussi que d'honneurs aura notre mai ! » — Elles en ont bien leur part quand après, deux par deux, elles font leur entrée au village — et qu'elles entendent sur leur passage : —« Quelle belle jeunesse ! O les jolies fleurs ! »

Presque toute la soirée — on ne parla que de cette entrée, — des tracas qu'ils ont éprouvés, de l'orage, de l'effroi, — du ruisseau, et surtout du fameux pin qui est couché là-haut, — de son long, sur la colline. — On rapporta qu'on était aller chercher — la plus grosse branche pour en faire le mai.

Les conversations allaient encore — que les jeunes gens arrivaient, — rangés en file sous le fardeau, chantant à plein gosier. — Touache, dans ce temps, a fait le *châtelet,* — paré de ses lacs, terminé — par une bruyante crecelle, — et le mai couronné est couché sur le chevalet.

[1] Nom de la personne qui construisit le *châtelet* cette année.

Digitized by Google

Una brusenta martavela [1],
E lou mai capelat jai sus lou cavalet.

Ara cau jougà las aubadas ;
Embe de brancas à brassadas ,
Van à l'aiseta e siaus, l'auboissaire en mitan.
Au davans das oustaus ounte i'a de filhan
La cola cachousa s'arresta,
E l'auboi, que l'a toujours presta,
Joga un aire à la fin, lou tamboura quitant:

— « Acò's per tus, bela [2] », s'ou disoun,
E s'en van, sans que s'en mesfisoun.
Lou que n'a quauqua ideia ou que n'es amourous,
Ou que vòu coupa palha e, de cops, un jalous,
De rescoundoun vai à la porta,
Ie pounìs un das grels que porta,
E fugìs dins l'escur ansin qu'un maufatous.

Venien de jougà la de Nena;
La curiousa (m'es pas de pena
De creire que tant lèu aviè sautat dau liech)
Espinchouna e devista, aval sus l'escalìè,
Una oumbra que prend l'escourrida.

Maintenant il faut jouer les sérénades;—avec des brassées de branches,— les jeunes gens vont à petit pas et en silence, — le joueur de hautbois au milieu [d'eux]. — Au-devant des maisons où il y a des jeunes filles, — la troupe discrète s'arrête, — et le hautbois, qui n'est jamais pris au dépourvu,—joue un air à la fin, le tambour répondant: « C'est pour toi, belle », disent-ils,—et ils s'en vont sans que l'on s'en doute.—Celui qui a un penchant ou qui est bien amoureux, — ou qui veut rompre, quelquefois un jaloux, — va à la porte en cachette, — y plante une des tiges qu'il porte, — et fuit dans l'obscurité comme un malfaiteur.

On venait de jouer celle de Magdeleine.—La curieuse (il ne me fait pas peine de croire — qu'à l'instant elle avait sauté du lit), — elle regarde et aperçoit là-bas, sur l'escalier, — une ombre qui prend la

[1] Légère charpente conique couronnant le mai, et à laquelle on attache les lacs d'amour. — [2] C'est la formule consacrée.

Digitized by Google

Davala e vei, touta apensida,
Aquì sus lou soulis, un bèu grel d'amelliè.

Despioi l'an pas pus vista rire.
— « Esperàs, qu'ai quicon à dire»,
Ven Jan : « Es un regret[1]. » De longa eme Bèu soun
A la bouca dau mounde ; ansinda an pas besoun
De se veire de rescounduda
Ni de parlà la lenga muda
De l'aubre ou de la flou[2]. Souta soun fenestroun

Soun agandits, e Jan s'afusta,
Toussìs, e pioi, d'una vos rusta,
Un pauquet tremoulanta à l'acoumençament,
Mais qu'una fes à fieu mena galhardament,
Un pau à la moda gavacha,
Canta una cansoun per el facha,
Emb un aire e de mots bèus que be tàlament.

Parla en premiè de las estelas,
Dis : « Tre qu'oubrissoun sas parpelas,
Lou pastre parguejaire es tout estasiat ;
Embe gau las seguìs dins l'aire adoucilhat,
Oublidant tout ce de la terra. »

fuite. — Elle descend et voit, toute pensive, — là, sur le seuil, une belle branche d'amandier.

Depuis lors on ne la vit plus rire : — « Attendez, j'ai quelque chose à dire», — dit Jean : « c'est un regret. » Depuis longtemps avec Elisabeth, — leurs amours sont sur la bouche des gens ; — ainsi ils n'ont pas besoin — de se voir en cachette — ni de parler la langue muette — de l'arbre ou de la fleur. Sous sa petite fenêtre

Ils sont arrivés, et Jean s'apprête ; — il tousse, et puis d'une voix rude, — un peu tremblante au commencement, — mais qu'il module vivement une fois qu'il est remis, — un peu à la mode montagnarde, — il chante une chanson de sa composition, — avec un air et des mots d'une grande beauté.

[1] Chanson d'amour que l'on chante la nuit, sous la fenêtre d'une jeune fille. — [2] Dans le langage des arbres, l'amandier signifie : Je t'aime à la folie ; le chêne, Je t'aime ; l'yeuse, Je deviens vieux ; le frêne, Je te délaisse ; le peuplier, Je t'estime. Le figuier s'adresse aux jeunes filles dont la conduite laisse à désirer.

Digitized by Google

Aquì finis. L'auboi, qu'espera,
Reprend l'aire en en plen couma un dous bresilhà.

Adounc las fenestras s'alandoun,
Franc d'una, e toutes se demandoun :
— « De que vòu dire qu'ela age pas entendut
L'auboissada e lou cant de soun car pretendut?
Cau que siegue morta ou malauta,
Qu'en quicon mai pause la gauta
Ou be que soun liechou siegue ben rescoundut. »

Mais l'en causa es lèu descoubrida :
De sa fenestra entre-dourbida
S'entrevei, dins l'escur, un parelhat d'iolhous
Lusents e lancejants couma lous estelhous
Que d'aquela oura au ciel clarejoun ;
Lous drolles entre eles parlejoun,
Mais n'en quincoun pas una au galant vergougnous.

El, mai, reprend sa cansouneta
E dis : — « Quand l'auba afrescadeta,
En sourrisent espincha au pourtanel dau jour,
La floureta d'en prada arregarda emb amour

En premier lieu, il parle des étoiles.— Il dit : « Aussitôt qu'elles ouvrent leurs paupières, — le berger qui parque [en plein champ] est ravi en extase, — avec amour il les suit dans l'air silencieux et calme, — oubliant tout ce qui est de la terre. » — Là il s'arrête. Le hautbois, qui attend, — répète l'air en entier comme un doux gazouillement.

Alors les fenêtres s'ouvrent grandes, — une seule exceptée, et tous se demandent : — « D'où vient qu'elle n'ait pas entendu — le son du hautbois et le chant de son cher amoureux? — Il faut qu'elle soit morte ou malade, — qu'elle ait posé ailleurs sa joue, — ou bien que son petit lit soit bien caché. »

Mais la cause en est bientôt découverte:—de sa fenêtre entre-bâillée — on aperçut, dans l'obscurité, une paire d'yeux — luisants et perçants comme les petites étoiles — qui au ciel brillent en ce moment ; — les jeunes gens chuchotent entre eux, — mais n'en disent pas un mot au galant timide.

Celui-ci de nouveau reprend sa chanson — et dit : « Quand l'aurore empressée, — en souriant, paraît à la porte du jour, — la fleur de la

Digitized by Google

La que ie dona baume e vida,
E pioi torna, trista e passida,
D'ara à deman fins qu'age escoubat l'escabour. »

Mai aquì, mola una passada ;
Mai l'auboi fai sa fignoulada.
Au verset tresen, canta embe fossa de goust
La joia e lou bounur das galois aucelous,
Quand lou sourel, dins la nisada,
A tra sa premieira guignada.
Pioi dau vira-sourel, de sous rais tant jalous,

Fai lou verset quatren. Mais ara,
Que n'es au cinquen, se declara.
Aquì remena tout e ven : « O pastourel !
Vira-sourel, floureta, e tus, poulit aucel,
Se counouissiàs Isabeleta
Ah ! couma bandiriàs l'aubeta,
E lou sourel flambant e l'estelat dau ciel ! »

E lou Catoulì [1] carramela,
E, zou ! lou Capòchou [2] rampela.
D'aquel tems, lou cantaire aganta d'una man
Una branca de chaine e la planta au davans

prairie regarde amoureusement — celle qui lui donne parfum et vie, — et redevient triste et flétrie — jusqu'à ce qu'elle ait de nouveau balayé l'obscurité. »

Là encore il fait une pause, — et le hautbois fredonne. — Dans le troisième couplet, il chante avec beaucoup de grâce — la joie et le bonheur des joyeux oiseaux, — quand le soleil dans la nichée — vient jeter ses premiers regards.—Puis du tournesol, de ses rayons si amoureux,

Il fait le quatrième couplet. Mais maintenant — qu'il en est au cinquième, il dit le fond de sa pensée. — Là, il revient sur tout ce qu'il a déjà chanté et poursuit : « O berger, — tournesol, petite fleur, et toi, petit oiseau, — si vous connaissiez Élisabeth, — ah ! comme vous abandonneriez l'aurore, et le soleil flamboyant, et le ciel étoilé ! »

Et le Catholique fredonne — et le Capoche roule du tambour ; —

[1-2] Célebre joueur de hautbois et son fils, tous les deux tambourins.

Digitized by Google

De la fenestra tant mourruda,
Quand una vos ben couneguda
Ie ven, mais plan-planet : — « Gramecìs ! » D'aquì van

En co de Tresa ; es l'acabada.
Aicì lou pastre, après l'aubada,
— A lous set fèus virats, — per l'esprouvà, i'a mes
D'euse e de fraisse. Ah ! mais t'en mourdras pas lous dets ?
A pas pus lèu virat l'esquina,
Que costa à ce sieu rebessina
Un bèu plançoun de pivou. E lou pàntou a coumprés

Qu'a fach aquì 'na bajocada,
Car ie torna, vei la grelhada,
Ausìs parlà : se velha, aquel vespre, à l'oustau.
Escouta, e ie parei que s'en sap pas trop mau ;
Mema un cop, touta risoulieira,
Dis : « Parlen pas de la figueira ;
Mais dau restant, lou pive, eh be ! tant ben, fai gau. »

Mouquet, fougnant, à grands cambadas
Vai ajougne sous camaradas,
Que d'aquela oura soun arrapats au trelhau,

en même temps, le chanteur saisit d'une main — une branche de chêne et la plante au-devant — de cette fenêtre si sombre, — quand une voix bien connue — lui dit, mais bien doucement : « Merci ! » De là ils vont

Chez Thérèse ; c'est la dernière. — Le berger, après la sérénade, — — il a le diable au corps, — pour l'éprouver y met — de l'yeuse et du frêne ? — Ah ! mais il se pourrait que tu t'en mordisses les doigts. — Il n'a pas plus tôt tourné le dos, — qu'à côté une belle tige de peuplier se dresse. — Et le sot a compris

Qu'il avait fait là une niaserie ; — il retourne et voit la belle branche. — Il entend parler : on veille ce soir-là à la maison. — Il écoute et s'aperçoit qu'elle n'est pas trop fâchée ; — même il l'entend, tout en riant, — dire : « Du figuier, n'en parlons pas ; mais du restant, — le peuplier, eh bien ! il m'agrée assez. »

Confus, de mauvaise humeur, à grands pas — il va rejoindre ses camarades, — qui en ce moment ont saisi la corde. — Comme eux, il

Digitized by Google

Couma eles se i'agroupa, e lou mai matriau,
Emb sa testa que l'endavala,
Mousegut, sans sabrouns escala,
S'adrecha en oumbrejant dins l'aire linde e blau.

Un cop ben coutat de tout caire,
Cadun s'endralha e vai se jaire,
E lou plan resta nus. Mais l'aubre es pas soulet;
Per coumpagna a la luna, emb un ventilhounet:
Una enlusis sous grels, sas pignas;
L'autre, emb sas doucetas capignas,
Espousca lou perfum de soun gent castelet.

Pioi, entre que lou jour s'auboura,
Dins sa rama fournida e moura
Çai ven das passerouns lou vol boulegadis;
En pieulejant, mai d'un adejà ie bastis;
Tre que sourelha, d'alausetas
Fan l'aleta, amount, fricaudetas,
Tout en se miralhant, car lous las soun garnits,

As bords, dins las escavaduras,
De miralhets e de daururas,
E tout acò coulança e lus, enribanat,

s'y accroche; et le mai encombrant, — avec sa tête qui le surcharge tiré doucement et sans secousse, se lève, — se dresse, et l'ombre se détache dans l'air limpide et bleu.

Une fois bien arrêté de tout côté, — chacun prend son chemin et va se coucher, — et la place reste déserte. — Mais l'arbre n'est pas seul; — pour compagne il a la lune, avec une petite brise: — la première éclaire ses tiges, ses pignons; — l'autre, avec ses douces secousses, — répand le parfum de son gentil châtelet.

Et, dès que le jour se lève, — dans son épais et noir feuillage — arrive des moineaux le vol léger; — tout en gazouillant, bon nombre déjà bâtissent des nids. — Dès que le soleil éclaire, des alouettes — planent là-haut dans l'air, les coquettes, — et se mirent, car les lacts sont garnis,

Sur les bords et dans les vides, — de miroirs et de dorures; — et tout cela se balance et reluit, enrubané, — au gazouillement des oiseaux au joyeux souffle du vent, — qui les berce vivement en secouant la

Digitized by Google

Au bresil das aucels, au galoi alenà,
De l'aureta que lous brangela
En brandilhant la martavela,
Talament que l'endrech es lèu destressounat.

Per lou branle, tout se boulega;
Lou veja-aquì que se desplega:
Cap de jouvent, abats, abadessas, davans,
Coucardas au capel, as goùrdous lou riban.
Tres aubois, tres tambourinaires,
Giscloun en cor sous pus bèus aires;
Un vol d'enfants autour, brusents, sautourlejant.

De tras, paires, maires caminoun;
Mai d'un, lous peses ie fouïnoun,
Car ie remembra acò doucets souvenis d'ier;
E lous vielhasses muts, lou regard siave e fier,
Aprouvoun das iols, de la testa,
Urouses d'avedre à la festa
E tout au cop lou fil, lou felen e lou tier.

E la farandouna galoia
Plega e desplega soun emboia
A travès lou vilage; à beles cops diriàs
Un inmensa garlanda à pignels mirgalhats;
Quoura roundela en cagaraula;

martavelle,— à tel point que le village est bientôt éveillé en sursaut.

Pour la farandole, tout s'empresse; — la voilà qui se déploie,— chef de la jeunesse, abbé, abbesse en tête, — cocarde au chapeau, ruban à la veste.— Trois hautbois, trois tambourins, — font éclater en chœur leurs meilleurs airs; — une volée de jeunes garçons bruyants sautille tout autour.

Derrière, pères et mères cheminent; — bon nombre ont les pieds qui leur démangent, — car cela leur renouvelle les doux souvenirs d'hier; — et les vieillards silencieux, le regard suave et fier, — approuvent des yeux, de la tête, — heureux de voir à la fête — l'enfant, le petit-fils et l'arrière-petit-fils.

Et la farandole joyeuse — serre et déploie son écheveau— à travers le village; et parfois on dirait —une immense guirlande faite de bouquets bariolés: — tantôt elle se roule en spirale, — tantôt le tour-

Digitized by Google

Pioi lou vira-vaut se desgaula,
S'alarga, s'esperlonga à flocs escampilhats.

A cade plan, cada carrieira,
Lou primadiè [1], la primadieira [2],
Se dessaparioun per fa la virada, e van
Au davans das aubois, laissant entre mitan
Lous parels, qu'un per un seguissoun ;
Pioi à la fin se rejounissoun,
Cadun emb sa caduna, embe gaubi dansant.

Mais un cop gandits à la plaça
Emb la jouinessa, jamai lassa,
Femnas, omes, enfants, se mescloun de cor gai,
E la dansa e lous rounds autour dau poulit mai,
S'en tenoun touta la journada.....
Das las d'amour d'aquela annada,
S'en parla cada fes que nous sarran de mai [3].

A. LANGLADE.

billon se rompt — et s'étend dans l'espace par tronçons clairsemés.

A chaque place, à chaque rue, — le *primadier*, la *primadière*, — se séparent pour faire la tournée, et vont— au-devant des hautbois, laissant entre eux — les couples qui successivement les imitent ; — puis, à la fin, ils se rejoignent chacun avec sa jeune fille — et dansant avec grâce.

Mais, une fois arrivés sur la place—avec la jeunesse, qui n'est jamais fatiguée, — femmes, hommes, enfants se mêlent avec entrain, — et la danse et les rondes autour du joli mai—continuent toute la journée... — Des lacs d'amour de cette année-là, — on en parle tous les ans aux approches de mai.

A. LANGLADE.

[1-2] Le *primadier* est le chef des jeunes gens ; la *primadière*, des jeunes filles. — [3] Languedocien (Lansargues et ses environs), orthographe montpelliéraine.

Digitized by Google

## LOU MES D'ABRIEU

—

— Es touta blanca de barbasta
La pradariè.
Finou, vai querre la banasta
E lou paniè :
Anen, anen,
Ie cabiren
Las nisadas qu'agantaren !

— Levà lous pichots de la maire!
Nou, Janet, nou!
Cau pas venì, per acò faire,
Cercà Finou.
Vai-t'en, se vos,
Tout soul au bos ;
Ieu reste aiçis dedins moun clos.

Aurai pas pòu, podes ou creire :
M'assetarai;
E, se lou loup vòu se fa veire,
Te sounarai !
Adieu, Janet;
Vai-t'en soulet ;
T'espere aicis un moumenet.

## LE MOIS D'AVRIL

—

— Elle est toute blanche de la gelée du matin,— la prairie, — Fine, va chercher la corbeille — et le panier. — Allons, allons, — nous y mettrons — tous les nids que nous pourrons trouver.

— Enlever les petits à leur mère ! — Non, Jean, non !— Il ne faut pas venir, pour faire cela, — chercher Fine. — Va-t'en, si tu le veux, — tout seul au bois ; — je reste ici dans ma petite coquille.

Je n'aurai pas peur, tu peux le croire : — je m'assiérai ; — et, si le loup veut se montrer, — je t'appellerai ! — Adieu, Jean ; — va-t'en seul ; — je t'attends ici un moment.



Digitized by Google

— Souleta antau que te quitesse,
Finou, m'amour !
Per qu'una masca te traguesse
Dedins un gour !
Seriei un gus.
Reste embé tus ;
De nises, n'en vole pas pus[1] !

A. HENRY.

---

## MASCARADO

**Au Felibre C. Laforgue**

Tu, t'en vas, e iéu demore;
Adiéu, paure Carnaval!

I

Coume ai aganta moun roumas :
Proche de la Meisoun-Carrado,
Regardave passa li mas-
carado.

— Seule ainsi, que je te laisse, — Fine, mon amour ! — pour qu'une sorcière te jette—dans un précipice ! — Je serais un malheureux. — Je reste avec toi ; — de nids, je n'en veux plus.

A. HENRY.

## MASCARADE

**Au Félibre C. Laforgue**

Tu t'en vas, et je demeure ;
Adieu, pauvre Carnaval !

I

Comment j'ai attrapé mon rhume : — Près de la Maison-Carrée, — je regardais passer les mascarades.

[1] Languedoeien (Montpellier et ses environs); orthographe montpelliéraine.

Digitized by Google

Sèns soucit dóu mistral feroun,
Qu'à sa maniero badinavo,
Escoutave lou flot que roun-
dinavo.

De gènt, n'en plóuvié de pertout ;
Coungreiavon coume de nièiro,
Coume d'aucèu dins uno tou-
pinièiro.

En carrosso, à chivau, d'à-pèd,
La poupulasso à grand goulado
Gisclavo coume i jour de pe-
goulado.

Èro un veritable sabat :
Chourmo embriago e cascareleto,
S'entrepachant dins si camba-
releto.

Blanc Pierrot, Arlequin pouli,
En sautant, fasien chinchinello
Emé li gibo de Pouli-
chinello.

Quaù troumpeto dins un embut ;
Quau, quiha sus uno cadièiro,
Lavo lou mourre d'uno bu-
gadièiro.

Sans souci du mistral furieux —qui badinait à sa manière,— j'écoutais gronder le flot [de la foule].

Il pleuvait des gens de partout ;—ils multipliaient comme des puces, — comme des oiseaux dans le pot [où on les fait nicher].

En carrosse, à cheval, à pied, — la populace, par grandes fournées, — jaillissait comme aux jours de *pégoulade*[1].

C'était un véritable sabbat : — bandes, ivres de joie, — s'enchevêtrant dans leurs cabrioles.

Blanc Pierrot, Arlequin joli, — en sautant, s'amusaient — à aplatir les bosses de Polichinelle.

L'un trompette dans un entonnoir ;— l'autre, perché sur une chaise, — lave le minois d'une lavandière.

[1] Promenade aux flambeaux.

Digitized by Google

Chut ! de-que vèn de l'autre bout ?
Dirias, tant lusis aquéu càrri,
La davanturo d'un about-
icàri.

Casque d'or, es lou grand Mangin !
Duerb, en brandant soun esquinleto,
Dous iue redoun coume de gim-
beleto.

Oh ! quinto musico d'infèr !
Se vèi, tant lou tapage aumento,
Que Satan gansouio sa fer-
ramento.

Lou pople, afoula, crido *bis*
I bachas, au cor, à la fluto.
Mangin vòu que molon ; mai bis-
tanfluto !

Dóu mai bramo lou charlatan,
Dóu mai lis autre s'enverinon,
Dóu mai tempèsto, e dóu mai tam-
bourinon.

Ie dis à eiròu, van à dia.
Iéu, sus l'escalié dóu Teatre,
Me demen coume un dia-
ble à quatre.

Chut ! qu'arrive-t-il de l'autre côté ? — On dirait, tant ce char est brillant, — la devanture d'un apothicaire.

Coiffé d'un casque d'or, c'est le grand Mangin ! — Il ouvre, en agitant sa sonnette, — deux yeux ronds comme des gimblettes.

Oh ! quelle musique infernale ! — On voit, tant le tapage augmente, — que Satan remue toute sa ferraille

Le peuple, affolé, crie *bis* — aux gros tambours, au cor, à la flûte ; — Mangin veut qu'ils s'arrêtent ; mais bernique !

Plus le charlatan s'égosille, — plus les autres s'entêtent, — plus il se fâche fort, et plus ils tambourinent.

Il leur dit : à droite ! ils vont à gauche. — Moi, sur les marches du Théâtre, — je me démenais comme un diable à quatre.

Digitized by Google

Alegri coume un ourtoulan,
Risiéu à n'avé de coulico :
Sabès qu'ai pas l'imour melan-
coulico.

De la coulèro pale e mut,
Jitant si craioun dins un caire,
Mangin dóu poung fai signe i mu-
sicaire;

Piéi, estrassant fifre e tambour,
Subre la foulo barbouiado,
Sauto coume un cat dins la bour-
bouiado.

Quinto batèsto alor !... Coucard,
Lavo-dènt, carpan, boussignolo :
Paure ! ie fan dansa la car-
magnolo.

Dins rèn, tóuti se ie soun mes ;
S'ausis plus qu'uno bramadisso...
Mai quau vesé au mié de la mes-
cladisso ?

Elo ! Mignoto !... Moun sang boui.
Pecaire ! se giblo, se baisso,
Viro coume un pèis dins la boui-
abaisso !

Réjoui comme un ortolan, — je riais à en avoir des coliques : — vous savez que je n'ai pas l'humeur noire.

Pâle et muet de colère, — jetant ses crayons dans un coin, — Mangin du poing menace les musiciens.

Puis, brisant fifres et tambours, — sur la foule barbouillée — il saute comme un chat dans un plat d'épinards.

Quelle rixe alors !... Tapes, — soufflets, calottes, horions : — Pauvret ! on lui fait danser la carmagnole.

En un clin-d'œil, tout le monde s'y est mis ; — on n'entend plus qu'une immense huée... — Mais qui vois-je au milieu de la mêlée ?

Elle ! *Mignonne !*... Mon sang bout. — Hélas ! elle se courbe, elle se dérobe, — elle tourne comme un poisson dans la bouillabaisse !

Digitized by Google

— « Ai ! ai ! l'escrapouchinaran ! »
Cride ; e, fendènt la troupelado,
Lande au càrri que bat la ram-
pelado.

Ço qu'es d'un front paradisen !
De dous iue blu qu'esbalausisson !
De dos bouqueto que vous en-
clausisson !

Coume un brout rose d'esparset
Que l'aureto caligno e bresso,
Lisqueto retrove ma se-
gnouresso.

Masco e masqueto, à soun entour,
Amiravon la pastourello...
Nous poutounèn coume dos tour-
tourello ;

Pièi lestamen fusèn, sarra,
— Amouróusi parpaiouleto —
Sarra coume dos cebo ra-
iouleto.

II

Fai niue ; lou bal se vai durbi.
I'anan, iéu vesti de parado,

— « Aie ! aie ! on va l'écrabouiller ! » — m'écriai-je, et, fendant la cohue, — je vole au char qui bat le rappel.

Ce que c'est pourtant qu'un front angélique ! — deux yeux qui éblouissent ! — deux lèvres qui ensorcellent !

Comme un brin rose de sainfoin—que le zéphyr caresse et balance, — toute fraîche je retrouve ma dame.

Tous les masques, qui l'entouraient, — admiraient la pastourelle... — Nous nous baisâmes comme deux tourtereaux ;

Puis, lestement, nous partîmes enlacés, — papillons amoureux, — enlacés comme deux petits oignons des Cévennes.

II

Il fait nuit ; le bal va commencer. — Nous y allons, moi avec mon vêtement de parade, — *Mignonne* avec une robe bariolée.

Digitized by Google

Mignoto em' uno raubo bi-
garrado.

En nous vèire, d'un soulet crid :
— « Boudiéu ! qu'es poulido ! qu'es bello ! »
Fai di jouvènt touto la ri-
bambello.

Si, qu'èro bello !... à moussiga !
N' i' avié pamens d'àutri chatouno,
Tóuti charmanto e tóuti ga-
lantouno.

Despart elo, aro, n' i' a plus ges :
Estello, sès lèu esvalido,
Entre que l'Aubo a fa soun es-
pelido !...

Se dansavian un tantinet ?
La salo counvido, brihanto ;
L'ourquèsto trais si noto ene-
brianto.

Es uno valso. An ! dau ! en trin !...
Teniéu moun ange pèr la taio.
— « D'ount'es sa Venus ! Es de Trin-
cataio ? »

Fasien li dono... E viravian.
— « D'ount'es ? reprenien li jalouso ;

En nous voyant, d'un cri unanime: — « Bon Dieu ! qu'elle est jolie ! qu'elle est belle ! » — s'exclament à la fois tous les jeunes gens.

Ah ! certes, elle était belle...à croquer ! — Il y en avait cependant d'autres jeunes filles, — toutes charmantes et élégantes.

A part elle, maintenant, il n'y en a plus. — Étoiles, vous êtes bientôt éclipsées, — dès que l'aube a fait son apparition !...

Si nous dansions un tantinet ? — La salle éblouissante nous convie ; — l'orchestre jette ses notes enivrantes.

C'est une valse. Allons ! vite ! en train ! — Je tenais mon ange par la taille. — « D'où est sa Vénus ? Est-elle de Trinquetaille ? »

Se demandaient les femmes...Et nous tournions.—« D'où est-elle ?

Digitized by Google

Sai-que di bourgado es uno An-
dalouso? »

Nautre, pèr la danso enfiouca :
— « T'ame ! » nous disian. — « Ma paraulo !
Èli venien, sèmblo uno ca-
garaulo ;

» Ounte l'es anado pesca ?
Cagarauloun, sor ti baneto... »
E iéu : — « Moun cor sara ta ca-
baneto ;

» Ie rescoundren nòstis amour... »
E viravian. Lis autro, en aio :
— « Dèu èstre uno marchando d'our-
toulaio... »

E viravian. Fòu de bonur,
Nòsti bouco en fio s'aflourèron...
— « Un poutoun !... » li dansairis mur-
murèron ;

» Deforo, deforo dóu bal !... »
Entendian rèn. Plus res valsavo ;
Soulet noste couble se bal-
ançavo.

reprenaient les jalouses ; — c'est sans doute une Andalouse de faubourg ? »

Nous, enflammés par la danse : — « Je t'aime ! » disions-nous. « Ma parole ! » — disaient les autres, « elle a l'air d'un limaçon.

» Où l'a-t-il dénichée ? — Escargot, sors tes petites cornes... » — Et moi : « Mon cœur sera ton petit réduit.

» Nous y cacherons nos amours... » — Et nous tournions. Les autres, en émoi : — « Ce doit être quelque marchande de jardinage... »

Et nous tournions. Fous de bonheur, — nos lèvres ardentes s'effleurèrent... — « Un baiser ! » murmurèrent les danseuses ;

« A la porte, à la porte du bal !... » — Nous n'entendions rien. Nul ne valsait plus ; — seul notre couple se balançait.

Digitized by Google

Un Nemourin, susant lou fard,
Qu'èro en bousco de soun Estello,
Nous arrèsto. Aguère li far-
fantello.

— « Assajo un pau de la touca ! »
Ie fau, sèns boulega de plaço...
L'ardit jouvènt, aqui, s'esca-
calasso.

Calant soun capèu d'à-rebous :
— « Rènd-me, ço-dis, moun escarido,
Vo te tuie coume uno bous-
carido ! »

— « Es tu qu'ame, vai, LOUVISET ! »
Crido MIGNOTO, que m'acordo
Un autre bais ; — « ges de mise-
ricordo !

» Tabasso dur ! aparo-te !... »
Mai, coume au pastre iéu m'agrafe,
Éu, vlan ! me fai faire lou te-
legrafe.

Sus sa cabesso, alor, pin ! pan !
Emé tant d'ardour bataiave
Que... me derevihère : — pan-
taiave ! ! !

Un Némorin, suintant le fard, — qui était à la recherche de son Estelle, — nous arrête. J'en eus des éblouissements.

— « Essaye de la toucher tant soit peu ! » — lui dis-je, sans remuer de place. — L'audacieux jouvenceau éclate alors de rire.

Posant son chapeau de travers : — « Rends-moi ma bien-aimée, dit-il, — ou je te tue comme un roitelet. »

— « C'est toi que j'aime, va, petit Louis », — s'écrie Mignonne, qui m'accorde — un autre baiser ; « point de miséricorde !

» Frappe dur ! défends-toi !... » — Mais, comme au berger je me cramponne ; — lui, vlan ! me fait faire le télégraphe.

Sur sa tête, alors, *pin ! pan !* — avec une telle ardeur je bataillais — que je m'éveillai : c'était un rêve !!!

Digitized by Google

III

La fre m'avié paralisa :
Au sòu, dins moun tarrabastage,
Aviéu dòu lie toumba lis a-
catage.

Vaqui coume ai pres moun roumas.
Adiéu, bello Meisoun-Carrado !
Adessias, MIGNOTO, bal, mas-
carado ! ! ![1]

Louis ROUMIEUX.

---

## LE CANT DES TIRAIRES

AL COULOUNEL FULCRAND

—

Poples amics e poples fraires,
Per demoura fortis e grands,
Bremben-nous que les counquistaires
Soun les mai terribles tirans,
E doubliden pas la cadeno,

III

Le froid m'avait paralysé: — par terre, dans mez ébats (nocturnes), — j'avais laissé tomber les couvertures du lit.

Voilà comment j'ai pris mon rhume. — Adieu, belle Maison-Carrée ! — Adieu, Mignonne, bal, mascarades !!!

L. ROUMIEUX.

## LE CHANT DES TIREURS

AU COLONEL FULCRAND

Peuples amis et peuples frères, — pour rester forts et grands, — souvenons-nous que les conquérants — sont les tyrans les plus terri-

[1] Provençal nimois; orthographe des félibres d'Avignon.

Digitized by Google

Tant pesuco, des enemics,
Latis que, dins la pas sereno,
Trop souvent nous em endurmits.

La Souisso, jamai emblaimado,
Ten, fresinanto, dins le cel,
L'arbalesto toujoun armado
Del cieutadin Guilhaumes Tell[1].

Bouiè, daisso un pauc l'agulhado;
Pastou, l' tieu broc e toun argaut :
Netejo l'armo roubilhado
Qu'a tuat mandro e mai lebraut.
Vai dins l'asempre des tiraires
Aprene à para les suelhous,
Cammasses, mouliès, drolles, maires,
La patrio e sas tres coulous.

De peds! Anen, goujat! afusto,
Sarro l' fusilh sens tremoula,
Ajos l'uelhado proumto e justo;
De la gogno cal pas branla.
Cacho, pam! que fieule la balo!
Va dreit, e l' blanc es clavelat.

bles, — et n'oublions pas la chaîne, si pesante, des ennemis, — Latins qui, dans la paix sereine,— nous sommes endormis trop souvent.

La Suisse, [qui n'est] jamais épouvantée, — tient frémissante dans le ciel — l'arbalète toujours armée — de son fils Guillaume Tell.

Bouvier, laisse un instant le touchoir;— pâtre, ton bâton et ta cape : — nettoye l'arme rouillée — qui a tué renard et levraut; — va dans l'assemblée des tireurs — apprendre à défendre les sillons, — les villages, les épouses, les enfants, les mères, — la patrie et ses trois couleurs.

Debout! Allons, jeune homme!— mets ton arme en joue, — serre-la sans trembler, — aie le coup d'œil prompt et juste ;— de l'endroit où l'on guigne, il ne faut pas branler. — Presse la détente, pan! que la balle siffle! — Elle va droit, et le blanc est percé comme par un clou.

[1] Ces quatre vers sont repris en chœur après chaque strophe.

Digitized by Google

Aro cridos : « O terro mairalo !
Es per tu, Françe, qu'e gagnat !

Pr'el, sounats, clarouns arderousos ;
Drapèu superbe, sios brandit !
Vous aus, tiraires verturousos,
Vantats le jouvenome agit !
Uno mainado l'enramelo
E t'i balho l' prets trelusent.
Anen, qu'à pleno gargamelo
Se brame : « Visque le valent ! »

Clamats : « Em pas de poples lasses,
Aven de belo jouventut
Ardit ! al tir ! Aven de brasses
Plenis de van e de vertut.
Tant qu' i aura de loups coubeses,
Alupant le Nord e l' Miejoun,
Tiren à la ciblo, Franceses :
Pople armat es libre toujoun [1] !

Aug. Fourès.

— Maintenant tu cries : « O terre maternelle ! — C'est pour toi, France, que j'ai gagné !

Sonnez pour lui, clairons ardents ; — drapeau superbe, sois secoué ! — Vous, tireurs vigoureux, — vantez le jeune homme habile ! — Une jeune fille le couronne [de laurier] — et lui donne le prix éblouissant. — Allons ! qu'à plein gosier — l'on crie : « Vive le vaillant ! »

Clamez : nous ne sommes pas des peuples fatigués, — nous avons une forte jeunesse. — Hardi ! au tir ! Nous avons des bras pleins d'élan et de vigueur. — Tant qu'il y aura d'avides loups — buvant de leurs yeux le Nord et le Midi, — tirons à la cible, Français : — peuple armé est libre toujours !

Auguste Fourès.

[1] Languedocien, Castelnaudary et ses environs ; orthographe montpelliéraine.

Digitized by Google

## COUQUIHETO

A 'N V. RETTNER

—

Couquiheto meravihouso,
Quand amire toun gàubi fin,
Toun eisistènci misteriouso
Me farié raiva sènso fin.

Digo-me quant de pountanado
As, dins li toumple, barrula,
Emé li flot que t'an menado
Sus nòstis auvas desoula ?

Vènes-ti di païs estrange,
Di rode d'ounte torno res ?
Es-ti la maneto d'un ange
Que t'a lançado au ribeirés ?

Trelusènto qu'es pas de dire,
Diéu, pèr te faire, a pres belèu
A la mar soun plus dous sourrire,
Soun plus bèu raioun au soulèu.

## COQUILLETTE

A M. V. RETTNER

—

Coquillette merveilleuse, — quand j'admire ta forme délicate, — ta mystérieuse existence — me ferait rêver sans fin.

Dis-moi combien d'années et d'années — tu as roulé dans les abîmes, — avec les flots qui t'ont conduite — sur nos grèves désolées ?

Viens-tu des pays lointains, — des contrées d'où nul ne retourne ? — Est-ce la petite main d'un ange — qui t'a lancée sur le rivage ?

Brillante comme on ne peut dire, — Dieu, pour te créer, a sans doute — pris à la mer son plus doux sourire, — au soleil son plus doux rayon.

Digitized by Google

Es-ti l'arc-de-sedo, es-ti l'aubo
Qu'a pinta si vivo coulour
Dins li milo ple de ta raubo ?
Sies-ti perleto ? Sies-ti flour ?

Se cresiéu i fado marino,
Que, mita femo, mita pèi,
Pivelon de sa voues tendrino
Quau lis escouto o quau li crèi,

Te prendriéu, jouièu de l'areno,
Tant ie revèrton ti countour,
Pèr l'auriho d'uno sereno...
L'auriho, aquéu divin atour!

Couquiheto meravihouso,
Quand amire toun gàubi fin,
Toun eisistènci misteriouso
Me farié raiva sènso fin [1].

LEOUNTINO GOIRAND.

Est-ce l'arc-en-ciel, est-ce l'aurore — qui a peint ses vives couleurs — dans les mille plis de ta robe ? — Es-tu perle fine ? Es-tu fleur ?

Si je croyais aux fées marines, — qui, moitié femme, moitié poisson, — fascinent de leur voix enchanteresse — [celui] qui les écoute ou qui les croit,

Je te prendrais, joyau de l'arène, — tant tes contours lui ressemblent, — pour l'oreille d'une sirène... — l'oreille, cet atour divin !

Petite coquille merveilleuse, — quand j'admire ta forme délicate, — ta mystérieuse existence — me ferait rêver sans fin.

LÉONTINE GOIRAND.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône) ; orthographe des félibres d'Avignon.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**The Romance of Daude de Pradas on the four cardinal Virtues, edited with brief notes, by Austin Stickney.** — Florence, A. Würtenberger, 1879.

Daudes de Prades est surtout connu par son poëme des *Auzels cassadors*, dont il n'a encore été publié que des fragments, d'après la copie trop souvent fautive de Sainte-Palaye, et dont M. Monaci a promis, il y a déjà quelque temps, une édition complète, faite sur le ms. du Vatican. En attendant qu'il nous la donne, sachons gré à M. Stickney d'avoir publié intégralement, dans un petit volume fort élégant, un autre poëme du bon chanoine de Maguelone, qui nous le montre sous un aspect moins mondain que les *Auzels cassadors* et surtout que ses chansons.

Ce poëme, d'environ 1,800 vers de huit syllabes, ne nous a été conservé que dans un seul manuscrit, daté de 1268, et qui est à Venise, dans la bibliothèque Saint-Marc. Raynouard en a donné d'assez copieux extraits au tome I^er^ du *Lexique roman*. C'est, comme le montre M. Stickney, une imitation d'un traité latin composé au moyen âge, qu'on a publié sous le titre de *Formula honestæ vitæ*, et qu'on a attribué à tort à Sénèque, l'auteur véritable étant Martin, évêque de Braga au VI^e^ siècle. — V. 118. *Ainneil* du ms. a été mal à propos changé en *a nueil*. Ce n'est qu'une mauvaise orthographe de *anhel*.—404. *Se plus qu'il non promet mais dona*. Corr. *mans* ou *mas* (*main*), et le sens deviendra clair.—505. *E los amics*. Corr. *El es amics ?*—519. *Majorat*. Lis. *major at* (*plus grand besoin*). — 524. *Que al que*.. Corr. *que cil que?* — 598. Il n'y avait pas lieu de substituer *vens* à *ventz* (*vincit*), qui est une forme plus régulière.

803. *Quez aquo sieu ten a nien*. Exemple bon à noter, à cause de son âge, de l'adjonction de l'adjectif possessif au pronom neutre. Voy. *Grammaire limousine*, p. 196-7 (*Revue*, V, 471) et cf. J. Bauquier, *Pronoms provençaux* (*Revue*, XIV, 254).

857. *De ser*. Écrire *d'eser*.—928. *Fueilla*. Lis. ou corr. *sueilla*.—932-3. Ces deux vers ne réclament aucune correction. Il faut seulement écrire :

Quez ades remanga *e ssem*.
Pauc e pauc lo potz tan *semar*.

*Semar* = *minuere*. — 1063. *Quez contra*. Corr. *qu'escontra*. — 1174. Vers mal ponctué. Il faut : *E s'es lag, lo cors mal ne mer*. — 1206.

Digitized by Google

Effacez le point à la fin de ce vers. Le sens est *si deu pensar*... [*que*] *non es arcs*, etc. — 1211. *Per*. Corr. *pero*. — 1215. *Soin*[*g*]. Adjonction bien superflue. — 1239. *Sal e condis*. Écriv. *sal 'e condis*. — 1273. *Gazaintz*. C'est ici, plutôt qu'au vers 598, qu'il fallait changer *tz* en *s*. *Gazanhar* fait au subjonctif présent, 2e pers. sing., *gazanhs*, forme que l'orthogr. du ms. dénature complétement. — 1464. Écriv. *meta*, non *met'a*. — 1483. *Lavecon*. Corr. *bavecon* ? Cf. *Revue des l. r.*, XI. 142. — 1486. *Redoynit*. Corr. *redoynir* = *arrondir* : « qui rogne une chose ronde a grand' peine ensuite à l'arrondir de nouveau. » — V. 1610. *bel*[*s*]. Ceci fausse le sens : *bel* = *be lo*.—1755. *Per ont revon*. Corr. *on trevon*. — 1810. *A vous*. Forme impossible. Le ms. donne *a vuos* = *a vvos* = *a vos*.

Le texte du ms. est très-incorrect au point de vue grammatical, et les catalanismes y sont nombreux. C. C.

**Lous Jardignès d'én Pradarié**, coumédïo én trés atos et én vérs, par Paul Félix; nouvelle édition, précédée d'un avant-propos par M. G. Charvet. — Alès, Martin, 1879; in-8°, XII-86 pages.

Depuis la réussite inespérée du *Pan dóu pecat*, le soir de la dernière journée des Fêtes latines, quelques poëtes provençaux et languedociens se sont épris de la louable ambition du drame et de la comédie. La ville d'Alais y a contribué, à elle seule, par les deux drames de M. Gaussen : *la Camisardo* et *Rouland*, et par la comédie de M. Paul Félix.

La nouvelle œuvre de l'auteur des *Fados én Cévénos* est une comédie bilingue, à demi française, à demi languedocienne, comme l'ancien théâtre méridional, et surtout le théâtre biterrois, les aimait. Elle est précédée d'une préface, où M. Gratien Charvet a résumé les divers éléments de l'action, laquelle est placée « au milieu de cette verte et merveilleuse *Pradarié* (prairie) qui, à partir d'Alais, déroule ses vastes tapis de gazon et ses gigantesques châtaigniers sur la rive droite du Gardon » :

« Au lever du rideau, Madelon, une pauvre veuve, jeune encore, qui tient une buvette dans la Prairie, donne des ordres à son fils Louiset, sacripant de dix ans, dont l'unique désir est de se procurer un sabre et un fusil pour jouer au soldat, qui fait l'école buissonnière, emploie ses journées à barboter dans le Gardon ou à dénicher des oiseaux ; ne retourne au logis qu'à la brune, le visage barbouillé, — *bouchar*, — le pantalon en loques, et se modèle sur son parrain en fumant des cigarettes.

» Survient un voisin, le jardinier Brémond, qui conseille à Madelon de corriger son fils, avant qu'il ait grandi, et qui fait ensuite une sortie contre l'enfance :

Digitized by Google

D'éfans? Huièï, i-a pas pus qué l'éfan dé naïssénço!
Amai, graço à cérténs prougrès, és ma crésénço,
Qu'un tén l'éfan âou brès, gaï coumo un perdigal,
Aoura la pipo âou bè, à sa man un journal....

» Le jardinier Brémond est le père de Julie, une aimable jeune fille, dont le prétendu Guilhem, repoussé par Brémond sept ans auparavant, à cause de sa pauvreté, a quitté le pays et fait fortune à l'étranger. Il revient *incognito* sous la figure d'un Anglais, et il voudrait bien savoir si Julie lui est toujours fidèle :

Ah! fôou s'atendré à tout:
Dins sèt ans n'a pougu passa d'aïgo én Gardou!

» Mais les craintes du jeune amoureux sont vaines : Julie lui a conservé la plus tendre affection ; elle a refusé, le jour même, de s'unir à Pierre de Michel, son voisin, le fils d'un ancien compagnon d'armes de son père.

» Guilhem vient trouver Madelon, l'amie de Julie, sé fait reconnaître d'elle et la prie de s'intéresser à lui auprès de sa fiancée. Madelon l'informe qu'un riche Anglais, ayant offert aux deux voisins, Brémond et Michel, d'acheter leurs propriétés respectives au double de leur valeur, les deux pères sont sur le point d'accepter ce marché et de réunir leurs fortunes mutuelles par le mariage de leurs enfants. Mais Madelon ne veut pas laisser s'accomplir un tel projet ; elle ménage entre les deux amants une entrevue qui a lieu en sa présence, et les trois amis conviennent.... qu'une dernière tentative ... aura lieu auprès de Brémond... Cette entrevue a lieu, en effet ; Brémond se laisse ébranler par les raisons de Madelon, la respectueuse insistance de Guilhem et l'inflexible résolution de sa fille. C'est alors que Guilhem révèle à Brémond qu'il n'est autre que le mystérieux Anglais, l'acquéreur du domaine de Michel et le possesseur d'une... fortune qu'il est heureux d'offrir à son aimable fiancée. Brémond, touché de tant d'amour, n'hésite plus et comble enfin les vœux des deux... amants [1]. »

A la fin de la pièce, Guilhem assigne à chacun de ses amis le rôle qu'ils auront à remplir dans la nouvelle existence qui s'ouvre pour eux :

Madéloun dirétriço;
Cousino, linjarié [2], cabâou, frucho, ourtoulisso,
Tout cé qué sé n'én tén, élo ou gouvèrnara.
Paméu, la prégarièï dé pas trop nous pébra,
Coumo, d'aquéstes jours, las pérdris ou las trufos;

[1] Avant-propos de M. Charvet, VII-VIII.
[2] Le texte donne *lingarié*, par erreur.



Digitized by Google

N'aï éncaro lou gous et las babinos rufos
Coumo s'ère éncouqua. Luïsé, qu'és trop jouvén,
Lou téndrén à l'éscolo; et quan véndra soun tén,
N'én farén noste baïle. Aro, à tus, ma Julïo,
La rèïno dé l'oustâou, trésor dé la famïo,
Vos qué digué dé tus cé qué démandariéi ?
Pardinche, toun amour à tout jamaï, et piéï
Dé mé douna d'éfans, bèous coumo tus, poulido....
Roujisses!.... Sé sa bé qué quan l'on sé marido....
Hé bé! nou, météguén qué n'ague pas rés di
Sé, pas qué dé t'ou dire, aquò te faï rougì.

Ces vers sont charmants, et il eût mieux valu pour l'auteur et sa comédie supprimer les deux couplets suivants, que Madelon chante sur un air de Scribe. L'inspiration, toujours un peu banale, de ce dernier, s'y fait trop directement sentir.

Telle est la comédie que M. P. F. intitule, avec quelque inexactitude, *lous Jardignès*, et dans laquelle M. Ch. a raison de reconnaître une « œuvre pleine de naturel et de convenance », ainsi que « de réelles qualités d'observation et de finesse. » Nous avons déjà exprimé [1] ce que nous pensions de l'orthographe de l'auteur, et nous n'y reviendrons pas. Sa langue, ainsi que le lui disait M. Bonaparte-Wyse, n'est pas suffisamment pure; elle admet trop de tours francisés: « Vous voulez être, ajoutait l'auteur des *Parpaioun blu,* comme votre fleuve indigène, le miroir de ce qui vous entoure. Le Gardon reflète les collines noircies de charbon et d'usines, aussi bien que les châtaigniers séculaires et les châteaux crénelés [2]. » On ne pouvait caractériser avec plus de bienveillance et de justesse l'idiome de M. P. F.

Quelques observations philologiques pour terminer: le nom du fils de Madelon, *Luïsé* (Louiset) présente un cas de substitution de l'*u* à l'*ou*. Le fait de la substitution en elle-même a été considéré jusqu'ici comme le résultat de l'influence du français. Il serait plus exact d'y voir — qu'on nous passe le langage de la médecine — un ferment morbide qui s'est fait jour de lui-même en certains dialectes. La forme *pluma*, usitée à Montpellier, tandis que les villageois des environs disent *plouma ;* celle de *flurir* [3] pour *flourir* (fleurir), également usitée à Montpellier, alors que les habitants de notre ville emploient l'*ou* pour les autres dérivés ou composés de *flou* (*flourat, enflourar, dessanflou-*

[1] *Revue*, 2e série, III, 49.

[2] Bonaparte-Wyse, lettre à l'auteur dans l'*Avant-propos* de M. Charvet, pag. 5.

[3] Le limousin moderne prononce aussi *flurir*. Voyez la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau, p. 237.

Digitized by Google

*rar, flouroun,* etc.), en témoignent surabondamment. Comparez encore le pronon *lus*[1] pour *lour* (leur), à Alais ; l'article pluriel *lus* pour *lous* à Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt (Aveyron), etc. Est-il besoin de faire remarquer avec quelle facilité la langue actuelle délaisse ses suffixes légitimes en *our* et en *aire,* pour accueillir des suffixes en *ur* (*directur, inspectur, emperur, gouvernur*, etc.), manifestement empruntés au français cette fois ? Et cependant quel n'est pas l'étonnement du chercheur lorsqu'il reconnaît dès le moyen âge, et naturellement à une époque où l'influence du français était peu considérable, l'emploi de ces terminaisons bâtardes [2] !

*Lous Jardignès* présentent d'assez nombreux exemples d'une forme de la première personne plurielle du prétérit non encore signalée jusqu'ici en languedocien :

*Anèn* jouèndre, él et iéou, l'armado én Alémagno. (62)
*Séguèn* éncourpouras âou mèmo régimén.
Lous quâouqués-uns que sian, *arrivèn* âou pèls ; (69)
*Séguèn*, sé po pas maï, charmas dé lou révëire ; (69)

pour *aneren, segueren, arriveren.*

Le limousin classique des troubadours n'eût pas dit autrement, et il est curieux de constater aussi l'usage de ces formes archaïques dans le provençal actuel, du moins à Nimes et à Beaucaire. Je remarque dans la *Jarjaiado* de M. Louis Roumieux (deuxième personne du prétérit) :

Moun oubreto, ilustre counfraire,
Aguè lou bonur de vous plaire,
E *l'aplaudiguès* di dos man. (97)

Fau pas que demore en Infer,
Me *diguès* ; (97)

E me *sarrès* li dos paleto. (98)[3]

L'abbé Favre, né, comme on sait, à Sommières, en renferme de fré-

[1] La langue du moyen âge, à Montpellier, disait : *lur, lurs.* Voyez le *Petit Thalamus ;* Montpellier, 1840, in-4°, pag. 309.

[2] On en trouve quelques cas dans le *Petit Thalamus.* Un procès-verbal en dialecte commingeois de 1510, publié par M. Luchaire (*Études sur les idiomes pyrénéens,* etc. (Paris, Maisonneuve, 1878 ; in-8°, 317 p.), renferme *laboradur* pour *laborador.*

[3] *La Jarjaiado, pouèmo erouï-coumique* de Louis Roumieux. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°. Voyez encore le vers :

E *passèn* poulido journado

dans une très-belle pièce alaisienne de M. Arnavielle. *Revue,* 2e série, V. 188.

Digitized by Google

quents exemples. Celui qui suit est extrait du troisième chant de l'*Odyssée* travestie :

E quand *seguèn* à Tenedós,
El me dis : — « Anen à Lesbòs[1]. »

Un cas, assez rare en languedocien, de l'indicatif présent du verbe *faire* : *fase* pour *fau :*

Moussu trovo, bélèou, qué lou *fase* langui ? (40)

Le huitième vers français de la page 51 est incorrect. Peut-être est-ce le fait d'une coquille d'impression.

Alph. ROQUE-FERRIER.

**Lo Reliquiari**, Morta-spleen-primavera, per Francesch Matheu. Barcelona, Alvar Verdaguer, 1878 ; in-12, 152 pages.

On doit à M. Victor Balaguer diverses pièces provençales appréciées ici même (*Revue,* 1re série, VII, 425-426), et dans lesquelles il a transporté avec bonheur quelques-uns des genres de versification de la poésie catalane[2]. Ce fait, qui était renouvelé de l'ancienne littérature, n'a pas été oublié de l'autre côté des Pyrénées, car nous trouvons en tête d'un recueil de poésies couronnées en 1878 l'envoi suivant, qui, par la pureté, le charme et l'ingénieuse harmonie de ses strophes, semble détaché d'un des chants de *Mirèio* ou d'*Amour et Plour :*

Lou roumiéu vèn de Palestino,
Pourtant, devot, sus sa peitrino,
Un relicàri d'or, qu'orno un divin retra ;
Au mitan i' a lou sant image,
Que l'a guida dedins si viage,
E, 'n souveni dóu roumavage,
Quàuqui gouto de sang e quàuquis os sacra.

Coumo un roumiéu, vers la patrio
De la divino pouësio,
Un jour boundant de joio, un jour mancant d'alen,
Ai camina dins l'alegresso ;

[1] Œuvres complètes de Favre, publiées sous les auspices de la *Société des langues romanes,* II, 111.

[2] En 1868, M. de Quintana adressa un sonnet provençal aux félibres réunis autour de lui à Saint-Rémy ; tout récemment, au cours d'un banquet qui a eu lieu à Barcelone en l'honneur de Victor Balaguer, notre collaborateur, M. Balaguer y Merino, toastait en cet idiome à son illustre homonyme. Au moment où nous écrivons la présente note, M. V. Lieutaud donne un exemple de réciprocité littéraire semblable à celui du *Trovador de Montserrat,* en publiant en catalan, dans le *Gay Saber,* un travail sur un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Marseille.

Digitized by Google

Dins lou gau, dedins l'amaresso ;
E de mi plour, de mi caresso,
Vaqui qu'à moun retour, moun relicàri es plen.

E lou veici : de ma jouvènço
Caupon dins éu li souvenènço,
Mi lagremo e mi plang, mi rire e mi cansoun ;
I'a lou desfèci de moun amo,
I'a moun maucor, i'a ma calamo,
I'a moun printèms... Vaqui, madamo,
Tout ço qu'abrasama vous semounde à geinoun.

Cette dédicace charmante s'adresse à M^me^ Mistral, qui présida à Montpellier, de par le suffrage des poëtes catalans, les premiers jeux septenaires du *Félibrige*, et on pourrait ajouter de la race latine[1], car leur caractère dominant fut l'admission à un titre égal du latin, du français, de l'espagnol, de l'italien, du provençal et du roumain. L'auteur du *Reliquiari*, M. Francesch Matheu y Fornells, est un des plus jeunes poëtes du comté de Barcelone ; mais les pièces déjà nombreuses qu'il a publiées permettent d'augurer en lui un des grands noms de la littérature catalane. Le charme à la fois élevé et délicat de ses vers confirmera, pour les Méridionaux qui n'en ont guère lu que les *Cobles à la Mare de Dèu de Provensa*[2], *la Canso de l'Espiga*[3] et le *Cant del Llati*[4], les espérances qu'a fait naître partout son beau talent.

On connaît, au moins, par les traductions de Despréaux et de Delille, le fragment que Longin nous a conservé de l'ode de Sapho *A une femme aimée*. La seule pièce du *Reliquiari* que le nombre de pages réservé à cet article nous permette de citer aujourd'hui est une imitation complétée de la célèbre poétesse grecque, et nous doutons que la conclusion de celle-ci fût mieux amenée et mieux en harmonie avec ce qui la précède que celle de M. F. Matheu y Fornells :

No sé què hi há en ta mirada
Qu'al mirarte fit á fit

[1] En y comprenant le Concours du *Chant du Latin*, qui était l'œuvre de la *Société des langues romanes*.

[2] Cette pièce, qui gagna la violette d'argent du Concours de Forcalquier, en 1875, a été publiée dans *lou Libre de N.-D. de Prouvènço ;* Fourcauquié, Masson, 1876 ; in-8, p. 58.

[3] Pièce parue d'abord dans *la Renaixensa*, de Barcelone, et dite par l'auteur à l'assemblée générale du *Félibrige*, en 1878. Elle a été imprimée à part ; Barcelona, Verdaguer ; in-12, 6 pages.

[4] Voyez *Revue*, 2me série, t. V, 264.

Digitized by Google

Me sent l'ánima embriagada,
Com si una dolsa alenada
De Matx inundés mon pit.

Sent la tènue esgarrifansa
D'un plaher sempre novell,
Y sembla que, liquidantse,
Ta mirada va infiltrantse,
Per dessota de ma pell.

Va barrejantse furtiva
Per ma sanch, á borbollons
De plè dintre l' cor m'arriba,
Y un temporal m' hi reviva
De plahers y aspiracions.

Llavors mon voler acaba,
D'un bull intern so vensut,
Y per mes venes s'esbrava
Tot lo foch, tota la sava
De ma ardenta joventut.

Mon seny delirant t'invoca,
Reboten mes pulsacions
Com un poltro que 's desboca,
Y de mon cor á ma boca.
Hi há un remolí de petons.

Alph. ROQUE-FERRIER.

**Una vouès dai vilage**, poésies languedociennes, par Charles COSTE; deuxième édition, publiée sous les auspices de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de l'Hérault. — Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1879. In-8°, 64 pages.

La première édition du recueil de poésies de M. le docteur Charles Coste avait été tirée à un très-petit nombre d'exemplaires et presque entièrement réservée aux amis personnels de l'auteur. L'*Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de l'Hérault* a donc sagement agi en décidant qu'il en serait fait une deuxième sous ses auspices.

Le lecteur y trouvera, avec la presque totalité des pièces qui ont déjà figuré dans le premier tirage, deux poésies de circonstance : *Verses legits à la Soucietat frairenala das medecis de l'Erau, lou* 14 *febriè* 1878, et la *Font de Sant-Laurens, cant nouvial.* Je dis à dessein « la presque totalité », trois pièces : *A-n-un qu'escriu de soutisas e las aficha sans sinnà*, — *Ai mème*, — *lou Petàs de nostre vilage*, ayant été distraites du volume qui nous occupe [1].

[1] On a écarté également la préface en prose languedocienne de la première édition.

Digitized by Google

L'édition actuelle a subi des modifications orthographiques dont nous n'aurions rien dit, si elles n'étaient une preuve nouvelle de l'instabilité qui caractérise, en pareille matière, la poésie languedocienne. Les deux dernières pièces de M. Coste accusent même beaucoup d'indécision touchant l'emploi du *v* et du *b*.

Il est regrettable qu'un *errata* n'ait pas été joint à ce volume, qui, par la beauté du papier, le choix des caractères et l'élégance des ornements, fait honneur aux presses de MM. Hamelin frères. Voici, au courant de la plume, quelques-unes des fautes qu'une lecture rapide nous a permis d'y remarquer :

P. 10, n'i'o que fou, *lisez* n'i'o que fóu ; tout Paris n'a pas, *l.* tout Paris n'o pas. — 15, miès ai petetur, *l.* mès ai petetur. — 22, que pertot, *l.* que pertout. — 30, E l'amour dal païs natal, *l.* E l'amour dai païs natal. — 37, mountarios dins la luno, *l.* mountariòs dins la luna. — 57, bourgues, *l.* vourgués, pour être d'accord avec les habitudes orthographiques de l'auteur. — 62, dabalen, *l.* davalan.

Puisse M. le docteur C. nous donner bientôt l'occasion d'applaudir aux efforts qu'il fait pour rendre au sous-dialecte lodévois quelque chose de l'activité littéraire que Peyrottes lui avait un instant communiquée ! Alph. ROQUE-FERRIER.

**Une nia dou païs** [par M. l'abbé PASCAL]. Gap, typographie de S.-C. Richaud, 1879 ; in-8°, 68 pages.

« Est-ce la faute du champ quand sur son sein ne se balance pas une moisson dorée, lorsque personne n'est venu tracer un sillon ni jeter la semence à travers ses flancs ? », dit M. l'abbé Pascal, en constatant le peu d'activité littéraire du Gapençois. Rien de plus vrai que ces paroles ; aussi est-ce avec reconnaissance que les philologues doivent accueillir tous les textes qui concernent cette portion si importante et si peu étudiée encore du dialecte provençal.

*Une nia dóu païs* se compose de deux parties. La première renferme trente pièces d'un genre intermédiaire entre la fable et le conte à demi populaire, à demi savant. La deuxième, moins considérable, est formée de quatre morceaux traduits ou empruntés à la Grèce ancienne, de l'*Huvert ou vilage* et du *Chant de l'huvert*, qui est une imitation fort originale de *la Cansoun dóu souleu*, de F. Mistral :

Gros huvert de la mountagne,
Grand a champaire de neou,
Vai, jite n'en per campagne,
Cuerbe-nous de toun manteou.

Jite-nous ta blanche neou,
Que l' ia 'nca ren de pus beou !
Leou ! Leou ! Leou !
Que l' ia 'nca ren de pus beou !

Digitized by Google

Aven rejounch la recorte;
Aven meme un paou de vin.
L'huvert poue dansar per orte
Li chantaren soun refrin :

Jite-nous ta blanche neou, etc.

Ah ! l'huvert, la bouene chaouse,
Que fec aqui lou bouen Dieou !
Es l'huvert que l'on se paouse
Per miei travaillar l'estieou.

Jite-nous ta blanche neou,
Que l' ia 'nca ren de pus beou !
Leou ! Leou ! Leou !
Que l' ia 'nca ren de pus beou.

Le temps et l'espace nous manquent pour signaler deux ou trois caractères particuliers du Gapençois. Contentons-nous de féliciter M. P. de la précision et de la netteté de quelques-uns de ses vers. Quoique tout ce qui est compris dans son recueil soit loin d'être parfait, — on l'est moins que jamais lorsqu'on écrit pour la première fois un dialecte dépourvu de vie littéraire, — c'est déjà beaucoup que d'offrir au lecteur des esquisses aussi réussies que certaines parties de *la Sabente* et de *la Chasse*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

**Discours véritable du premier exploit d'armes faict en Guienne** *en l'abbaye de Sainct-Ferme, le* 12 *octobre* 1615, *par quelques prétendus réformateurs d'Estat, contenant leur horoscope et la merveille de Dieu qui a paru sur ce sujet ;* publié avec préface et annotations par Ant. de Lantenay, et enrichi de notes philologiques par L. Argentel. — Bordeaux, librairie Féret et fils, 1879, 52 pag.

Cette publication, qui intéresse principalement l'histoire locale, touche par certains côtés à la philologie. L'éditeur est surtout curieux d'étymologies. Son travail est d'une lecture facile ; mais il renferme, en somme, plus de recherches que de résultats.

**Le Chansonnier Clairambault de la Bibliothèque nationale**, par Gaston RAYNAUD (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XL (1879), 48-67). Paris, Champion.

Utile répertoire, qu'il est bon de signaler à ceux qui n'ont pas la *Bibliothèque de l'École des chartes* en leur possession ou à leur portée.

Digitized by Google

# PÉRIODIQUES

**Romania**, 29. — P. 1. *L'Élément historique de Huon de Bordeaux*, A. Longnon. — [P. 12. Ulrich. *Miracles de Notre-Dame en provençal.*— Ce sont les miracles contenus dans le ms. du Musée britannique addit. 17,920, que M. Paul Meyer a décrit dans ses *Rapports*, pp. 15-16 et 61-68. Il est à désirer que la *Romania* publie pareillement les autres textes provençaux que nous a conservés le même ms., à savoir les *Merveilles de l'Irlande*, le *pseudo-Turpin*, et le morceau qui suit immédiatement les *Miracles de la Vierge* et qui commence ainsi : *Aissi dejos s'ensec cossi lo dyable pres molher* (V. Meyer, p. 64.) — Le caractère le plus saillant de la langue de ce ms. est le changement, qui s'y remarque à peu près constamment, de *z* ou *s* doux en *j*, entre deux voyelles dont la seconde est *a*, *e* ou *i*. On peut noter en outre les particularités suivantes : *No pas* (18) = *enno pas* = *en lo pas* (?); la duplication de l'*o* après chute de l'*n* : *soo* (59 et 60) = *sonum; doos* (125) = **donos;* la forme *hoeu* (48) = *hodie;* l'emploi du pronom *lo* comme sujet neutre : *Aisil* (= *aisi lo) aparec* (II), *lo fagia gran tempesta* (124); les constructions comme la suivante : *volc vegitar la gleja aquesta* (61); l'emploi continuel du parfait périphrastique avec *va* et l'infinitif, à la mode catalane, au lieu du prétérit simple : *ilh lu vau paujar e la vau metre* (42) = *pauseron*, etc. — P. 14. M. U. donne des formes verbales en *o* (3me p. plur.) une explication que la direction de la *Romania* a eu bien raison de ne pas laisser passer sans protestation. Pour lui, *canto*, par ex., = **cantau*, **cantaun*, formes dont l'*u* aurait été développé par l'*n* de *cantant*. Tout cela est pure chimère, et la phonétique ici n'a rien à voir. Il y a eu simplement substitution d'une flexion à une autre. Quant à *aviau* et aux formes correspondantes du conditionnel (*cantariau*), d'où *aviòu* et *cantariòu*, etc., ce sont des formes relativement récentes, dues évidemment à l'analogie de *au* (*òu*) = *hab(e)nt* et des futurs en *au* (*òu*). C. C.]

P. 29. *Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel*. G. Paris. Ainsi que le *Lai de l'Épervier* (*Romania*, VII, 1) et le *Lai d'Amours* (*Romania*, VII, 407), déjà publiés par M. G. Paris, ces lais sont extraits du ms. cédé par M. le comte de Seyssel-Sothonod à la Bibliothèque nationale. Ils sont précédés d'une intéressante étude sur l'origine des *lais* et d'indications bibliographiques et autres, dont l'abondance et la précision permettent d'espérer que la publication projetée d'un *corpus* de nos anciens lais ne se fera pas longtemps attendre. V. 45, que veut dire *ce li ora?* Pourquoi changer *siffle* du v. 43 et *sifle* du v. 48 en *siffler*. Ce substantif verbal serait

Digitized by Google

ici tout à fait à sa place. V. 104, je ne changerais rien à la leçon du ms. *Son costel tret el cors li mist.* C'est un latinisme — *cultellum tractum in corpus ejus adegit* — dont on trouve fréquemment d'autres exemples. V. 422, il n'est pas absolument nécessaire de corriger *querre* en *conquerre*, l'élision n'étant pas obligatoire quand l'*e* atone était précédé d'une double articulation. V. 520, il faudrait corriger *conduit* en *conduist* = *conduxit*. — P. 73. *Chansons françaises tirées du ms. de Florence*, A. Stickney. Quelques-unes sont fort jolies (VI, VII), quoiqu'elles aient été singulièrement défigurées par l'orthographe du copiste italien. — P. 98. *Mélanges.* 1° L'italien *anche*, le français *encore* (L. Havet). L'identification que propose M. Havet pour l'italien *anche* = *atque* peut à la rigueur se soutenir, mais elle n'est plus admissible quand il s'agit du v. fr. *encore*, où l'*e* ne peut correspondre normalement à un *a* latin en position. *Uncore*, forme propre aux dialectes normand et anglo-normand, figure dès le XI^e siècle dans des phrases non négatives « Carles respunt : « Uncore purrat guarir. » V. 156 (Roland). D'ailleurs, *unquam*, que l'on suppose et que l'on peut supposer comme premier composant de *uncore*, ne s'employait pas exclusivement dans des phrases négatives. Ajoutons, en ce qui concerne *anche* = *atque*, qu'il faudrait pour justifier cette identification, citer des exemples de *tq* latin devenu *nch* en italien. 2° *Dîner* (G. P.). M. G. P. reprend à son compte l'étymologie déjà proposée par Mahn *dîner* = **disjejunare*. Les preuves phonétiques ne sont pas décisives, mais l'historique est bien fait, et il en ressort très-certainement que en v. fr. *disner* se disait du repas du matin, de celui qu'on prenait après la messe. 3. *Rigot; à tire-larigot* (Gaston Raynaud). M. G. R. voit dans cette locution un composé de *tirer* et de *rigot* = ceinture, c'est-à-dire boire de manière à être obligé de retirer sa ceinture. 4° *Non'* et *on* (Charles Joret). — A. B.

[5° P. 103. G. Raynaud. *Un testament marseillais en* 1316. — Texte curieux par la bizarrerie de son orthographe et l'étrangeté des formes qu'on y rencontre. L'éditeur, dans une courte et substantielle introduction, relève les principales. Le *c*, qui l'étonne, à la première personne du singulier dans les parfaits de la première conjugaison, est sans doute un durcissement de l'*i*[1] des formes régulières (*doniec* = *doniej* = *doniei*). Cf. *suc* (= *sui*), qu'on trouve plusieurs fois dans une chanson huguenote du XVI^e siècle (*Chansonnier huguenot*, 71, 273) et dans le *Saint Honorat* en vers de Lyon (*Giornale di fil. rom.*, I, 220). — La substitution du *c* au *t*, qui est à peu près constante dans ce texte, non-seulement à la troisième personne du parfait, mais à

[1] De même dans *velc* (l. 40) = **volio*. — Dans *abric* (54 et 62) *c* = *u*. Cf. l'inverse dans les formes comme *amiu* = *amic*, blâmées par R. Vidal.

Digitized by Google

toutes les finales (par exemple *sebelic* (partic.), *donac* (id.), *maric, sufficienc, menc, tanc*, etc.), jointe au caractère précédent, ferait penser à une origine dauphinoise ou même lyonnaise[1]. M. R. fait remarquer, à propos d'un passage de ce testament (l. 91), que les esclaves existaient à Marseille au XIVe siècle. Il y en avait encore au XVe siècle, et le commerce s'en faisait alors librement en Provence, comme on peut le voir par les *Extraits des registres des anciens notaires d'Arles*, qu'a publiés notre érudit confrère, M. Émile Fassin, dans le *Musée d'Arles* (voy. surtout 1878, n° 8, p. 63-64). Nos lecteurs me sauront gré de transcrire ici l'un de ces extraits : « Au registre de Guill. Raymundi, de l'année 1443, sous la date du 4 mars (f° 78), est un contrat de vente d'une esclave répondant au nom d'Halya, âgée de vingt-six à vingt-sept ans, *cum omnibus suis viciis, maliciis et infirmitatibus apparentibus vel non apparentibus, sive extrincesis vel intrincesis*..... » C'est, comme le remarque M. Fassin, la même formule que pour la vente d'un cheval ou d'un mulet. —C. C.]

6° *Un ms. du XVe siècle de la chron. de Dino Compagni* (P. M.).

7° *T final non étymologique en langue d'oc* (C. Chabaneau). Question délicate et compliquée. La solution proposée par M. C. Chabaneau est jusqu'à présent la plus vraisemblable, mais j'avoue qu'elle ne me satisfait pas pleinement.— A. B.

[8° P. 114. J. Bauquier. *Changement de* TS *final en* CS *et en* TCH. — Exemples de ce phénomène et de la mutation inverse dans les dialectes modernes. Relativement à *ch(s)* = *ts*, cf. *Revue des l. r.*, VIII, 43, note sur le v. 836 de *Blandin de Cornouailles*. J'ai remarqué depuis des exemples plus anciens encore de cette notation. L'ancienne langue en offre aussi, en assez grand nombre, du phénomène contraire. Ainsi *ditz* pour *dich*, *fatz* ou *fats* pour *fach*, *platz* pour *plach*, dans le *Breviari d'amor*, *passim*, et ailleurs[2]. — Le changement de *bs* en *ts*, noté par M. B. dans Verdié, se constate très-fréquemment chez les auteurs gascons, et dès le XVIIe siècle au moins, dans le pronom *vos* appuyé[3]. Ainsi *sets* = *sebs* = *se bos (se vos)*, et de même *nouts* = *no vos*, *bouliots* = *volia vos*, etc. Dastros abonde en pareils exemples. Quelquefois à *ts*, comme à *bs*, d'où il provient, on postpose un *e*. Si on l'isole, ce qui arrive de temps en temps, on peut aussi lui pré-

[1] Le rejet de l'*s*, qui se remarque presque partout devant *t* et *c* (*tetamen, vetir, puca*), conduirait à la même conclusion.

[2] Cf. *Derniers Troubadours*, p. 107, I, v. 6 : *en son fatz*, où la correction proposée, *sos*, est inutile.

[3] Cf. *Revue*, XI, 27 (*Gramm. limousine*, p. 369), où ce phénomène a déjà été signalé.

Digitized by Google

poser la même voyelle: *Diou edze warde = Dieu vous garde*[1] ! C. C.]

9° *L'Ame en gage* (Reinhold Koehler). 10° *Chants populaires du Velay et du Forez*, fragments de bestiaires chantés (V. Smith). — P. 125. *Corrections* (C. Chabaneau). — P. 127. *Comptes rendus.* 1° August Scheler, *Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen* von Diez (G. P.). 2° Karl Schweppe, *Études sur Girart de Rossilho* (P. M.). Très-défavorable. 3° Arturo Graf, *la Leggenda del Paradiso terrestre* (G. P.). 4° H. Doniol, *les Patois de la basse Auvergne* (publications spéciales de la Société des langues romanes (P. M.). Article défavorable. — P. 132. *Périodiques* — P. 141. *Chronique.* La chronique contient un compte rendu très-bienveillant de ma leçon d'ouverture. Cependant, au risque de paraître plus sensible à la critique qu'à l'éloge, je crois devoir répondre aux objections qui m'y sont faites.

En me servant du mot *barbares,* je me suis placé au point de vue du latin, pour qui les langues les plus barbares sont celles qui s'éloi-

[1] Je profite de l'occasion pour signaler à notre ingénieux et érudit collaborateur une erreur dans laquelle il me paraît, ici même, être tombé. A propos de *lou, lous = lui* et *leur (Revue,* XIV, 249, note 1), il émet l'opinion que ces formes ne sont qu'une double altération de *lor.* Il y a à cela deux difficultés: la première, que ces deux formes (*lo* et *los*), dans cet emploi particulier, sont extrêmement anciennes. On en a des exemples certains du commencement du XIII[e] siècle *, et non pas seulement dans des textes catalans ou gascons, où ils sont sans nombre. Voyez, par exemple, *Archives d'Agen,* p. 10, 11, 31, 32, aux dates de 1218 et 1233. Voy. aussi, *passim,* la *Croisade albigeoise* et la *Guerre de Navarre.* La seconde difficulté consiste en ceci qu'au lieu de *lo* et de *los,* on rencontre aussi, quoique moins fréquemment et dans des textes non moins anciens, *le* et *les.* Voyez, entre autres, les deux poëmes que je viens de citer et le *Breviari d'amor.* Ces dernières formes se trouvent aussi dans des textes gascons (Casteljaloux, Eauze, Beaumont de Lomagne, etc.). *La* sert même quelquefois pour le datif féminin. Tout cela rend impossible d'admettre l'explication de M. Bauquier, et il faut se résigner à voir simplement dans *lo* et *los* datifs les mêmes formes que dans *lo* et *los* accusatifs, c'est-à-dire *illum* et *illos.* Cf. *Revue,* VIII, 37-38. — De *los i* (*les i*), mentionné dans l'article auquel je renvoie, et que n'oublie pas non plus M. Bauquier, j'ai relevé depuis quelques exemples anciens, tels que celui-ci de 1265 (Monségur): *quils hi fare tort = qui leur ferait tort,* Le suivant est de La Réole (1293): *Ni torbament los i fes nils i magos.* Dans les *Récits d'histoire sainte en Béarnais,* où cette locution se rencontre plusieurs fois, *los* se contracte toujours avec un *lo* précédent: *E benedisco lo e de los (= lols = lo los) hy* (II, 66).

* Il n'y a pas à douter, par suite de l'authenticité de *los* (et de *lo,* ligne 6) dans la charte de Soule, mentionnée par M. Bauquier. Cf. *Revue,* X, 278.

Digitized by Google

gnent le plus de son type propre. Il ne peut y avoir de doute à cet égard.

Je n'ai pas dit que Charlemagne « parlât » le gallo-romain comme son autre langue quasi-maternelle. Cela est possible, mais nullement certain, et, en l'absence de témoignages positifs, je me suis bien gardé d'aller jusque-là. J'ai dit seulement que Charlemagne « pratiquait sa langue maternelle, l'allemand », sans renoncer « à la *connaissance* de son autre langue quasi-maternelle, le gallo-romain. » C'est, en effet, ce qu'on est en droit de supposer tout d'abord; car il n'est pas admissible que ce prince, né en Gaule et y ayant toujours vécu, ignorât absolument la langue de ses sujets, pas plus que le fils d'un Parisien, ou même d'un Allemand, né et élevé dans une de nos campagnes de Lorraine ou de Picardie, n'ignore d'habitude le patois des paysans au milieu desquels il vit, sans être obligé pour cela de le parler. Mon contradicteur avoue ne pas connaître le passage cité par moi, et qui représente Charlemagne entouré de ses poëtes teutons et gaulois, *teutonicis gallicisque vatibus*, « ce qui d'ailleurs, ajoute-t-il, ne prouverait rien pour la question. » Cela prouverait toujours une chose: c'est que Charlemagne comprenait la langue des poëtes gallo-romains, qu'il admettait en sa présence, en même temps que les poëtes francs (*francigenis* et non pas *teutonicis*, comme je l'avais dit dans ma leçon d'ouverture, faute de n'avoir pu retrouver à temps la note où j'avais consigné ce passage); car il ne paraît guère vraisemblable qu'il les eût réunis pour le seul plaisir de les voir boire ensemble. Voici d'ailleurs la note en question, telle que je la retrouve enfin dans mes papiers: « *Endlicher*, Catalogus codicum philologicorum latinorum bibliothecæ palatinæ Vindobonensis, p. 296 (ms. du X^e^ siècle): Unde gaudens letabatur imperator Karolus cum *francigenis poetis* cum *gallis bibentibus*. »

En ce qui concerne Genin, je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit; c'est une opinion personnelle, que je partage du reste avec M. Littré. Mon contradicteur a parfaitement le droit de la rejeter. C'est à lui comme à moi de faire, chacun de notre côté, quand l'occasion s'en présentera, la preuve de ce que nous avançons. J'observerai seulement qu'il n'y a pas contradiction entre cette opinion et celle que j'exprime un peu plus loin, à savoir qu'au XIII^e^ siècle l'accord était *presque* fait entre l'orthographe et la prononciation.

Mon contradicteur regarde comme « subtiles » et « fort extraordinaires », et traite même « d'innocentes », les raisons que j'ai données pour justifier la création à Montpellier de deux chaires de philologie romane, l'une consacrée à la langue d'oc, l'autre à la langue d'oui, et qui peuvent se résumer en ceci: qu'il est bon d'établir dans les pays de langue d'oc, à côté des professeurs de langue d'oui, d'autres professeurs chargés plus spécialement de la langue d'oc et la connaissant,

Digitized by Google

non-seulement par les livres, mais aussi par l'usage. Son argumentation, qu'on voudrait plus sérieuse, semble un écho des railleries de ceux qui, ne connaissant la philologie romane que de nom, regardent l'étude du patois comme une inoffensive, mais inutile manie. Ajoutons que la comparaison qu'il établit entre les professeurs allemands et les professeurs français n'est guère exacte. On ne peut, en effet, en ce qui concerne le nombre des heures consacrées à l'enseignement, assimiler des cours publics, et toujours oratoires par quelque endroit, tels que sont ceux des Facultés françaises, à des cours purement scolaires, comme on les préfère, et avec raison, en Allemagne. Quant à l'unité de chaire, qu'il semble préférer pour l'enseignement de la philologie romane à Montpellier, et qu'on a eu le bon esprit de laisser de côté quand il s'est agi du Collége de France, j'avoue n'en pas comprendre les avantages. Au contraire, il y a tout profit à spécialiser les professeurs. Chacun d'eux, en concentrant ses efforts sur une partie du domaine roman, au lieu de les partager également entre les différents idiomes néo-latins, pourra se livrer à des recherches plus pénétrantes, plus précises et plus complètes, et arriver ainsi plus facilement à des résultats nouveaux, dont s'enrichira la science.

C'est l'évidence même, et insister plus longtemps serait faire injure au bon sens du lecteur.

J'ai dit que le Gouvernement, « en réorganisant l'enseignement de la philologie romane dans le sens que je venais d'indiquer », c'est-à-dire en admettant le principe des deux chaires de philologie romane (langue d'oc, langue d'oui), comme cela se pratique déjà au Collége de France, « avait voulu rendre à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers, qui en sont encore réduits à l'unité de chaire en fait de philologie romane. »

Mais me faire dire que « la double création de Montpellier avait rendu à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers », c'est travestir ma pensée et me prêter bien gratuitement, pour y trouver sans doute matière à persifflage, des prétentions que je n'ai jamais eues et que j'ai encore moins affichées. On conviendra que c'est vraiment aller un peu trop loin, et je suis bien obligé, moi aussi, de dire les choses comme elles sont.

A. B.

**Romania**, 30. — P. 145. *Des Rapports de la versification du vieil irlandais avec la versification romane*, H. d'Arbois de Jubainville. — [P. 155. P. Meyer. *L'Imparfait du subjonctif en es (provençal)*. Excellent article, où M. M. prouve avec évidence que l'ancienne langue provençale distinguait nettement, dans la prononciation, l'imparfait du subjonctif des verbes *forts* de celui des verbes *faibles*. Le premier, renvoyant à un latin *is*, était nécessairement fermé (*estreit*) ; le second,

Digitized by Google

au contraire, était ouvert comme l'*et* du parfait, auquel il correspondait. Cette distinction s'est naturellement effacée dans la langue moderne, qui n'a plus de verbes *forts*. — P. 156. L'apparente exception que présente *ades* disparaît si l'on explique cette forme, comme le fait M. Boucherie, par *ad de ipsum* (*adde' psum*). Par là se justifie non seulement le maintien du *d*, mais encore le classement de ce mot parmi les rimes larges du Donat. — Ibid., note 5. M. Meyer suppose que *pes*, au v. 26 du sirventes de B. de Born, *Pois Ventadorns*, est le fr. *paix*. Par où le grand poëte périgourdin a-t-il pu encourir à ce point la disgrâce de M. M., que celui-ci ne se révolte pas à l'idée de lui attribuer un tel barbarisme, et qu'il le lui attribue si gratuitement? Car d'abord la bonne leçon, indiquée clairement par la *raso* du sirvente, et que donnent d'ailleurs plusieurs mss., est *fossen pres*, et ensuite, fallût-il même lire *fos en pes*, comme l'a fait Raynouard[1], il n'y aurait encore aucune nécessité de donner ici à *pes* une autre signification que celle de *pedes*. — P. 160. *Nasques* rimant en *és*, dans la *Croisade albigeoise*, n'est pas une faute. *Naisser*, comme *respondre*, avait deux prétérits, *nasc* et *nasquet*. De là, comme M. M. l'explique fort bien pour *respondre*, d'un côté *nasqués*, de l'autre *nasquès*. Le premier peut se voir aussi dans Bertran de Born (*Quan la novella flors*, Werke, I, 303). — C. C.]

P. 163. *La Vie de saint Alexis en vers octosyllabiques*. G, Paris. Version assez anciennne de la fameuse légende de saint Alexis, que M. G. P. date, suivant toute vraisemblance, de la fin du XIIe ou des premières années du XIIIe siècle. L'éditeur a respecté l'orthographe souvent incorrecte du copiste, et n'a modifié son texte qu'autant que cela était nécessaire pour la mesure du vers ou pour le sens : bonne habitude, qui a l'avantage de permettre aux lecteurs spéciaux qui s'intéressent à ces publications de les parcourir et de les étudier plus rapidement, sans être obligés de s'interrompre à chaque instant pour comparer les leçons de l'éditeur avec celles du copiste. Cette pieuse composition n'est pas sans valeur littéraire. Les plaintes de la mère sont d'une énergie si vraie, surtout au début, sont si éloquentes et présentées avec un tel bonheur d'expression, qu'on est tout surpris, en revenant sur ses pas, de voir qu'elles occupent près de soixante vers. V. 389, que veut dire *baata?* V. 450, au lieu de *j'opère*, ne vaut-il pas mieux lire *ja père?* V. 546, il faut lire *Dont mout est cest* (ou *cist*) *demage granz*, au lieu de *Dont mout est, c'est demage granz*. — A. B.

[P. 181. Paul Meyer. *Traités catalans de grammaire et de poétique*. (Suite). III. *Terramagnino de Pise. Doctrina de cort*. — Ce *Terra-*

[1] C'est aussi la leçon adoptée par M. Stimming, le nouvel éditeur de Bertran de Born.

Digitized by Google

*magnino*, dont l'habile éditeur a restitué le nom (le ms. le nomme *Teramayguis*) et qu'il identifie avec toute vraisemblance avec *Girolamo Terramagnino*, de Pise, poëte italien du XIII^e^ siècle, n'a fait ici que mettre en méchants vers provençaux les *Razos de trobar* de R. Vidal. Toute son originalité consiste dans le choix des exemples, qui, n'étant jamais ceux de R. Vidal, nous révèlent quelques faits nouveaux et intéressants pour notre histoire littéraire. La fin du poëme rappelle singulièrement, comme je l'avais déjà fait remarquer, d'après l'extrait donné par M. Milá (*Revue*, XI, 141), la chanson de R. de Barbezieux, *A tressi com l'orifans*, et les deux *razos*, italienne et provençale, de cette chanson. — V. 14, *concreja* (= le moderne *coungreio*) valait la peine d'être relevé, d'autant plus que Raynouard ne mentionne pas le sens qu'il a ici (*produit, engendre*). — 42 et 58. Pourquoi ne pas admettre le maintien de *ges* (*gens*) = *genus*, en tant que substantif, à côté de *ges*, devenu particule? Ce dernier est plusieurs fois dans notre texte au sens positif, d'une façon purement explétive.— 78, *can* = *quando* (*puisque, vu que*); inutile dès lors de corriger *tan*.— 98. Lis. *quals es* ou, à la rigueur, *qual s'es*. Le sens paraît clair; les adjectifs montrent *quelle* est la substance; ils la *qualifient*.—99, *conta*, corr. *conté*. — 100. Je ne vois pas l'utilité de la correction proposée.— 128, *proert* = it. *proferto* (*avancé*). — 131. *Chanz sotz;* il faut évidemment corriger *chansos*. L'auteur n'ayant en vue, comme son modèle, que la composition en vers, il est naturel qu'il emploie *chansos*, *chanz*, *chantar*, au lieu de *romanz*.— 143. *Aupranar;* corr. *aupt anar? Aut*, simple de *azaut*, se trouve ailleurs; cat. *alt*.— 158, *laienz*, lis. *la jenz* et suppr. la virgule qui précède. Même faute au v. 329.— 169, *rics*, à la fin du vers, est probablement un exemple, qu'il fallait imprimer en italiques. — 180-3. Les quatre vers cités ici sous le nom de *Giraudo le ros* appartiennent à Ademar lo negre (*Ara don Deus que repaire*). — 217. *Desveil;* corr. *desnueil?* d'un verbe *desnolhar* = it. *disnodare* (*expliquer*). Le limousin moderne a *nouei* = *nolh*, qui renvoie à **noclum* = *nodulum*.— 224, *tendan*, lis. *ten dan;* au contraire, v. 235, *ad retz*, lis. *adretz*. — 276, *desguiza*, corr. *devisa?* — 303. *Sempharaie*. Le ms. d'après lequel citait notre auteur avait probablement *sempreras ai*.— 316, *lus*. Ne serait-ce pas *lusus?* Cf. *Romania*, VI, 140. — 417, effacez le point-et-virgule, qui doit être reporté au vers précédent. — 443. *Un*. Il y a une erreur dans le texte ou dans la note. — 500, *n'ay*. corr. *vay* — 511. Corr. *el parlar m'atur?* La suppression du *z* et de l'*s* au vers suivant ne ferait pas difficulté. — 519, *mescrei i es*. Corr. *mescrejes*.— 611, *desiu*. Corr. *de sui*. Cf. v. 520.— 699. *Y es* doit être pour *jes* (*genus*) au sens positif; ou corrig. *res*. — *S'atrai* est plutôt à diviser *sa trai* (*sibi trahit*). On connaît la fréquence de la mutation de *e* en *a* dans les textes catalans ou catalanisés. Cf., ici même, v. 686,

Digitized by Google

*sa mena* (non *s'amena*) ; 203, *qual* (*quel*); 396, *asas* (*e sas*), etc. Pour le changement contraire, non moins fréquent dans les mêmes textes, voy. v. 36, *enars* (= *anars*); v. 463, *emanz* (=*amanz*) ; 732, *desari* (corr. *desarir*, pour *deserir ?*) etc. Un autre catalanisme est *cars* pour *cas*, qui se rencontre plusieurs fois, et non pas seulement en rime. Voy. la même forme dans un texte publié ici (VI, 380, l. 2 au bas), par M. Alart. Cette substitution de *rs* à *s* (phénomène inverse de la réduction de *rs* à *s*) n'est pas d'ailleurs tout à fait sans exemple dans les textes purement provençaux. — 748, *tocha ops*, corr. *cocha* (besoin presse).

P. 211. Michel Cohendy et Antoine Thomas. *Strophes au Saint-Esprit, suivies des Statuts d'une confrérie du Saint-Esprit en dialecte auvergnat.* — Texte intéressant du XII[e] ou XIII[e] s., mais dont l'unique copie qui nous en reste, exécutée en 1507, est malheureusement très-défectueuse. La publication en est faite avec beaucoup de soin, et les corrections témoignent de la sagacité des éditeurs. — P. 216, 145. *D'aquest fuec vol Deo c'om chala*. Exemple remarquable, et qu'on aurait pu relever, de *caler* pris au sens propre. Raynouard n'en a pas de pareil et n'indique d'autre acception que celle de *falloir*.—147, *s'acala=s'attache?* Cf. catal. *acalar = lligar, unir, llassar* (Labernia).—177. Corr. *E aquo?* « et serre ce qui reste (de son repas) », au lieu de le donner aux pauvres. — 178. *Gauchat = jauchat = chauchat*. Cf. plus loin, p. 219, v. 50, *gayrant = jayrant*. Les exemples de *j* pour *ch*, en initiale, ne manquent pas dans d'autres textes. Il s'agit de blés couchés, comme foulés, par le mauvais temps, la pluie ou la grêle. — 227. Corr. *chaitiu auran aleujament*, en élidant l'*u* de *chaitiu*. — 230. *Venra*. Corr. *veira? Feocz* est évidemment *feux*, mais *anfara?* — 231. Corr., pour la mesure comme pour le sens : *E que venrant airada chara* : « ceux-ci deviendront visage noir (*atrata*), et les autres [visages] luisants et clairs. » Raynouard a *airament* (*atramentum*), mais non pas *airat*. — P. 218, v. 17. *Pensas*, corr. *peussas (ensuite)* — 28 corr. *Lau en*[*s*] (*illacintus*) ; *lo velhe per inteir* (*integrum*)*?* La forme *lau* se trouve ailleurs, et elle existe encore en Limousin, probablement aussi en Auvergne. — P. 219, v. 52. *Non digha meins*. Ne serait-ce pas simplement *meinsdigha* (*médise*) décomposé ? — 71. *Agenda* = prières pour les morts. Voy. Du Cange, *s. v.* — 95. Je rétablirais *qu'ei* dans le texte, où il fait faute; *remissio* peut très-bien ne compter que pour trois syllabes. — P. 220, v. 127. *Velhe:* corr. *volgues*, simple substitution de l'imparfait au présent, ce qui régularise la rime et ne nuit pas au sens. Il faut aussi corr. *ont* en *om*. — C. C.]

P. 222. *Contes, petites légendes, croyances populaires, coutumes, formulettes, jeux d'enfant, recueillis à Warloy-Baillon (Somme) ou à Mailly*. H. Carnoy. — P. 264. *Mélanges : Étymologies :* 1° d'*amones-*



Digitized by Google

*tar, carestia, desver,* par J. Ulbrich ; 2° de *sancier, essancier* (G. P.); 3° *Un fragment inconnu* (G. P.). [4° P. 268. L. Clédat. Le sirvente *Bem plai lo gais temps de pascor.*—M. C., dans cet article, revendique très-justement pour Bertran de Born la paternité du fameux chant de guerre, *Bem plai,* etc., que M. Stimming, récent éditeur de notre troubadour, lui a refusé, sans prendre parti néanmoins pour aucun de ceux qui le lui disputent dans les mss. Aux excellentes raisons qu'il donne, M. Clédat aurait pu ajouter celle-ci, que le sirvente en litige a été composé sur l'air, le rhythme et les rimes d'une fort belle chanson de G. de Borneil (*No posc sofrir qu'a la dolor*), chanson que, par parenthèse, ce dernier poëte prit aussi lui-même pour type d'un de ses sirventes (*No sai rei ni emperador*). Or cela seul, si l'on se rappelle ce que disait le roi d'Aragon des chansons de G. de Borneil et des sirventes de B. de Born[1], établit une présomption favorable en faveur de ce dernier. Ce n'eût pas été d'ailleurs la seule fois qu'il eût pris pour modèle son célèbre compatriote et contemporain. La pièce *D'un sirventes nom cal far lonhor ganda* est faite sur le patron, comme l'auteur le proclame d'ailleurs lui-même, de la chanson dialoguée (si ce n'est pas

[1] Le roi d'Aragon (Alphonse II) donnait pour femmes aux sirventes de B. de Born les chansons de G. de Borneil. Ce passage de la biographie de B. de Born n'a pas été compris par M. Stimming, qui, à dessein et le plus malheureusement du monde, au détriment de la correction grammaticale autant que du sens, a substitué *melhors* à *molhers*. Ce n'est pas la seule faute de ce genre qu'on puisse relever dans son édition. Immédiatement après (*raso* de *Ai Lemosis*), on voit *hom* introduit sans aucun motif, et *a marit* remplacé de même par *amairitz*, le tout au préjudice évident de la pensée de l'auteur (*venir a marit* s'entend très-bien, même d'une femme, comme périphrase équivalant à *se maridar*).—P. 111. *Vescomte de Gumel.* Corr. *Gimel.* C'est une commune du bas Limousin.— P. 157. *L'autre lo han tuit* (v. 17); *fa* (v. 23); leçons substituées à tort à *l'autres o ha tot* et à *a* du ms. *L'autres* du v. 17 est sans doute Archambaud I^er^, comte de Périgord, frère aîné et prédécesseur immédiat d'Archambaud II (1205-1212).— Dans la pièce qui suit immédiatement, *engema* du v. 11, où M. St. cherche vainement un arbre, doit être corrigé *e gema.* La *gema,* aujourd'hui *gemo,* mot bien connu en Périgord, surtout des cordonniers, n'est autre chose que la *poix.* — P. 210, v. 22, *Antrebeira* = *Ain-rivière* est aussi impossible pour la forme que pour le sens. Il faut évidemment écrire *antre Beira e Dordonha* (entre?... (Vézère (?) et Dordogne), et, par suite, transporter après ce vers la virgule du précédent et substituer dans le suivant la leçon *deratz* à *dera,* préféré par M. St. sur la foi d'un seul ms. V. 2 de la même pièce, *fai,* corr. *faitz;* v. 43, *car,* corr. *gar.*— Tout cela soit dit en passant; nous reviendrons peut-être à loisir une autre fois sur le travail de M. Stimming, dont de nombreuses corrections, communiquées par M. Tobler, ont beaucoup diminué les imperfections.

Digitized by Google

une tenson proprement dite) *Conselh vos quier bel' amig, Alamanda*[1].

L'article de M. Clédat est terminé par la reproduction du texte de *Bem plai lo gais temps*, d'après le ms. de Venise, l'un des deux (l'autre est le ms. 15211 de Paris) qui seuls contiennent l'envoi à *Oc e no*, dont l'existence fournit l'argument le plus décisif en faveur de Bertran de Born. Ce ms. contient, en outre, un couplet qui ne se trouve en aucun autre dans le corps même du sirvente; mais on l'a rencontré isolé et anonyme dans un ms. de Florence et dans un ms. de Milan. Le texte de Florence a été publié dans l'Archiv de Herrig, XXXV, 109. Le même couplet est cité tout au long, et même avec un vers de plus, par suite probablement d'un interpolation, dans le *Breviari d'amor*, où l'auteur n'est pas nommé. La partie du *Breviari* où cette citation se trouve n'est pas encore publiée; mais je dois à l'amitié de M. Azaïs de pouvoir donner ici, dès à présent, le couplet en question, tel qu'on le lira dans son édition :

Amors vol drut cavalgador,
Bon d'armas e larc de servir,
Ben parlan e bon garnidor,
E tal queis sapcha far grazir
Dins e fors son estatge.
E sia d'avinen solatz,
Cortes e d'agradatge,
Segon que poders lh'es donatz
Ni que es de paratge;
E dona qu'ab aital drut jatz,
Es munda de totz sos peccatz.

[1] C'est ce que M. Stimming n'a pas su voir non plus. Il n'a pas remarqué davantage que le sirvente *No posc mudar mon chantar non esparja* se rattache par un pareil lien à la chanson d'Arnaut Daniel, *Sim fos amors de joi donar tan larja*. Or Arnaut Daniel était aussi un contemporain et un compatriote de Bertran de Born. Il était de plus son ami, — détail qui aurait dû trouver place dans la notice de M. Stimming, — ainsi que nous l'apprend Giammaria Barbieri (p. 97), sur la foi d'un ancien commentaire malheureusement perdu : « Bertran de Born e Arnaldo furono così amici que insieme si chiamavano l'un l'altro *Dezirat*, come nota una chiosa sopre la chiusa della sestina di Arnaldo, che dice :

Arnautz tramet son chantar d'ongla e d'oncle
..... .....
An Dezirat..... »

Sur les rapports du sirvente à la chanson, cf., dans le *Giornale di filologia romanza*, I, 84, le très-intéressant article de M. Pio Rajna relatif au sirvente de G. de Figueira contre Rome. Au passage qu'il y cite de la *Doctrina de compondre dictats*, M. R. aurait pu joindre ce que disent sur le même sujet, en termes peu différents, les *Leys d'amors*, I, 340 et 354.

Digitized by Google

Voilà assurément pour les belles dames un moyen commode de gagner le paradis ; et, puisque le bon moine de Béziers n'y voyait pas en son temps de difficulté, on pourrait peut-être encore aujourd'hui recommander avec fruit une pratique si simple aux adeptes de la « dévotion aisée. ». — C. C.]

P. 275. *Comptes rendus* : 1° A. Joly, *la Vie de sainte Marguerite* (P. M.) ; 2° G. Brynjulfson, *Saga af Tristam ok Isond sant Mottuls Saga* (K. Nyrop); 3° Eug. Koelbing, *die Nordische und die Englische Version der Tristan-Sage* (Fr. Velter) ; 4° Suchier, *Aucassin und Nicoletto*, G. Paris et Bida ; *Aucassin und Nicolete* (G. P.). Étude soignée et sincère de l'édition de M. Suchier. P. 292, M. G. P. se déclare embarrassé pour l'étymologie de *vies*, *enviesir*, *enviesier*, *viesier*. Au sujet de *vies*, il observe que le cas oblique *veterem* aurait dû produire *viere* pour les deux genres. Je crois que tout embarras disparaît si l'on veut comparer les formes substantivales analogues *piz* de *pectus* et *pifre* de **pectorem*, et surtout *cit* employé même au cas oblique à la place de *citet*. La langue d'oïl n'a utilisé d'abord pour cet adjectif que la forme *vetus*, d'où elle a tiré un verbe °*vetescire* = (*en*)*viesir*, puis, par l'intersection de l'*i* intercalaire, **vetiare*, qui suppose °*vetius*, d'où *enviesier*. — P. 294. *Périodiques*. L'observation de M. P. Meyer relativement à *dift* = *debet* est très-contestable. « Il se pourrait, dit-il, que le son *ft* eût existé au temps des Serments, texte unique, et eût disparu peu après. » C'est là une pure supposition. On ne peut pas non plus considérer comme bien sérieux l'argument tiré de la forme *cheftif* = *captivum*, que M. P. M. signale d'après un ms. du XIII^e^ siècle. Ce qu'il a lu *cheftif* peut très-probablement se lire aussi bien *chestif*, *pt* y étant devenu *st* comme dans *escast*, subj. présent 3^e^ per. sing. de *eschaper*, dans Blancandin. On ne serait pas embarrassé pour citer d'autres formes du même genre où l'on peut lire *ft* au lieu de *st*, quoique la lecture de *st* y soit, seule, étymologiquement certaine. A. B.

**Zeitschrift für romanische philologie.** — II. Band. I. Heft. — F. Perle. *Die Negation in Altfranzösischen.* — A. Tobler. *Vita del beato Jocopone da Todi.* — O. de Toledo. *Vision de Filiberto.* — K. Bartsch. *Zu den Provenzalischen Lais.* — J. Bauquier. *Ramon Feraud et son Comput*[1]. — W. Fœrster. *Der Turiner Gliglois. Zu dem Alexan-*

[1] Il s'agit du *Comput ecclésiastique* publié en 1847 par feu Eugène Thomas, dans les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier. M. Bauquier montre très-bien que ce texte est en provençal de Provence, et il émet l'opinion, rendue extrêmement vraisemblable par les bonnes raisons dont il l'appuie, que nous avons là l'ouvrage auquel R. Féraud fait allusion au début de son *Saint Honorat*, et qu'on croyait perdu. C. C.

Digitized by Google

*der fragment der Laurentiana*. — H. Varnhagen. *Zu Bartch's altfranzösische Chrestomathie*. — H. Suchier. *Zu Adgars Theophilus*. — J. Bauquier. *Corrections au Donat provençal*. — W. Fœrster. *Französische Etymologien*. — J. Bauquier. *A propos d'une lacune dans nos dictionnaires géographiques*. — W. Fœrster. *Das altfranzösische Pron. poss. abs. fem.* — A. Gaspary. *Altitalienisch und altfranzösisch* si *für ital.* finchè, *franz.* jusqu'à ce que. — F. Rausch. *Sprachliche Bemerkungen zum « Masserkrieg » des Gian von Travers*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN. Hugo Schuchardt. *Ritornell und Terzine* (A. Graf.). — Meyer. *Recueil d'anciens textes*, 2e partie (K. Bartsch). — Gröber. *Die Liedersammlungen der Troubadours* (K. Bartsch). — E. Stengel. *Die Provenzalische Blumenlese der Chigiana* (K. Bartsch). — Martin Gisi. *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse* (K. Bartsch). — E. Stengel. *Die Beiden ältesten provenzalischen Grammatiken* (K. Bartsch). — S. Hosch. *Untersuchungen über die Quellen und das Verhältniss der provenzalischen und der lateinischen Lebensbeschreibung der heil. Honoratus*. (E. Stengel). — W. Fœrster. *Li Chevaliers as deus espées* (A. Tobler). — G. Lücking. *Die ältesten französischen Mundarten* (F. Neumann). — A. Darmesteter. *De la Création actuelle des mots nouveaux dans la langue française* (E. Koschwitz). — Th. Müller. *La Chanson de Roland* (W. Fœrster). — *Romania*, nos 22 *et* 23.

II Band. 2. Heft. — K. Bartsch. *Ein Keltisches Versmass im Provenzalischen und Französischen*. — P. Rajna. *Il Çantare dei cantari e il Sirventese del maestro di tutte l'Arti*. — H. Suchier. *Die Mundart des Leodegarliedes*. — G. Baist. *Assaillir la limace*. — K. Bartsch. *Romanische Etymologien*. — F. Sette Gast. *Französische Etymologien*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN : Scheler. *Aigar et Maurin* (K. Bartsch.) — Birch-Hirschfeld. *Ueber die den Prov. Troubadours bekannten epischen Stoffe* (K. Bartsch). — Edström. *La Passion du Christ* (K. Bartsch). — De Tourtoulon et Bringuier. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil* (H. Suchier). — Morel-Fatio. *El Magico prodigioso* (L. Lemcke). — Darmesteter. *De Floovante* (E. Stengel). — Suchier. *Ueber die Vie de saint Auban* (E. Koschwitz). — *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles* (O. Ulbrich). — *Romania*, n° 24. *Revue des langues romanes*, 1878, nos 1-4. *Archiv. für das Studium*, etc., 1878. 1. heft.

II Band. 3 Heft. — M. Gaster. *Zu Rumänischen Lautgeschichte*. — A. Tobler. *Vermischte Beiträge zur grammatik des Französischen*. (*Forts.*). — F. Perle. *Die Negation in Altfranzösischen* (*Schluss.*). — P. Rajna. *Il Cantare dei cantari e il serventese del maestro di tutte l'Arti*. — Th. Auracher. *Der Brandan der Arsenalhandsrhrift BLF* 283. — K. Bartsch. *Weiteres Vorkommen der elfsilbigen Verses*. — G. Grœber. *F = dental*. — P. Foerster. *Zu* C. Michaelis *Roman Worts-*

Digitized by Google

*chœpfung*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN : Jung. *Römer und Romanen in den Donauländern* (M. Gaster). — *Historia de la Corona de Aragon* (G. Baist). — Scheler. *Trouvères belges* (K. Bartsch). — Buchholtz. *Priscæ Latinitatis Orig. libri tres* (G. Kœrting). — *Romania*, nos 25 et 26. — *Giornale di filologia romanza*, n° 1. — *Romanische Studien*, n° 10. — *Herrigs Archiv*. 59 *band*. 3. 4 *heft*. — *Archivio glottologico italiano*. IV, 2.

II. Band. 4 Heft. — A.-V. Flugi. *Die Ladinischen Dramen im 16. Jahrundert*. — O. Ulbrich. *Ueber die Vocalisirten Consonnanten des Altfranzösischen*. — A. Tobler. *Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französ.* (Forts). — F. Gessner. *Altfranz. Si — bis, bevor*. — E. Stengel. *Die Wiederaufgefundene Quelle Von R. Feraut's provenz. Gedicht auf den heil. Honoratus*. — K. Vollmœller. *Zur Bibliographie der Romanceros*. — B. Dinter. *Altfranz. Liebeslisd*. — A. Tobler. *Die Corsinische Hs. des Mystères de la Passion*. — J. Baur. *Frz. aller*[1], *Churw. gomgnia*. — G. Grober. *Gli, egli, agni*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN : *Acta Seminarii philol. Erlangensis* (H. Suchier). — Albanès. *La Vie de saint Bénézet* (K. Bartsch). — Meyer. *La Prise de Damiette* (K. Bartsch). — *Philipon und Guigue. Œuvres de Marguerite d'Oyngt* (J. Cornu)[2]. — Graf. *I Complementi della chanson d'Huon de Bordeaux* (A. Stimming). — Birch-Hirschfeld. *Die Sage Von Gral* (E. Koschwitz). — Jarnik, *Sprachliches aus rumänischen Volksmärchen* (A Graf). — Suchier. *Aucassin und Nicolete* (A. Tobler). — Molfatti. *Degli Idiomi parlati anticamente nel Trentino* (J. Biderman).

**Archiv für das studium der neueren Sprachen.** LX. Band. — P. 1 et 129. Eugen Herford. *Analyse und kritik der « Bergeries » Racan's, sowie seiner übrigen Dichtungen*. — 65. Dr Scheffer.

[1] M. Baur tire *aller* de **allare*, verbe formé sur le participe *allatus*. A l'appui de cette étymologie, — pour laquelle, d'ailleurs, je ne prends point parti, — on peut citer le prov. *colar* (bas-lat. *collare*) = *conferre*, spécialement un bénéfice ecclésiastique. Pour une autre étymologie du même mot (*addare* = *addere*), voy. *Romania*, VIII, 298.

[2] Les expressions *lettres de l'or*, *drap de l'or* (pp. 39 et 60) étonnent M. Cornu, et il regarde *lor* « comme un seul mot, composé de l'article et du substantif », apparemment comme *loriot, lierre*. C'est une erreur. Cet emploi de l'article est commun en provençal et dans l'ancien italien. Bembo et d'autres ont remarqué, pour cette dernière langue, qu'il n'a lieu que lorsque le premier substantif a aussi l'article. Ainsi *la corona dell'oro*, mais *corona d'oro*. Cf. *Rev. des l. r.*, t. IX, p. 194, sur le v. 1803 de la *Croisade albigeoise*. — P. 49. « *Al loemos* ne signifie rien. » Ce doit être *laudemus* devenu substantif. — P. 68. « *Bivront* ne donne aucun sens. Faut-il lire *biuront?* » Le sens paraît très-clair : *bivront* (ou *biuront*) *una vey* = *ils burent un coup*.

C. C.

Digitized by Google

*Moliere-Studien.* — 203. C. Henry. *Sur une première rédaction du Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même, de Bossuet.* — 241. Heinrich Nagel. *Das Leben Jean-Antoine de Baïf's.* — 284. Dr Marenholtz. *Molière in seinem Verhältniss zur spanischen komödie.* — 295. Franz Hummel. *Das Verhältniss des Ortnit zum Huon de Bordeaux.* — 343. H. Buchholtz. *Zu den Eiden von Jahre* 842. — ANZEIGEN : p. 222. J. Stecher. *La Sotie françoise et la Soternie flamande.* — 456. Martin Gisi. *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte herausgegeben und erläutert.* C. C.

**Mémoires de l'Académie du Gard.** VIe série, t. VI, année 1876. 1-240. — Aurès, *Monographie des bornes milliaires du département du Gard.* Travail qui fait honneur à la compétence bien connue de M. Aurès. P. 5, l'auteur signale la dénomination de *Cami de la Mouneda*, donnée dans les départements de l'Hérault et du Gard à la voie romaine de Domitius Ahénobarbus (121 av. J.-C.), et il remarque, d'après Reinesius (*Syntagma inscriptionum antiquarum*, Lipsiæ, 1682), qu'une voie romaine de l'Espagne était qualifiée, elle aussi, de *Camino della plata.* Cette coïncidence montre qu'il ne faut pas voir dans la dénomination languedocienne une altération de *via munita.* Les deux appellations « s'expliquent.... l'une par l'autre, et ne peuvent être... attribuées qu'à des chemins sur lesquels les fonds du trésor public étaient.... transportés. » — 241-320. E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard, pendant l'année* 1873. Ce répertoire est rédigé avec la science habituelle du savant archiviste du Gard. Des inscriptions diverses lui ont fourni les noms gaulois, ou tout au moins indigènes, de *Senocundus* et de *Senocundius* (259) de *Senucondius* (263), de *Solibitis* (295), d'*Excingillus* et de *Solirix* (296). — 321-322. L'abbé Gareisso, *Note sur l'inscription d'une statue du portail de Saint-Gilles.* — 333-370. Coulondres, *Louis VII à Saint-André (Villeneuve-lez-Avignon), et Bermond de Clausonne, XIIIe abbé du monastère de Saint-André d'Avignon* (1226). L'auteur confirme (p. 339) une particularité déjà signalée par M. Mistral : la dénomination d'*Empèri* (Empire), donnée à la rive gauche du Rhône, et de *Reiaume* (Royaume), à la rive droite, par les mariniers du fleuve. C'est un souvenir des limites politiques du moyen âge. Avignon relevait nominalement de l'empire d'Allemagne, et Saint-André des comtes de Toulouse, sous la suzeraineté de la couronne de France. Je remarque, dans une note de la page 350, la citation d'un passage de l'histoire en prose de la guerre des Albigeois, citation où se trouverait un exemple, appartenant à l'ancienne langue, de la mutation de l'*s* = *z* en *r* (infinitif), dont j'ai entretenu ici même (IIe série, V, 180) les lecteurs de la *Revue : losquals vos supplicans que les velhés recebrue per vos servis envers tots e contra tots.* Cet *s* est le produit d'une inad-

Digitized by Google

vertance de l'auteur ou de l'imprimeur. Dom Vaissète, dans l'*Histoire de Languedoc*[1], l'éditeur qui s'est caché sous le démonyme de *Un indigène* (M. de Gounon-Loubens ?)[2] et le Recueil des historiens des Gaules et de la France, allégué par M. C., donnent un *r : servir*. Lisez, en outre, *supplican* et *recebre*.— 371-406. Gouazé. *La Chambre de l'Édit de Languedoc*. — 407-448. Liotard. *Du Néologisme et de quelques néologismes*. M. L. étudie dans ce travail les mots : incuriosité, inscrutable, inclassable, insécurité, désappointement, irrévérent, inviolé, éperdument (substantif), endormement, affamement, esseulé et desheuré, dévelouté-transverbéré, autodidacte, agissement-assagissement, exfogation, exquisité, innéité, alacrité, attisée-dossée, virginisme, incantation, nolonté, encolérer-enténébrer, disqualifier, desmesure, desenmurer, dessceptrer, compénétrer, emincer, emasculer, mépriserie, pristine-turpide-stellaire, imbriaque, concept, sécession, flirtation. — Emprunts à l'étranger : railway, tunnel, gentleman, dandy, dilettante, citizen, tombola, truisme, comfort, procrastination, territorialité, compréhensivité. — Quelques-uns de ces mots sont plus anciens que ne le croit M. L.; ainsi l'adjectif *inviolé*, tacitement attribué à M. Henri Taine (*Revue des Deux Mondes*, 1862), se lit assez souvent dans les ouvrages d'Edgard Quinet, qui met une sorte d'affectation à s'en servir : « Les vallées inviolées, les fleuves, le vent qui emporte les feuilles, voilà les premiers conducteurs du genre humain. » (*Génie des religions*, Paris, 1842 ; in-8°, p. 21.) A propos du mot *agissement*, si souvent employé dans la langue politique des journaux, M. L. aurait pu citer le mot *attitude* (l'attitude de M. le Ministre n'a pas été jugée correcte). Pourquoi classer parmi les néologismes *desmesure*, *désenmurer* et *dessceptrer*, appuyés seulement d'exemples antérieurs au XVII[e] siècle. P. 447. Par suite d'une singulière distraction, le Père Veuillot (?) est indiqué comme l'auteur des *Odeurs de Paris*. — 473-676. De Grisy. *Fénelon missionnaire et prédicateur*. L'auteur signale dans une note, p. 528, Godeau, évêque de Vence, qui prêchait en provençal devant les villageois. Il serait à désirer que l'on recherchât quelle a été l'influence de la langue d'oc dans l'éloquence de Fénelon, de Massillon et de Fléchier, originaires du midi de la France, comparée à l'éloquence de Bourdaloue et de Bossuet, originaires du Nord. — 783-788. Bigot. *La Tartugo et li Dous Canar*, fable imitée de Lafontaine, en provençal de Nimes. On y retrouve, avec le talent habituel et l'excellent réalisme de détail de l'auteur, sa défectueuse orthographe. Voici un fragment de cette pièce :

[1] Dom Claude de Vic et dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, etc. Paris, Vincent, 1733 et an. suiv.; 5 vol. in-folio (III, Preuves, 63).

[2] *Histoire anonyme de la guerre des Albigeois*, nouvelle édition, augmentée d'un glossaire. Toulouse, Bompard, 1863 ; in-8o, 64 p.

Digitized by Google

Un gnafre (*cordonnier*) afourtissié qué marquavo dé pesto,
Ou dé famino ou dé témpesto,
Et bélèou mèmo un chanjamén
Dé gouvernamén.
— Sus aquélo résoun, un ancien amoulaïre
S'éncouris à la banquo, ounte avié quaouqui soou:
« Vou pourtère d'arjèn l'aoutre jour, me lou foou ! »
Et tout caravira, péchaïre !
Météguè soun arjèn, per estre pu ségu,
Dinc un débas dé coutoun blu.

*Dinc* pour *dins* se dit aussi à Montpellier, en Provence, en Dauphiné et en Vivarais, devant la voyelle initiale du mot suivant. L'auteur emploie toujours la forme *san* ( san fèbre ni magagno, 784), que les félibres considèrent comme française. — 789- 893. Puech. *La Médecine et les Médecins à Nimes, étude historique d'après des documents inédits.* Cet intéressant travail contient, p. 804-805, note 1, un texte languedocien de 1503, communiqué à l'auteur par M. Germer-Durand. C'est l'interrogatoire d'une bergère qui avait été séduite par un pâtre. A. R.-F.

**Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand,** t. XIX, 23-134, 275-340, 447-615. L'abbé A. Chaix, *Bullaire de l'Auvergne, depuis les origines de la diplomatique pontificale dans cette province jusqu'à la fin du XVIII^e siècle* (suite). Malgré d'inévitables lacunes, ce travail n'en a pas moins une très-grande importance au double point de vue de l'histoire civile et religieuse de l'Auvergne. On remarque, page 605, dans une charte de donation de Guillaume VII, comte d'Auvergne, charte datée de 1149, la mention latine de *Gergobia*, la Gergovie des Arvernes, aujourd'hui *Gergoia*, par la chute du *b* intérieur, particularité assez commune dans les dialectes du Midi. Cf. en bas-languedocien les deux prononciations *aboust* et *aoust* (août). — 161-168. Cohendy, *la Mégalithe et les Tombelles de Mons, près Saint Flour (Cantal).* — 169-187. Aigueperse, *Éloge de M. de Sartiges.* Entre autres travaux, on doit à M. de Sartiges la traduction française d'une charte en dialecte d'Auvergne du commencement du XVI^e siècle et le *Pater noster* en langage d'Aurillac. — 341-371. Jaloustre, *la Famine de* 1694 *dans la basse Auvergne.* — 378-410, Guillemot, *Nouveaux Documents relatifs à l'industrie thiernoise.* — 411-431. Mathieu, *Chartes de fondation du prieuré de Médagues* (1094-1113). Quinze chartes latines inédites. Le nom de Médagues dit assez que ce prieuré était entouré d'eaux. — 432-446. Boyer, *Documents inédits sur l'histoire d'Auvergne.* Deux textes, l'un en français de 1360, l'autre en latin. A. R.-F.

Digitized by Google

**La Renaixensa**. N° 8 (30 Abril). — P. 313. J. Narcis Roca: *los Pahers electius de Barcelona segons sa constitució inédita. Fundació de la municipalitat barcelonesa independent ó autonómica.* — P. 321. Emili Vilanova: *lo Primer Amor*. Quadro de costums. Te un colorit sobradament realista. — P. 329. Joseph Puiggari: *Documents lliteraris*. Extrahentho del tesor d'erudició que durant sa juventut aplegá dit Sr. P., publica la *Oració del Pare Nostre y un Salm* que forma part de la glosa sobre 'ls *Manaments, articles de la fé, pecats mortals, dóns del S. Esperit y set Salms penitencials*, que lo savi canonge Bastero copiá en lo segle passat d'un còdice de la Vaticana del segle XIV. Per semblar antich provensal lo llenguatge en qu'está escrit, recomaném l'estudi de dits fragments als filólechs del mitjdia de Fransa. La copia forma part del ms. de la biblioteca universataria de Barcelona, titolat « *Libellus preceptorum legis.* » — Reproduheix també unas coblas d'un volum que feu estampar lo valenciá Jaume de Vila y conté la *Passió*, en vers, de Mossen Bernat Fenollar y Pere Martinez, y una complanta ó *contemplació* de Jesús Crucificat, feta per M. Joan Scrivá, mestre racional, y per Fenollar, las quals se titulan aixis: *Oració á Maria tenint son fill devallat de la Creu per lo molt reverent Mestre Mossen Corella.*—P. 333. Antoni Vilanova: *Exposició de pinturas á Madrid*. V. Descripciô de las obras escultòricas. — P. 340. Francesch Matheu: *Alloguer*. — P. 342. R: *Teatre catalá*. Estreno del drama històrich *lo Rabadá* del L. D. Joseph Feliu. Critica. — P. 334. P.: *Bibliografia. Revista Euskara* que veu la llum à Pamplona. Exámen de sos 3 primers números. — A. Balaguer y Merino: *Bibliografia siciliana*. Anâlisis de las obras: *il Conte di Prades e la Sicilia, etc., dal Bar. Raffaele Starrabba; Sulle Notizie biografiche e bibliografiche degli scrittori napolitani fioriti nel secolo XVIII, etc. da Giuseppe Salvo-Cozzo; la Congregazione dei cavalieri d'armi e le pubbliche giostre in Palermo nel secolo XVI, etc., da Salvatore Salomone-Marino; la Casa dove mori. Novella di Giulia de Asensi. Traduzione dallo spagnuolo di Giovanni Siciliano; y l'Indovinello (el buscapié) di Michele Cervantes. Traduzione dallo spagnuolo di Giovani Siciliano.*—P. 348. *Novas*. Se dona compte: de la venguda á Barcelona de M. Lieutaud, erudit bibliotecari de Marsella; de la honrosa critica que la redacció del *Polybiblion* de Paris feu del *Moviment literari á Catalunya en* 1877; y del periòdich quinzenal *lou Prouvençau*. — *Consistori dels Jocbs florals de Barcelona.—Certámen de « la Renaixensa*. » — Composicions premiadas en abdos concursos. — La lâmina heliográfica regalada ab aquest nûmero consisteix en la reproducció d'una *marina* de D. Modest Urgell.

A. Balaguer y Merino.

**Bulletin de la Société des études du Lot,** tom. IV.— P. 85-110 et 209-227. *Collection de vieilles chansons,* recueillies par M. Day-

Digitized by Google

mard. 36 chansons, dont 17 seulement sont entièrement en patois ; les autres sont mélangées de patois et de français ou entièrement en français. Publication très-intéressante. — 177-184. Trois nouvelles *fables patoises*, fort agréables, de M. l'abbé Hérétié. C. C.

---

# CHRONIQUE

La séance publique du Concours philologique et littéraire, décidé par la *Société* le 17 avril dernier, aura lieu le 3 septembre, à neuf heures du matin, dans la salle des Concerts, sous la présidence de M. Boucherie.

M. Castets, professeur à la Faculté des lettres, a été chargé du rapport de philologie ; M. A. Roque-Ferrier, du rapport de poésie.

Les réunions du *Congrès pour l'avancement des sciences* commenceront le 28 août et seront clôturées le 4 septembre. Plusieurs membres de la *Société* ont l'intention de communiquer des travaux philologiques à la section d'anthropologie instituée par le Congrès.

*
* *

Séances de la Société. — 18 juin. Texte de Clermont-l'Hérault : *Acordy ordonat per los carreyries juratz de la villa de Clarmont en la querela de dona Mondeta* (25 novembre 1532), par M. le docteur Adelphe Espagne.

Poésies en langage de Bessan (Hérault), par M. Bousquet.

*La Fada dau grand pin, — lou Maira de vilage*, poëmes languedocien (Lunel et ses environs), par M. A. Roux.

2 juillet. — Origine dialectale de la chanson de Marlborough, par M. A. Boucherie.

*Sent Marsal à Tula*, poëme limousin en laisses monorimées, par M. l'abbé Joseph Roux.

16 juillet. — Poésies inédites des troubadours Arnaut de Mareuil et Giraud Riquier, par M. C. Chabaneau.

*Bèu-caire*, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. l'abbé C. Malignon.

La reprise des séances ordinaires a été renvoyée au mois de novembre.

*
* *

La *Société des langues romanes* fera paraître bientôt, soit dans la *Revue*, soit dans ses publications spéciales, un travail sur les *Provençalistes français du XVIII^e^ siècle*, suivi de *Lettres inédites de Sainte-Palaye, Caumont, Mazaugues*, etc., par M. J. Bauquier ; un choix de *proverbes* recueillis en bas Limousin, par M. Clément Simon ; une étude sur *les dix premiers noms de nombre dans les langues indo-européennes comparées aux langues océaniennes*, par M. Marcel Devic, et diverses poésies dues à MM. Bonaparte-Wyse, Arnavielle, Gaussen, Gleizes, Fourès, Antoine Roux, l'abbé Savy, etc.

Digitized by Google

*
* *

Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* que M. Henri Delpech a reçu de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, pour son travail sur la *Bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIII*e *siècle*, la première mention honorable du Concours des antiquités nationales. On n'a pas décerné de premier prix, et le rapporteur, M. Gaston Paris, a signalé le travail de notre collègue comme celui qui s'en était le plus rapproché.

Une distinction de même origine vient d'échoir à un second membre du Conseil d'administration de la Société : dans sa séance publique du 7 août, l'Institut a accordé un prix de deux mille francs à M. C. Chabaneau, pour son *Histoire et théorie de la conjugaison française.*

Cette somme a été prise sur la fondation Archon-Desperousses[1].

*
* *

Notre collaborateur, M. Bauquier, a promis à la *Revue des langues romanes* un compte rendu de la séance inaugurative de l'école des félibres parisiens. En attendant sa publication, on trouvera ci-dessous les principales conditions du Concours en langue d'oc, que la nouvelle association vient de décider:

Premier sujet: un buste en terre cuite du sculpteur Amy, à la meilleure pièce sur *Florian à Sceaux ;*

Deuxième sujet: une œuvre du sculpteur Truphème, à la meilleure pièce sur le *Félibrige;*

Troisième sujet: un tableau de fleurs du peintre Grivolas, à la meilleure ode à Paris ;

Quatrième sujet: une médaille d'argent à la meilleure pièce en prose provençale ;

Cinquième sujet: une médaille d'argent à la meilleure traduction en vers libres de la fable de Florian : *le Singe qui montre la lanterne magique.*

Les pièces doivent être adressées, avant le 10 septembre prochain, à M. de Tourtoulon, rue Caumartin, 11, capiscol de la *Société des félibres de Paris,* à Paris.

Tous les dialectes du Midi sont admis à concourir. Les prix seront distribués à Sceaux, au cours de la fête de Florian, dont la date n'a pas encore été fixée.

*
* *

« L'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, dans sa séance du 13 juin 1879, a décerné le premier des prix fondés par le baron Gobert, à M. P. Meyer, pour son édition, avec traduction, introduction, notes et glossaire, de la *Chanson de la Croisade albigeoise* » (*Romania*, juillet 1879).

*
* *

M. Ristelhuber vient de réimprimer ( Liseux, éditeur, 2, rue Bonaparte, à Paris ), sur l'un des deux exemplaires qui avaient échappé à la censure du Conseil de Genève, l'*Apologie pour Hérodote*, de Henri

[1] Deux prix de mille francs ont été attribués, l'un à M. Luchaire, pour ses *Etudes sur les idiomes pyrénéens ;* l'autre, à M. de Chambure, pour son *Glossaire du Morvan.*

Digitized by Google

Estienne, l'un des textes les meilleurs de la littérature française au XVI^e siècle. Il a eu le soin de donner pour la première fois les feuillets, assez nombreux, contenant les passages incriminés, et d'y joindre, sous forme de notes, ceux qui leur furent substitués au moyen de cartons.

Les romanisants trouveront dans l'*Apologie* des indications de littérature populaire utiles à connaître. M. Chabaneau a déjà signalé (*Revue*, 2^e série, V, 48) la version limousine du curé de Pierre-Buffière. Un travail qui paraîtra dans un de nos prochains fascicules montrera que l'ouvrage de Henri Estienne contient, en outre, un des plus anciens prototypes du *Sermoun* languedocien *de Moussu Sistre*.

La publication de M. Ristelhuber forme deux beaux volumes in-8°, imprimés par Motteroz, sur papier de Hollande. Le prix de souscription est fixé à vingt-cinq francs.

*
* *

M. William-C. Bonaparte-Wyse réunira prochainement, sous le titre *li Piado de la Princesso*, les pièces qu'il a composées depuis la publication de ses *Parpaioun blu*.

Ce n'est pas dans la *Revue*, où la plupart d'entre elles ont paru pour la première fois, qu'il est nécessaire de faire l'éloge de la poésie si originale, si profondément nourrie d'idées et de sentiment, du majoral irlandais. Nous nous bornerons à mentionner les principales œuvres qui feront partie des *Piado de la Princesso: Septentrioun, lou Roumiéu dóu soulèu, Zelothemis, lou Cap incoumparable, lord Brougham e Cano, la Vilo d'Aigo-morto, li Viei, Magalouno, la Mort d'uno lengo, lou Cu de bos, la Felibrejado lerinco, la Famiho de la Coumtesso, li Cànsoun capouliero, la Soulitudo*, etc.

*
* *

Les lecteurs de la *Revue* ont gardé souvenir du petit poëme de *Gondoval*, dans lequel M l'abbé Roux s'est approprié, avec autant de hardiesse que de succès, les laisses monorimées de la littérature épique du midi de la France au moyen âge. Le poëme de notre collaborateur a été mentionné avec éloges dans le Bulletin de la *Société archéologique de Limoges* et reproduit en entier par celui de la *Société corrézienne* de Tulle, qui édite en ce moment le poëme de *Goulfier de Lastours*, couronné à Montpellier lors des fêtes latines. Une troisième œuvre monorime de M. Joseph Roux, *Sent Marsal à Tula*, sera bientôt publiée dans la *Revue des langues romanes*.

*
* *

Les fêtes du Centenaire de lord Brougham, a Cannes.— Ainsi que nous l'avons dit dans le dernier fascicule de la *Revue*, le rameau d'olivier en or de ce Concours a été donné à M. William-C. Bonaparte-Wyse. Des prix secondaires ont été décernés à MM. Icard, Millet, Jouveau, G. de Rey, Imbert et Eyssette. Leurs œuvres ne sont pas sans mérite, mais elles sont loin d'égaler les strophes magistrales et l'abondante poésie de la pièce du majoral de Waterford, et surtout des vers où revit, avec une ardeur d'impression toute méridionale, le souvenir des lieux qui parurent si *plaisants* au grand chancelier d'Angleterre. *Lord Brougham* a été lu publiquement à Cannes par M. Monné, *jouglar* en cette circonstance de M. Bonaparte-Wyse, à qui une aphonie presque complète ne permet pas de se faire enten-

Digitized by Google

dre distinctement. Le *Brus* remarque, avec une sorte d'éloquence parallélique, « que ce fut un beau spectacle lorsque, en face de la » mer bleue, des sommets dentelés de l'Esterel, des rives blanchis- » santes des îles de Lérins, du soleil d'or éblouissant dans le ciel de » notre Provence, en plein air, comme les Athéniens faisaient sur » l'Agora, les strophes magistrales de Wyse retentirent devant les sé- » nateurs, les députés, les administrateurs, la marine, le peuple, les An- » glais, les Allemands et les Russes de Cannes. Ce fut un beau mo- » ment lorsque les vers, s'élevant harmonieux... jusqu'à la blanche » statue de Carrare, prouvèrent pour la première fois, dans ce lieu, » que la langue provençale doit avoir sa part au soleil et peut s'as- » seoir partout et toujours avec quelque langue et en quelque audi- » toire que ce soit [1]. »

Voici deux strophes de la pièce de M. Bonaparte-Wyse, qui fut souvent interrompue par les applaudissements de la foule, ravie de voir ainsi son idiome à la place d'honneur du Concours de lord Brougham :

Oh! que terro de Diéu! Oh! que blu paradis!...
E la béu dóu regard coume amant soun amado....
E, levant soun bastoun soulennamen, éu dis:
« Aqui plante bourdoun. Aquest païs m'agrado. »
Acò disènt, davalo. E se souvèn dóu tèms
Quand, fort coume un lioun e d'ardour tout relènt,
Au travai s'atalè sèt nuechado à-de-rèng;
E di foulo bramanto e di fèsto ufanouso,
Quand l'uiau dins lis iue, d'uno voues tempestouso,
Aparè, coume un tron, la Rèino malurouso.

Ero un tèms, aquèu tèms, de santa, d'enavans,
De voio, d'estrambord, de coumbat, de vitòri;
Quand rambavo, ouratour, avoucat douminant,
Lis Anglés di dous mounde à soun fier auditòri...
Alor, tau que l'arcange aboucant lou demoun,
Arrapè pèr li bano e de mourre bourdoun,
Jitè l'esclavitudo à l'abisme sèns founs,
Alor cridè, valènt: « La nue negrasso es morto!
» Garo, garo, o catau! lis anado soun forto!
» Vés, lou mèstre d'escolo es adeja pèr orto [2]! »

*
* *

Société archéologique de Béziers (22 mai 1879). — Le rapport de poésie néo-romane a été fait cette année par M. Donnadieu. Le rameau d'olivier en argent a été accordé à M. Barthès, de Saint-Pons. Trois médailles d'argent ont été attribuées ensuite à MM. Ernest Chalamel, Lieutaud et Antoine Roux, pour *lou Troubàire proufeto*, *lou Pichot Pèis* et *la Fada dau grand pin*. MM. Louis Gleize, l'abbé Malignon et Fortunat Martelly, ont obtenu des médailles de bronze. Six mentions au rapport ont été accordées à MM. Louis Astruc, Paul de Jabron, l'abbé Joseph Roux, Paul Gourdou, Henry et Blanchin.

Il a été, depuis peu, fondé à Béziers, sous la présidence de M. Lagarde, le traducteur de la *Chronique de Maître Guillaume de Puylaurens sur la guerre des Albigeois*, une *Société littéraire et artistique* qui a

[1] *Lou Brus*, d'Aix, no du 4 mai 1879.

[2] Au banquet qui termina les fêtes de Cannes, M. Lieutaud a donné lecture d'un petit poëme inédit intitulé: *Saumano*.

Digitized by Google

eu, cette année, un concours de « patois », car le rapporteur, M. Benjamin Fabre, a pris soin « de rejeter loin de lui l'intention, aussi insensée que ridicule, de faire reprendre son ancienne splendeur à notre langue mère. » « Nous tenons à déclarer une bonne fois, disait-il en concluant, que le patois ne sera pour nous que l'accessoire, et que nous n'aurons pour objectif principal et constant que le culte de notre belle langue nationale. » Ces assertions hâtives et précipitées ont leur réponse dans le passage d'un discours de M. de Berluc à l'*Académie* d'Aix, cité plus loin. Disons, pour terminer, que le rapport de M. Fabre mentionne, parmi les lauréats du concours « patois », MM. Marius Bourrelly, Gourdou, Lartigue, Delille, Daulaud et Vidal, de Lavaur.

Les *Martegau* de M. Delille, couplets d'une excellente et narquoise bonhomie, furent lus par l'auteur en séance publique de la *Société littéraire* et justement remarqués.

*
* *

M. Paul Barbe, syndic de la maintenance d'Aquitaine, a réuni en un élégant petit volume, qui a pour titre : *Mistral à Toulouso, Felibrejado del dimentje 4 de mai* 1879 (Toulouso, Douladoure ; in-12, 72 pages), les pièces en langue d'oc ou en français lues ou envoyées à la félibrée toulousaine du 4 mai, par MM. Barbe, Chastanet, Deloncle, Castela, Lacombe, de Carbonnières, Sarlat, Combettes du Luc, Jean Faget, Charles et Louis Desjardins, etc. Le prix de cette plaquette, qui est réservée aux seuls membres du *Félibrige* et de la *Société des langues romanes*, est de 1 fr. 50. Les souscripteurs recevront en même temps l'*Ensaj sur las lengos*, que M. Barbe publia, il y a quelques années, en un volume in-16.

M. Barbe a placé en tête de ce recueil, qui est gracieusement dédié à M^me^ Mistral, un compte rendu en vers des fêtes de Toulouse, par lui-même, et l'ode *A Clemença Isauro*, lue par Mistral à l'Académie des Jeux floraux.

*
* *

La *Société des lettres de l'Aveyron* vient de faire paraître, en un fort volume in-4°, à 2 colonnes, le *Dictionnaire rouergat* de feu l'abbé Vayssier. L'ouvrage est précédé d'une biographie de l'auteur et d'une introduction où sont développées les notes sur le *Dialecte rouergat*, qu'il donna à la *Revue des langues romanes* en 1872.

*
* *

M. Jean Chollet, imprimeur-éditeur, à Sauveterre-de-Guyenne, annonce la prochaine apparition de *Ramounet, ou lou Paysan dupat tournat de la guerro*, la charmante pastorale agénaise de Cortète de Prades. Cette réédition est confiée à M. de Mondenard. Elle sera suivie de celle des *Anciens Proverbes gascons* de Voltoire, par M. Gustave Brunet. Les deux publications entreprises par M. Chollet sont destinées à former les premiers tomes d'une *Bibliothèque patoise méridionale*.

*
* *

Le poëme de *Mirèio* a trouvé dans M. Rigaud, premier président à la Cour d'Aix, un traducteur français, dont la version, aujourd'hui complétement terminée, a été récemment communiquée à l'*Académie* de cette ville. Si l'on en juge par les fragments qui en ont été publiés en Provence, l'œuvre de M. Rigaud serait appelée à un véritable succès.

Digitized by Google

M. de Berluc-Perussis ouvrit la séance où il en fut donné lecture, par un discours dans lequel nous remarquons ces réflexions, d'une parfaite justesse de sens :

« Cette résurrection de la littérature romane a donné lieu, vous le savez, à deux courants contraires. Quelques-uns, outrepassant la pensée du maître, poussant jusqu'à l'intolérance la religion de la terre natale et de son doux parler, ont prétendu substituer les dialectes d'Oc à la langue officielle, et regarderaient volontiers comme un rénégat de la patrie provençale celui qui parmi nous se hasarde à leur rimer en français ; d'autres, étrangers, — et je les plains, — à ce noble et saint amour du langage maternel, ou mus par un scrupule exagéré de leur patriotisme, voudraient proscrire, au nom de notre unité politique en danger, le culte pieux et inoffensif du verbe local. — Entre ces deux opinions, l'une et l'autre excessives, il y avait naturellement place pour un tempérament sage et mesuré. Pourquoi les deux langues ne vivraient-elles pas côte à côte dans les lettres comme elles vivent dans le peuple ? Pourquoi, lorsque nous avons en mains deux instruments merveilleux, briser l'un ou interdire l'autre ? Tandis que de deux idiomes également chers, le premier nous attache au sol paternel et le second nous met en communion d'idées avec le monde entier, pourquoi établir entre eux une lutte impie ? Ne pouvons-nous parler avec celui-ci et chanter avec celui-là ? Nos pères, au temps de Strabon, étaient déjà bilingues ; c'est notre cachet distinctif, parmi les provinces de la France, c'est notre fierté justifiée, d'avoir deux littératures, et, tout en produisant des chefs-d'œuvre impérissables, comme *Mirèio*, d'asseoir de temps à autre, sur l'un des quarante fauteuils, un Massillon, un Autran, un Thiers ou un Mignet. »

*
* *

M. Roumanille prépare l'impression de ses *Contes provençaux*, qui formeront un volume. Il en est de même de M. Anselme Mathieu, qui a l'intention de faire paraître, sous le titre de *li Conte de la Cabano*, ceux qu'il a publiés depuis quelques années dans l'*Armana* et dans *lou Prouvençau* d'Aix.

*
* *

FÉLIBRIGE[1]. — ASSEMBLÉE DE LA SAINTE-ESTELLE. — Le dernier fascicule de la *Revue* a mentionné le résultat des élections du Consistoire. Il nous reste à résumer les principaux traits de la séance-banquet du lendemain, à laquelle vingt-huit majoraux ou mainteneurs, parmi lesquels MM. Anselme Mathieu, Bourrelly, Aubanel, Roumanille, Tavan, Brunet, Roumieux, Frizet, Lieutaud, Gras, Monné, Descosse, Delille, Girard, Légier de Mesteyme, Astruc, Clair Gleizes, d'Ermitanis, Huot, etc., ont pris part.

M. Mistral a signalé, dans un discours très-simple et en même temps très-digne, la diffusion croissante du *Félibrige*, l'adhésion que Toulouse, jusque-là inattentive et défiante, venait de lui donner, et enfin les difficultés, heureusement apaisées depuis, qui avaient surgi parmi les membres de son bureau et qu'étaient venues passionner un moment les polémiques d'une partie de la presse parisienne[2] :

[1] La réception de M. Mistral à l'Académie des Jeux floraux, le cours de langue romane de M. l'abbé Couture et la fondation de l'école de Goudelin, seront l'objet d'une note spéciale dans un des prochains numéros de la *Revue*.

[2] Voici en quels termes M. Mistral a reconnu la part de la ville de Mont-

Digitized by Google

« Quand noste fin barquet davalavo plan-plan au fiéu dóu Rose, lou pichot equipage poudié jaire tranquile sus lou téume : la ribo èro pas liuèncho, e erian au mes de mai.

» Mai vuei que navegan en pleno mar, vuei que lou Felibrige espandis soun acioun dins tóuti li prouvinço de noste ancian empèri, vuei que li Limousin, lis Aquitan, li Catalan, bevon emé nous autre à la coupo sacrado ; vuei que sian plus ni sèt, ni quatorge ni cinquanto, mai uno armado entiero atravalido à l'obro santo, de que i'a d'estounant que nous turten en quauque estèu, que travessen quàuqui chavano, e que li mescresènt, en vesènt noste eissame belugueja dins lou soulèu, nous bandigon de pousso pèr nous espavourdi e nous coupa lou vanc ? »

Le vote par lequel le Consistoire avait décidé, la veille, de conserver intactes toutes les dispositions de l'*Estatut* de 1876, concernant les maintenances et les écoles, assurera de la manière la plus efficace l'action normale et régulière du *Félibrige* dans le second trienne de son institution.

L'impression du *Cartabèu de Santo-Estello pèr lis annado* 1877 *e* 1878 se poursuit à Montpellier. Son importance est telle (5 à 600 pages), qu'il sera envoyé par fascicules à partir du mois d'octobre prochain, aux majoraux et aux mainteneurs de France et d'Espagne.

MAINTENANCE DU LANGUEDOC. — La *Revue* publiera bientôt le compte rendu de son assemblée annuelle, qui n'avait pas été tenue depuis deux ans. Cette assemblée a constitué le bureau pour les années 1879 à 1882, confirmé la distribution du *Cartabèu* et décidé enfin la publication trimestrielle de divers travaux de poésie et de philologie. Le premier de ceux-ci : *lous Las d'amour*, par A. Langlade, paraît en ce moment.

Le syndic de la maintenance, M. Laforgue, a bien voulu le faire précéder d'une élégante plaquette, imprimée sur papier vergé par MM. Hamelin frères, et contenant trois sonnets en langage de Quarante : *la Pouezio*, *la Naturo* et *l'Iver*, avec une traduction française. De là le titre de *Tres Sounets quarantens*, choisi par l'auteur, qui n'en est plus à compter ses actes d'intelligente générosité.

La maintenance n'avait pas eu encore de concours en langue d'oc. Il a donc paru utile d'en instituer un, qui aura lieu l'après-midi du 3 septembre prochain, dans le bois de pins de Montferrier. Les majoraux ne sont pas admis à concourir. Il ne sera pas distribué de prix. Seules, les sept meilleures pièces seront, comme au moyen âge, lues par des *jouglars*. Le jury a été composé par égales moitiés de félibres et de félibresses, innovation qui n'a pas encore eu de précédent dans le *Félibrige*.

pellier et de la *Société des langues romanes* dans la renaissance méridionale :

« Mount-pelié, entre tóuti, es devengu lou centre dis estùdi roumano. Uno grando Revisto, legido à l'ouro d'uei dins touto l'Europo, ie coungreio e boulego li travai sus lou lengage ; un tiatre pòupulàri ie jogo la coumedi e lou dramo felibren ; enfin un majourau de noste counsistòri, En Camihe Chabaneau, ie fai publicamen, ouficialamen, un cours de prouvençau. Es pas besoau que vous remembre la realisacioun d'aquéli *Fèsto latino* ounte lou *Felibrige* s'es revela tant pouderous.

Digitized by Google

L'*Armanac* de la maintenance, dès à présent en préparation, paraitra avant la fin de l'année. Parmi les œuvres qui seront trimestriellement distribuées en 1879-1880, figurent : *Nuit et Aujourd'hui*, par le M. le docteur Espagne ; *la Fada dau grand pin*, par M. Antoine Roux ; *la Cantinella provençale de la Magdeleine*, par M. Camille Chabaneau ; *Sent Marsal à Tula*, par M. l'abbé Joseph Roux ; *Vestiges d'un article archaïque*, par M. A. Roque-Ferrier, etc.

L'AUBE PROVENÇALE DE MARSEILLE — Elle a tenu sa réunion annuelle le 24 juin, sous la présidence de M. Lieutaud, et distribué ce jour-là les prix de son concours, en même temps qu'une réédition in-8° du rarissime *Don-don infernal* de la Bellaudière, *ov sont descrites en langage provençal les misères et calamitez d'vne prison.*

*Lou Tretus de l'Aubo prouvençalo*, commencé par l'*Aube* en 1876 et qui en était resté à son deuxième numéro, a été continué à la suite d'un accord avec la rédaction du *Tron de l'èr*. Celle-ci donne à l'*Aube* la troisième page de son journal. M. F. Mazade y a entrepris (numéro du 3 août) l'utile publication des proverbes de Jean de Cabanes, demeurés inédits jusqu'ici.

Depuis l'année 1873, l'*Aube* place tous les ans une inscription provençale. La première fut celle de la montagne de Sainte-Victoire ; la seconde, de Notre-Dame-de-Provence, à Forcalquier ; la troisième a été placée à Crillon, en l'honneur du vaillant capitaine que l'on surnomma *le Brave des Braves ;* l'inscription de 1876 fut réservée à la Sainte-Baume ; celle de 1877, à la maison de campagne où se réunit l'association marseillaise, et celle de 1878 à la ville de Grasse, en l'honneur de Bellaud de la Bellaudière, qui y naquit. L'inscription de cette année est destinée au pont Saint-Benezet, d'Avignon.

ÉCOLE DES FÉLIBRES DE LA MER, A MARSEILLE.—On annonce la prochaine apparition de son recueil de prose et de poésie provençale, qui sera intitulé *la Calanco.*

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER ET FÉLIBRIGE DES ALPES.—Les deux Sociétés littéraires de Forcalquier doivent, selon leur réglement, tenir chaque année deux séances publiques en commun. La première a eu lieu le 15 juin, sous la présidence de M Plauchud. La partie provençale, et en même temps inédite, était composée d'un poëme de M. Charles Descosse, *lou Chapladis di mounge de Lerin*, d'un *Cantico à sant Fariéu*, par l'abbé Anxionnax, d'une imitation languedocienne d'un sonnet de M. de Berluc-Perussis et de quelques vers de Mme Lazarine Daniel à M. l'abbé Emile Savy, le savant et spirituel capiscol du *Félibrige des Alpes.* MM. Charles d'Ille-Gantelmi et Plauchud ont communiqué des mémoires historiques en français, et M. Maurel une étude sur l'étymologie du mot *magnan.*

Le banquet qui a terminé cette réunion a été, comme toujours, une suite littéraire et provençale de la séance. Dans une étude sur le *Félibrige et la Roumanie*, nous aurons l'occasion de citer une partie du toast de M. de Berluc-Perussis et de mentionner les félicitations envoyées à M. Alecsandri, à l'occasion de son élection au Sénat roumain. Parmi les pièces provençales qui ont été lues ensuite, le *Journal de Forcalquier* signale « de charmants triolets en provençal, d'Hippo» lyte Guillibert ; un conte en dialecte aixois, par M. J.-B. Bourrillon, » et une boutade pleine de verve en *parla fourcauqueiren*, par M. Plau» chud. »

ECOLE DELPHINALE DU FÉLIBRIGE. — « Quand la sabo deui moun» tar, lio ren que l'areste, quand lou gran de bla o begu l'eigagno e

Digitized by Google

» lou soulé, fòu que s'engermine e que verdeye dins lou gara », a dit le président de la nouvelle école, M. l'abbé Moutier, dans une allocution en langage de Loriol, qu'on peut lire dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, XIII, 298, avec les premières compositions reçues. Celles-ci sont dues à MM. Léopold Bouvat, Bermond, R. Grivel, Maurice Champavier, Maurice Rivière et Lacroix.

L'*Ecole delphinale* publiera les travaux de ses membres dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Dróme ;* elle « s'occupera des » œuvres littéraires en langue....du Dauphiné, depuis la comtesse de » Die jusqu'aux derniers troubadours, en même temps que des chartes » et des inscriptions du moyen âge.» Elle a l'intention de recueillir, en outre, les éléments du glossaire de la province.

*
* *

L'importance croissante des littératures provençale et catalane a nécessité un changement dans les habitudes bibliographiques de la *Revue*. Au lieu de donner dans chaque fascicule le relevé des publications du mois ou du trimestre écoulé, nous publierons, mais seulement en fin d'année, la bibliographie complète de celles-ci. Comme par le passé, nous accueillerons avec reconnaissance les indications qui nous permettront d'être à la fois plus exacts et plus complets.

*
* *

Ouvrages déposés au bureau de la Revue : Espagne, *la Peste de* 1879 ; Paris, Martinet, 1879, in-8° ;

Viguier, *Météorologie du Languedoc. Importance d'un observatoire régional dans les Cévennes ;* Montpellier, Grollier, in-8° ( don de M. le colonel Fulcrand ) ;

Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*. Glossaire gaulois, 2e édition ; Paris, Maisonneuve, 1872, in-8° ( don de M. Alphonse Roque-Ferrier ) ;

Chastanet, *Counteis e Viorlas. Lou Chavau de Batistou ;* Rebeirac Delecroix, 1879, in-12 ;

[ Alecsandri ] *la Question israélite en Roumanie*, par un ancien député ; Genève, 1879, in-8° ( don de M. A. Boucherie ) ;

Caderas, *Nouvas rimas ;* Coira, Hitz et Hail, 1879, in-12 ;

Rousset, *Malemort du Comtat, Curiosités de ses anciens livres de paroisse ;* Avignon, Séguin, 1879, in-12 ;

Moreau ( l'abbé ), *Vies des saintes Marie Jacobé et Marie Salomé, suivies d'une neuvaine et de quelques cantiques populaires* ( trois en provençal ) ; Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-12 ( don de M. Ernest Hamelin ) ;

Vayssier ( l'abbé ), *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron ;* Rodez, Carrière, 1879, in-4°, XLIV-656 pages à 2 colonnes ( don de la *Société des lettres* de l'Aveyron ) ;

Cinquante numéros de journaux français et étrangers renfermant des articles sur le *Félibrige* et la renaissance provençale en 1879 ( don de M. Mistral, président du *Félibrige* ) ;

Roussel, *Aubo felibrenco. Souvenirs de jeunesse ;* Avignon, Aubanel frères, 1879, in-12 ;

Rubió y Ors, *la Littérature catalane, étude traduite de l'espagnol et précédée d'un aperçu sur la littérature provençale*, par Charles Boy ; Lyon, Châteauneuf, 1879, in-12 (don du traducteur, M. Charles Boy) ;

Digitized by Google

*Recueil de chansons* [*languedociennes et françaises*] *du carnaval de* 1843 *et* 1844, *composées par la Société des Renards de Lunel-Viel;* Montpellier, Jullien, 1844, in-12 (don de M. Antoine Roux, de Lunel-Viel);

Paul Glaize, *la Vigne et le Vin chez les Sémites et les Ariens primitifs;* Montpellier, Gras, 1870, in-8° (don de M. Ernest Hamelin);

*Llibre del amor, à las Nogas catalanas;* Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1876, in-12 (don de M. Alph Roque-Ferrier);

*Traité sur la question israélite, publié par le journal roumain* l'ESTAFETTE; Jassy, Goldner, 1877, in-8° (don de la *Stafeta*);

Roumieux, *Uno vesito. Pèr lou batemo de moun fihòu Louiset Marsal;* Nimes, Baldy [1879], in-8°.

---

## Errata

DU TOME PREMIER DE LA TROISIÈME SÉRIE

LA ROSO DE MARGARIDO. — P. 114, l. 10, Liso, *lisez :* Lizo; 11, Louiseto, *l.* Louizeto; 13, roso, *l.* rozo (même rectification au titre de la pièce et à la ligne 17); 15, disiô, *l.* dizió; 18, pausado, *l.* pauzado.

LA MAIRE E L'ENFANT. — P. 132, l. 5, soufrensa, *l.* soufrença.

LOUS LAS D'AMOUR. — P. 257, l. 28, s'éloignait, *l.* déclinait. — 258, 7, auripelats, *l.* aurripelats. — 259, 7, en remontant : Eh bien! la paresse, *l.* Comment! la paresse. — 260, 9, roussignolet, *l.* roussignoulet, et corrigez de même 260, 14. — 260, 34, si petit, *l.* si gentil. — 261, 24, s'arambant, *l.* s'arrambant. — 267, 28, tamarins, *l.* tamaris, et corrigez de même 267, 31. — 268, 28, l'autre l'attend, *l.* Jean l'attend. — 273, 35, du chalumeau, *l.* de la flûte. — 274, 7, ressountis lous brounzins, *l.* s'ausis lous sourds brounzins. — 274, 25-26, retentissent les bruissements, *l.* on entend les sourds bruissements. — 275, 3, vitraus, *l.* veiraus. — 275, 18, E lou soun-soun, au nis *l.* Es lou soun-soun au nis. — 277, 22, Ah! comme est bien, *l.* Ah! comme on est bien. — 289, 6, nom du phare du grau du Roi, *l.* nom du phare de l'Espiguette, qui a remplacé celui du *Grau du Roi*, éteint depuis assez longtemps.

TABO — 287, l. 12, Toun cri dde Tabo, *l.* Toun crid de Tabo.

CHRONIQUE. — 310, l. 4, Uno Japado Cerberenco i regioun infernalo, *l.* Uno Japado Cerberenco. I Regioun infernalo.

---

*Le gérant responsable :* Ernest HAMELIN.

---

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

# DIALECTES ANCIENS

## LEUDAIRE DE SAVERDUN [1]

On désignait sous le nom de *Leude*, principalement dans le Midi, le péage prélevé sur les marchandises, les animaux et même les personnes, à l'entrée des villes ou en d'autres endroits déterminés. Un leudaire donne, avec l'énumération des marchandises sujettes au péage, le tarif à percevoir sur chaque espèce, soit en argent, soit en nature. Les documents de ce genre, ainsi que le constate M. Meyer, professeur au Collége de France et à l'École des Chartes [2], fournissent une infinité de notions utiles pour l'histoire du commerce et pour l'économie politique. En même temps, on peut y recueillir nombre de mots et d'expressions locales qu'on chercherait vainement ailleurs. L'ancienneté des textes ajoute encore à leur intérêt. De tous les tarifs de péage ou de leude, celui-ci est probablement un des plus anciens qui soit publié d'après le texte primitif.

Le leudaire de Saverdun a été rédigé, le 14 décembre 1327, pour mettre fin aux contestations auxquelles donnait lieu la perception des droits de péage dans le territoire de cette ville.

Ce document, conservé aux archives départementales de l'Ariége, (série E), est contenu sur deux feuilles de parchemin plus longues que larges [3], cousues ensemble ; l'écriture est seulement du côté du recto. Si l'on s'en rapporte à la forme de l'écriture, cet exemplaire est contem-

[1] Saverdun, petite ville de 4,000 habitants, située dans le département de l'Ariége, arrondissement de Pamiers, sur les limites de la Haute-Garonne.

[2] *Revue des Sociétés savantes*, tome VIII, p. 87, 1878.

[3] Hauteur, 0m,70; largeur, 0m, 25.

Digitized by Google

porain de la rédaction du leudaire ; peut-être même est-ce un original. Chaque ligne commence par une lettre majuscule à l'encre rouge. Il y a malheureusement plusieurs passages où le parchemin est détérioré.

Quant au sens, plusieurs endroits présentent un peu d'obscurité, notamment dans l'indication du tarif applicable aux juifs, qui étaient taxés comme de simples animaux : (Item cascun juzieu e juziva a pe, tres dinies tolzas ; *e si es prenhs, tres dinies tolzas*) ; la dernière partie de cette phrase n'est pas très-claire. En outre, malgré mes recherches, je n'ai pu arriver à rendre d'une façon précise le sens de quelques termes : (*Mancha* de faure, *serbe...*).

En publiant dans la *Revue des langues romanes* le leudaire de Saverdun, mon but est de donner un texte qui contribue à faire connaître le dialecte du pays de Foix, tel qu'il était usité dans la première partie du XIV^e^ siècle, et qui fournisse des éléments aux lexicographes.

Aussi n'ai-je pas cru devoir me borner à la simple publication du texte ; je l'ai fait suivre d'un glossaire dans lequel j'ai reproduit presque tous les mots. Ce dépouillement aura l'avantage de faire ressortir quelques termes locaux ou techniques et de montrer quelles ont été, dans le pays de Foix, les expressions, dont les radicaux peuvent être les mêmes que dans les dialectes voisins, mais dont les formes sont parfois différentes.

---

## LEUDAIRE DE SAVERDUN [1]

L'An de nostre Senhor mil CCC e vint e set (1327), regnant mossen Karles, Rey de Franssa, lo diyous d'avant la festa de Sant Thomas l'apostol, cum tropas questios fossan mogudas en la cort dels senhors cossols de Savardu, entre lo colhedor de la leuda dels senhors de Savardu, e los que passavan per lo castel desus dit de Savardu e per lo leudary del dit castel ; per amor d'aysso, maestre Arnaut Tesseyre, notari, Arnaut Bastier, Peyre Alsieu, Bernat de Castanhac, Bernat Durban, Ramon Delpont, Bernat Balle, Gili Alsieu e Guilhem de Cloquies, cosols de Savardu, per lor e per los autres cossols del dit loc, volens las questios e los perilhs, que per la causa desus [dita] per temps avenidor poyrion nayssir, esquivar e evitar, firen devant lor apelar Jaquié.. ..... de Valha e Bernat de Castanhac, de Savardu, losquals.....

[1] Le texte a été reproduit exactement d'après l'original ; dans un même mot plusieurs fois répété, l'orthographe n'est pas toujours identique.

Digitized by Google

[levan?] la dita leuda ; e aguda la relation de lor e vistz los rolles, am [los] quals la dita leuda avian acostumat de culhir, feron escriure dos rolles, en los quals se contenian..... las causas leudablas, e las sommas de la leuda per A. B. C. divisidas en la maneyra que se ensiec :

SE CONTENO :

Carga de blat, tres tornes petitz, e en aissy dessenden pagan segont que portaran.

Carga de vi, hun dinier tolsa ; le sestier, hun tornes.

Carga de berenha, no re.

Carga de draps de lana o de li, tres diniers tolsas ; hun drap, hun tornes e hun poges.

Carga de sera, VI dinies tolsas.

De cascuna parelha, que passa otra lo port, siey dinies tolzas, exceptat alum, guarrofa, alquet, regalensia, pamsa e pinho, senes mescla.

De una carga d'un trossel, tres dinies tolzas.

..... ..... ..... .....

.....

Carga de cordam, tres dinies tolzas, e aissy dessenden pagan segont que portaran.

Hun tonel de vi passant per Savardu e en sa messagaria sieys dinies tolzas.

Carga de rodor, dos dinies tolsas.

Carga d'amellas, tres dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de pastel, dos dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de roya, dos dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de comi, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segont que portaran.

Carga d'oli, tres diniers tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de sal, tres tornes petitz, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de milgranas, doas milgranas.

Item colier portan milgranas otra quaranta e quatre, una milgrana ; e si mens, no re.

Digitized by Google

Carga de notz entieras, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden, segont que portaran.

Carga de nogalhos, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden, segont que portaran.

Carga de lana filada o non filada, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segont que portaran ; e una peyra de lana, hun poges.

Carga de li filat, tres dinies tolzas, ayssy dessenden pagan segont que portaran.

Carga de carbe filat o non filat, tres dinies tolzas; XII libras, hun poges.

Carga de gra de linos, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Carga de fer, hun denier tolza ; hun quintal, hun poges.

Carga de padenas, tres dinies tolzas ; dotze padenas, *unum* (*sic*) dinier tolza, e ayssy dessenden.

Carga de enclugges, tres dinies tolzas ; hun engluge, hun denier tolza.

Carga d'espazas, tres dinies tolzas ; dotze spasas, hun dinier; sieys spasas, hun tornes.

Carga de cassas de fer, tres dinies tolzas ; dotze cassas, hun dinier ; sieys cassas, hun tornes.

Carga de dalhs, tres dinies tolzas; item dotz dalhs, hun dinie; sieys dalhs, hun tornes ; item par de manchas de faure, sieys dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Carga de metal obrat, tres dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segon que portaran.

Carga d'estanh obrat o no obrat, tres denies tolzas.

Colier que porte payrolas sus lo col, hun dinie tolza.

Colier portant sus son col merssaria, hun tornes ; e si desplega en la viela, mas que demore per una hora, non re.

Carga de merssaria, de qual que sia, tres dinies tolzas, una vegada.

Carga de fromatges, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden segon que portaran.

Item colier portan hun quintal de formatges, hun dinier.

Carga de carn salada, de qualque conditio que sia, tres dinier tolzas, exceptat auquas saladas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Digitized by Google

Carga de peys, de qualque conditio que sia, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan [segon que] portaran.

Item dotze merlusses, hun poges; sinqu[anta]arenx, hun poges.

Carga de gra de porrat, de serbe, de caulet e de seba, cascuna, dos denies tolzas, e [ayssy dessenden] pagan segon que portaran.

Carga de gra de eruga, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que por[taran].

Carga de pebre, sieys dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de saffra, sieys dinies[tolzas]....

Carga de gingebre, sieys dinies dotze[libras, hun poges].

Carga de sucre, tres dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de specias, tres dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de veyres, dos veyres; colier portant veyres, hun veyre.

Carga de pels d'ovelhas am pel, tres dinies tolzas; dotze hun tornes; sieys, hun [poges?]

Carga de folrraduras, tres dinies tolzas; colier, hun dinie.

Carga de ris, dos dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de fanses, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Item cascu juzieu et juzieua pássan per lo leudari de Savardu à cavalh, sieys din[ies],e deu aver spazi de xv jorns de retorn.

Item cascun juzieu e juziva a pe, tres dinies tolzas; e si es prenhs, tres dinies tolzas.

Item cascun rossi, ega, mula e mul, que aya hun an, tres dinies tolzas.

Item hun caval, sieys dinies tolzas.

Item hun buou, vaqua, aze o sauma, otra hun an, hun dinier.

Item tota bestia de port que .....non re..... dolze dinies tolzas.

### SIEC DE QUE DEVEN PAGAR MEYSSIORS PER LA MESSAGARIA DE SAVARDU.

Carga de blat, hun tornes; sestier, hun poges.

Item hun porc o porcela, hun poges.

Item hun cuer de bestia grossa, hun poges.

Item hun tonel de vi, tres tolzas; la carga, hun tornes; lo sestie, hun poges.

Digitized by Google

Carga de vi o de blat malevat a tornar, [blat] per blat, o vi per vi, no re.

SIEC SE DE LAS FEYRAS

Prumierament, hun flag de li, hun sers, e ayssi dessenden pagan segon que p[ortaran].

Item lo comprador, hun dinier tolza.

Item de tot porc o trueya, si se ven a las feyras, pagara[n] lo comprador e lo [vendedor], hun tornes.

Item per cascuna bestia cavalina o mular, si se ven, lo comprador et lo vendedo[r] estranges, cascu pagara tres dinies tolsas.

Item per cascuna bestia, sia aze o buou, lo comprador el vendedor estrangies, p[agara], cascu hun dinie tolza.

Item cascun mercier, si desplega, pagara per la taula hun dinie tolza ; el colie, hun [pogues].

Item los payrolies... . els autres vendedors dels autres metals, per quintal, hun dinie tolza.

Item per cascuna carga d'oli, una livra d'oli.

Item per cascuna carga de sal a las ditas feyras, una copa de sal.

Item que cascu estrangier, que venda peys salat en las ditas feyras, pagara de sent hun peys.

Item cascu, que venda formatges en la dita feyra, pagara del nombre....

Item d'una pel de mandra o de lebre, hun tornes.

Item per hun cuer de bestia grossa, lo comprador el vendedor, cascu hun to[rnes].

Item per cascuna ovelha, moto o cabra, per cascu, hun poges, et de dotze ovel[has], tres tornes.

Item la cargua de cuer a[dobat], lo comprador el vendedor, cascu pagara tres dinies tolsas.

Item cascu estranger portan fustalha obrada en las ditas feyras pagara per [cascuna] hun [dinier].

Item que cascu, que venda flassadas, pagara per cascuna flassada hun tornes.

---

Lo loc de Savardu no paga re a Sant Marti d'Oydas, ne lo loc de Sant Marti no [paga re] à Savardu.

Digitized by Google

## GLOSSAIRE DU LEUDAIRE

*Acostumat*, acoutumé.
*Adobat*, préparé, arrangé.
*Aguda* (participe d'*aver*), eue.
*Alquet*, goudron?
*Alum*, alun.
*Am*, avec.
*Amella*, amande.
*Amor* (*per amor d'aysso*), en raison de cela, pour ce motif.
*An*, an, année.
*Apostol*, apôtre.
*Arenx*, hareng.
*Arnaut*, Arnaud.
*Auqua*, oie.
*Autre*, *autra*, autre.
*Avant*, avant.
*Avenidor* (*temps avenidor*) avenir, temps avenir.)
*Avian*, avaient (3e . pl. de l imparfait indicatif d'*aver* )
*Aya*, ait ( 3e p. s. du subjonctif présent d'*aver*).
*Aysso*, cela.
*Aysi*, ainsi.
*Aze*, âne.
*Bestia*, bête.
*Berenha*, vin sortant du pressoir ou vendange.
*Bernat*, Bernard.
*Blat*, blé.
*Buou*, bœuf.
*Cabra*, chèvre.
*Cal (cul que sia)*. On trouve plus souvent *qual*, quel (*qual que sia*, quel qu'il soit).
*Carbe*, chanvre.
*Carga* et *cargua*, charge. (Ce mot indique ici une mesure propre au pays, dont le setier est une sous-division. *Carga de vi, sestier de vi*.
*Carn*, chair, viande.
*Cassa*, cuillère.
*Cascu*, *cascuna*, chacun, chacune.
*Castel*, château.
*Caulet*, chou.
*Causa*, chose.
*Cavalh*, cheval.
*Cavalina* (*bestia*), bête chevaline.
*Colhedor*, collecteur.
*Colier* ou *colié* (*colier que porte peyrolas sus lo col*), portefaix, homme chargé d'un fardeau.
*Comi*, plante tinctoriale, carmin (?)
*Conditio*, condition.
*Contenian*, contenaient.
*Copa* (*copa de sal*), coupe (mesure).
*Cordam*, cuir préparé.
*Cort*, cour (cour de justice ou municipale).
*Cossol*, consul.
*Cuer*, cuir.
*Culhir*, percevoir, recueillir.
*Dalh*, faux. (Dans le patois poitevin, cet instrument porte aussi le nom de *dail*.)
*Denie*, *dinie* ou *denier*, denier.
*Desplega* (se), s'il déploie.
*Dessenden*, descendant.
*Dessus*, dessus.
*Deu*, doit.
*Devant*, devant.
*Deven*, doivent.
*Dita*, dite (part. passé féminin).
*Divisidas*, divisées (p. passé fém.).
*Diyous*, jeudi.
*Dos*, *doas*, deux.
*Dotze* douze.
*Drap*, drap.
*E*, et.
*Ega*, jument (latin, *equa*).
*Enclugge*, enclume.
*Entre*, entre.
*Entiera*, entière.
*Eruga*, roquette.
*Escriure*, écrire.
*Espasa*, épée.
*Esquivar*, écarter, esquiver.
*Estanh*, étain.
*Estrangie*, étranger.
*Evitar*, éviter.
*Exceptat*, excepté.
*Fanse*, lance (latin, *funso*). Voir le glossaire de Ducange.
*Faure*, forgeron.
*Fer*, fer.
*Feron* et *firen*, firent (3e personne du pluriel du parfait défini.)

Digitized by Google

*Festa*, fête.
*Feyra*, foire.
*Filat, filada*, filé, filée (part. passé).
*Flag* (*flag de li*), botte, faisceau.
*Flassada*, couverture ou couette.
*Folrradura*, fourrure.
*Formatge*, fromage.
*Fossan*, furent (3e p. pl. de l'imparfait subjonctif d'*esser*.
*Franssa*, France.
*Fustalha* (*fustalha obrada*), bois (bois ouvré).
*Gra*, grain ou graine.
*Gili*, Giles.
*Gingembre*, gingembre.
*Grossa*, grosse (fém. de l'adj.).
*Guarofa*, caroube.
*Hora*, heure.
*Hun, un, huna* et *una*, un, une.
*Jorn*, jour.
*Juzieu*, juif.
*Juzieua, juziva*, juive.
*Lo, la*, le, la[1].
*Lana*, laine.
*Lebre*, lièvre.
*Leuda*, leude.
*Leudable*, soumis à la leude.
*Leudari*, leudaire (tarif de la leude et territoire soumis à la perception de la leude).
*Li*, lin.
*Libra* et *livra*, livre (plus souvent *libra*).
*Linos* (*Gra de*), graine de lin.
*Loc*, lieu.
*Lor*, leur, eux.
*Maestre*, maître.
*Malevat* pris, choisi. (*Blat malevat a tornar*, blé pris pour l'échange).
(Voir Ducange *à manu levare*.)
*Mancha de faure*, sorte d'outil de forgeron; (on ne peut en désigner la nature).
*Mandra*, renard.
*Mens*, moins.
*Mercie, mercier*[2], marchand.
*Merlusse*, merluche.
*Merssaria*, marchandise.
*Mescla*, mélange.
*Messegaria*, messeguerie (voir. Ducange à *messegaria*).
*Metal*, métal
*Meyssiors*, moissonneurs.
*Milgrana*, grenade.
*Moguda*, mue (part. passé fém.).
*Mossen*, messire.
*Moto*, mouton.
*Mul, mula*, mulet, mule.
*Mular*, les mulets en général (la race mulassière).
*Nayssir*, naître.
*Nogalha*, noix de galle(?).
*No, non*, ne, ne pas.
*Nostre*, notre.
*Notari*, notaire.
*Notz*, noix (*notz entieras*, noix non cassées).
*O*, ou.
*Obrat, obrada*, ouvré, travaillé.
*Oli*, huile.
*Otra*, outre, plus de.
*Ovelha*, brebis.
*Padena*, poêle.
*Paga, pagan, pagara, pagar*, paye, payent, payera, payer.
*Pamsa*, raisin sec.
*Par*, une paire.
*Parelha*, une charretée (?); en patois, *un parelh* signifie une paire ou un attelage; un *parelh de buous*, une paire de bœufs; une *parelha* désigne probablement ce que peut porter ou traîner un *parelh*.
*Passavan*, passaient (3e pers. pl. de l'imparfait indicatif.
*Passant*, passant.
*Pastel*, pastel (plante tinctoriale).
*Pe*, pied.
*Pebre*, poivre.
*Pel* et *pel*. Ce mot au masculin signifie *poil*, et au féminin, *peau*.
*Per*, par, pour.
*Perilh*, danger, inconvénient.
*Petit*, petit.

[1] Article *singulier*: le, lo, la, *le, la*, el, *et le*, del. *Pluriel*: los, las, *les*, els, *et les*, dels, *du*, al, *au*, dès, als, *aux*.

[2] Pour les terminaisons venant du latin *arius* ou *arium*, dans le leudaire, on met indifféremment *ie* ou *er*: *mercier, mercie; dinier, dinie*.

Digitized by Google

*Peyra*, sorte de mesure moindre que la *carga* (*carga de lana, una peyra de lana*).
*Peyre*, pierre.
*Peyrola*, chaudron.
*Peyrolié* et *payrolie*, chaudronnier.
*Peys*, poisson.
*Pinho*, pomme de pin.
*Poges*, menue monnaie inférieure au denier (voir Ducange au mot *pogium*).
*Porc*, porc.
*Porcela*, truie.
*Porrat*, poireau.
*Port*, passage.
*Port (bestia de port)*, bête de somme.
*Porte*, porte (3e personne du présent de l'indicatif).
*Poyrion*, pourraient.
*Prenhs* [1], enceinte (?).
*Prumierament*, premièrement.
*Qualque* (voir *Cal*), quelque.
*Quarante*, quarante.
*Quatre*, quatre.
*Que*, qui, que.
*Questio*, question.
*Quintal*, quintal.
*Ramon*, Raymond.
*Re*, rien.
*Regalensia*, reglisse.
*Regnant*, régnant.
*Relatiom*, relation.
*Retorn*, retour.
*Rey*, roi.
*Ris*, riz.
*Rodor*, rodoule (plante tinctoriale).
*Rolles*, rôles.
*Rossi*, cheval.
*Roya*, garance.
*Saffra*, safran.
*Sal*, sel.
*Salat, salada*, salé, salée (*carn salada*).
*Sant*, saint.
*Sauma*, ânesse (*ase o sauma*, âne ou ânesse).
*Se*, si.
*Seba*, oignon.
*Segon, segont*, selon.
*Senes*, sans.
*Senhor*, seigneur.
*Sent*, cent.
*Sera*, cire.
*Serbe*, plante potagère, probablement *cerfeuil*.
*Sers*, paquet, partie du *flag* (*hun flag de li, hun sers de li*).
*Sestier*, setier.
*Set*, sept.
*Si*, si.
*Sia*, s it.
*Siec se*, s'ensuit.
*Siey*, six.
*Sinquante*, inquant·.
*Somma*, somme.
*Spada*, épée.
*Specias*, épices.
*Spazi*, espace.
*Sucre*, sucre.
*Sus*, sur.
*Taula*, table.
*Temps*, temps.
*Tolza* (*denie Tolza*), toulousain.
*Tonel*, tonneau.
*Tornar*, tourner, échanger.
*Tornes*, tournois.
*Tres*, trois.
*Tropos, tropas*, plusieurs.
*Trossel*, trousseau (?).
*Trueya*, truie.
*Vacqra*, vache.
*Se ven*, se vend (3e pe s. du prés. de l'indicatif).
*Venda*, vend (même temps).
*Vendedor*, vendeur.
*Veyre*, verre.
*Viela*, ville.
*Vint*, vint.
*Vitz*, vus (participe passé pluriel).

F. PASQUIER,
Archiviste de l'Ariége, ancien Élève de l'École des Chartes.

[1] Item cascun juzien e juziva, a pe, tres dinies tolzas; *e si es prenhs, tres dinies tolzas*. Pour bien saisir le sens de cette dernière partie de la phrase, il faut admettre que le mot *juziva* sous-entendu est le sujet de *es prenhs*. Dans le leudaire de Pamiers, qui est postérieur d'une vingtaine d'années à celui de Saverdun, mais dont on ne possède qu'une copie incorrecte du XVIIIe siècle, on trouve: *e si juziva es prenhs*.

Digitized by Google

# DIALECTES MODERNES

## VESTIGES D'UN ARTICLE ARCHAÏQUE ROMAN

### CONSERVÉS DANS LES DIALECTES DU MIDI DE LA FRANCE

Mémoire admis à la XVII[e] réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne (section d'histoire et de philologie)[1]

On sait que les dialectes méridionaux sont inégalement partagés en deux articles[2], et que le plus connu, *lou*, domine en Provence et en Limousin ; tandis que le second, *le*, est surtout usité à Toulouse et dans le haut Languedoc. L'un et l'autre, d'ailleurs, sont contemporains de la langue elle-même, car on les retrouve, sous la forme graphique de *lo* et de *le*, dans les plus anciens de nos textes poétiques et documentaires.

En étudiant l'idiome classique, Raynouard avait, en outre, remarqué un article *el, elh, els, elhs*, que les troubadours employaient concurremment avec l'article *lo*, et il en avait donné les exemples suivants, extraits des poésies du comte de Poitiers, de Bernard de Ventadour et du roman de *Philomena* :

*El* pan fo cautz, *el* vin fon bos.
*Els* riu son clar de sobre los sablos.
*Elh* Diable gardec lo de mort.
*Elhs* Sarrasis fugiro tota la nueyt[3].

Mais cette interprétation, qu'il avait appuyée de textes bien plus nombreux que ceux que l'on vient de lire, et que ren-

[1] Communiqué en séance du 17 avril 1879.

[2] Quatre, en ajoutant *lo* et *lu*, moins connus que *le* et *lou*.

[3] Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*. Paris, Didot, 1816, I, 110 et 111. (Le pain fut chaud, le vin fut bon). — (Les ruisseaux sont clairs sur le sable). — (Le diable le garda de la mort). — (Les Sarrasins fuirent toute la nuit).

Digitized by Google

daient si naturelle et si juste l'article *el* de l'espagnol, comme aussi l'article *il* de l'italien et du rumonsche [1], n'avait pas été jugée suffisante, et, depuis la *Grammaire des langues romanes* de F. Diez, on n'avait voulu voir en *el* qu'une forme de *lo* dépouillé de sa voyelle terminale et joint à la voyelle, également terminale, du mot qui le précédait [2].

[1] A raison de sa situation géographique, le piémontais doit être encore mentionné au nombre des idiomes qui possèdent l'article *el:*

Ant *ël* fond d' la tor d' Tolosa,..
A l ha dà-je na spronada
Ch' a volava com *ël* vent...
El primier ch' a n'a riscontra....

(Dans le fond de la tour de Toulouse,)—(Il lui donne un coup d'éperon (*une éperonnée*), — [telle] qu'il volait comme le vent). — (Le premier qu'elle rencontre), lit-on dans les *Canzoni popolari del Piemonte,* de M. Nigra (Turin, 1861, in-8°, p. 126, 130 et 154).

On rattache ces formes au latin *ille,* mais elles ont des similaires en beaucoup d'autres idiomes. Le breton de Vannes dit : *el leon* (le lion) (*Grammaire française-celtique* de G. de Rostrenen. Guingamp, 1833, p. 34-36). Ainsi que me le fait obligeamment remarquer M. le colonel Fulcrand, *el* est l'article de l'arabe: *el kantara* (le pont), *el malek* (le roi), *el kitab* (le livre).

[2] La fragilité de cette explication est évidente, et ce n'est que grâce à la ressource : 1° de l'article appuyé et de la chute toute gratuite de l'*o* terminal : *que l' mon, entre l's baros* (que le monde, entre les barons), pour *qu'el mon, entre els baros;* 2° à la multiplication abusive des cas de locatif : *el nominatiu* (le nominatif) égalant *en lo nominatiu* (dans le nominatif) que l'illustre philologue allemand et, après lui, la plupart des philologues français, ont pu infirmer les règles établies par Raynouard. Diez admet cependant, II, 33, que *el* puisse se rencontrer pour *lo,* mais seulement dans de mauvais textes; ainsi ajoute-t-il : « on lit dans *Philomena,* d'après L R, IV, 577 : *vos es el pus noble cavalier* » (vous êtes le plus noble chevalier) où la forme *el* est indiscutable. M. Luchaire (*Études sur les idiomes pyrénéens de la région française,* Paris, Maisonneuve, 1878, in-8°, p. 229) n'admet pas même d'exception, et il n'hésite pas à affirmer que *el* « n'a jamais été employé comme article, quoi qu'en ait dit Raynouard. »

Un de nos plus habiles romanistes, M. Paul Meyer, a bien voulu me faire remarquer que les vers 8681-8686 de *la Chanson de la Croisade albigeoise,* où il est question de la sépulture et de l'épitaphe du comte Simon de Montfort, contiennent un exemple de *el* qu'il est difficile d'expliquer autrement que ne l'aurait fait l'auteur du *Lexique roman :*

Tot dreit a Carcassona l'enportan sebelhir
E' 'l moster S. Nazari celebrar et ufrir.
E ditz *el* epictafi cel qu'il sab ben legir
Qu'el es sans e martiris e que deu resperir.

Digitized by Google

Quelle que fût, en définitive, l'explication donnée à la présence de *el* dans les textes du moyen âge, on demeurait d'accord de sa disparition et nul ne supposait qu'il pût encore exister en aucune partie du domaine des idiomes romans du midi de la France.

M. Lespy avait, seul, constaté [1] que le langage des cantons de Nay et d'Oloron (Basses-Pyrénées) employait un mot presque semblable pour désigner l'article et le pronom de la troisième personne : *eth pay* (le père) — *ere may* (la mère); *eth, ere,* signifiant aussi *lui* et *elle,* de même que *el* et *ella,* en languedocien et dans la plupart des dialectes méridionaux.

Les limites assignées à cette forme particulière auraient dû

E dins *el* gaug mirable heretar e florir,
E portar la corona e e' 'l regne sezir.
(Paul Meyer, *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois.* Paris, Renouard, 1876, in-8°, I, p. 351.)

(Tout droit à Carcassonne, ils l'emportent [pour] l'ensevelir, — et dans l'église de Saint-Nazaire célébrer [le saint sacrifice] et faire l'offrande. — Et à celui qui sait bien la lire, l'épitaphe dit — qu'il est saint et martyr, et qu'il doit ressusciter,— et, dans la joie admirable, hériter et fleurir — et porter la couronne et s'asseoir dans le royaume [de Dieu]).

J'écris ce texte à la moderne, afin que le lecteur puisse mieux comprendre les deux cas de locatif qu'il renferme : *E' 'l moster S. Nazari, e' 'l regne sezir. E' 'l* égaleraient, selon moi, *en el;* l'*n* de *en* étant tombé, circonstance qui se présente très-fréquemment en langue d'oc, l'*e* restant s'est confondu avec celui de *el.*

Peut-être serait-il juste d'alléguer, à la décharge de Diez, l'insuffisance de ses informations touchant les dialectes du midi de la France, et surtout ceux qui sont parlés dans les pays de montagne. La tendance générale des personnes qui étudient une langue littéraire est de négliger les idiomes populaires qui lui ont succédé et qui souvent conservent mieux qu'elle des traces d'archaïsme.

C'est probablement aux grammairiens des *Leys d'amors (Monuments de la littérature romane, publiés sous les auspices de l'Académie des Jeux Floraux.* Toulouse, Paya, 1842, II, p. 129 et suiv.), qui commençaient déjà à perdre de vue le côté vivant de leur langue, que Diez a emprunté sa théorie sur l'article *el.*

Voyez pourtant, à propos du vers 8683 de *la Croisade,* les remarques faites par M. C. Chabaneau (*Revue,* 2e série, I, 207).

[1] *Grammaire béarnaise, suivie d'un vocabulaire français béarnais.* Pau, Véronèse, 1858, in-8°, 121.

Digitized by Google

être bien plus étendues [1] ; d'autre part, le savant grammairien n'avait pas songé à rapprocher *eth* de la forme *el*, usitée dans les œuvres des troubadours. Le changement de l'*l* en *t*, tout à fait normal cependant en béarnais, l'en avait-il éloigné ? On ne saurait l'affirmer. Toujours est-il que M. Lespy se borna à remarquer que, chez les Grecs aussi bien que dans son dialecte, « l'article s'était formé du pronom de la troisième personne, Homère, Hérodote même employant très-souvent comme pronoms les mots qui figurent comme articles dans la prose classique, à partir de Thucydide. »

Telle est la seule et brève mention philologique qui ait été faite de *eth* [2]. Les textes où l'on en trouve des exemples sont à la fois très-rares et très-courts, en sorte qu'il n'y a rien d'exagéré à dire qu'ils sont restés inconnus jusqu'ici [3]. Les plus saillants d'entre eux sont classés ci-après dans l'ordre chronologique.

Lorsque, à la fin de l'année 1365, le connétable Bertrand Du Guesclin alla, sur l'ordre de Charles V, de France, tirer ven-

[1] A la page 33 de ses *Proverbes du pays de Béarn*, M. Lespy a essayé de rectifier l'assertion trop restreinte de sa *Grammaire*, en disant que, « dans une partie du Béarn, l'article *lou, la* (le la), est généralement remplacé par *eth, ere.* »

[2] L'existence de l'article pyrénéen *et* a été depuis mise en lumière dans les *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, par M. Luchaire, livre dont j'ai déjà parlé et que je n'ai connu qu'après avoir rédigé le présent mémoire. L'auteur constate que l'article précité est, sous diverses formes locales, usité depuis Oust (Couserans) jusqu'à Aramitz (vallée de Barétous). Une carte dialectologique et de nombreuses traductions de la parabole de l'*Enfant prodigue* ajoutent beaucoup de prix à ce travail.

[3] Cela est si vrai que M. Luchaire a pu remarquer (p. 229) qu'il n'en avait trouvé de trace que dans la mention de noms de lieux en langue vulgaire du XII[e] siècle, insérés au Cartulaire de Bigorre (Archives des Basses-Pyrénées, E, 368) : « F° 2, v°, *atz* (pour *atch*) *Casterar;* f° 11, v°, *G. A. detz Casterar;* f° 19, r°, *aràs Aventias.* »

Le travail de M. Luchaire contient treize versions de la parabole de l'*Enfant prodigue*, ayant l'article archaïque. Elles appartiennent au langage de Accous et Aramitz (Basses-Pyrénées); Aragnouet, Aucun, Campan, Galan, Gèdre, Juillan et Mauléon de Barousse (Hautes-Pyrénées); Aspet et Aurignac (Haute-Garonne) ; Oust et Seintein (Ariège). Le nominatif singulier est partout *et*, sauf à Aspet, où il devient *ech;* on trouve *eh* devant le *b* à Galan. Le pluriel est en *es* (*ei* à Oust). Le nominatif pluriel du féminin est généralement *eras*. Je remarque *der endret* (de l'endroit), à Accous et à Aragnouet (*Ibid.*, 284 et 308).

Digitized by Google

geance de la mort de la reine Blanche de Bourbon, que Pierre le Cruel, roi de Castille, avait fait empoisonner, quatre cents nobles toulousains se joignirent à lui et contribuèrent au succès de cette expédition. Un poëte, dont nous ignorons le nom, composa sur ces événements et sur ceux qui les suivirent une chanson *à Dona Clamença,* qui a été publiée d'après un manuscrit appartenant à M. de Jossé, conseiller du roi au Parlement. Cette *canson*, communément dite *de la Bertat,* a été reproduite par Lafaille [1] et de Ponsan [2], et insérée ensuite à la page 354 des *Obros de Goudelin* [3], avec une mention de date qui en reporterait la composition au mois d'avril de l'année 1367. Elle contient deux exemples de l'article pluriel *ets*, *es*, assez régulièrement orthographiés et absolument identiques au pluriel du pronom personnel :

L'honor, la fé, l'amor de Deu,
Eron touts *lous* soulis moteus,
Qu'*ets* portavan d'ana fa guerra
Contra *lous* cruels Sarrazis. (354)

Le prince de Galles proumetec
De fa mouns-marabilhas per *et*,
Coumo féc é, pourtat d'embia,
Countro *éts* Francés, sous enemics. (358)

Contr *ets* ne gaignéc tres batailhas. (358)

Siéys batailhas countro *ets* gaignec (361).

Atal s'acabéc, dins bréu tems,
La guerra contre *és* mescresens [4] (3685).

[1] A la suite de l'édition de Goudelin, de 1694. *la Canso de la Bertat* est classée avec les exemples postérieurs au XVI[e] siècle, eu égard à la date de sa publication.

Je signalerai prochainement ceux qui sont antérienrs à cette époque, en les classant : 1° en formes étrangères à la langue des troubadours; 2° en formes de cette langue appuyées sur la voyelle dn mot précédent; 3° en cas de locatif; 4° en exemples qui, ne relevant pas des deux dernières catégories, ne permettent pas de douter de l'existence propre et distincte de *el* au moyen âge.

[2] *Histoire de l'Académie des Jeux floraux,* 2[e] partie. L'édition de M. de Ponsan est la meilleure, car elle fut revue sur le manuscrit de M. de Jossé. Je suis la leçon de Goudelin, n'ayant pas à ma disposition l'*Hist. de l'Ac. des Jeux Floraux*.

[3] Amsterdam, Pain, 1700, in-12 (édition des poëtes gascons).

[4] (L'honneur, la foi, l'amour de Dieu,—étaient les seuls motifs—qui le por-

Digitized by Google

A dater le texte de cette chanson du commencement du XV[e] siècle, comme l'a fait Dom Vaissète [1] — un peu plus tard, selon M. le docteur Noulet [2], — il n'en résulte pas moins que l'on avait à cette époque le sentiment de la valeur de l'article *et* et de son identité avec le pronom personnel. Il est regrettable que le premier ne s'y trouve que sporadiquement et seulement après le mot *contre,* dans un cas d'élision. Toutefois, les exemples qui suivent compensent suffisamment cette rareté.

En 1607, un maître de langues, du nom de Voltoire, publia à Toulouse, chez la veuve Colomiez et Raymond Colomiez, un livre intitulé : *le Marchand traictant des proprietez et particularitez du commerce*, et il y joignit six cent seize *moutets* gascons en assez grande partie rimés, ou tout au moins retouchés par lui. Ce recueil, d'une extraordinaire rareté, a été l'objet de deux publications partielles de M. Brunet, lequel ne s'est pas douté qu'une autre personne avait réédité avant lui la collection complète des *moutets* du maître de langues [3]. C'est à cette réédition que j'emprunterai trois proverbes renfermant autant de formes nominatives et appuyées (*eu*) de l'article archaïque :

Com lescahaut soreil hé madura *eous* hrutages,
Atau medech *lou* temps hé bengué *lou* hols satges (5)

Qui per la punte balhé *eou* coutet,
Plan se musche esta un gros bedet. (21)

Care, te dis aquet satgé Terence,
Ou digues cause sie melhou *queou* silence [4]. (37)

taient à aller faire la guerre — contre les cruels Sarrasins.....)—(Le prince de Galles promit — de faire monts [et] merveilles pour lui, — comme il fit [en effet] et porté d'envie [qu'il était] — contre les Français, ses ennemis..) — (Contre eux il gagna trois batailles ...)—(Il gagna six batailles contre eux.) — (Et ainsi s'acheva, dans peu de temps, la guerre contre les mécréants...)

[1] *Histoire de Languedoc,* etc. Paris, Vincent, 1742, IV, 566.

[2] *Dissertation sur le mot roman* Mondi (Extrait des mémoires de l'*Académie des sciences* de Toulouse). Toulouse, Douladoure, S. D., in-8°, 1.

[3] *Lovs Movtets gvascovs deov Marchan de Voltoire, réimprimés sur l'édition originale, suivant la copie imprimée à Tolose,* par la vefue de I. Colomiez, à l'enseigne du nom de Iesus, et Raym. Colomiez, imprimeur du roy, 1607. (Tiré à 25 exemplaires). S. L. N. N. d'Imp. N. D., in 8°, 39 pages.

[4] (Comme le brûlant soleil fait mûrir les fruits, — de même le temps fait venir sages les fous). — (Celui qui par la pointe donne le couteau, — montre bien par là qu'il est un gros veau). — (Tais-toi, te dit le sage Térence, — ou dis chose qui soit meilleure que le silence).

Digitized by Google

Le petit glossaire qui accompagne la réédition de Voltoire mentionne, page 37, un article *au* avec la signification de *le*, que lui reconnaissent en effet quelques *moutets*, entre autres le suivant :

> Deous quaté pés gahe *au* moutoun,
> Deous ausets perlix è capoun[1] (35).

Les textes renfermant des articles en *eth*, *et*, sont si rares et si courts que l'on éprouve une véritable satisfaction à en signaler un qui compte sept à huit lignes : Un évêque de Comminges écrit, au milieu du XVIII[e] siècle, dans un mandement en langue vulgaire pour la ville et la vallée d'Aran :

N..., per la misericordie de Diou, abesqué de Coumengé, a touts *ets* arciprestes, ritous, caperas, è autes gens de Gleize, ê a touts *ets* habitants d'*ere* Baleye d'Aran, salut. Attentifs que nous êm, mous chers Frays, a *'res* oubligatious què nosté ministeri mous[2] imposè de beila ê prené garde à nous madechis, ê â toutes *eres* partides d'*et* troupet, sus *et* quau *et* Sent-Esprit mous[2] â establits abesqué, etc.[3].

Ce mandement montre que l'article employé par l'évêque de Comminges était constitué en *et*. Le pluriel masculin devenait *ets*, le féminin *ere*, et le féminin pluriel *eres*. Ce dernier perdait sa voyelle initiale ou plutôt l'élidait (*'res*), lorsqu'il était précédé d'une autre voyelle. La finale était en *e*, lettre réservée au féminin dans un grand nombre de textes béarnais.

*Ere* alterne enfin avec *la :* l'évêque de Comminges écrit d'abord : *Per* LA *misericordie de Diou,* et ensuite : *Habitants d'*ERE *Baleye d'Aran.*

[1] (Des [animaux à] quatre pieds, prends le mouton. — Des oiseaux, la perdrix et le chapon.)

[2] *Mous* pour *nous*. Exemple curieux d'une mutation de consonne assez fréquente dans le midi de la France. On dit en languedocien *mespoula* et *nespoula* (nèfle); à Montpellier, *mumerot* et *numerot* (numéro); en Provence, *Micoulau* et *Nicoulau* (Nicolas).

[3] *Memorias de la Academia de Buenas-Letras de Barcelona*. Barcelona, S. D. (2e moitié du XVIIIe siècle), T. I, 632. — (N.. par la miséricorde de Dieu, évêque de Comminges, à tous les archiprêtres, recteurs, chapelains et autres gens d'Église, et à tous les habitants de la vallée d'Aran, salut. Attentifs que nous sommes, mes chers frères, aux obligations que notre ministère nous impose, de veiller et de prendre garde à nous-même et à toutes les parties troupeau sur lequel le Saint-Esprit nous a établi évêque), etc.

Digitized by Google

Dans le passage suivant de sa *Statistique des départements pyrénéens,* qui parut à Toulouse en 1829, Du Mège, dont la critique et peut-être même la bonne foi scientifiques ne furent pas toujours entières, donne trois exemples, dont deux commingeois, de l'article féminin pluriel *eras :*

Avant de mener les troupeaux dans les pâturages qui leur sont assurés, les bergers qui habitent les montagnes de l'arrondissement de Saint-Girons promettent de révérer les fontaines (*coula eras houns*). La chanson des *Borouch,* conservée à Arcousang, célèbre les dieux créés, les astres naissants et les *premiers hommes sortant du sein des eaux.* Les dieux dont il est question ici sont, sans doute, ceux auxquels les Commingeois donnent les fées pour épouses (*eras hados que soun eras hennos des Dious*[1] ).

En subissant l'influence d'une mutation de consonne assez ordinaire parmi les dialectes du midi de la France, une phrase citée dans le même ouvrage montre que le *t* de *et* est devenu un *c* dur dans la vallée de Biros :

Lorsqu'un jeune homme veut épouser une fille, il va faire une visite aux parents de celle-ci et se fait accompagner par un ami, qui porte une outre de vin. On le nomme, à cause de cela, *ech coumpagnoun d'éra Bouto*, c'est-à-dire *compagnon de l'outre.* Si l'on boit le vin en famille, l'amant peut faire en assurance la demande de la jeune fille, et on ne peut l'éconduire, *attendu qu'on a bu son vin;* si on ne l'avait pas bu, ce serait une marque de refus[2].

Le mandement de l'évêque de Comminges et les phrases citées par Du Mège nous ont assez sensiblement écartés du Béarn. Une des traductions de la parabole de l'*Enfont prodigue* faites par l'ordre de Napoléon 1[er], traduction insérée en 1831 dans les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*[3], montre à Saint-Girons (Ariége), petite ville qui faisait autrefois partie de l'ancienne province de Gascogne, des formes presque semblables à celles du Béarn et, qui plus est, celle-là même que Diez a contestée aux troubadours et à Raynouard. *El* est, dans cette traduction, employé concurremment avec *ech*. *Es* indique le masculin pluriel ; *era* et *eras,* le féminin sin-

[1] *Statistique des départements pyrénéens.* Toulouse, 1829, II, 378. — [2] *Ibid.,* II, 379.

[3] Paris, Delaunay, 1831, in-8°, 506. Ce volume n'est autre que le tome VI de la *Société des antiquaires de France.* Le titre seul a été modifié.



Digitized by Google

gulier et pluriel ; le pronom personnel est constitué en *ech*, qui est ainsi article et pronom tout à la fois :

*El* més jouès d'aquéris disec à sou pay : Papay ! baillai m'*era* pourtiou de be...

Et aquestè l'enbouyec en io bordo per guarda *es* porcs.

Et déziraouo de rempli son bente, de tecos qu'*ez* porcs mingeaüon....

Et tout en courren en bers *ech*, anec caje à son coch....

Mez *el* pay dizec à sous baillets : Pourtach bite *era* prumero raubo....

Et menax *ech* bedech gras...

Et coumenceren *el* festin....

Or sou hill ainat ero en *es* camps ; et coumo se retiraüo e s'aprouchaüo d'*era* maizou...

Mes quant aquech boste hill qu'a devourach sou be dam *eras* baurienos é benguch, bous aüets tuach *ech* bedech gras en sa favou...

Mès *ech* pay ly dizec...

Le même recueil parabolique contient parfois des exemples appuyés sur le mot qui précède et orthographiés de façon à laisser croire que les traducteurs savaient distinguer l'article archaïque de l'article vulgaire :

Moun paire, é pecat countr' *ol* cel é daban bous. (Langage de Pamiers, Ariége [1].)

Pay, baillats me la pourtioun qui ' em rebencq s'eou ben...

Pay, qu'ey peccat cost' *oou* ceou é daouant bous.... (Gascon du département du Gers [2].)

On remarquera que ces exemples appartiennent à des dialectes voisins des Pyrénées :

*Las Pouésios bariados* [3] de Daveau, de Carcassonne, l'un des plus brillants poëtes du Languedoc, donnent après une voyelle, et par conséquent semblables de position et d'appui, à ceux de la chanson à *Dona Clamença*, deux exemples de l'article pluriel *es*. On les trouve dans une ode sur le passage de la mer Rouge :

Sap pas qu'él fa toumba *lés* latches goubernaires,
Coumo toumbo *lé* blat joux l'oulan das ségaïres ?
Qu'*és* cèdrés dal Liban dabant él soun toumbats ? (147)

[1] *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*, 503. — [2] *Ibid.*, 501.
[3] Carcassonne, Labau, 1841, in-8°.

Digitized by Google

Et, tandis qu'*és* souldats dé fatigo ranquéjoun,
Lé poplé d'Abraham dins Suèz és dintrat[1]. (148).

Les *Massouquets de Sent Biach, per Victor Cazos*[2], ont une autre importance que *las Pouésios bariados* dans la question de l'article archaïque, et l'on peut y saisir plus complétement que dans le mandement de l'évêque de Comminges la transition de *era* à *'ra*.

L'article se décline, à Saint-Béat, de la manière suivante :

| | *Masculin* | *Féminin* |
|---|---|---|
| *Singulier :* | ech[3] | era, *après la consonne*[6]. / ra, *après la voyelle.* |
| | d'ech[4], | de ra. |
| | at[5], | a ra. |
| *Pluriel :* | es[7], | eras, *après la consonne*[8]. / ras, *après la voyelle.* |
| | des, | de ras. |
| | as, | [à ras]. |

Il est à remarquer qu'à Saint-Béat, le pronom diffère de l'article. Il est *ele* devant une consonne, *l'* devant une voyelle et *'u* quand il est appuyé : *de tengueou* = de le tenir.

A Tournay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tarbes (Hautes-Pyrénées), *et, ero, es,* se retrouvent encore et

[1] (Il ne sait pas qu'il fait tomber les lâches gouvernants — comme tombe le blé sous la faucille des moissonneurs, — que les cèdres du Liban sont devant lui tombés?) — (Et tandis que les soldats se traînent (boitent) de fatigue, — le peuple d'Abraham est entré dans Suez.)

[2] *Massouquets de Sent Biach, per Victor Cazos*; Saint-Gaudens, Abadie, 1852, in-8o, 36 p. (*les Bouquets de Saint-Béat,* par Victor Cazes). C'est à M. J. Bauquier que je dois la connaissance de cet opuscule, ainsi que les exemples que je puis en citer.

[3] On trouve aussi *ed* et *le :* P. 16, *ed dit* = le doigt. — 32, *ah! le triste tableou* = ah! le triste tableau. — 23, *ah! le machant utis* = ah! le méchant outil.

[4] Quelquefois *det (det sang, det jas)* et une fois *detch.*

[5] Et une fois *ach* (*ach assaout* = à l'assaut).

[6] On trouve une fois d'*ambe l' egalitat* (avec l'égalité). L'article appuyé est *ena.*

[7] L'article appuyé est *pes.*

[8] L'article appuyé est, selon le cas, *enas, peras.*

Digitized by Google

alternent avec *lou, la, lous,* comme *el* avec *lo* dans les poésies des troubadours. On rencontre les formes suivantes dans un poëme, *lou Pétit prestayré,* dû à la plume d'un habitant de ce village, M. A. Fourcade:

Après aoué passat *éro* nét tout entiéro (29)
Qu'a de més sus *és* bras aquét segound escroc (27)
Qu'ous repousso, irritat dé *'ra* louo présenço[1]. (30)

On sent ici, comme dans le mandement de l'évêque de Comminges et les *Massouquets,* la transition de la forme ancienne à la forme moderne. *Ero* devient *'ra* dans les cas d'élision. Que l'adoucissement de l'*r* en *l* apparaisse, et nous nous trouverons en présence de l'article courant des idiomes méridionaux *la:*

Aquiou qué pot trâma, dens l'oumbro è *lou* mystèro,
*Las* maillos d'ou filet oun liguo l'innoucent;
A soun ayso exploita l'hommé dens *la* misèro [2] (6).

Le *Dictionnaire gascon-français* [3] de Cénac-Moncaut, paru en 1863, renferme quelques indications qu'il n'est peut-être pas inutile de relever, mais qui sont très-certainement empruntées à M. Lespy :

*Elcal,* pr., lequel (1300) [4].
*Ero,* pron., elle.
*Et,* art., lui, le [5].
*Ets,* art., eux [6].

« Dans les vallées du Béarn, et particulièrement dans celle d'Aspe, une vieille femme accompagne les convois funèbres

[1] (Après avoir passé la nuit tout entière...)— (qui a, de plus, sur les bras, ce second escroc...)— (qui les repousse, irrité de leur présence (littéralement: *de la leur présence*).

[2] (Celui qui peut tramer (tresser?) dans l'ombre et le mystère — les mailles du filet où il lie l'innocent, — exploiter à son aise l'homme dans la misère).

Je ne puis préciser la date de ce poëme, mon exemplaire ayant perdu son titre. L'impression doit en être placée, je crois, entre 1850 et 1860.

[3] *Dictionnaire gascon-français, dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de grammaire gasconne.* Paris, Didron, 1863, in-8°, VII-143 p.

[4] La date de 1300 se rapporte à la charte où M. Cénac-Moncaut a pris cet exemple. Il ne la mentionne pas autrement, du reste.

[5-6] On n'en trouve pas de trace à l'*Abrégé de grammaire gasconne,* qui fait suite au *Dictionnaire*. *Et* et *ets* n'y ont que le rôle de pronoms.

Digitized by Google

en chantant des rimes de sa façon. Ces improvisations qui s'appellent des *aurostz* (les *neniæ* des Romains), sont le plus souvent un mélange d'éloge et de critique, d'élégie et de satyre, un « désordre », qui n'est point « l'effet de l'art[1]. » L'usage dont il s'agit nous a valu trois pièces d'une poésie pittoresque, inégale et sauvage, que M. Vignancour eut la bonne idée de comprendre dans le recueil des *Cansous béarnaises*[2], et où l'emploi réciproque de *eth, ere,* de *lou* et de *la,* se montre en toute liberté. Ces *aurostz,* qui sont dus à une femme-poëte du Béarn, Marie Blanque, méritent plus qu'une simple mention :

Qu'èri daüne dé trés houstaüs,
Ouèy qué m'en caü rendé *las* claüs :
Darrasté[3] et dé Margolotte[4],
Ouèy pertout qu'em barren *la* porte.
Quoan séra *ère* estafette
Qui aü beü fray pourtéra *la* lettre
D'aquère lettre dé tristou.
Nou pas ta d'*eth*, més en tà you....[5]

Jésus, amic, tà clarayant,
Coum *ere* estèle de l'Ouriant,
Quoan mé membri bostes poutous,
B'em caüsera de grands doulous :
Adare, aü loc d'aquets moumens,
N'aürèy qué plous et qué turmens[6].

Ces fragments sont empruntés à deux plaintes de femmes sur la perte de leurs époux. Ceux qui suivent proviennent de l'*aurost* d'une troisième femme sur la mort de sa cousine, que l'on supposait avoir été tuée par son mari :

[1] Lespy, *Proverbes du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires.* Paris, Maisonneuve, 1876, in-8°, 97.

[2] *Cansous béarnaises de Despourrins et autres,* 3e édition. Pau, Vignancour, 1866, in-16, 121 à 128.

[3-4] Noms de *bordes* ou fermes sur les montagnes.

[5] (J'étais dame de trois maisons,—aujourd'hui il m'en faut rendre les clefs : — d'Arraste et de Margolotte, — aujourd'hui partout on me ferme la porte.— Quand sera-t-il ici le messager — qui au beau-frère portera la lettre, — cette lettre de tristesse, — non pas à l'égard de lui, mais pour moi.....)

[6] (Jésus ! ami aussi rayonnant — que l'étoile de l'Orient, —quand je me rappelle vos baisers, — cela me causera de grandes douleurs ; — maintenant, au lieu de ces moments, — je n'aurai que tourments et que pleurs.)

Digitized by Google

Soy arribade en *la* campagne,
Qu'audi *lou* truc de *la* campane,
Qu'èy démandat *eth* saint dé qu'ère
Que m'an dit dé *la* cousie dé M...elle...

Dé quère crampe tà sacrade.
Naü més a, qué nou y ère entrade,
Sinou qué yenquà yé mati,
Tout esprès entà mouri.
*Lou* brut qu'ana qu'ère estade tuade d'û cop de cadière.

Malhurouse ! n'escoubes pas tant *eth* soü,
Qu'*eth* sang accusa qu'*et* boü[1].

Un second ouvrage de M. Lespy, les *Proverbes du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires,* donnés en 1876 à la série des publications spéciales de la *Société des langues romanes,* renfermait enfin six textes de parémiologie rustique affectés de cet article particulier :

Bed *ere* here, bed *eth* hibèr,
Bed *ere* nèu darrè dèu Bèr[2]. (33)

*Eth* crimalh qu'ey *eth* mèste d'*ere* maysou (45)

Fadi ! Fado !
Cinq *ath* so (46)

Hin ! Hau !
*Eres* iroles de Nadau ! (73)

[1] (Je suis arrivée à la campagne ; — j'ai oui le son de la cloche. — J'ai demandé le saint pour qui c'était, — on m'a dit [que c'était à cause] de la cousine de M...elle.

Dans cette chambre si sacrée, — il y a neuf mois qu'elle n'était pas entrée, — sinon hier matin tout exprès pour y mourir.

Le bruit se répand qu'elle a été tuée d'un coup de chaise.

Malheureuse, ne balaye pas ainsi le sol — [parce] que le sang veut t'accuser.)

On aurait tort de croire que la coutume qui a donné lieu à ces trois plaintes funéraires s'est maintenue seulement en Béarn. J'ai pu entendre, il y a quelques années, à Sainte-Croix-de-Quintillargues, petit village près Montpellier, une femme de trente ans prononcer un véritable *aurost* languedocien sur les bords de la fosse où l'on venait de descendre le corps de son oncle, et je garderai longtemps le souvenir de cette ménie, qui ne parut aucunement déplacée aux assistants.

[2] Le Ber est une montagne du territoire d'Oloron.

Digitized by Google

L'aute die, pay d'*eth*[1] chin
Que biène de la Gloriete ;
Que rencountra Marioulin,
Qu'eu de bere tartelete..... (85)

*Eth* die, qu'es harte,
*Era* noeyt que he gaute[2]. (91)

Antérieurement à cette publication de M. Lespy, j'avais pu constater les mêmes formes dans un choix d'énigmes béarnaises recueillies, les unes, de la bouche d'une personne de Ferrières (canton d'Aucun, arrondissement d'Argelès (Hautes-Pyrénées) ; les autres, de celle d'une seconde personne originaire de Betharam, et que M. H. Chaussinand voulut bien mettre à ma disposition au commencement de l'année 1876. Mon intention étant de les publier ici-même, je me bornerai à en citer une seule, celle de la *padera*, qui présente un article féminin en *era*, en opposition à l'article en *la* de M. Lespy, lequel a noté sa version aux environs de Pau :

— Coude de paloume,
Roudet de moulii :
Que-t dau tout Bayoune,
Si t'y escadz tau matii ?
— La padère[3].
(Lespy, 90, environs de Pau.)

— Arroudet de moula,
Coua de palouma :
Si pensas aquera,
Jout doy a Bayouna ?
— Era padera[4].
(Texte de Betharam, donné par M. Chaussinand).

[1] Le génitif ordinaire est *deu*.

[2] (Vois la foire, vois l'hiver, — vois la neige derrière le Ber.)
La crémaillère qui est le maître de la maison (*crimalh* est masculin en béarnais).
Fat ! Fat ! cinq pour un sou. (Ce proverbe, ajoute M. L., « s'applique à toute personne qui n'a d'autre valeur que celle d'une toilette le plus souvent ridicule par trop de recherche. » *Ath* est l'article contracté pour *a eth*, au. Hin ! Hau ! les châtaignes rôties de Noël !
L'autre jour, père du *chin* (petit enfant)—revenait de la Gloriette (quartier de Sainte-Marie, où les gens d'Oloron allaient danser les dimanches); — il rencontra Marion, — lui donna belle tartelette. ·
Le jour, il se repaît ; — la nuit, il fait bouche béante. (Énigme populaire : il s'agit du soulier ou du sabot.)

[3] Queue de palombe,— petite roue de meule :—Je te donne tout Bayonne, —si tu trouves celle-ci d'ici à demain matin ? — La poële à frire.

[4] Petite roue de meule,— queue de palombe : — Si tu devines celle-ci, — je te donne Bayonne ? — La poële à frire.

Digitized by Google

Le *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*[1], de M. Gabriel Azaïs, mentionne enfin les formes suivantes, que Honnorat et les auteurs des *Dictionnaires* qui ont précédé le sien avaient toujours négligées[2]:

*Ech*, gasc., art. m. sing. Le; pl. *es*, les; *ech*, pron. pers., il, lui; *ech-madech*, lui-même.

*Era*, gasc., art. f. sing. la; pl. *eras*, les; syn. *ra*, *ras*. Il s'emploie aussi comme pronom démonstratif.

*Es*, ariég., art. masc. p. les.

*Eth*, *ere*, béarn., art. et pron. de la troisième personne. Il, lui, elle; *eth me pay*, le mien père, mon père; *ere mie may*, la mienne mère, ma mère; plur., *ethz*, *eres*, ils, eux, elles....

On remarquera que M. Azaïs ne considère pas ces formes comme exclusivement béarnaises, car il qualifie la première et la seconde de gasconnes et la troisième d'ariégeoise.

Les exemples cités jusqu'ici sont afférents à la région pyrénéenne et se résolvent en *au*, *el*, *et*, *eu*, *ec*, au singulier du masculin : en *era*, *ella*, au singulier du féminin; en *eths*, *ets*, *es*, *eras*, *ellas*, au pluriel.

Si je les ai relativement multipliés, c'est pour montrer que la qualification d'oloronaise, encore donnée en 1876 par M. Lespy à l'article *eth*[3], ne saurait convenir et qu'il faut considérer

[1] *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, etc. (série des publications spéciales de la *Société des langues romanes*). Paris, Maisonneuve, t. II (1878-1879).

[2] En faisant une demi-exception pour M. Cénac-Moncaut.

[3] *Proverbes du pays de Béarn*, 46.

Ai-je besoin de remarquer que, l'existence de l'article archaïque étant établie, il faut renoncer à la théorie du génitif roman, admise jusqu'ici? Celui-ci a été formé, non par la chute de l'*ou* dans le groupe *de lou* devenant *del*, mais par la conjonction, aussi simple que naturelle, de l'article archaïque avec la préposition *de*, ou mieux, *da*, si l'on veut remonter à la forme encore en vigueur dans le niçard et dans le carcassonnais.

On semble avoir eu, dès le XVIe siècle, le soupçon inconscient de cette explication. A côté des orthographes *dal*, *del*, *deu*, on trouve souvent celles de *d'al*, *d'el*, *d'eu*, etc.:

> Puesques-tu veyre en pax de tous jours lou long cours,
> E que d'un bout d'*al* monde a l'autre ajas la renda.
>
> (Nostredame, *Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux*; Lyon, 1575, 199)

Digitized by Google

celui-ci comme commun au Béarn, à la Gascogne et, nous allons le voir tout à l'heure, au Roussillon ; en d'autres termes, comme un article pyrénéen encore usité, à l'heure qu'il est, des bords de la Méditerranée à ceux de l'Océan.

Les *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne,* publiés ici même par M. Alart, attestent l'emploi général de *lo* dans l'ancien roussillonnais ; mais le savant éditeur de ces textes a fait remarquer (*Revue,* IV,

L'an mil trés céns soixanto-cinq,
*D'eu* boulé deu rey Carles-Quint....
(A dona Clamença, *Obros de Goudelin*, 1700, 354.)

Brabe Garnault, as atterat la troupo
Encarnassido dins l'antre d'*el* clup...
Vils sectatous d'*el* tiran Robespierre...
(Chanson de 1794, *Revue,* 3e série, I, 249.)

Traouquet la bouta *d'aou* cantou...
Yéou souy lou fil *d'aou* rey d'Ithaca...
(*Recul d'uvras patoisas de M. Favre;* Montpellier, Tournel, 1815, II, 91.)

A la case d'*els* pobres,
Si ré nou y portes, ré nou y trobes.
(*En Perote, en Japot y Jo,* 3e édit., corrigée et augmentée de proverbes; Perpignan, Rondony, S. D., in-8°. 1.)

(Puisses-tu voir en paix de tes jours le long cours, - et que d'un bout du monde à l'autre tu aies la rente...) — (L'an mil trois cent soixante-cinq — par la volonté du roi Charles V....) - (Brave Garnault, tu as terrassé la troupe — affamée de chair humaine dans l'antre du club..)— (Vils sectateurs du tyran Robespierre...) -- (Il troua le tonneau du coin ..)—(Je suis le fils du roi d'Ithaque...) — (A la maison des pauvres, — si tu n'y portes rien, tu n'y trouves rien.)

Au nominatif, les dialectes du haut Languedoc orthographient aujourd'hui, toujours en vertu de la chute fictive de l'*ou* terminal dans le groupe *de lou :*

Ambe *l'* seu pupi, brave jardinié...
I vese *l'* sieu front, clar coumo uno estelo...
Joubs les rocs curats ount marmulo *l'* vent...
(*Revue,* 2e série, III, 204-205.)

qui, au contraire, devraient être orthographiés :

Amb *el* sieu pupi, brave jardinié ..
I vese *el* sieu front, clar coumo uno estelo...
Jout les rocs curats ount marmulo *el* vent...

(Avec son parrain (le sien parrain), brave jardinier. )—(je vois son front (le sien front) clair comme une étoile....)—(sous les rochers creusés où murmure le vent.)

Digitized by Google

503, note 1) que *el* ou *eyl*, ordinairement employé comme pronom (*lui*), devait être considéré aussi comme un article masculin dans beaucoup de textes des XIII[e] et XIV[e] siècles, et cette assertion n'a pas été, que je sache, sérieusement contredite[1].

Dans les *Estudios de lengua catalana* publiées en 1875[2], et qui concernent l'idiome du comtat de Barcelone, du Roussillon, du royaume de Valence et des îles Baléares, M. Milá y Fontanals indique encore *el* comme existant conjointement avec *lo*. Les vers suivants, extraits du chant populaire *los Estudiantes de Tolosa (Observaciones sobre la poesia popular*, etc. Barcelona, 1853. 104, par le même), renferment indifféremment les deux formes :

A la vila de Tolosa — n'hi ha tres estudiants,
Qu'en segueixen *els* estudis — pera ser-ne capellans...

*El* mes petitet qu'hi habia — nit y dia esta plorant,
Y *el* mes grand l'aconsolaba : — « Germa meu, no plores tant,
Qu'en tenim un germá á Fransa, — serveix al duc de Rohan,
Que si la nova sabia — ne seria aquí al instant ;
Mataria jutge y battle — y á tots *los* seus escribans. »
*El* jutge se ho escoltaba[3].....

Les formes *el* et *al* sont usitées dans le roussillonnais moderne. La première est celle de M Pierre Courtais, dans ses *Flors de Canigo*[4] :

La pena dins del cor y *lo* cant sobre *els* llabis (7)
Corrént del bosc al camp y del camp en *el* prat (19)
*El* vaquer, *lo* mirant, *lo* gira de tot sens (30)

[1] Il faut naturellement excepter Diez, qui considère *el* comme un hispanisme (*Grammaire des langues romanes*, II, 39, traduction Gaston Paris et Morel-Fatio).

[2] Barcelona, Verdaguer, in-4o, 16 pages.

[3] (Dans la ville de Toulouse, il y a trois étudiants — qui suivent les écoles pour devenir prêtres....) — (Le plus petit qu'il y avait, nuit et jour reste pleurant, — et le plus grand le console : « Mon frère ne pleure pas tant. — Nous avons un frère en France, il sert le duc de Rohan ; — s'il savait la nouvelle, il serait là à l'instant : — il tuerait juge et bailli et tous leurs scribes. » — Le juge qui écoutait cela....)

[4] *Flors de Canigo, poesias catalanas*, de Pere Courtais. Perpignan, Julia, 1868, in-8°, 36 pages.

Digitized by Google

Semblas un soberá, en *el* trono billat (31)
*El* rellotje, un mati deia al gall campaner[1]:(33)

*Al* et *lou* se lisent dans une divagation monorimée du mérite le plus vulgaire : *Récit de vers catalans terminés en* AL[2], écrite dans le langage, à demi-français, du Roussillon de la plaine, et l'on peut même dire, d'après M. Alart, de Perpignan :

Eil sol, *lou* grand pare eternal (3)
Que porte *al* nom llati, ou grec, de Quirinal[3] (14).

On trouve *el* dans les cas d'élision *qu'el moun es moun* (que le monde est monde), 3; il est réduit à *l* dans *pa 'l degoll,* 4; *pa-l germinal,* 5; *y-l pourtal,* 5, etc. Le génitif est *del* et le datif *al.*

L'orthographe des productions populaires du dialecte roussillonnais est, du reste, extrêmement variable, et c'est avec des réserves extrêmes qu'on doit recourir à elles. A titre complémentaire et pour en finir avec le Roussillon, je rapporterai encore quelques exemples de : *En Perote, En Japot y Jo,* déjà cité :

Sabém qu'amb*els* Roussous y abie aqueill tal janaral *Grosse-Carchoffe,* que li diouen... (8)
Acì ne poden pas douna p'*els* dinés... (12)
Amb*el* moucadou (12)
Pot pas sere que *l'* darré daill[4]... (14)

[1] (La peine dans le cœur et le chant sur les lèvres.....)—(Courant du bois au champ et du champ dans le pré...)—(Le vacher, le regardant, le tourne en tout sens.)—(Tu sembles un souverain placé sur le trône....)—(L'horloge, un matin, dit au coq du clocher...)

[2] Perpignan, in-12.

[3] (Lui seul, le grand père éternel....)—(Qui porte le nom latin, ou grec, de Quirinal. ...)

Dans la prononciation roussillonnaise, l'*e* de *el* se prononce presque toujours, ainsi que me le fait connaître M. Alart, par un son très-rapproché de l'*a*. M. Alart veut bien ajouter que cette confusion de l'*a* et de l'*e* est extrêmement commune et fort ancienne en Roussillon, car il y en a des exemples dès le XIV[e] siècle. On en trouve à chaque ligne dans les *bans* du comté d'Empories, publiées ici même (*Revue,* XV, 18) par M. Balaguer y Merino.

[4] (Nous savons que, avec les Russes, il y avait ce général Grosse-Carchoffe (Gortschakoff), comme on dit.....)—(Ici, ils ne peuvent [en] donner pour les deniers (pour l'argent)....)—(Avec le mouchoir...)—(Ce ne peut être que la dernière coupe...)

Digitized by Google

Ces constatations justifiaient donc l'interprétation donnée par Raynouard à l'article *el* des troubadours, évidemment le même que l'article *eth* de M. Lespy ; mais la situation pyrénéenne des pays où celui-ci est aujourd'hui usité ne permettait de le considérer comme général au midi de la France qu'après qu'une vérification minutieuse me l'aurait montré dans quelqu'un des dialectes de nos Cévennes, ces gardiennes fidèles de l'archaïsme roman. Ce fut donc de ce côté que je dirigeai tout d'abord mes recherches.

On sait que les proverbes sont presque toujours le dernier asile où se réfugient les formes délaissées par l'usage courant d'une localité déterminée. Ils conservent ainsi une foule d'expressions particulières, de tours et d'idiotismes, dont l'étude a été jusqu'ici trop négligée. Un ternaire cévenol que M. D'Hombres-Firmas ajouta en 1820 à l'édition du *Dictionnaire languedocien* de l'abbé de Sauvages, son oncle, et qui énumère les trois choses dangereuses de ce monde : « le feu, les femmes amoureuses et la mer » renfermait la forme moderne en *el*, que laissait supposer ses similaires du Béarn et de la Gascogne :

El foc, fênnos amôurouzos é la mar, sou trës câouzos danjheïroûzos[1].

Tel est l'exemple du *Dictionnaire* de Sauvages, qui, du reste, en renferme quelques-uns appartenant à l'ancienne langue. *El* y est placé en initiale avec le rôle incontestable de *lou*. Sauf la substitution de l'*l* au *t*, on ne dirait pas autrement à Oloron ou à Betharam. Enfin l'*el* de Saint-Girons, rapproché de celui des Cévennes, n'a plus de raison d'être considéré comme un hispanisme.

Il y a loin du cévenol à l'idiome de l'ancien comté de Nice, qui, durant ces dernières années, a possédé jusqu'à quatre journaux rédigés en provençal. En parcourant l'une de ces feuilles, *la Bugadiera*, j'y remarquai, à côté de l'article courant *lou*, un article *au* encore usité, lorsqu'il est précédé d'une consonne, et surtout de la préposition *emb, em* (avec). La destination populaire de cette feuille est un sûr garant que *au* n'y est pas le produit d'un archaïsme de circonstance :

[1] *Dictionnaire languedocien français*, etc. Alais, Martin, 1820, II, 378.

Digitized by Google

Ma l'ensensible tem emb *au* dail a la man (15 décembre 1878, 2e page, 3e col.).

Emb *au* dail a la man, taglia indistintamen la vida ai mortal. (*Ibid.*, 3e page, 1re col.)

Lou grotesc *Campaniè*[1] m' *au* ridicul *Grelot*[1],
Che sensa saupre ren si flattavoun d'escrieure.
(*Ibid.*, 19 janvier 1879, 3e page, 3e col.)

Cu es acheu che s'assetta sensa escrupulo, emb *au* capeu su la testa, davan un prince, davan un rei e mema davan un emperatour[2] ? (*Ibid.*, 26 janvier 1879, 3e page, 3e col.)

Mais le curieux et intéressant recueil de proverbes et de dictons niçards que l'on doit à M. le chevalier Toselli[3] renferme, plus que *la Bugadiera*, des témoignages de cet article *au*, si singulièrement condamné à suivre la préposition *avec*. Je me contenterai de citer ici ceux qui montrent que son pluriel est constitué en *ai* :

Cu si coucea emb *ai* can si leva embe de niera. (42)

Lu viei soun de lebre che duermoun emb' *ai* uès dubert. (31)

Lu Nissart emb *ai* Provensau soun tougiou estat couma lou can e lou cat[4]. (186)

Ici cet article suit la préposition *emb*. On le trouve cependant employé en d'autres cas, mais toujours après une consonne :

Se un borni n'en vôu ghidà un autre, toumboun tout *ai* doui en lou valat[5]. (108)

[1] Deux journaux de Nice.

[2] ( Mais l'insensible temps, avec la faux à la main (*dail* est masculin en niçard)... ) —(Avec la faux à la main [elle] coupe indistinctement la vie aux mortels,.....)—(Le grotesque *Sonneur de cloches*, avec le ridicule *Grelot*,— qui, sans rien savoir, se flattaient d'écrire.)— (Quel est celui qui s'assied sans scrupule, avec le chapeau sur la tête, devant un prince, devant un roi et même devant un empereur? )

L'usage de l'article courant donnerait *embé lou*, qu'emploie aussi le dialecte niçard; on trouve cette phrase populaire dans le livre de M. Toselli: *Parlà embé lou cuor su la man* (XXII).

[3] Toselli, *Recuei de 3.176 prouverbi, sentensa, massima, conseu, parabola, buoi mot, precet e diç nissart*, etc. Nissa, Cauvin-Empereur, 1878, in-12.

[4] (Qui se couche avec les chiens se lève avec des puces.) — (Les vieillards sont des lièvres qui dorment avec les yeux ouverts.) —(Les Niçards avec les Provençaux ont toujours été comme le chien et le chat.)

[5] (Si un borgne en veut guider un autre, ils tombent tous les deux dans le fossé.)

Digitized by Google

L'article masculin pluriel est *lu*.

La *Nemaïde* [1] de Joseph Rancher renferme des formes semblables; *ai*, par exemple, apparaît aux premiers vers du poëme:

> Ben de gen mi diran : che sota vanità!
> Emb' *ai* sieu cant, achéu si cres de n'encantà [2]?

Il me fut, enfin, donné de rencontrer, dans les *Tablettes d'Alais* (n° du 11 janvier 1879), une autre forme d'article cévenol différente de *lou*, et, par une coïncidence assez curieuse, identique de son à celle du niçard. La pièce où elle se trouve est un appel en faveur des pauvres, écrit en dialecte alaisien, par M. Blanc, de Boisson, petit village près Saint-Ambroix (Gard). C'est la seule où l'on ait, depuis l'abbé de Sauvages, confié à l'impression l'article archaïque:

> Lous morts soun bién huroús quan soun énd'*âou* bon Diôu.
> Laïssén-lous dé répâou ; âoucupen-nous das viôus,
> Das oubriès sans traval, das émplégas sans plaço [3]...

M. Aristide Brun, d'Alais, et plus tard M. Albert Arnavielle, auprès desquels je me renseignai touchant cette forme si remarquable, m'ont assuré tous les deux qu'elle était usitée à Alais et dans ses environs, toutes les fois qu'elle était précédée de la préposition *emb: Pichot, endor-te, qu'anaras au ciel emb* AU *bon Dieu. Siei ana à la casso emb* AU *chi de moun fraire. Dansarem emb* AU *pifre.* ( Petit, endors-toi, et tu iras au ciel avec le bon Dieu. Je suis allé à la chasse avec le chien de mon frère. Nous danserons avec le fifre ). Au-dessus d'Alais, dans les hautes Cévennes, *au* est plus généralement connu, et il est, paraît-il, employé au nominatif en même temps que *lou*. Il devient *al* et *el*, selon que le dialecte affectionne la première ou la seconde de ces voyelles. L'exemple *el*, fourni par le recueil de l'abbé de Sauvages, a été vraisemblablement emprunté par son neveu à une variété cévenole où prédomine l'*e*.

[1] *La Nemaïda, o sia lou trionf dai sacrestan, poëma nissart.* Nissa, 1823.

[2] (Bien des gens me diront: quelle sotte vanité! — Avec ses chants (littéralement, *les siens chants*) : celui-ci se croit [capable] d'enchanter?)

[3] (Les morts sont bien heureux quand ils sont avec le bon Dieu. — Laissons-les tranquilles, occupons-nous des vivants, — des ouvriers sans travail, des employés sans place....)

Digitized by Google

Quoique le nominatif *lou* soit d'un usage général, on peut même dire exclusif, dans les dialectes languedociens et provençaux, le maintien de *au* après la proposition *avec* (*embe, em, end, en*) se remarque presque partout. M. l'abbé Malignon me faisait connaître (lettre particulière du 16 avril 1879) qu'à Russan, village situé sur les bords du Gardon, à égale distance de Nimes et d'Uzès, cet article, affaibli en *óu*, avait été conservé aussi distinctement qu'à Alais : *Pichot enfant, seras end óu bon Dieu* (petit enfant, tu seras avec le bon Dieu), et cette particularité existe également, au témoignage de M. de Berluc-Perussis, dans le langage des habitants de la ville de Forcalquier (Basses-Alpes) : *End óu bon Dieu,* de Russan, devient *em ou bon Dieu.*

A Lunel-Viel (Hérault), le son d'Alais et de ses environs (*au*) reparaît. La préposition *avec* devient *end :*

Après soupà, dins la vesprada,
Voudriàs be vous rendre au cafè,
Mais vous fau passà la velhada
A courrespondre end *au* prefet.
Chasca jour, end *au* secretari,
Per acò, tiràs plan sus plan,
Se noun arrivoun d'ourdinari
De reprimandas l'endeman [1].

L'auteur du *Garda-mas* et des *Las d'amour,* M. Langlade, a bien voulu me signaler la même forme à Lansargues et à Valergues, dont le langage est, du reste, le même que celui de Lunel-Viel : *emb au bon Dieu, emb au diable, emb au fioc, emb au jour* (avec le bon Dieu, avec le diable, avec le feu, avec le jour). On dit indifféremment *emb* et *em.*

Il paraîtrait même que cette forme d'article était encore en vigueur à Montpellier il y a trente ans environ, ainsi que me l'a assuré M. Charles Gros. Elle a dû disparaître depuis,

[1] *Lou Maira dau vilage,* poëme par M. A. Roux (ms. aux archives de la Société). (Après le souper, dans la soirée, — vous voudriez bien vous rendre au café, — mais il vous faut passer la veillée — à correspondre avec le préfet. — Chaque jour, avec le secrétaire, — pour cela, vous dressez plan sur plan, — sinon il arrive, d'ordinaire, des reproches le lendemain.)

Digitized by Google

car le langage actuel ne semble pas en avoir conservé de trace [1].

A ces exemples divers on peut encore ajouter celui que fournit un chant populaire, probablement forézien, envoyé à Grégoire, lors de l'enquête qu'il ouvrit sur les divers dialectes de la France. (*Revue*, 2e série, I, 247) :

Et yau, m'*au* gouniau, lou segueï.... [2]

Quant à la forme *ou* du langage de Forcalquier, on la voit reparaître à l'extrémité opposée du domaine des idiomes méridionaux, c'est-à-dire dans le langage de Bazas et de Langon (Gironde), où elle est fréquemment employée, surtout après les prépositions *pour* et *sur* :

| | |
|---|---|
| Chèn aué per *De proufoundis* | |
| Qu'*ous* chioulèts de noste peys. | (2) |
| Aco, chèn doute, ère prou boun, | |
| Trop boun pr' *ous* hommes de couratge | (160) |
| Tan pis pr'*ou* qui n'en arrira. | (184) |
| Se passet la man s'*ou* bounet. | (10) |
| Crouqua s'*ou* pouce une gouchade | (46) |
| Béue au frés s'*ou* born de la ma. | (94) |
| Besèn ta plan s'*ous* boulebarts, | (108) |
| Aco se disè *sou* (*sic*) balcoun [3]. | (200) |

Le pronom personnel est *ec* au masculin et dans quelques cas *et*. Il fait au pluriel *ets*, parfois *e*. Le féminin est *ere*.

Ces exemples sont extraits d'un poëme politique et satyrique, *la Rabagassade*, imprimé à Bordeaux; Soriano, 1879,

[1] Antérieurement au XVIe siècle, on trouve quelquefois *el* au nominatif dans des textes montpelliérains. La *Chronique romane* du *Petit Thalamus* (Montpellier, Martel, 1840, in-4°, donne, p. 359: *En l'an de M e CC LVIII fon facha pas entrel rei de Fransa et el rei d'Englaterra* (En l'an 1258, la paix fut faite entre le roi de France et le roi d'Angleterre.)

[2] Et moi je le suivis en jupon (littéralement: *avec le jupon.*)

[3] (Sans avoir pour *De profundis* — [rien autre] que les sifflets de notre pays) — (Cela sans doute était assez bon, — trop bon pour les hommes de courage) — (Tant pis pour celui qui en rira) — (Il se passa la main sur le bonnet) — (Croquer sur le pouce une croûte à l'ail) — (Boire au frais sur le bord de la mer) — (Nous voyons aussi sur les boulevards) — (Cela se disait sur le balcon).

Digitized by Google

in-12, 320 pages. *Sou* pour *s'ou* montre que l'on a presque perdu dans le dialecte de Bazas la notion de l'article *ou*.

Les *Usages et chansons populaires de l'ancien Bazadais*, par M. Lamarque, de Plaisance, doivent renfermer aussi quelques traces de *ou*, car je trouve dans un couplet populaire adressé au notaire en train de rédiger un contrat de mariage [1] :

Boute, noutari, *sou* papey blu
Qué né la bati pas cop ségu;
Boute, noutari, sur *lou* papey
Qué né la bati pas jamey [2].

Il semble donc légitime de conclure, soit à titre de certitude, soit à titre de probabilité très-grande, que :

Un article à formes dialectales diverses : *al, au, óu, ou, el, et, eu, ec, ech,* etc., est encore usité dans les parties montagneuses du midi de la France, et plus particulièrement en Béarn, dans la Gascogne, le Roussillon, les Cévennes du Languedoc, le Forez (?) le comté de Nice et les Alpes ;

Dans le Béarn, dans une partie de la Gascogne et du Roussillon, cet article a le même rôle que *lou*, qui n'y est pas toujours connu, et on l'emploie indifféremment, soit après un mot terminé par une consonne, soit après un mot terminé par une voyelle ;

Tandis que, dans le plus grand nombre des pays de langue d'oc, l'article *le* s'exprime par *lou* et le pronom *il* par *el,* dans les parties montagneuses du Béarn, de la Gascogne et du Roussillon, et çà et là dans les Cévennes du Languedoc, *el* et *et* sont souvent articles et pronoms tout ensemble ;

Dans le Bordelais, le bas Languedoc, la haute Provence et le comté de Nice, *al, au, óu, ou*, s'emploient comme articles

[1] Cité dans la *Cadichoune,* journal populaire en langage de Bordeaux, numéro du 3 novembre 1877, 3me page, 1re colonne.

[2] ( Mets, notaire, sur le papier bleu— que je ne la bats pas, c'est chose sure; — mets, notaire, sur le papier, — que je ne la bats jamais.)

On serait tenté de voir une forme semblable dans une traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue* en langage de Pouyastruc (Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes) : « Papa, qu'ey pecat contróu ceu... » ( Père, j'ai péché contre le Ciel....). Luchaire, *Étude sur les idiomes pyrénéens*, etc., 303.



Digitized by Google

après la préposition *avec*, (*emb*, *em*, *end*, *en*) et souvent même après tout autre mot, lorsqu'il est terminé par une consonne;

Sauf dans les cantons de Nay et d'Oloron, les diverses formes *al*, *au*, *el*, *et*, etc., sont employées en même temps que *lou* ou *le*, qui tendent de plus en plus à prédominer;

L'extinction graduelle de cet article particulier, ainsi que le domaine exclusivement montagneux des formes qui s'y rattachent, permet de croire qu'elles ont précédé les formes *lou* et *le*, et qu'il faut voir en elles les restes d'un article-pronom plus ancien;

Les nominatifs *al*, *au*, *el*, *et*, etc., sont presque toujours parallèles aux génitifs *dal*, *dau*, *del*, *det*, usités sur divers points du Midi et formés par la conjonction des premiers avec la préposition *de;*

L'existence d'un article *el* au moyen âge ne doit plus être considérée comme douteuse, cette forme ayant dû être employée concurremment avec *lo* dans le limousin classique, comme *et* est employé concurremment avec *lou* dans le béarnais actuel, *il* et *lo* dans l'italien, *el* et *lo*, enfin, dans l'espagnol et le catalan.

Alph. Roque-Ferrier.

## LE « PAUVRE DRILLE » DE LA FONTAINE

La fable *le Fermier*, *le Chien et le Renard*, est assurément l'une de celles où La Fontaine a pris le plus directement contre l'homme le parti de ses chers animaux. Après avoir donné les raisons du chien, que l'on accuse injustement de la ruine du poulailler, il termine par cette ironique et compâtissante réflexion :

« Son raisonnement pouvait être
» Fort bon dans la bouche d'un maître;
» Mais n'étant que d'un simple chien,
» On trouva qu'il ne valait rien :
» On vous sangla le pauvre drille[1]. »

[1] M. Marius Bourrelly, dans ses *Fables de La Fontaine en vers provençaux*, n'a conservé ni le tour, ni les expressions des trois derniers vers :

Mai pèr un chin poudié pas èstre.
Tambèn, lou paure! va paguè
A còup de fouit, e s'amaguè. (II. 212.)

Digitized by Google

Ce dernier vers éveille dans l'esprit une idée fort claire, et l'on comprend très-bien que, par l'expression de « pauvre drille », La Fontaine a voulu rendre la piteuse condition du chien. Mais que veut dire précisément le mot *drille* ?

*Drille,* répondent les plus récents commentateurs de La Fontaine, est un vieux mot qui signifiait autrefois soldat et qu'on emploie dans le langage populaire avec le sens de « pauvre diable. »

Admettons, sous bénéfice d'inventaire, que *drille* ait primitivement signifié soldat, est-il exact que ce mot, seul et sans épithète, soit aujourd'hui employé dans le langage populaire seulement avec le sens péjoratif de « pauvre diable ? » Ni dans la bouche d'un Français du Nord, ni dans celle d'un Méridional, car ce terme familier est commun à la langue d'oil et à la langue d'oc, il n'est pris dans cette acception exclusive et tout à fait méprisante. Il ne faut pas chercher bien loin pour en trouver la preuve. L'année dernière, M. Jean Laurès a publié chez notre confrère, M. Hamelin, un volume de poésies ayant pour titre *lou Campestre.* Or, en ouvrant ce livre, juste à la première page, je rencontre ce vers :

Fraires, ounte es lou tems qu'eren toutes boundrilhos ?

Il est bien clair que M. Laurès, en parlant ainsi, regrette un temps de joie et de gaieté, et que bon drille ne signifie pas dans son vers précisément un pauvre diable. Voilà pour la langue du Midi. La chanson, si populaire autrefois, de *vive Henri IV,* nous répondra pour le Nord. Les paroles en sont quelque peu grivoises, mais elles sont d'une époque où l'humeur gaillarde et la couleur anacréontique avaient généralement le don de plaire :

J'aimons les filles
Et j'aimons le bon vin.
De nos bons drilles
Voilà tout le refrain.

Et, s'il faut absolument que le diable figure dans la définition du mot *drille,* les vers suivants du premier couplet de cette chanson guillerette arrivent fort à propos pour ceux qui veulent le fourrer partout :

Digitized by Google

Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre
Et d'être vert galant.

Tel est, si je ne me trompe, le sens ordinaire du mot *drille*, avec ou sans accompagnement de l'adjectif, et ce sens est également bien compris sur la rive droite et sur la rive gauche de la Loire, à Paris comme à Montpellier.

Un gai compagnon, un homme jovial et déluré, mais sans conséquence ; voilà donc l'idée que réveille aujourd'hui le terme de *drille*. Mais d'où vient ce mot familier ? Et que voulait-il dire au temps de La Fontaine ?

*Drille*, employé au masculin, ne paraît pas, chose étonnante, ancien dans la langue française. Les exemples les plus vieux qu'on en cite et tous ceux que j'ai pu rencontrer ne remontent pas plus haut que le dix-septième siècle [1]. Il ne figure ni dans le *Dictionnaire des rimes*, de Jean de la Porte, Parisien, composé sur la fin du règne de Charles IX, ni même, ce qui surprend davantage, dans le *Parallèle des langues latine et françoise,* composé pendant la première partie du XVII^me^ siècle, par le jésuite Philibert Monet. Ce qui rend cette absence plus significative encore, c'est qu'elle se remarque aussi dans les dictionnaires français de cette époque à l'usage des étrangers. Ainsi, je ne le trouve ni dans le *Dictionnaire français et italien* de Pierre Canal, de 1603 [2], ni dans le *Gazophylace* de la langue françoise et flamande, *imprimé à Rotterdam chez Jean Nœran*, en 1656, et composé par Gasparus van der Ende, « tenant escole françoise à Rotterdam. »

Faute d'exemples plus anciens, il est donc nécessaire de s'en tenir à ceux du XVII^e^ siècle et de s'en rapporter pour les définitions, à celles que fournissent les vocabulaires imprimés sous le règne de Louis XIV. Ces vocabulaires sont au nombre de quatre principaux : les *Origines de la langue françoise* de Ménage, publiées en 1650 ; le *Dictionnaire* de Richelet, qui remonte à 1680 ; celui de Furetière, imprimé par extrait en

[1] M. de Chambure, cité par M. Littré, croit pourtant le trouver dans un recueil de Fabliaux.

[2] 2^e^ édit. ; Paris, Denis Langlois, 1603.

Digitized by Google

1684, mais dont l'édition complète ne parut qu'en 1690, après la mort de l'auteur; et enfin la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise*, donnée en 1694.

Ménage, qui figure en tête de cette liste, ne voit dans le mot que l'acception de *soldat*. Furetière présente également pour premier sens la signification de « méchant soldat », et l'Académie celle de fantassin et de soldat à pied. Mais Richelet, formé par un des hommes qui ont le plus travaillé sur la langue française, Perrot d'Ablancourt, l'auteur des *belles infidèles*, ne prend le sens de soldat que pour une acception secondaire et dérivée, et considère comme le sens primitif celui de gai compagnon, « sorte de bon garçon éveillé et un » peu libertin qui aime à faire des tours un peu gaillards » ; et en seconde ligne, « sorte de soldat un peu fripon [1]. »

Qui donc a raison de Richelet ou des trois autres lexicographes ?

Il est certain que *drille* a signifié soldat, ou plutôt méchant soldat, et je n'en veux pour preuve que la violente apostrophe de Chapelle et de Bachaumont contre la ville de Narbonne :

Digne objet de notre courroux,
Vieille ville toute de fange
Qui n'est que ruisseaux et qu'égoûts :
Pourrais-tu prétendre de nous
Le moindre vers à ta louange ?
Va, tu n'es qu'un quartier d'hiver
De quinze ou vingt malheureux drilles.

Ajoutons, pour préciser davantage, qu'à l'époque de sa plus grande vogue, c'est-à-dire durant la Fronde et pendant les années qui la précèdent ou la suivent immédiatement, le terme méprisant de *drille* ne s'appliquait pas indifféremment à toute l'armée en général, mais désignait seulement l'infanterie. L'Académie n'avait donc pas tort, quand elle lui donnait pour

[1] Par une de ces trahisons non moins habituelles aux éditeurs qu'aux traducteurs, l'édition de Lyon de 1728 fait précéder les définitions de Richelet de ces mots latins « *miles strenuus, gladio succinctus,* addition qui a le double inconvénient de ne pas rendre du tout l'idée de « soldat un peu fripon », et de ne pas tenir compte de la gradation admise par Richelet dans les deux sens du mot *drille*. Le P. Joubert est plus exact quand il le traduit par *gregarius miles et insignis nebulo*.

Digitized by Google

synonymes les mots de fantassin et de soldat à pied. On peut s'en convaincre sans peine en lisant les recueils de poésies burlesques et les Mazarinades en vers, mine grossière à la vérité, mais cependant précieuse, car on y retrouve, avec plus d'abondance encore qne dans les pièces comiques, les vestiges de notre vieille langue[1]. Ainsi le *second Courrier François,* à propos des levées ordonnées au mois de janvier 1649 par le Parlement, lors de la première Fronde, dit en termes exprès :

> D'hommes *marchans sous les tambours,*
> De cette gent qu'on nomme drille,
> Nous aurons bien quatorze mille
> Sans comprendre les cavaliers.

Et si l'on doutait, encore après ce texte, que le nom de drilles ne s'appliquât qu'aux hommes qui marchent sous le tambour, c'est-à-dire aux gens de pied, le *troisième Courrier François* enlèverait toute hésitation. En effet, après avoir annoncé la publication dans la connétablie d'un règlement « pour tous les hommes de cheval », il ajoute aussitôt :

> Comme avoit esté sans besicles,
> Leu le quatorze de ce mois,
> En ce lieu mesme, à haute voix,
> Le dernier qu'on fit pour le drille,
> Et dont les chefs sont plus de mille[2].

L'*Adieu burlesque de la France à la guerre*, composé après la paix de Ruel, achève de nous fixer. L'auteur prend successi-

[1] Ces pauvres poëtes burlesques sont bien durement traités par Boileau. Sans doute il n'est pas bon

> « Qu'Apollon travesti devienne un Tabarin » ;

mais il est fort heureux que, précisément à cette époque de délicatesse et d'épuration, où le français achevait de dépouiller le vieux gaulois,

> « Le Parnasse ait parlé le langage des halles. »

Si la poésie burlesque manque presque absolument de valeur littéraire, elle a du moins cet avantage d'être un monument de cette langue grossière et effrontée, mais singulièrement vive et pittoresque, dont usaient indistinctement autrefois les grands et le peuple.

[2] *Le Courrier François, traduit fidellement en vers burlesques,* eut douze numéros qui parurent en 1649, chez Claude Bondeville, rue des Carmes, *au Lys fleurissant.*

Digitized by Google

vement congé des Allemands, des Lorrains, des enfants perdus, des cavaliers : puis il leur dit à tous :

Adieu, vous dis-je, doublez le pas.
Faites place à l'Infanterie.
Voila bien de la pietrerie.
Hé ! que de drilles morfondus,
On les prendroit pour des pendus ;
Dieu qu'ils sont de mauvaise mine !
O ! la dangereuse vermine !
Elle a bien gasté le pays,
Elle a bien pillé nos Louis [1]. . .

Comme ces huit vers expriment bien la haine mêlée de mépris que le bourgeois et le paysan nourrissaient alors pour le simple fantassin. *Piètrerie* et *infanterie*, c'est la même chose; car, aux yeux du pamphlétaire, *piètre* et *piéton* ont une même étymologie, et tous deux sont synonymes de drilles.

Disons vite que ces *drilles* étaient bien pauvres et bien misérables. Voyons plutôt leur portrait dans la *Dispute de la paix et de la guerre*. C'est la paix qui parle à son ennemie :

Quoy que vous soyez tant voleuse,
Vous n'êtes pourtant qu'une gueuse,
Et le drille, après tant de maux,
A recours à nos hospitaux.
Tous les jours j'en voy dans l'Eglise
Qui n'ont presque point de chemise,
Avec une jambe de bois,
Et mesme avec deux quelquefois,
Demander, de leurs voix tremblantes,
L'aumosne à de pauvres servantes,
Sans pouvoir allonger le bras,
Car bien souvent ils n'en ont pas [2].

[1] L'*Adieu burlesque de la France à la guerre*. A Paris, chez Pierre Du Pont, au mont Saint-Hilaire, 1649, p. 7.

[2] *Dialogue contenant la dispute et l'accord entre la paix et la guerre en vers burlesques*. A Paris, chez Claude Huot, rue Saint-Jacques, proche les Jacobins, *au Pied-de-Biche*, 1649, p. 8. Comparez à ce portrait du drille invalide celui du drille bien portant :

Vieilles reliques de bataille,
Où vous ne fistes rien qui vaille ;
Allez éplucher au soleil.

Digitized by Google

Il est donc bien certain qu'au commencement du règne de Louis XIV, *drille* était le mot populaire par lequel on désignait le fantassin français, quand on voulait en parler avec dérision.

Mais ce sens est-il le seul et surtout est-il le plus ancien, le sens primitif ? Comme je ne connais pas d'exemple antérieur au XVII[e] siècle, soit dans la langue du Nord, soit dans celle du Midi, du substantif *drille* employé au masculin, il m'était venu tout naturellement à la pensée de le prendre pour un de ces termes allemands laissés dans notre langue populaire par les soldats, venus d'outre-Rhin au secours des protestants ou des catholiques, pendant les guerres religieuses. Et comme, suivant la remarque de M. Littré, l'allemand *drillen* et l'anglais *to drill* signifient encore aujourd'hui enseigner l'exercice à des militaires, notre mot *drille* me paraissait apporté d'Allemagne avec ceux de lansquenet et de reitre ; il se serait appliqué d'abord à des soldats, et l'idée de gai compagnon, de garçon déluré, de diable à quatre, ne serait venue qu'après. C'est en donnant ce dernier sens au mot *drille* que le P. du Cerceau, dans son *Dépit contre le jeu du quadrille*, se serait écrié :

> Maudit soit mille fois le malavisé drille
> Que, par quelque démon suscité contre moi,
> Pour me faire damner inventa le quadrille.

Et que Loret aurait appelé le Mascarille des Précieuses, non pas un véritable marquis, mais un marquis drille.

Mais, avant de s'arrêter à cette étymologie, qui ne semble pas, au premier abord, dépourvue de vraisemblance, il est bon de faire une remarque essentielle. S'il était naturel de laisser aux lansquenets allemands leur nom germanique, il l'était beaucoup moins de leur emprunter le mot destiné à désigner, même par moquerie, l'infanterie française. C'est de

> Vos poux, ennemis du sommeil,
> Et que là, vous chauffant la tripe,
> Avec un petit bout de pipe
> On vous voye embaumer les sens...

*Le Congé de l'armée normande*, chez Cardin Besongne, rue d'Escosse, proche Saint-Hilaire, *à l'Etuy de Chapeau*, 1649, p. 5 et 6.

Digitized by Google

nos dialectes nationaux que ce mot a dû sortir. Nos pères étaient assez riches en expressions grivoises et plaisantes pour n'avoir pas besoin d'en demander aux étrangers. Cherchons donc d'abord sur notre propre sol, et voyons si le mot *drille* n'a pas d'homonymes dans notre langue et si ces homonymes ne pourraient pas servir à expliquer son origine?

*Drilles,* substantif féminin pluriel, signifie, dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie (1836), des vieux chiffons de toile qui servent à faire du papier. Voilà déjà un premier sens sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

A ce sens ajoutons celui que l'on trouve dans les dictionnaires des Arts et Métiers : la *drille* est, chez les horlogers, un outil qui porte un foret pour percer certaines pièces pesantes. Le sculpteur s'en sert également pour percer le marbre après y avoir ajouté un trépan. Enfin, dans les environs de Compiègne, on donne au chêne rouvre le nom de *drille* ou de *drillard.*

Est-ce là tout? Un vocabulaire local nous fournit encore une autre acception : *drille* substantif féminin, dit M. Jaubert, signifie dévoiement, dans la langue des provinces du Centre.

Écartons d'abord parmi ces diverses acceptions l'outil des horlogers, dont la provenance est manifestement étrangère, puisque *drille* signifie encore en anglais fraise et foret, et que *to drill* dans cette langue et *drillen* en allemand ont précisément le sens de percer avec vitesse. Négligeons pour un moment le sens de dévoiement, dont nous constaterons tout à l'heure l'origine, et nous ne nous trouverons plus en présence que des *drilles,* c'est-à-dire des chiffons ou haillons pour faire du papier et du *drille* de nos forêts du Nord.

J'avoue que ce dernier mot m'embarrasse ; il m'est impossible d'en deviner l'étymologie et encore plus de découvrir le rapport qui peut exister entre un chêne [1] et un fantassin. Écartons-le donc aussi jusqu'à plus ample informé, et ne nous occupons pour l'instant que des drilles employées dans les fabriques de papier.

[1] Le chêne rouvre, appelé aussi *durelin,* se nomme *drille* ou *drillard* à Compiègne. Voir M. A. Mathieu, *Flore forestière,* in-8o. Paris, Levrault, 1877. p. 308. — *Drille,* dans ce sens, est donné par le dictionnaire de Trévoux et le supplément de M. Littré.

Digitized by Google

En ce sens le mot, *drille*, avec son dérivé *drilleux* et son composé *serre-drille*, remonte au moins au XVI^e^ siècle. Je ne sais si l'on en peut dire autant du substantif *drillier*, qui désigne celui qui fait le commerce des vieux chiffons et qui est fourni par le dictionnaire de Gattel.

Mais à côté des deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin, il y a un verbe qui paraît à première vue de même famille. Ce verbe est le verbe *driller*. Tout en ayant l'air de venir du même radical que le nom, il offre pourtant des sens qui semblent bien différents et que nous allons successivement examiner.

*Driller*, au XVI^e^ et aussi dans le courant du XVII^e^ siècle, avait la même signification que *briller* : il est employé dans cette acception par Ronsard et Belleau, et c'est même la seule que lui donne le *Gazophylace des langues françoise et flamande*, publié à Rotterdam en 1656.

Une signification qui se rapproche beaucoup de celle de briller est celle que le verbe *drilha* a conservée dans la langue provençale. Voici ce qu'en dit Honorat : « *Drilha*, verbe neutre, jouir. On le dit de l'épanouissement de la figure, causé par un mouvement de joie spontané et subit ». Cette acception découle tout naturellement de la première, et *drilha*, en ce sens, exprime d'une manière fort heureuse cet éclat particulier que la joie et la satisfaction donnent au visage.

A ce second sens, le français comme le provençal en ajoute un troisième : c'est celui de courir, s'agiter, sauter, s'enfuir.

> Un matin anabo au mercat ;
> Per *drilha* biste e belegerro,
> Abio pris simple coutihou.

Ainsi parle la Perrette méridionale. Tandis que, dans le Nord, on disait en proverbe : « Les despeschez sont pendus... Drillons vite [1], » et que Scarron écrivait, en 1660 : « Toute la cour drille vers la Guyenne. »

Enfin, un quatrième sens nous est fourni par le glossaire du Centre : *Driller*, v. n., avoir le dévoiement, dit M. Jaubert.

Voilà donc quatre acceptions bien comptées; mais il est

[1] *Comédie des Proverbes*. scène VI dans l'*Ancien Théâtre français*, t. IX, p. 59.

Digitized by Google

facile de montrer qu'elles rentrent les unes dans les autres. Prenons d'abord celle que donne M. Jaubert. Le flux de ventre ou la diarrhée s'appelle encore *la courante*, dans la langue populaire ; or nous savons que, dans le vieux français, *driller* voulait dire courir.

Nous avons déjà signalé le rapport naturel entre se réjouir et briller. Restent donc cette dernière acception et celle de courir. Ces deux sens, qui semblent s'exclure, peuvent néanmoins se concilier parfaitement.

Entre l'idée de se mouvoir et de s'agiter et celle de briller, l'analogie est en effet manifeste. La lumière n'est-elle pas une vibration comme le son? Par une sorte d'instinct, le peuple a deviné ce fait scientifique et l'a reproduit dans son langage. Ainsi, dans la langue latine, le verbe *micare* avait également un double sens: il signifiait d'abord sautiller, bondir, s'agiter: et, par suite, il a voulu dire étinceler, scintiller, briller, reluire. Ce double sens ne semble-t-il pas réuni dans cette jolie image par laquelle Vincent Carloix, secrétaire du maréchal de Vieilleville, a peint le travail et le mouvement qui se faisaient pour fortifier Verdun, alors menacé par les impériaux : « Et estoit, cette diligence, si grande qu'il sembloit veoir une » armée *drillante* de fourmys, qui porte et traîne en sa four- » millière tout ce qu'elle trouve, tandis que le chault dure, » propre à sa nourriture pour son hiver [1]. »

C'est un souvenir heureusement rendu du vers de Virgile :

*Opere omnis semita fervet.*

Les diverses acceptions de notre verbe *driller* peuvent donc se ramener toutes à un sens primitif : il a d'abord exprimé le mouvement et l'agitation, puis l'éclat et la joie. De là, dans les dialectes méridionaux, la signification de son dérivé *drilhansa*, *drihanso, drianso*, qui veut dire bombance, festin, et qu'un de vos poëtes, M. Floret, a placé fort agréablement dans ces vers expressifs :

Et que la neit, ainai lou lendeman,
Nous trobe encaro au fort de la drianso.

[1] *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, V, 4. Coll. Petitot, t. XXVII, p. 20. — Texte cité par M. Littré.

Digitized by Google

Mais qui saurait mieux le sens énergique du mot provençal que l'auteur de *Calendau*, lui qui, pour en montrer la force, n'a pas craint, en décrivant le *Branle des gueux* et la *Danse de l'Abeille*, de « tout déchirer et de s'élancer radieux dans le nu de toute sa beauté ? »

Estrasso tout, e trelusènto
Se lanço dins lou nus de touto sa bèuta [1].

Quel est maintenant le rapport entre le verbe *driller*, dont nous venons de déterminer le sens, et nos deux substantifs, l'un relativement moderne et masculin, l'autre plus ancien et féminin ?

Si *drille*, nom masculin, n'est pas un mot d'origine allemande, laissé dans notre pays par les courses des reitres et des lansquenets, ne pourrait-on pas le considérer comme un dérivé formé du verbe, par apocope de l'infinitif, et l'ajouter aux substantifs verbaux relevés par M. Egger ? Il est vrai que, suivant la remarque de notre illustre confrère, ce procédé de dérivation n'a guère produit que des mots abstraits; mais *espier* a formé *espie* (espion); *élever élève*, et *driller* a bien pu donner *drille*. S'il en est ainsi, le sens primitif de drille est gai et bon compagnon, garçon réjoui et déluré, — et Richelet avait raison. C'est seulement par extension qu'on l'a plus tard appliquée aux gens de pied, fripons et gaillards, toujours prêts à *driller* dans tous les sens. Quel autre mot aurait-il mieux désigné notre fantassin national, aux diverses périodes de son histoire, soit quand, au début, il fuyait du champ de bataille, comme le franc-archer de Bagnolet ; soit lorsque plus tard, rapide comme les Basques et les Gascons, il gagnait, en courant, des victoires, sous les ordres de Gaston de Foix ou de Condé ?

Au reste, l'application du sobriquet de *drille* à nos gens de pied pourrait bien avoir été toute fortuite et amenée seulement par la consonnance de ce mot avec une autre expression d'origine toute militaire, celle de *soudrille* ou plutôt *souldrille*.

Que *souldrille* désignât un soldat et même un soldat d'es-

[1] Mistral, *Calendau*, chant XI, la Drihanço, p. 472.

Digitized by Google

pèce méprisable, cela ressort clairement des termes exprès employés par ordre du maréchal de Vieilleville dans la sentence qui fut prononcée contre les séditieux de Rouen en 1560 : « Qu'ils ont porté les armes contre les ordonnances du Roy, n'estants soldats, pas seulement souldrilles ny dignes de cette qualité, et n'ayant jamais fait serment ny service à sa Majesté en ses guerres ny à la couronne de France, mais seulement gens de ville, artisans et mecquaniques.... [1] »

Les *souldrilles* étaient donc des gens au-dessous des soldats, mais de qualité analogue, ayant fait comme eux service et serment au Roi et ayant le droit de porter les armes. Leur nom, ainsi que le conjecture trop timidement M. Littré, dérivait même de celui de soldat ou de soudard, légèrement altéré par une désinence diminutive et péjorative.

Un soudrille, dit Furetière, est un méchant et misérable soldat dont on ne fait point de cas. Et Scarron exprime fort bien le peu de considération dont jouissaient les militaires de cette espèce, lorsqu'il fait apostropher le pieux Énée par la malheureuse Élise :

O des fripons, le plus fripon !
Franc soudrille, grippe-chapon,
Homme sans honneur et sans âme [2].

Le soudrille était un méchant soldat; était-il un soldat de condition inférieure ? Les expressions, si précises, du maréchal de la Vieilleville, semblent le dire, et je l'avais pensé tout d'abord. Mais une étude plus attentive des textes n'a pas tardé de me détromper. Soudrille est un terme de mépris qui ne s'applique pas à telle ou telle catégorie de soldats, mais à toute l'armée. Aussi le dieu Mars est-il appelé, dans une Mazarinade, « ce fripon chef des soudrilles », et, dans l'*Adieu burlesque* [3], la France dit-elle à la guerre :

Qui vous retarde donc, la belle ?
Ha ! je comprends bien le secret,

[1] *Mém.* de Vieilleville, VIII, 11. Coll. Petitot, t. XXVII, p. 416. Cité par M. Littré.

[2] Scarron, *Virgile travesti.* IV (éd. 1695, t. I, p. 336).

[3] *Le retour et le restablissement des Arts et Mestiers.* Vers burlesques. Paris, 1649, p. 1.

Digitized by Google

C'est que vous avez du regret
De quitter ces terres fertiles
Où vos capitans et *soudrilles*
Se trouvoient si bien, sans mentir.
Qu'ils n'en voudroient jamais sortir.

On sait combien les gens de guerre, avant d'être réduits à l'exacte discipline que leur imposa Louvois, étaient odieux et détestés à cause de leurs débordements et de leurs rapines. « Si n'y a gueres personne, dit un vieil auteur, qui n'ait ex- » périmenté leur pillerie qu'ils appellent s'accommoder et qui » ne les haisse et deteste, fors ceux qui ont participé à leurs » larrecins et meschancetez [1]. »

Pour qualifier ces pillards, le mot de soldat, emprunté à l'Italie [2], était véritablement trop honorable ; on le défigura par une désinence injurieuse, et le soldat devint soudrille. Mais cette appellation n'avait rien d'officiel ; on ne la rencontre pas dans les ordonnances, et si le maréchal de Vieilleville s'en sert, c'est par mépris pour les bourgeois de Rouen qui avaient pris les armes et n'étaient, à ses yeux, pas même dignes d'être nommés soudrilles.

Cependant, par ce fait même que le mot était une injure, on l'appliquait plus particulièrement aux soldats de hasard, aux recrues, aux troupes levées à l'improviste dans un danger pressant, et renvoyées aussitôt que la campagne était finie. Voilà pourquoi on le trouve souvent employé pour désigner les hommes du ban ou de l'arrière-ban. On sait que le ban était, dans les temps féodaux, une proclamation que faisait le Roi pour convoquer tous les nobles d'une province à le servir dans ses armées. Cette levée se faisait encore en 1689; M^me^ de Sévigné en parle et les auteurs comiques y font

[1] *Troisiesme livre des Serees*, de Guillaume Bouchet. Paris, Jeremie Perier, 1608 — 25^e^ Seree, f. 1. — Les rapines des gens de guerre ne provenaient pas seulement de leur indiscipline, elles étaient aussi causées par l'imperfection du service des vivres.

Suivant Bouchet, fol. 7, v° et folio 8, — le mot de soldat désigna d'abord seulement les gens de pied. On réservait celui de gens d'armes pour la cavalerie, et surtout pour les compagnies d'ordonnance instituées par Charles VII. — Mais après Bouchet, le nom de soldat devint général et remplaça peu à peu celui de gens de guerre.

Digitized by Google

souvent allusion. Dans une pièce de Gillet la Tessonnière, intitulée le *Campagnard,* le héros de la comédie, petit gentillâtre de village, vante ses prouesses et la splendeur de son équipage pendant la dernière campagne :

Si tost que l'on eust fait sonner l'arrière ban,
Etant déjà pourvu d'armes et de bagage,
Je fais de trois mulets grossir mon équipage,
Tire de mon fermier quatre chevaux de bats,
Habille six valets de haut jusques en bas
Et vais, quoyque d'amour j'eusse l'âme troublée,
Monté comme un saint George au lieu de l'assemblée.
.... Nous étant ameutés et lestes à ravir,
Nous allons droit aux lieux où nous devions servir,
Voyons le général, qui lors (par parenthèse),
En me reconnaissant, parut être fort aise[1].

Vanterie et pure fanfaronnade; car notre campagnard, loin d'avoir paru à l'arrière-ban avec ce leste équipage, s'est laissé, dans une scène précédente, dire par Jodelet :

« Faut-il trancher du prince avec son vieil valet
Qui vous a veu soudrille et petit argoullet[2] » ?

Et la preuve qu'à cette époque on appelait soudrille le soldat de recrue et de l'arrière-ban, c'est la pièce à laquelle Saint-Amant a donné pour titre : *Cassation de soudrilles.* Dans cette pièce, burlesque et grivoise, l'auteur ne prononce pas une seule fois ce mot de soudrilles, mais il nous fait connaître assez l'espèce de gens de guerre qu'il entendait désigner :

« Porteurs de seringues à feu,
Petit bastard de Salmonée,
Pour Dieu, retire(z) vous un peu.
Puisque la guerre est terminée.
Valets de picque, faites flus;
La France, qui vous congédie.
Veut que vous ne luy serviez plus
Qu'à vendanger en Normandie. »

Ainsi, les soudrilles ne sont pas autre chose que des valets de picque, de petits bâtards de Salmonée, ou, pour parler en

[1] Act. II, sc. IV. Voir Fournel, *Contempor. de Molière,* t. III, p. 129.

[2] La preuve que *soudrille* désignait à la fois les cavaliers et les fantassins, c'est que l'argoulet était un arquebusier à cheval.

Digitized by Google

simple prose, des soldats de recrue, appelés pour un temps sous les drapeaux, et que l'on cassait ou, comme nous dirions aujourd'hui, que l'on licenciait quand la guerre était finie. Par extension, l'on donna le nom de soudrilles aux soldats des bandes étrangères qui, pendant les guerres de la Réforme ou celle de Trente ans, pénétrèrent sur le sol de la France. C'est ainsi que Scarron désigne les troupes de Jean de Werth, ce fameux partisan brabançon qui fut, en 1636, lors de la prise de Corbie, la terreur de la Picardie et de la Champagne :

> Ainsi, quand Corbie fut pris,
> On dit que quelques bons esprits
> Ordonnèrent qu'on fît des grilles
> Pour se garantir des soudrilles
> Du redoutable Jean de Vert,
> Qui lors les avait pris sans vert [1].

Entre ces méchants compagnons, ces mauvais garçons, comme les nomme encore Saint-Amant, et les bons vivants auxquels on donnait le nom de *drilles,* la ressemblance paraissait complète ; et, la rime aidant, il n'est pas étonnant qu'on les ait confondus, et que, pour me servir des expressions du maréchal de la Vieilleville, les *drilles,* qui n'étaient auparavant que des gens de ville, artisans et mécaniques, aient passé à la dignité de *soudrilles.* C'est à la suite de cette confusion que l'auteur de la *Défense de Costar* reprochait à son adversaire de s'être fait voir en piteux équipage, « afin, dit-il, que » j'eusse le dépit de me voir maltraité par un *drille tout dé-* » *chiré,* comme au temps du roi de Suède. »

Mais cette confusion de deux termes de famille différente ne doit pas entrer en ligne de compte dans des recherches étymologiques. *Soudrille* me semble un élément perturbateur qu'il faut écarter, si l'on veut voir clair dans l'origine des mots qui nous occupent.

Si *drille,* substantif masculin, peut à la rigueur venir du verbe *driller,* par apocope de l'infinitif, peut-on en dire autant du nom féminin qui servait à désigner des haillons et de vieux chiffons? Les exemples de ce dernier et de ses composés

[1] Scarron, *Typhon,* ch. II, éd. 1693, t. II, p. 27.

Digitized by Google

*drilleux* et *serredrille* sont assez nombreux au XVI^e^ siècle, et tout semble montrer qu'il est ancien dans la langue.

Mais ses rapports avec les acceptions diverses du verbe *driller* sont assez difficiles à saisir. Il serait, en compensation, beaucoup plus aisé d'en établir entre lui et son homonyme masculin. Furetière l'avait déjà essayé au XVII^e^ siècle. « Ce mot, dit-il, est vieux gaulois et signifie un haillon, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que les portent ordinairement les méchants soldats. » Changeons un mot à cette définition et disons : « tels qu'en portent les mendiants », et nous aurons trouvé peut-être la dépendance étymologique entre deux noms de forme semblable, mais de genre différent. En effet, si notre vieille langue était très-riche en synonymes pour désigner les malheureux qui cherchent leur pain,—truand, bélistre, maraud, cancre, hère, bribeur, gueux et tant d'autres, — elle était plus riche encore en épithètes pittoresques pour les qualifier. Entre ces épithètes, celles qui peignaient le délabrement de leur costume n'étaient pas les moins en usage, et, parmi les plus expressives, celle de drilleux occupait un rang distingué. Pourquoi donc au lieu de cette épithète ne leur aurait-on pas donné le nom populaire des haillons qu'ils portaient et ne les aurait-on pas simplement appelés des *drilles* ? La dénomination, d'abord féminine, ainsi que le nom des loques, dont elle venait, serait insensiblement devenue masculine, comme tant d'autres mots qui ont ainsi changé de genre. Ainsi guide, féminin quand il désignait la bride d'un cheval, se transformait en nom masculin quand il s'appliquait au conducteur. Risque, aujourd'hui masculin, était autrefois féminin ; et les mots *enseigne* et *cornette,* féminins quand ils désignent le drapeau de guerre, passent au masculin quand ils désignent ceux qui le portent. Et, quant à cette figure qui consiste à donner à l'individu le nom de son costume, elle est commune à toutes les langues. Les Allemands se servent ainsi du mot de *Fell,* qui veut dire peau et cuir[1] ; les Italiens emploient le mot de *roba* et de *robaccia,*

[1] La Fontaine nous dépeint le paysan du Danube portant sayon de poil de chèvre. Les paysans français de son temps n'étaient pas aussi étranges : un pamphlet nous représente cependant le Champenois vêtu de peaux de veau ; le Breton couvert de peaux de vache, le Poitevin habillé de peaux de chevreau. (*Advis, remonstrance et requeste par huict paysans de huict pro-*



Digitized by Google

et les Français ont donné aux petites bourgeoises le nom de leurs *grisettes,* et aux servantes le nom de leur cale ou coiffure.

Un drille aurait donc été un porte-drille, c'est-à-dire un mendiant ; Boileau n'a-t-il pas fait dire à la Serre : « Bilaine et de Sercy, sans moi, seraient des drilles ? » Et, comme les mendiants sont souvent de bonne humeur, qu'ils sont agiles et vont vite, de ce sens primitif seraient découlées les acceptions de gaillard déluré, de bon vivant.

Béranger dit, en effet, des Bohémiens :

Notre bande gaiement demande,
En chantant, nous tendons la main.

Mais, croyez-en notre gaieté,
Noble ou prêtre,
Valet ou maître,
Mais croyez en notre gaieté ;
Le bonheur, c'est la liberté.

Ou bien encore :

Les gueux, les gueux,
Sont les gens heureux ;
Ils s'aiment entre eux.
Vivent les gueux !

Et, d'un autre côté, en voyant ces méchants soldats qui battaient l'estrade, couverts de vêtements déchirés, volant ou mendiant, l'idée de leur appliquer le nom de *drille* s'est présentée naturellement [1]. Puis, ce terme de mépris s'étendit aux valets ; qui n'étaient pas moins fripons et pillards que les gens de guerre et s'associaient souvent aux voleurs de nuit. Témoins ces vers d'une marazinade sur les délices de Paris :

*vinces, deputés par les autres du Royaume sur les misères et affaires du temps.*— A Paris, composé par Misere et imprimé en Calamité, 1649. — Parm les mots passés du costume à l'homme même qui le porte, on peut citer *garnement,* le même que *garniment.*

[1] « Il servit à Rome de drille, » dit un frondeur, de Mazarin, qui avait été dans la maison des Colonnes et des Sachetti, *agréable récit de ce qui s'est passé devant et depuis l'enlèvement du Roy.* En vers burlesques. Paris, Jacques Guillery, 1649, p. 6.

Digitized by Google

Où les drilles et les filous,
Le soir, après qu'ils étaient soux
De vin, de tabac et de bière,
Surprenaient le Bourgeois craintif,
Qui se retirait tout plaintif
Que son manteau, l'honneur des Gaules,
Ne fût plus dessus ses épaules[1].

De là l'épithète de *drille* donnée au cardinal Mazarin par les Frondeurs et au faux marquis des *Précieuses ridicules* par le gazetier Loret.

Mais si *drille,* substantif masculin, est venu, par métonymie, du nom féminin qui désigne encore les haillons et les vieux chiffons, le verbe *driller* lui-même ne dériverait-il pas de *drille* ? *Driller,* dit un lexique, veut dire courir vite, comme les laquais, les soldats, les mendiants, etc. Ajoutons comme les drilles et nous aurons l'origine du verbe.

Tout cela n'est qu'une vraisemblance ; mais j'ajoute qu'il me répugne, en trouvant dans notre langue populaire deux mots de forme semblable, de ne pas y voir la même racine et de ne pas essayer d'établir entre eux des rapports de dérivation. — Dans le Berry, on appelle encore *drillon* ou *drilloux* un homme maigre, efflanqué, foireux, qui a habituellement le dévoiement. Au XVII[e] siècle, on donnait l'épithète de *drilleux* à un pauvre en haillons ; sauf une différence de prononciation, le mot est le même, et l'expression berrichonne [2] conserve ainsi la trace du rapport qui unissait anciennement l'idée de porter des haillons avec celle de courir, même quand la course se dirigeait vers les Pays-Bas.

Ainsi, deux explications sont possibles : *drille,* dans le sens de garçon déluré, peut venir du verbe *driller;* mais *driller* peut, au contraire, avoir été formé par le féminin *drille.* Entre ces deux dérivations, j'inclinerais vers la seconde, et verrais

[1] Plainte du carnaval et de la foire de St-Germain en vers burlesques. A Paris, chez Claude Huot, 1649, p. 4.

[2] Il faut rapprocher de l'expression berrichonne l'emploi pittoresque du mot *drilleux* dans cette prophétie attribuée par Guy-Patin à Nostradamus. Au temps que Nirazam (Mazarin) fera *gile drilleux. La conférence du cardinal Mazarin avec le gazetier,* jouxte la coppie imprimée à Bruxelles, 1649, p. 13. — On sait que *faire gilles* signifiait *s'enfuir.*

Digitized by Google

volontiers dans la *drille* du mendiant tout déchiré l'origine du verbe *driller*.

Maintenant d'où vient le substantif féminin qui désignait des lambeaux et des chiffons ? De quelque radical latin tout à fait inconnu aux glossaires ? Je laisse à de plus habiles à le deviner. Du breton *trul* ou du cymrique *drill,* qui a le même sens ? Je le veux bien. Mais les étymologies gauloises ne m'inspirent qu'une confiance très-limitée ; car, si les peuples qui parlent les dialectes appelés *celtiques* ont incontestablement conservé le fonds de leur langue originelle, on ne peut nier qu'ils n'aient reçu des populations qui les environnaient un très-grand nombre de vocables. Tel mot qu'on donne pour celtique peut donc être parfaitement étranger à la langue dont on prétend dériver sa racine, — et qui sait si le bas breton *trul* ne vient pas tout simplement du français *drille* ? Au surplus, ce n'est pas une étymologie que j'ai voulu chercher ; mon ambition était plus modeste : elle se bornait à faire l'histoire du mot *drille* sur notre sol national et à trouver le sens qu'il avait, lorsque notre bon La Fontaine s'en est servi à propos d'un chien :

On vous sangla le pauvre drille.

C'est peu de chose, me direz-vous ; mais de pareilles études sur les mots singuliers de notre langue n'ont-elles pas aussi leur utilité, et faut-il blâmer les curieux de s'y laisser entraîner ?

Ch. Revillout.

---

## A-NUIT = AUJOURD'HUI

### INTERPRÉTÉ AU MOYEN DES NOTIONS DE L'HISTOIRE ET DE LA LINGUISTIQUE

(Communication faite, le 30 août 1879, à la Section d'Anthropologie de la huitième session de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, tenue à Montpellier.)

---

L'anthropologie ne poursuit pas uniquement la recherche des origines ou du passage de l'homme à l'aide des monuments et des empreintes laissés par lui sur la pierre et sur les métaux ou trouvés au milieu des débris des animaux. Les contes,

Digitized by Google

les superstitions et les proverbes populaires, l'étude de la linguistique comparée, lui fournissent de précieux renseignements pour établir la filiation des diverses races. Elle utilise aussi les traditions historiques et, à ce point de vue, elle rend largement à la philologie ce qu'elle a pu en recevoir. L'impossibilité d'expliquer, au moyen des seules notions linguistiques, comment le mot archaïque *a-nuit*, encore usité dans le langage populaire, a pu signifier *aujourd'hui;* la facilité, au contraire, de saisir cette signification par le rappel de l'histoire des premiers âges, m'a fourni les motifs de l'étude que j'ai l'honneur de soumettre à la Section [1].

Le 20 septembre 1878, une étude de M. Tamisey de Laroque sur Antoine de Noailles (1502-1564) fut transmise par M. Maximin Deloche à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. T. de L. relève, dans la correspondance d'A. de Noailles, quelques expressions dont l'usage ressemblerait aujourd'hui à un archaïsme ou à une singularité, mais était courant au XVI[e] siècle dans la langue polie. Il remarque, entre autres, l'expression *a-nuit* signifiant *aujourd'hui.*

Dans une lettre à l'évêque de Dax, datée de 1557, Antoine dit, en parlant du cardinal de Tournon : « De la plus nette et » solide cervelle d'homme d'Estat que je cognoisse *à-nuit* dans » la chrestienté. » « C'est encore, dit M. T. de L., un idiotisme emprunté à l'ancienne langue limousine, languedocienne et provençale, où le mot *onet* (limousin *aneyt*) correspond au mot *aujourd'hui* [2]. »

Rappeler que la langue d'oc et la langue d'oil ont conservé cette forme avec le sens diurne et que, parallèlement, le sens nocturne et plus littéral de *ce soir, cette nuit,* s'est également maintenu; essayer d'expliquer cette double signification est donc le but des quelques pages qui suivent.

Langue d'oc : 1° *Ancienne.* Il n'y a qu'à parcourir le *Lexique roman* de Raynouard pour trouver des exemples :

[1] Je cite au cours de ma lecture les noms de plusieurs romanisants qui m'ont aidé de leurs lumières, spécialement pour la géographie dialectale du terme que j'étudie. Je les prie de vouloir bien agréer mes remerciements.

[2] Compte rendu du *Journal officiel* du 25 septembre 1878.

Digitized by Google

Tant colps a *a noit* receubut. (*Roman de Jaufre*, fol. 47.)

*A nuech* li rei d'aquesta encontrada son vengut à mon comandamen. (*Livre de Sydrac*, fol. 2.)

(Tant de coups il a reçus aujourd'hui.) — (Aujourd'hui, les rois de cette contrée sont venus à mon commandement [1].)

2° *Moderne*. Les exemples seront rangés en deux catégories, suivant qu'ils exprimeront nettement le sens d'*aujourd'hui* ou qu'ils pourront signifier *ce soir, cette nuit*.

*A*. — Sens d'*aujourd'hui*.

*Anèy*, sur moun cami passi coumo l'esclayre .....
O bé ! nous pèrden plus, à coumença d'*anèy*....
(Jasmin, 325, *las Papillotos*, édition Didot.)

L'Amperur ! l'Amperur ! Oh ! que senti l'embejo
De parla d'el *aney*. (Jasmin, 327.)

(Aujourd'hui sur mon chemin je passe comme l'éclair.) — (Eh bien ! ne nous perdons plus à commencer d'aujourd'hui.) — (L'Empereur ! l'Empereur ! Oh ! que je me sens l'envie — de parler de lui aujourd'hui.)

En diverses parties du département de la Corrèze, on dit *anueit, anuech, anueg* (Tulle, Saint-Hilaire-Peyroux), *anè* (Saint-Ferréol). *Anuè* est un mot très-usité en Bas-Limousin. Voici quelques phrases populaires :

*Anuech* fara souielh. — Couma aco vous vai *anueg?* — Al journ d'*anueg*, al temps d'*anueg* lou mounde se comprenon plus. — Aquéi proun per *anueg*, anem-nous couchar. — *Anueg* e dema fan dous. — D'*anueg* à dimar. — *Anueg* es dijos. — Passarai chas vous entre tout *anueg*.

(Aujourd'hui il fera soleil. — Comment ça vous va aujourd'hui ? — Au jour d'aujourd'hui, au temps d'aujourd'hui, le monde ne se comprend plus. — Assez pour aujourd'hui, allons nous coucher. — Aujourd'hui et demain font deux. — D'aujourd'hui à mardi. — Aujourd'hui c'est jeudi. — Je passerai chez vous en tout aujourd'hui.)

Ces exemples m'ont été communiqués par M. l'abbé Roux (de Tulle) qui les a employés en vers avec la même signification :

[1] *Lexique roman*, Paris, 1842, IV, 318.

Digitized by Google

Que n'ai ieu prou d'engenh e prou de renoumada!
Adounc, couma se deu, sias adounc festejada,
Ma terra lemouzina, *anueg* pla decuschada...
(Goulfier de Lastours, Tulle, 1879.)

Es el dins lous Roumans que lous Douge d'Armor
Charcharan per tout caire,
Charcharan per tout caire e qu'*anueg* ser de veire
Al bastard Gondoval.....
(Gondoval, *Rev. des lang. rom.*, 2e série, VI, 273.)

(Que n'ai-je assez de génie et assez de renom! — Alors, comme il convient, tu serais fêtée alors, — ma terre limousine, maintenant si mal prisée.) — (C'est [ce vase] que, dans les Romans, les Douze de Bretagne — chercheront par tout pays, — chercheront par tout pays, et qui sert de coupe aujourd'hui — au bâtard Gondoval.)

Le *Dictionnaire des patois du Bas-Limousin*, de Béronie (Tulle, S. D., in-4°), donne *oné* avec la signification d'aujourd'hui :

Ah! quis mèinageis,
Disio moussu Chasaud ; jous lur bounet
N'en saben mai que nous ; e lous vilageis
N'en montren à la vila, au jour d'*anet.*
(Chastanet, *Moussu Chasaud (Rev. des lang. rom.*, 2e série, VI, 193.)

(Ah ! ces enfants, — disait M. Chazaud, sous leur bonnet — ils en savent plus que nous ; et les villages — en remontrent à la ville, présentement.)

N'en sabi, *annuyt*, un à fa ploura toutes les bounes ames de récardeyres. (*La Cadichoune*, journal bordelais, 1877.)

(J'en sais un aujourd'hui à faire pleurer toutes les bonnes âmes de revendeuses.)

Il n'y a pas bien longtemps encore, on disait *aneit* pour *aujourd'hui*, à Alais, Anduze et Saint-Hippolyte. Je tiens le renseignement d'une dame anglaise habitant Montpellier, mais que ses occupations appelaient dans les Cévennes. D'après M. Arnavielle, cette forme est aujourd'hui périmée à Alais.

En Limousin, d'après M. Chabaneau, *uei* (aujourd'hui) est synonyme de *anè* (français *anuit*), composition connue aussi de l'ancienne langue avec ce sens. On y dit encore *òu sei*

Digitized by Google

*d'ané* (littéralement, *au soir de cette nuit*), mais dont le vrai sens me paraît être *au soir d'aujourd'hui* [1].

Aux Huttes, village situé près de l'Océan et qui forme, dans la pointe du Médoc, la limite septentrionale de la langue d'oc, on dit *aneuit* et *anéit* [2].

Dans le Velay, on dit *anuet, aneut, anèt, aneu.* Ce dernier renseignement m'a été fourni par M. V. Smith.

*B.* — Sens de *ce soir, cette nuit, à la nuit.*

Cette acception ne peut être mise en doute. Le travail de M. T. de L., qui replace en lumière la précédente, ne saurait détruire celle-ci.

J'ai entendu dire, à Aspiran, à une personne qui se levait de table à une heure de l'après-midi : « *Aven lou manjà per aneit* (nous avons le repas pour ce soir). Puisqu'elle avait déjà *diné,* suivant l'usage et le terme languedociens, elle ne pouvait parler que du souper ou repas du soir.

*Moun Brinde pèr lou banquet dóu 5 d'óutobre 1879, à Sceaux, en l'ounour de Florian,* par M. Louis Roumieux (Nimes, Baldy, 1879, in-8°, 4 pages), donne à *aniue* le sens de ce soir :

..... Enterin
Qu'en chor à Florian dirés vòsti refrin,
— Mourgant lou sort que m'empestello,
Vole ana béure, *aniue,* soul'e de-rescoundoun,
Au tèndre souveni dóu cantaire d'*Estello,*
Un got d'aigo i bord dóu Gardoun.

(Tandis que, — tous en chœur, vous direz vos refrains à Florian,— bravant le destin qui m'emprisonne,— je veux aller, *ce soir,* seul et en cachette, boire,— au tendre souvenir du chantre d'*Estelle,* —un verre d'eau aux rives du Gardon.)

Cette traduction est celle de l'auteur. Le sens de *ce soir* est nettement déterminé par le fait que c'est à l'heure même du banquet de Sceaux que le poëte se propose d'aller boire un verre d'eau sur les bords de la rivière que chanta Florian.

[1] *Grammaire limousine,* in *Revue des langues romanes,* n° d'octobre 1875, p. 167.

[2] *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil,* par MM. de Tourtoulon et O. Bringuier. Paris, Imprimerie nationale, M D CCC LXVI, p. 21.

Digitized by Google

« La forme *aneit,* égalant *aujourd'hui,* m'écrit M. Mir, n'existe pas dans le dialecte narbonnais-carcassonnais. *Aneit* y signifie absolument *ce soir, cette nuit.* Exemple ; *anèit passaren belhado à bostre oustal* ( ce soir, cet après-souper, nous passerons la veillée à votre maison). *Ei pas clucat l'el d'anèit; a trounat tout anèit* (je n'ai pas fermé l'œil de la nuit; il a tonné toute cette nuit). Il a aussi le sens de *soir, soirée, d'entrée de la nuit.* »

Le *Recueil de divers chants d'église en vers patois,* par M. Nérie, curé d'Alzonne (Carcassonne, 1822), ne donne, pour le sens d'*aujourd'hui,* que la forme *bèi,* avec l'accent grave, nettement distingué de *béi,* troisième personne de l'indicatif présent de *béire* (voir) écrit avec l'accent aigu.

M. E. Gleizes (d'Azillanet) m'a dit aussi que la forme *bèi* était la seule connue dans le Minervois pour dire *aujourd'hui.*

Dans l'une et l'autre région, *aneit* n'a que le sens vespéral et nocturne.

Voici du roussillonnais :

ELL. — Digaou nous, sisplaou, que marque acho?

JO. — Es l'affiche de la coumédi, y marque lou que representen *anit !*

LOU DEL CIGARROU. — Ja m'en abie malfiat, Pérote, qu'ére la coumadie (*sic*). Bos qu'y anèm ?

( LUI. Dites-nous, s'il vous plaît, qu'annonce ceci ? — MOI. C'est l'affiche de la comédie ; on y annonce ce qu'on représente ce soir. — CELUI DE LA CIGARETTE. Je m'en étais méfié, Pierrot, que c'était de la comédie. Veux-tu que nous y allions ?[1] )

A Montpellier, l'expression *anioch* signifie absolument *cette nuit,* au moins depuis deux siècles. Nous en avons la preuve dans un joli sonnet de Roudil ( 1612-1684 ), publié en 1870 par M. Léon Gaudin dans la *Revue des langues romanes :*

SUS LA PLOJA D'ANIOCH, JOUR DÉ SAN JORDI

Jourjét, aquésta fés, sé rénd la térra amiga,
Pioy qu'aquél vén foulas qu'aviè fach tout lou jour
Sé chanja subrenioch én lagrémas d'amour...
Mès aquéste ploujàs qué tout *anioch* a fach...

[1] *En Perote, en Japot y Jot,* 3e édition, corrigée et augmentée de proverbes catalans. Perpignan, Rondony, S. D., in-8°, p. 6.

Digitized by Google

(SUR LA PLUIE DE CETTE NUIT, JOUR DE SAINT GEORGES. — Georget, cette fois, se rend la terre amie, — puisque le vent impétueux qu'il avait fait tout le jour — se change pendant la nuit en larmes d'amour.... — Mais cette grande pluie que toute cette nuit il a fait...)

M. Mistral (lettre particulière) veut bien me confirmer dans cette assertion :

« *A la nuit, cette nuit, ce soir, la nuit dernière* (latin *hac nocte*), se rendent comme il suit dans les divers dialectes d'oc : *anué* (Provence), *aniue* (bords du Rhône), *anioch* (Languedoc, à Montpellier notamment), *anueit, anèit, anèt* (Languedoc et Gascogne), *anèt, anè, nèi* (Limousin, Dauphiné), *anèut* (Velay), *annuit* (Bordeaux). Cet adverbe est souvent confondu avec *ouei, auei* (aujourd'hui) par les Gascons, les Périgourdins et les Limousins. »

LANGUE D'OIL. — On peut également démontrer la théorie de la double acception, dans le français proprement dit.

*A.* — Sens d'*aujourd'hui :*

Se ta beauté te délecte, c'est *annuit* herbe, demain foin.
(Alain Chartier.)

Tous les jours ne fait que acquerre,
*Anuit* chasteau et demain terre.
(*Poëme à la louange de la dame de Beaujeu.*)

Messeigneurs, oyez l'apointement
*Ennuyt* donné en nostre court.
(*Farce de Pathelin.*)

Chevalier vous feray ou *ennuit* ou demain [1].
(Poëme d'Hugues Capet.)

L'*Ancien théâtre françois* (édition Viollet le Duc et P. Janet, Paris, 1854-1857) en contient de nombreux exemples. *Anuit, anuyt, anhuy, ennuict, ennuis, ennuyct, ennuy*, y signifient *aujourd'hui :*

*Ennuy* bien, monsieur,
Demain en grand douleur.
(*Farce du Badin.*)

[1] Exemples cités dans le *Lexique roman* de Raynouard, III, 318.

Digitized by Google

Dans la *Farce du Nouveau Marié*, la mère, subitement avertie qu'elle aura à souper son gendre, qui n'était pas attendu, répond :

Qui m'eust donné à entendre,
J'eusse pensé de faire mieulx ;
Mais pour *ennuict*, se m'aist dieulx,
Il faudra que ayés patience[1].

Dans le *Roman de la Rose*, le héros dit :

Puisque Déduyt le bel et gent
Est orendroit avec sa gent
En ce vergier, ceste assemblée
Ne me doit pas estre nyée,
Que ne la voye encor *ennuyt*.

Le sens d'*aujourd'hui* n'est pas douteux, puisque, quand le personnage est entré dans le verger, il ajoute :

Et quand je le vey,
Je fus de joye tout ravy ;
Et sachiez que je cuydoye estre
De vray en Paradis terrestre,
Tant estoit le lieu délectable,
Que c'estoit chose merveillable.

Dans une lettre de rémission de 1390 (*ap.* Ducange), on lit :

« Je renye Dieu, se tu ne le comperras *ennuit* quelque part que tu » ailles.

» Beau neveu, va-t-en : tu es bien taillé de faire *ennuit* une grant » folie. »

Le normand populaire dit *anieuct* ou *anieu*, par apocope vocale d'abord et puis écrite des deux consonnes finales.

Dans le département de l'Eure on dit *anuit*, d'après un renseignement qui m'a été fourni par M. F. Passy, membre de l'Institut. *Annai* dans le Berry ; *anet* ou *anit*, dans le Poitou, ont la même signification. Ces deux renseignements sont empruntés aux *Lettres à Grégoire sur les patois de Franee*, publiées dans la *Revue* par M. Gazier[2].

[1] Dans cèt exemple, *ennuict* pourrait rigoureusement être interprété au sens vespéral, puisqu'il s'agit du repas du soir.

[2] *Revue des langues romanes*, 3e série, t. I, pp. 68 et 72.

Digitized by Google

A Perrier, canton et arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme), on dit *aneu*. Cette forme, que l'on dirait presque de langue d'oil, est cependant employée en pays de langue d'oc.

*B.* — Sens de *ce soir, cette nuit*.

Dans la *Chanson de Roland*, quand Charlemagne a repassé les Pyrénées, il a un songe qui lui annonce la trahison de Ganelon et le désastre de Roncevaux :

*Enoit* m'avint par une avisiun d'angle [1].

M. Léon Gautier traduit avec raison *enoit* par *cette nuit*. Dans la *Farce de Colin*, de l'*Ancien Théâtre françois*, qui contient une déclaration en très-jolis vers, un peu précieux par intervalles, mais bien supérieurs en tout cas aux naïves brutalités de plusieurs pièces du même recueil, on trouve un exemple de l'acception évidemment limitée au sens vespéral nocturne. Après un premier entretien, la femme et l'amant se donnent un second rendez-vous :

LA FEMME. — Mon bon Seigneur, votre mercy;
Mais une chose vous supplye
Que nous nous departons d'icy,
Affin que nul mal on n'en dye.
L'AMANT. — C'est très saigement dit, m'amye ;
Encore *anuyt* vous iray veoir.
LA FEMME. — Ne faillez pas, je vous en prie
L'AMANT. — C'est très-saigement dit, m'amye ;
Encore *ennuyt* vous iray veoir.
Adieu, vous dy, jusques au soir.

Ce dernier vers enlève toute équivoque.

*Anuit*, le soir, la nuit même.

(Lacombe, *Dictionnaire du vieux français*. Paris, M DCC LXVI, in-8°.)

« *Anuit*, qui signifiait cette nuit, était un excellent mot encore conservé dans quelques provinces. »

(Littré, *Dictionnaire de la langue française*.)

*Chanson de Roland*, édition Léon Gautier, Tours, 1875, v. 836.

---

Digitized by Google

## INTERPRÉTATION

Le rappel des traditions historiques a plus de valeur pour l'explication de ce terme à double signification que les considérations tirées de l'étymologie pure. Un fait antérieur a pu laisser des traces de son existence. La théorie étymologique, au contraire, quand elle ne repose pas sur une base sérieuse, a plus d'une fois conduit à de singulières suppositions. Pour montrer jusqu'où l'appât de la fausse science a pu entraîner un homme intelligent, il suffit de citer l'origine qu'un correspondant poitevin de Grégoire attribue, sous forme dubitative, il est vrai, à *anet, anit = aujourd'hui* :

« Ce mot pourrait bien venir, dit-il, de *a* privatif et de *nux*, nuit [1]. »

Hâtons-nous d'éliminer cette théorie, renouvelée du grec, qu'il eût mieux valu ne pas émettre, et venons à des explications plus sensées.

On n'a pas toujours calculé le temps comme aujourd'hui. Une question de philologie nous ramène aux traditions hébraïques et à l'histoire des premiers âges de l'humanité. La *Genèse* établit, en effet, que les six premiers jours de la création ont été formés du soir d'abord, du matin ensuite, la fin, ou, si l'on veut, la deuxième partie du premier jour ayant été marquée par l'apparition de la lumière sur les ténèbres primitives [2]. Cette tradition, commune aux Sémites et aux Aryens, s'est propagée chez un grand nombre de peuples, et le stade de vingt-quatre heures a été insensiblement désigné par le nom de la période nocturne, qui en a signalé le premier commencement.

Il n'y a ici qu'à citer Dom Calmet :

« Les jours se comptoient d'un soir à l'autre. Moyse marque le jour civil par ces deux termes : *vespere* et *mane*. Le jour n'étoit composé que d'un soir et d'un matin. Le soir ou la nuit alloit avant le jour, qu'on nomme le matin. Moyse ne marque aucune différence entre les jours sa-

[1] *Revue des langues romanes*, 3e série, I, 72.
[2] *Genèse*, ch. I, vv. 5, 8, 13, 19, 23, 31.

Digitized by Google

crés et les jours civils ; or, les jours de fête commençoient au soir et finissoient de même.....

» Cette coutume a toujours persévéré chez les Juifs pour le sacré ; et elle est passee d'eux à l'Église chrétienne, qui commence ses offices à l'heure de vêpres. Plusieurs anciens peuples ont suivi pendant longtemps la coutume de commencer leur jour au soir, comme les Athéniens, au rapport d'Aulu-Gelle, les Gaulois, les Germains, les Numides de Lybie. »

Dom Calmet fait ensuite les deux citations si connues de Tacite et de César.

Voici ces deux citations :

« Ce n"est pas comme chez nous, par jours, mais par nuits, que les Germains calculent le temps : ils donnent ainsi les rendez-vous, les assignations ; la nuit leur paraît marcher avant le jour [1]. »

« Les Gaulois assurent qu'ils sont tous issus de Pluton, et ils disent que cette origine a été révélée par les Druides. C'est pourquoi ils mesurent le temps en comptant par nuits au lieu de compter par jours ; et, dans leur manière de calculer les dates des naissances, le commencement des mois et celui des années, le jour est placé après la nuit [2]. »

M. Deloche accepte cette interprétation, qui paraît la plus probable, et rappelle que, « dans la loi salique, on trouve des traces de la persistance de cet usage et des exemples de l'assignation à comparaître après un délai de quarante nuits [3]. »

La lecture de la *Loi salique* m'a permis, en effet, de relever quelques exemples. Cette lecture est très-fatigante à cause de la barbarie du langage, et Pardessus a bien raison d'en trouver le latin prodigieusement mauvais :

*Si quis ad mallum venire contempserit, aut quod ei à rationeburies judicatum fuerit adimplere distulerit..... Tunc eum debet mannire ante regem, hoc est in noctes XIV.*

*Si vero contra interdictum unius vel duorum in villa ipsa adsedere præsumerit, tunc testare ille debet, et si noluerit inde exire, ille qui cum testat, cum testibus debet testare, ut iterum in decim noctes exinde exeat,*

[1] *Mœurs des Germains*, XI, traduction Burnouf.

[2] *Commentaires de J. César, Guerre des Gaules*, trad. de M. Ch. Louandre. Paris, 1868, 270.

[3] Compte-rendu de l'*Officiel*.

Digitized by Google

*et si adhuc post decim noctes noluerit exire, tunc tertio in decim noctes ad placito adtendat, et sic XXX noctes impleatur*.....[1].

« Cette pratique, continue Dom Calmet, se voit encore dans quelques anciens titres allemands, où l'on met trois nuits au lieu de dire trois jours. Les Anglais, encore aujourd'hui, s'expriment de même : la semaine est nommée *sennigth*, qui à la lettre signifie *sept nuits*. Dans la Bohême et dans les pays voisins, du côté de la Pologne, on commence encore le jour au soir, et l'on compte vingt-quatre heures d'un soir à l'autre. Les anciens poëtes mettent ordinairement la nuit avant le jour, de même que Moyse ; Hésiode, dans sa Théogonie, fait la nuit mère du jour. Les Arabes attribuent la nuit au jour suivant, et, chez eux, le jour commence par la nuit..... »

Dom Calmet rappelle ensuite[2] qu'on trouve la même théorie dans Thalès, de Milet, et dans les poésies d'Orphée.

L'*Encyclopédie* mentionne une disposition d'un concile tenu en Angleterre l'an 824 : *Ibi finita et proscripta contentione coram episcopo post 30 noctes illum juramentum ad Westminster deductum est.*

En allemand, *sieben nachte*, *seven nachte*, sept nuits, veut dire huit jours, la huitaine[3].

Le *grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse fournit le renseignement suivant :

« Les Kimris[4] disent encore *heno*, cette nuit, pour en ce jour, maintenant, et *wyth nos*, huit nuits, pour une semaine. Chez les Anglo-Saxons, *nith erne*, la nuit dernière, équivalait à hier ; et l'anglais *fort night* pour *fourteen nights*, quatorze nuits, notre quinzaine, est un dernier reste de cette antique manière de compter. »

Une Revue anglaise dans laquelle le célèbre physicien Tyndall exposait récemment ses idées sur les causes de l'altération des plaies s'appelle *the Fornightly Review*, Revue de la quinzaine; littéralement : la Revue de quatorze nuits.

[1] *Loi salique*....avec des notes et des dissertations, par J.-M. Pardessus, membre de l'Institut. Paris, imprimerie royale, M DCCC XLIII, in-4°, p. 64, 65... 100, 101.

[2] *Bible* de Dom Calmet et de l'abbé de Vence. Paris, M DCC LXVII, in-4°. Remarques sur la Chronologie....., t. I, p. 207, 208.

[3] *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences*...., t. XI. Neufchastel, Samuel Faulche, 1765, in-fo (article NUIT).

[4] Habitants de la principauté de Galles.

Digitized by Google

Ménage connaît l'étymologie historique. Il cite l'exemple tiré de la coutume d'Orléans où « un achepteur de biens ven- » dus à l'encan peut être contraint par prison et ses biens » vendus sans solemnité ne attendre les nuits. » Mais il regimbe à cette origine, et il se déclare contraire à Isaac Pontanus, Élie Vinet, le P. Sirmond, Brignon, Gosselin, etc., et proclame que le mot « a été tiré de *in hodie* dont on a fait premiè- » rement *en hui* et par corruption *anuit*. » (*Dictionnaire étymologique*, t. I, p. 68, 1750.)

Il est aisé de se tirer d'affaire quand on se contente de si peu. La locution hypothétique *in hodie*, contraction de *in hoc die*, a fait beaucoup de chemin pour se transformer en *anuit*. Il y a lieu de rechercher si *ad noctem* ne donnerait pas une explication plus admissible du terme en litige.

Parmi les auteurs qui ont vu, sinon résolu la difficulté, on doit mentionner Roquefort et M. Gabriel Azaïs.

Le premier donne les deux significations de *cette nuit* et *aujourd'hui* à *anui, annuit, annuit* et *ennuit*, en réservant surtout la dernière à *ennuit, enhui, enhuy, ennuit, ennuyst, ennuyt;* mais toutes ces formes dérivent pour lui de *in hodie*. Il rapproche les quatre premières du provençal *aniue*, qui signifie exclusivement *cette nuit, ce soir*, de même que son congénère montpelliérain *anioch*[1]. Roquefort a raison dans l'attribution du sens de ces mots, mais il se trompe en partie dans leur étymologie.

M. Azaïs serre de bien près la vérité dans son *Dictionnaire*, en cours de publication, *des Idiomes romans du midi de la France:*

« *Anèi*, adverbe. *Aujourd'hui.* Il ne faut pas confondre *anèi* avec » *anèit*, qui, dans le dialecte bitterois, veut dire *cette nuit.* Ce dernier » adverbe se décompose ainsi : *à neit*, tandis que le premier est formé » de *an* et de *èi, à aujourd'hui;* dans le toulousain, on dit *auèy;* dans le » castrais, *abèi*, c'est-à-dire *à uey, à bèi; à, an*, ne sont que des prépo- » sitions ajoutées aux adverbes *èi, bèi, uèy*, qui signifient *aujourd'hui.* » Syn. *anèy, anè, anèt.* V. *uei*[2]. »

Dans cette théorie, l'origine serait révélée par la présence ou l'absence du *t* final, celui-ci représentant la dernière lettre du radical *noct* (*nox, noctis*).

[1] Roquefort, *Glossaire de la langue romane.* Paris, 1808, p. 71 et 465.
[2] Azaïs, *Dictionnaire,* t. I. Montpellier, 1877.

Digitized by Google

La considération de la synonymie d'aujourd'hui en langue d'oc et en langue d'oil doit ici être invoquée :

I. — **Langue d'oc**

1° *Ioi, bei, iei, buei* (Hérault, Aude, Tarn) ;
*vuei, iuei* (Provence) ;
*vui, ui* (Marseille) ;
*ue* (Dauphiné) ;
*hue* (Velay) ;
*huei* (Périgord) ;
*ouei, gouei* (Gascogne).

Ces mots ne sont que l'*hodie* latin, avec les modifications dialectales, usité presque seul dans les départements du Sud.

2° *Abouei* (Albigeois) ;
*auouei, agouei* (Gascogne),

qui sont composés de *ad* et *hodie*.

Les dialectes de l'ouest et du nord possèdent donc aussi cette forme, indépendamment de la forme simple dérivant de *hodie*.

3° *Anei, anueg, anuech* (Limousin) ;
*anuei* (Gascogne) ;
*anuet, aneut, anet* (Velay),

formés de *ad noctem*, avec chute du *d* intérieur.

Le double sens diurne et nocturne est applicable à cette forme. Les exemples qui précèdent le démontrent. Quant à son étymologie, on ne saurait en invoquer une autre. La provenance *in hodie* serait tout à fait anormale. Nous avons le composant *nei, nuei, nueg, nuech,* inaltéré ; pourquoi aller chercher si loin *hodie?* Il faut, de plus, se demander par quelle métamorphose l'*in* latin aurait pu devenir *an*. Cette prépositio *in* devient *en;* c'est-à-dire, avec la prononciation languedocienne, *én,* et, avec la prononciation française, *an ;* telle est la règle générale. *Infans, inficere, inflammatus, inflatus,* ont donné *enfan, efan* (enfant), *enfeci, infici* (infecter), le radical *in* étant resté inaltéré en français, *enflammat, enflambat* (enflammé), *enflat* (enflé).

L'examen de l'étymologie d'*ennui* (*tædium*) peut jeter quelque jour sur la question. Ce mot vient de *in odium,* suivant les uns, ou de *in noxia,* comme le pensait Ménage et comme



Digitized by Google

a de la tendance à le croire M. Mistral (lettre particulière) : (*En nouiso*, roman *noia*). La forme la plus répandue est *ennuei, ennuege, enugi, enui, ennui, enue, enuech*, etc.

Diéus ! qual *enuech*
Me fai la nuech !
Per qu' iéu desir l'alba.
(*Uc de la Bacalarié*[1].)

Dans tous ces mots, l'identité de *in* et de *en* est manifeste. Mais on trouve aussi dans plusieurs dialectes *anuia, anuja* (ennuyer), *anuch, anech* (ennui). Faut-il voir là une nouvelle origine *ad odium, ad noxiam*, ou une simple corruption comme *anaussa* pour *enaussa, anfle* pour *enfle* (*Dictionn.* Azaïs)? Cette dernière opinion est la plus rationnelle.

La forme *encui, encuei*, usitée spécialement dans le bas Dauphiné et la haute Provence, et qui se retrouve fréquemment dans le vieux français :

*Encoi* avrum un eschec bel e gent...
*Encoi* perdrat France dulce sun los...
*Encoi* rendrum à paiens cest asalt...;
(*Chanson de Roland*[2].)

cette forme est étrangère à notre sujet.

## II. — Langue d'oil

Le même parallélisme y existe. En outre, une homonymie plus générale qu'en langue d'oc semble apporter des difficultés nouvelles.

Le français archaïque ou populaire possède deux formes dérivant du latin *dies*.

### 1° Étymologie *hodie*

*Hoi* ou *huy*, n'est qu'*hodie* modifié suivant la règle générale par la chute du *d* (*muid* = *modius*, *hoy* = *hodie*).

M. Boucherie m'a dit avoir entendu, dans un voyage à Angoulême, les laitières annoncer leur marchandise en criant : *lait d'huy !*

[1] Épigraphe de la pièce de la *Forêt* dans *Amour e Plour* d'Aubanel, in *la Miôugrano entreduberto, novo edicioun. Mount-pelié, au burèu di publicacioun de la Soucieta pèr l'estùdi di Lengo roumano*, 1877, in-12.

[2] *Chanson de Roland*, édit. Léon Gautier, v. 836. Paris, MDCCCLXXVI.

Digitized by Google

### 2° Etymologie *in hodie*

*En huy, ennui,* ont évidemment cette provenance :

« Les vieilles gens disent encore à Paris *en huy* pour aujourd'hui. C'est *en huy* dimanche. » (*Dictionnaire* de Trévoux. Paris, M DC CXXXII.)

Cet idiotisme est toujours courant dans plusieurs dialectes de langue d'oil, notamment dans le département de l'Eure, ainsi que me l'a récemment confirmé M. Passy.

L'exemple plus haut cité :

*Ennuy* bien, Monsieur,
Demain, en grand douleur,

cet exemple, dont l'ancienneté a une grande valeur étymologique, semble confirmer, par l'absence du *t* final, l'origine *hodie* et repousser toute provenance de *nox*. Cependant le comte Jaubert, dans son *Glossaire du centre de la France,* rapproche *en hui* du morvandiot *houde* et fait observer que les paysans le prononcent avec un *t* final très-accentué [1].

### 3° Etymologie *ad noctem*

On sait que, dans les radicaux ou entre *ct* latin, le *c* se change souvent en *i*. Ex.: *duit* (ductus), *frait* (fractus), *noit* (nox, noctis), qui est le même que *nuit, peits* (pectus). On sait aussi que *ui* français peut provenir de l'affaiblissement d'une gutturale *buie* (boja), *truie* (troja), *buis* (buxus), *cuisse* (coxa), *cuit, fruit, huit, nuit*, etc.[2]. Par conséquent *annui, annuit, annuict*, peuvent très-bien dériver de *ad noctem*.

Peu à peu l'orthographe de ce terme a cessé d'être unique. Elle s'est altérée par suite de l'identité de prononciation de *an* et *en,* de même que *hanc horam,* devenu *encore,* a perdu la syllabe *an*, que les Italiens ont conservée dans leur *ancóra*. *En huy*, *ennui*, *anuit*, ont eu le même sens d'*aujourd'hui*. *En huy* et *a-nuit* sont devenus *ennui* et *anui*.

Au point de vue de l'étymologie, la présence ou l'absence

[1] *Glossaire du centre de la France.*
[2] Diez, *Grammaire des Langues romanes*, t. I.

Digitized by Google

du *t* final n'a aucune valeur. Ce *t* a pu s'adoucir jusqu'à disparaître, et, d'autre part, il s'est ajouté à la forme dérivée d'*hodie*. *Ennuit* est devenu *ennuy*, prononcé suivant les divers dialectes provinciaux, avec ou sans ce *t* final, au mépris de toute règle étymologique, et, comme son synonyme *anuit*, il a possédé indifféremment le sens diurne et le sens nocturne.

Pour expliquer *ennuit*, pourrait-on invoquer l'étymologie *in nocte*?

La conclusion de cette communication est tout entière dans son titre. Le sens diurne d'*anuit*, impossible à comprendre par les seules notions étymologiques, devient d'une interprétation aisée par le rappel des traditions de l'histoire.

Adelphe ESPAGNE.

---

## LE JARGON CHINOOK

La Colombie britannique fait partie, depuis le 20 juillet 1871, de la Puissance du Canada. Elle comptait. en 1871, 8,576 blancs, 462 noirs, 1,548 Chinois et de 30,000 à 50,000 Indiens environ. Les langues de ces Indiens sont « aussi va-
» riées qu'il y a de tribus. En sus de ces langues, du moment
» que les blancs sont parvenus en Colombie, il s'en est établi
» une autre, partie française, partie anglaise et partie in-
» dienne. Cette singulière langue, que l'on appelle *jargon chi-*
» *nook*, a pour base, en outre de l'anglais et du français, la
» langue des Haidahs (Indiens du Nord), qui comprend les
» Hygany, Massett, Skittgetts, Hanega et Cumshewas, et la
» langue des Chiheelis et Chinooks, Indiens du Sud. Ce jargon
» est la langue du commerce, et la connaissance en est né-
» cessaire à tous ceux qui trafiquent avec les Indiens ou ont
» affaire à eux. Aussi, maintenant que notre territoire s'étend
» jusqu'au Pacifique, je pense qu'il est à propos de donner,
» avec ce rapport, un dictionnaire de ce jargon chinook,
» qui servira à ceux qui iront à la Colombie ainsi qu'à ceux
» qui aimeront à savoir quelle transformation les langues
» indienne, anglaise et française, ont subi sur la côte du Pa-
» cifique, dans les rapports des blancs avec les Indiens. »

Digitized by Google

Ainsi s'exprime l'honorable H.-L. Langevin[1]. Quant au dictionnaire qu'il annonce, on le trouve aux pages 161-81 du *Rapport* cité en note; il porte le titre suivant: *Dictionnaire du jargon chinook, langue usitée dans la traite avec les Indiens de la côte septentrionale du Pacifique, publié par T.-N. Hibben et Cie, Victoria, C. B. — Partie I, chinook-français. Partie II, français-chinook*[2].

En ce qui concerne le français, ce « jargon » à syntaxe indienne est caractérisé par les quelques phénomènes suivants:

1° — *a.* L'agglutination de l'article et du substantif: *lableed*, une bride; *lacloa*, une croix; *lalahm*, une rame; *lekloo*, un clou; *leloo*, un loup; *lemahto*, un marteau; *leseeblo*, des éperons; *leseezo*, des ciseaux, etc.; — *b.* Cette règle souffre quelques exceptions: *callipeen*, carabine; *capo*, capot[3]; *cosho*, cochon; *melass*, mélasse.

2° — La substitution de L à R: — *a.* Entre deux voyelles: *callipeen*, que l'on trouve aussi écrit *calipeen*, carabine; *cooley*, courir; *pooli*, pourri; *delate*, direct (d'où le sens de « vrai »); *malieh*, marier, etc.; — *b.* Dans les groupes initiaux ou médiaux, BR, PR, GR, CR: *lableed*, une bride; *leplet*, un prêtre; *lakless* graisse; *legley*, gris (cheval gris); *leclem*, crême (cheval couleur crême); *lacloa*, croix. — La consonne R n'existe pas dans les langues indiennes de la Colombie[4].

[1] *Colombie britannique. — Rapport de l'Hon. H.-L. Langevin, C. B., ministre des travaux publics. Imprimé par ordre du Parlement.* Ottawa, imprimé par I.-B. Taylor, 1872, p 31.

[2] Les mots de ce dictionnaire ont été transcrits par un Anglais, en lettres anglaises; il peut donc être utile de rappeler au lecteur que *ee* = *i* (*lableed* = *lablid*), — *oo* = *ou* (*lekloo* = *le klou*), — *sh* = *ch* (*cosho* = *cocho*); — dans *cooley* et *legley*, les lettres *ey* se prononcent sans doute *é* comme dans l'anglais *cockney*, *volley*, etc; — *w* se prononce comme dans le picard et le wallon: cette semi-voyelle existe en français dans les mots *ouate*, *ouest*, etc., et dans tous ceux où figure le groupe graphique *oi* : *loi*, *roi*, *moi*, *toi*, etc. En provençal, on la rencontre dans une foule de mots où l'*o* est devenu graphiquement *oue*, *oua*, *ouo*, c'est-à-dire avec l'orthographe picarde ou anglaise *we*, *wa*, *wo*, (mort, mwert mwart, mwort).

[3] Dans le Canada français, le *capot* (masculin de *capote*) est spécialement porté par les *habitants*, c'est-à-dire par les gens de la campagne.

[4] Il est bon d'observer que l'organe chinois est également rebelle à l'émission de l'*r*, auquel il substitue un *l*, cf. *polomène*, transcription phonique chinoise du mot *bramane*. Ajoutons que la prononciation familière anglaise

Digitized by Google

3° — La disparition de R : — *a*. Dans le groupe initial FR : *Pasiooks*, Français ; — *b*. Dans les groupes finaux CR, TR : *lesook*, sucre ; *leplet*, prêtre ; — *c*. Dans les groupes médiaux RD, RT, RS, RCH : *lebahdo*, bardeau ; *lapote*, porte ; *lemahto*, marteau ; *mahsie*, merci ; *lapehsh*, perche ; *lapooshet*, fourchette. L'*h* qui figure dans tous ces mots, exception faite de *lapooshet* et de *lapote*, est destinée peut-être à marquer une aspiration compensant la perte d'une lettre.

4° — La réduction du groupe final BLE à B : *latahb*, table ; *diaub*, diable.

5° — La substitution de P à F : *lapooshet*, fourchette ; *lesap* ou *lezep*, œuf ; *Pasiooks*, Français. — La lettre F n'est prononcée en aucune position, autrement dit elle n'existe pas dans ce « jargon. »

6° — Le changement des nasales AN, AIN ou IN, ON, en voyelles pures A, AH ou A, O : *leloba*, ruban ; *laplash*, planche ; *Pasiooks*, Français ; — *latlah*, train (bruit) ; *lemah*, main ; *moola*, moulin ; — *lamooto*, mouton ; *leseeblo*, éperons ; *cosho*, cochon (lard).

On trouve dans ce jargon un certain nombre de mots qui paraissent être des onomatopées, par exemple les suivants ; *tintin* (cloche, instrument de musique), *kwehkweh* (canard), *moosmoos* (bête à cornes), *kahkah* (corbeau, corneille), *waughwaugh* (hibou), *tiktik* (montre), *hohhoh* (tousser), *heehee* (rire, amusement). Ce procédé enfantin de création du langage et quelques autres semblables ont tout dernièrement attiré l'attention des naturalistes qui, semble-t-il, en tirent des conclusions trop générales. Du reste, nous n'avons à nous occuper

tend aussi à laisser sommeiller l'*r* devant une autre consonne, et qu'un Anglais, par exemple, prononce plutôt *Inveûness, Meûcé*, que *Inverness* (ville d'Écosse), *Mersey* (rivière). De la sorte, il arrive que, dans ce dialecte, commun à quatre populations différentes, l'*r* des formes françaises a contre lui deux ennemis déclarés : la prononciation des Indiens et celle des Chinois, et un quasi-adversaire, la prononciation des Anglais. C'est le cas de répéter avec Corneille (pardonne, ombre de notre grand tragique ! ) :

> Que vouliez-vous qu'il fît *contre trois? — Qu'il pérît,*
> *Ou bien que la lettre* ʟ *à sa place se mît.*

Ce qui a eu lieu en vertu des lois physiologiques qui règlent les mutations phoniques. (*Nemo.*)

Digitized by Google

du chinook ni en américaniste, ni en linguiste; ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus avant l'étude de cette langue trouveront d'abondantes indications bibliographiques dans Ludewig [1] et dans Bancroft [2].

Joseph BAUQUIER.

---

## ÉNIGMES POPULAIRES

### RECUEILLIES A COLOGNAC (GARD)

L'étude des dictons, des contes et des chants de la région cévenole, fait découvrir un assez grand nombre de termes rares, usités pourtant dans les lieux retirés, qui, s'ils étaient recueillis avec soin, pourraient grossir sensiblement les vocabulaires languedociens. Ces derniers s'enrichiraient alors de mots comme ceux-ci : *pimparelets* (cabrioles), *coucouruts* (tronçons de pommes), *grazan* (crapaud), *mountants e davalants* (pois chiches qui dans la marmite en ébullition montent et descendent, en effet), *dindelo*, *doundelo*, et *pimpelo* (ces trois derniers dans la chanson dite *de la Guilhaumelo*) et la *virouleto* (bout du sein). On pourrait y introduire aussi les expressions suivantes : La *febro nazicardo* (dépit concentré ), *dourbi 'n trau per ni tapa 'n autre* (emprunter pour payer une dette), *ploura lous rires d'antan* (souffrir les douleurs de l'enfantement), etc. Mais les vocables les plus curieux à relever se trouvent peut-être dans les énigmes populaires. Pour leurs auteurs anonymes, *lous pounchents* sont des cornes; *lous luzents*, des yeux; *las massos*, des pieds; *brandin-brandan* est un clavier; *penjoulin*, un saucisson suspendu; *timbourleto*, une cuiller; *peto-tintin* et *quenquio*, une marmite; *figor* et *boufas*, le feu; *broun-broun*, une outre; *pendeguiò pendigaio*, une clef; *lou fenzisclet*, le trou de la serrure ; *torto-bigorto*, un ver: *marmoutin*, le chat; *sezin-sezerì*, le chien; *fouzin-fouzerì*, le porc ; *venin-venerì*, le loup. etc. Si bizarres que soient ces dénominations, elles font partie de notre langage rustique, et conséquemment elles sont dignes d'être notées et signalées à l'attention des érudits. C'est dans cette persuasion que nous avons colligé les énigmes qui les contiennent.

P. FESQUET.

[1] *The literature of American Aboriginal Languages. By Hermann E. Ludewig. With Add. and Corr. by professor W. Turner. Ed. by N. Trübner.* London, Trübner, 1868, 8°.

[2] *The native Races of the Pacific States of North America.* New-York, Appleton, 1875, 5 vols. 8°.

Digitized by Google

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Dous pounchents, dous luzents, quatre massos, — uno escoubo ? — Un biòu.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Torto-bigorto — Passo jout la porto, — Dis à la vezino : — Aparo-mi de ta galino — Que de toun chi ai pas pòu ? — Un verme.

— De qu'es acò ? — De qu'es acò : — O pas qu'uno cambo, — Si passejo per la cambro, — Piei si met en un cairet ? — L'escoubo.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Brandin-brandan — Per las cambos de ma grand ? — Un claviè.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Que passo per rocs e per ribos, — Sans si coupa las esquinos ? — Vent, sourelh.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Al bos nai, — Al prat pai, — A la belo vilo canto ? — Un tabour.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Round, round coumo un toupì, — Long, long coumo un camì ? — Un candel.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — D'un serre lou traguere, — De l'autre noun piesquere ? — Un iòu.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Gorjo sens dents, ventre sens embounìgou — E quieu sens trau : — Devignas sens pensa mau ? — Un toupì.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Penjoulin que penjoulavo, — Marmoutin que marmoutavo ; — Se penjoulin ero toumbat, — Marmoutin l'auriè manjat ? — Lou cat e lou missou.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Timbourleto, longo co ? — Un culiè.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Peto-tintin, boufo figor, — Se moun quieu peto, — Tu sies mort ? — L'oulo e lou fioc.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Ten-ti be, quenquio, — Amai tu, boufas, — Se moun quieu s'estripo, — Lèu mort seras ? — L'oulo e lou fioc.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Bel, bel coumo un oustau, — Manit, manit coumo un dedau ; — Amar, amar coumo lou fèu, — Dous, dous coumo lou mèu ? — Nouguiè e quieissos de la nouze.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Un plen four de souquetos, — Que sou pas ni vertos ni secos ? — Las dents.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Per tant que siegue bas es toujour naut ? — Un nau (auge).

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Per tant que siegue naut es toujour bas ? — Un bas (un bât.)

Digitized by Google

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Un cassaire assetat tras auro,— Fo, la niech, fioc emb de paraulos — E tuio ce qu'ero pas jamai nascut? — Papiè escritz, lebraudous dins lou ventre de lus maire.

—De qu'es acò? De qu'es acò : —Blanc, blanc coumo la nèu, — Nèu noun es ; — Fielho sus terro,— Aubre noun es? — Uno rabo.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Broun-broun s'en vo'n Alès,— Sens cambos, sens pezes e sens testo; — S'ou devignos pas, sies uno bestio ? — Un ouire.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Tout bo ou tout paure ? — La lenguo.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — La belo bestio qu'es aquì ! — Porto lou fai sens lou sentì ? — Un boussut.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Round, round coumo un cruvel, — Que toujour regardo lou ciel ? — Un pous.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Que ven à beles quintaus — E s'en vo à belos ounsos ? — Lou mau.

— De qu'es acò ? De qu'es acò :— Long, long coumo Pilato, — Qu'o de dents coumo uno cato ? — Uno rounze.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Tant que l'auras, gardo-lou; — Quand l'auras pas, presto-mi lou ? —Un bassarel.

— Digas-mi ? digas-mi : — Quante noumbre es — Dount lou tiers es quatre, — Lou quart pas que tres ? — Douge.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Pico-pairòu, — Ventre de bajanado, — Manjo figos, — Raubo-sòu ? — Un Raiòu.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Que courrìs per las cambretos — E qu'o pas qu'uno cambeto? — Un lum.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Doumai n'io, doumens pezo? — Un cruvel.

— De qu'es acò ? De qu'es acò ? — Sezin-sezerì seziè, — Fouzin-fouzerì fouziè ; — Venin-venerì veniè ; — Sens Sezin-sezerì seziè, — Venin-veneriè veniè; — Manjavo Fouzin-Fouzerì fouziè ? — Sezin « le chien. « — Fouzin « le porc » Venin « le loup. »

— De qu'es acò ! De qu'es acò? — Tout lou jour es ple — E touto la nioch bado? — Un esclop.

*(Recueilli à Colognac.)*

---

Digitized by Google

# POÉSIES

## LOU RESCONTRE

A MADAMISELLO MIRÈIO ROUMIÉUX

Souleto èro la jouino chato
Qu'ai visto à la Roco un matin ;
Èro drecho contro uno mato,
Souto lou pàli di vièi pin ;
Vous dirai pas s'èro barouno
E s'avié titre, emai blasoun
Que fieramen porto courouno,
Coume li tourre d'Avignoun.

Mai pèr la gràci èi segnouresso,
E pèr soun biais amistadous ;
A port de rèino e de divesso,
E lou front aut, lou rire dous.
Lou soulèu friso soun péu negre,
E soun iue negre es flamejant,
Tant que dounarias, pèr la segre,
Li plus bèu pantai de quinge an.

## LA RENCONTRE

A MADEMOISELLE MIREILLE ROUMIEUX

Elle était seule la jeune fille — que je vis un matin sur le rocher (des Doms) : — elle était debout contre une touffe,—sous le dôme des vieux pins ; — je ne vous dirai pas si elle était baronne — et titrée, si son blason — porte couronne fièrement — comme les tours d'Avignon.

Mais elle est seigneuriale par sa grâce— et son aimable gentillesse; — elle a le port d'une reine et d'une déesse, — et le front haut et le doux sourire. — Le soleil frise sa chevelure noire; — et son œil noir est si flamboyant, — qu'on donnerait pour la suivre — les plus beaux rêves de quinze ans.

Digitized by Google

Sa bruno caro se tremudo
Au mendre ventoulet d'amour;
E, quand soun rire se desmudo
E que flouris sa bello imour,
Dirias la chatouno ravido
D'un celestiau trefoulimen ;
Alor dounarias vosto vido
Pèr béure soun rire un moumen.

Sout lou velet que l'enmouresco,
S'un jouvènt auso reluca
Sa bello bouco roujo e fresco
Coume flour de cacaraca,
Sa grand bèuta lou desvistouno,
L'amourousis coume un catoun,
E sounjo plus que de chatouno,
De bouco roso e de poutoun[1].

A. Mathieu.

Son brun visage se transforme — au moindre souffle d'amour ;— et, lorsque s'épanouit son sourire — et fleurit son enjouement, — vous diriez la jeune fille émue — d'un tressaillement céleste, — et vous donneriez alors votre vie — pour boire un instant son sourire.

Sous le voile léger qui la masque, — si un adolescent ose regarder — sa bouche belle et fraîche et rouge — comme une fleur de coquelicot, — sa grande beauté l'éblouit, — le rend fou d'amour comme un jeune chat, — et il ne rêve plus que jeunes filles, — et lèvres roses et baisers.

A. Mathieu.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Digitized by Google

# VARIÉTÉS

## AIRE

Ce mot, au sens de « nid d'oiseau de proie », de « famille » ou « extraction », comme dans les composés « de bonne aire », « de pute aire », etc., ne vient pas de *area*, comme le croit Littré, mais de *ager*, ainsi que Diez l'avait conjecturé. C'est ce que rendent évident les exemples provençaux suivants :

Mais volgr 'ieu trair pena el desert,
On anc non ac d'auzels *agre*.
(A. Daniel, *En breu brisara*.)

Lo colomb sec trop voluntier son *agre*, per paor d'auzel de cassa, que sia leu a gandida [1]. (*Naturas d'alcuns auzels*)

Bos hom donc qu'es de bon *agre*.
(*Brev. d'amor*, v. 32,581.)

Don greu trairetz de fel dolsor
Ni d'avol *agre* bon austor. (*Ibid.*, 32,920.)

## SUR UN VERS DE PIERRE CARDINAL

Un sirventés bien connu de Pierre Cardinal commence par ces deux vers :

Tals cuja ben aver filh de s'esposa,
Que noi a re plus que cel de Tolosa...

Quel est le personnage désigné par ces mots, *cel de Tolosa* ? Diez, si je comprends bien le sens de sa note sur ce vers (p. 452 des *Leben und Werke*), remarque simplement que ce ne peut être le comte Raymond VII. Il s'agit, en effet, d'un personnage bien moins important, et nous avons là, je pense,

[1] Raynouard qui rapporte ces deux seuls exemples à l'art. AGRE, *s. m.*, donne à ce mot la signification de *essor, vol, élan*. M. Bartsch, qui a publié (dans son *Provenzalische Lesebuch*) l'opuscule d'où est tiré le second exemple, considère *agre* comme un adjectif, et traduit *son agre* par *son perçant*.

Digitized by Google

une allusion à une aventure qui avait dû faire quelque bruit en son temps : celle du médecin de Toulouse, racontée dans la 49e des *Cento novelle antiche* (46e dans Borghini). Ce médecin avait épousé une nièce de l'archevêque de Toulouse, laquelle, au bout de deux mois, lui donna un enfant. Le trait qu'on rencontre un peu plus loin (v. 8 de la même pièce) : « *que son fils de prior* » pourrait être une autre allusion à cette histoire.

### DEUX VERS D'UNE DANSE PROVENÇALE

On lit à la p. 161 des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges,* publiées par M. Duplès-Agier pour la *Société de l'histoire de France,* l'anecdote suivante, que nous reproduisons ici comme intéressant l'histoire de la poésie provençale :

« Mo CCo LXXIIo, infra octavam nativitatis beati Johannis Babtiste, quidam pessimus murtrarius apud Petrasiam (*Pairac*) ducebat coream, et dum cantaret :

Amors no m'en ludes mie ie
Vos dic que mot es corta ma via,

statim inimici irruerunt armati, et gladiis turpiter ipsum interfecerunt in eodem loco. Qui vidit mihi testimonium perhibuit. »

Les deux vers ci-dessus, dit en note M. Duplès-Agier, doivent être restitués ainsi :

Amors, no m'envides mia ia
Vos dic que mot es corta ma via.

*ia* serait dans ce cas une sorte de prolongement ou d'écho, dans le genre du *a a* qui termine chacun des couplets d'une chanson (*No sap chantar qui so no di*) de Jaufre Rudel. Mais peut-être vaudrait-il mieux corriger ainsi :

..... .... Amors no m'envides mia
Ie[u] vos dic que mot est corta ma via.

Il manquerait trois syllabes au commencement du premier vers, et l'un et l'autre seraient de dix syllabes, avec césure mitoyenne.

C. C.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Archives des missions scientifiques et littéraires,** 3e série, t. V, p. 423. — A. Thomas, *Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse*.

La mission dont cet intéressant rapport fait connaître les résultats avait pour objet de « rechercher les limites des trois variétés principales qui se partagent dans des proportions inégales les patois méridionaux du département. » Ces limites, comme il arrivera toujours ou presque toujours en pareil cas, l'auteur les a trouvées non pas sur une ligne unique, où commencent à la fois à se montrer, d'un côté et de l'autre, *tous* les caractères distinctifs de chaque variété, mais dans une zone mixte plus ou moins étroite, au sein de laquelle tous viennent aboutir, en pénétrant plus ou moins avant de côté ou d'autre. « Pris à deux points suffisamment éloignés », les patois de l'est et de l'ouest se distinguent très-nettement. Le premier est celui qui se parle à Aubusson, le second à Pontarion. Ce dernier n'est autre que le haut-limousin ; il en a tous les caractères, tant phonétiques que morphologiques. Le premier, au contraire, a beaucoup de rapports, d'un côté, avec le bas-auvergnat, de l'autre avec le bas-limousin.

M. Thomas incline à y voir « un sous-dialecte indépendant que l'on pourrait appeler *haut-marchois*, intermédiaire entre le haut-limousin et le bas-auvergnat. » Quant au patois du Sud, plus exactement du Sud-Est, dont le domaine s'étend seulement au-dessous du patois de l'Est, il ne se distingue de ce dernier que par la prononciation du *ch* et du *j*, qui, chuintante dans les deux autres variétés, est ici conforme à celle du bas-limousin et du limousin central et occidental (Corrèze et Dordogne), c'est-à-dire = *ts* et *dz*.

Voici, d'après M. Thomas, les traits les plus caractéristiques du patois de l'Est :

1° Les dentales, ainsi que *l* et *n*, se mouillent devant *i* et *u* : *portyi* = *partir ; poudlyu* = *pu ; lyimo* = *limo*, etc. — J'ai constaté le même phénomène en bas-limousin. Cf. ma *Grammaire lim.* pp. 77 et 93.

2° Le *c* et le *g* durs se mouillent aussi devant les mêmes voyelles. Cf., pour le bas-lim., *Gram. lim.*, p. 67.

3° L'*r* des conditionnels et des substantifs en *aria* tombe, et l'*i* devient *y* : *pourtoyó* = *porterait* ; *méitodoyó* = *métairie*. Ceci se retrouve dans beaucoup de variétés de la langue d'oc, très-distantes l'une de l'autre : Basse-Auvergne, Agen, Montpellier, etc.

Digitized by Google

4o L'*s* final, au contraire de ce qui a lieu en haut-limousin, se fait sentir en liaison : *louz omei, mouz omi, lâ bounāz ormā.* De même en bas-limousin (*Gram. lim.*, pp. 190, 197.)

5o *Ès* et *és*, dans une syllabe fermée, c'est-à-dire finale ou suivie d'une consonne, deviennent également *ei* dans le haut-limousin proprement dit, et par conséquent dans le patois creusois de l'ouest: *feito, preito*, etc. Mais dans le patois de l'Est, tandis que *és* devient *ei*, comme dans l'ouest, *ès* devient *iè : fièto* = *festa*, *priè* = *pres*, etc. Dans la partie du Périgord que j'ai particulièrement étudiée dans ma *Gram. limousine*, la même distinction a lieu, c'est-à-dire que *ès* ouvert (l'*es* larg du *Donat provençal*) n'est pas traité comme l'*és* fermé. Mais le premier ne se diphthongue pas ; il passe seulement à l'*é* fermé long : ainsi *bestia* donne *bêtio; testa, têto ; testu, tê ; pres* (*presum*), *prê;* tandis que *cresta*, où *e*, venant de *i*, est fermé (*estreit*), donne *creito*, *es* (*est*) aussi fermé, *ei*, etc.

6° *Os* et *òr*, dans une syllabe fermée, au lieu de laisser simplement tomber la consonne, comme à l'ouest, diphthonguent l'*o* en *ouo* : *bouò* = *boscum* (haut-lim. *bô*), etc.

7° *ò* + *i* ou gutturale, dans une syllabe fermée, au lieu de *uei*, *ue* ou *e* (*uei* (*hodie*), *nuet*, *net*) du haut Limousin et du Périgord, donnent une diphthongue que M. Th. figure *öi* et qui est la combinaison du son simple *eu* avec un *i* très-affaibli. La même chose a lieu, si je ne me trompe, en Auvergne et dans le Velay.

8° Un *a* épenthétique s'introduit (ou *e* si la syllabe est atone) entre *e* ou *i* et *r* en position (*tiaro* = *terra*), *fiar* (*ferrum*), et entre les mêmes voyelles et *l*. Même chose, pour *il* et *el*, en bas-limousin. Cf. *Gram. lim.*, p. 57.

9° Toutes les troisièmes personnes du pluriel sont uniformément en *oun* au lieu de l'être en *en* ou en *an*, comme à l'Ouest ; les deuxièmes personnes du prétérit sont en *èrā* au lieu de *èrei* (de même en bas-limousin. Cf. *Gram. lim.*, pp. 273, 274, 276, 277) ; l'*a* étymologique de l'imparfait de l'indicatif se change en *e* (*ei*) à la deuxième personne des deux nombres et à la première du pluriel (*minjávei*, *minjáven*) ; enfin le futur n'admet pas à la première personne du pluriel la flexion *an*, faisant *minjoren* et non *minjaran*, comme en haut-limousin. (Cf. *Gram. lim.*, p. 270.)

Il résulte de cet ensemble de caractères que le patois creusois de l'Est et du Sud-Est est apparenté de très-près au bas limousin, tandis que celui de l'Ouest est une simple variété du haut limousin. Je trouve là la confirmation d'un fait que j'avais soupçonné, mais que je n'avais pu vérifier à l'époque où j'écrivais ma *Grammaire limousine*, et c'est afin de combler en partie, pour les lecteurs de la *Revue*, les lacunes qu'elle présente de ce côté, que je suis entré dans les détails qui précèdent et que je vais revenir sur un des points déjà touchés.

Digitized by Google

J'avais constaté que, à Nontron, tandis que *habetis* donne *avê*, *habere-habetis* donne *óurei*. M. Thomas a relevé la même anomalie dans le patois creusois de l'Est, avec cette différence que là (cf ci-dessus 5°), au lieu de *é*, c'est *iè* que l'on a au présent de l'indicatif. Il a eu l'excellente idée de rechercher si l'ancienne langue faisait la même distinction entre l'*e* de l'indicatif présent et celui du futur, et il a pu constater, par les rimes, qu'en effet, tandis que la finale *etis* donnait toujours, selon la règle, un *e* fermé (*estreit*) au subjonctif présent et au futur, c'est au contraire un *e* ouvert (*larg*) qu'elle donnait au présent de l'indicatif et à l'impératif. J'ai vérifié le fait après lui sur un grand nombre de rimes, et l'ai trouvé exact. Cette vérification m'a donné l'occasion de constater quelques autres particularités de la phonétique de l'*e* provençal. La distinction qu'on vient de voir à la 2e p. du pl. n'existe pas à la première personne du même nombre, et l'on devait s'y attendre à cause de l'influence de la nasale, *em* comme *en* étant toujours fermé ; ainsi *farem* rime avec *paissem* (*Flam.* 7407), *vivem* avec *sabrem*, *id.* 4260, comme *tems* (*times*) avec *tems* (*tempus*) *id.* 4105. *Etz* (*es*) à la 2e pers. plur. du prétérit est ouvert ou fermé, selon qu'il appartient à des verbes faibles ou à des verbes forts ; même distinction que celle qu'a constatée M. Meyer pour l'*es* de l'imparfait du subjonctif. Ainsi *annes* (vous allâtes) rime avec *respondes* (impératif) dans *Flamenca*, 7397 ; *reveilles* (vous réveillâtes) avec *adormes* (impér.), *id.* 2980 ; mais *vengues*, *traysses*, riment avec *repres*, *conques*, *res*, etc., dans G. Riquier, p. 35 ; *fezes*, *tengues*, *disses*, avec *sirventes*, *ses* (*census*), etc., dans Garin d'Apchier (Rayn, IV, 249). On trouve par-ci par-là la distinction de *ètz* (*ès*) et de *étz* (*és*) mal observée. Mais cela doit tenir le plus souvent à des fautes de copistes. Tel est probablement le cas du v. 5375 de la *Croisade albigeoise* où *pretz* est égaré dans une longue laisse en *étz*, et de celui d'une chanson de P. Rogier (Mahn *Werke*, I, 118), où *quetz* rime avec des mots en *ètz*[1].

Le rapport de M. Thomas est terminé par un appendice qui contient : 1° la traduction de la *Parabole de l'Enfant prodigue*[2] dans le patois de

[1] Dans G. Riquier, p. 13, v. 17, on trouve *ames* (*amasset*) rimant avec *comés*, *bés*, *és*, etc., mais c'est par la faute de l'éditeur qui, au lieu de :

Dey sopleiar qu'elh m'ames ;
Captal on ai gazanhat, etc.

aurait dû écrire : *qu'elh m'a mes Captal...*

[2] J'y remarque — détail dont M. Th. n'a pas parlé dans son exposition — que l'*a* du participe passé masculin (*at*) devient toujours *o*, tandis que celui de l'infinitif (*ar*) reste *a*. Le dialecte creusois de l'Est fait encore ici à sa manière une distinction qu'on doit retrouver en sens inverse, dans celui de l'Ouest, si

Digitized by Google

Saint-Yrieix-la-Montagne, lequel appartient à la variété orientale ; 2° une notice sur les textes provençaux relatifs au département de la Creuse. Ces textes sont peu nombreux. Le principal, qui est la charte de commune de Chénerailles, a été publié récemment, d'après l'original, dans les Mémoires de la Société des sciences de la Creuse, par M. Louis Duval, archiviste du département, et dans le *Musée des archives départementales*, par les soins du Ministère de l'Intérieur. Il en existe une copie dans les papiers de D. Fontenau (B. N., lat. 18399), que j'ai lue il y a quelques années et que j'avais eu un instant l'idée de publier, croyant l'original perdu. Le cartulaire de Blessac (fin du XII[e] s.), dont presque tous les actes contiennent plus ou moins de langue vulgaire, est par sa date particulièrement intéressant. Malheureusement, on n'en possède plus qu'une copie du XVII[e] s., et qui est très-fautive. M. Thomas en communique d'assez longs extraits, dont il a restitué habilement plusieurs passages corrompus [1].

C. C.

du moins celui-ci se conforme bien, pour cela comme pour le reste, aux habitudes du haut Limousin. Là le participe conserve partout l'*a*,— abrégé, grâce au *t*,—très-franc et très-pur; mais l'infinitif voit souvent le sien passer à l'*é*. Je renvoie pour l'explication du fait à ma *Gram. limousine*, p. 14-16 et p. 23. L'affaiblissement de l'*a* des participes en *o* se constate aussi dans la basse Auvergne, dans le Velay, dans le Forez et dans un grand nombre des dialectes franco-provençaux. Cf. Ascoli, *Schizzi, passim*, où l'on verra que là ou les *a*, soit des infinitifs, soit des participes, ne restent pas *a*, ils se modifient toujours différemment et que la cause de cette divergence doit être, comme en limousin, une différence survenue dans leur quantité.

[1] P. 463, note 6, *habite* pouvait rester. C'est une forme connue et très-fréquente ailleurs. J'en dis autant de *receubut* (ibid.), de *tot* (469, 9) et des autres mots où *t* (*th*) est pour *z*. Cf. *Romania*, VIII, p. 112, l. 6.—P. 465, l. 2. *A lo* [*a*] *redre*. Addition peut-être inutile. Cf. dans la Charte de Chenerailles : *o a autrear lo comps*.—465, not. 4, 8, etc. Je remarque en passant que la forme *laus* pour *los*, ici introduite par le copiste du XVII[e] s., est fréquente dans la basse Auvergne. — 465, avant-dernière ligne de l'art. LXXI, *G. Loprestre de Villabiga*. Ne faudrait-il pas *G. lo prestre de V.?* — 466, not. 10. *Jairatge* (de *jaire* = *jazer*) paraît signifier « droit de gîte » et spécialement la redevance attachée à ce droit. Voy. Du Cange sous *jacere* et *gistum*. — 467, n. 9. Le ms. donne *omne que an* (= *chaque année*), corrigé par M. Thomas *unquec an*. Comme cette expression revient souvent et toujours sous la même forme, il eût été peut-être prudent de n'y rien changer. Cela pourrait renvoyer à une formule barbare *omni quot anno*, faite sur *quot annis*. —468, l. 2 Il faudrait sans doute insérer *e* (*et*) entre *Meimac* et *P. Johanz*. — 468, n. 10, *e zo*. Ms. *et zo*, qu'il fallait garder, mais en écrivant *etzo* d'un seul mot, comme p. 464 et 470. — 468, n. 18. *Vizias*, inutilement changé en *Vivias*. *Vizias* (*Vezias*) est une forme provençale de *Vivien*, qui a aussi sa correspondante en français. Je



Digitized by Google

**Études de philologie et linguistique aveyronnaises,** par J.-B. Durand (de Gros).—Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°, 102 pag.

Cet ouvrage, malgré son peu d'étendue, est riche de faits et d'observations nouvelles. L'auteur, ce qui est assez rare en province, s'est mis au courant des bonnes méthodes; et quand il fait de l'étymologie, ce n'est pas au hasard, comme tant d'autres patoisants, mais d'une manière vraiment scientifique. Il connaît parfaitement l'idiome dont il parle, et il y a tout profit pour le lecteur compétent à recueillir ses observations et à étudier les explications qu'il y ajoute.—Je reprocherais à M. Durand de n'avoir pas, dès les premières lignes, dans une courte introduction, annoncé les principales divisions de son travail, et, quand il l'a eu terminé, de n'avoir pas fait une table analytique des matières traitées. Sans doute une publication de dimensions assez restreintes, comme est celle-ci, n'exige pas un grand appareil de ce qu'on pourrait appeler la comptabilité bibliographique ; mais il faut toujours se préoccuper de la commodité du lecteur, qui, dans ce que nous écrivons, ne veut bien souvent connaître que ce dont il a besoin pour ses recherches particulières. Plus il est compétent, plus il est désireux de ne pas perdre de temps et de mettre la main sans tâtonner sur ce qui peut l'intéresser ou lui être utile. — Je passe maintenant à quelques remarques de détail. — P. 4. Il aurait été bon d'indiquer la place de l'accent dans le nom propre *Glauzy*, de même dans *Vergely*, de même encore dans *Calvy* (p. 30), *Poustomy* (p. 42); formes qui, si elles ont l'accent sur la dernière syllabe, doivent certainement se ramener à des types en *inus*; tandis qu'avec l'accent sur la pénultième, elles rappellent plutôt des types en *ius*. P. 16. Le suffixe *acum* est d'origine gauloise, puisqu'on le trouve à la fin de noms de lieu datant de la période purement gauloise; mais il faut ajouter qu'il est aussi d'origine latine; cf *Actiacum prœlium*, la bataille d'Actium. Il a indiqué la possession. et voilà pourquoi, ainsi que l'observe fort justement M. D., il est toujours ou presque toujours accollé à un nom de personne. Je dois relever à ce propos une erreur, d'ailleurs très-naturelle, de M. D., qui voit dans l'*i* étymologique de ces formes en *ac*, *Albaniacum*, *Albiniacum*,

connais un *Vezien* dans la Charente.—468, dern. l. du texte: *soustron*. Corr. *sosteron* (= *cédèrent, abandonnèrent, renoncèrent à*), d'un verbe *sostar*, qui manque à Raynouard, mais qu'ont enregistré Rochegude, Sauvages, Béronie, etc. — 470, n. 10. *Descui moia*, corrigé *de cui moia* par M. Th., n'en devient pas pour moi plus clair. Il vaudrait mieux probablement écrire *d'escuimoia* et chercher à retrouver là le nom d'une étoffe ou d'une fourrure. Corr. *d'esquiriola?* Il s'agirait alors d'une aumusse fourrée d'écureuil.

Digitized by Google

*Crispiacum*, devenues *Albagnac*, *Aubignac*, *Crespiac*, la flexion du génitif latin (p. 17). Ce qui prouve que cet *i*, qui seul a survécu dans la plupart des dialectes de langue d'oil, au détriment de la finale gallo-romaine *ac* (Aubigny, Crespy), n'est pas un reste de la flexion casuelle du génitif, c'est qu'on trouve *ac* employé sans mouillure, *Majoracum*, *Tornacum*, *Camaracum*. L'*i* en question n'est pas autre chose que l'*i* intercalaire des doublets familiers ou diminutifs de noms propres, si communs dans les relevés onomastiques des inscriptions latines. *Albagnac*, *Aubignac*, *Montagnac*, *Segonzac*; et plus au Nord, *Chauvigny*, *Marigny*, etc., proviennent non pas de *Albanus*, *Albinus*, *Montanus*, *Secundus*, *Calvinus*, *Marinus*, mais de leurs doublets à *i* intercalaire, *Albanius*, *Albinius*, *Montanius*, *Secundius*, *Calvinius*, *Marinius*. *Magnac* vient de *Magnius* et non de *Magnus*. Cette forme *Magnius* n'est pas purement hypothétique, puisqu'on en compte jusqu'à quatorze exemples dans le seul recueil de M. Léon Renier (inscriptions romaines d'Afrique). J'ai déjà eu occasion, et à plusieurs reprises, d'appeler l'attention sur ces doublets à *i* intercalaire dans la *Revue des langues romanes*. P. 17. *Balzac* suppose plutôt *Balteus acum* que *Vallis acum*. *Pradalhac* = *pradalius* (non *pradalis*) *acum*. — Un peu plus haut (p. 16), M. D. observe justement « que tous les noms de lieu en *ac* ne sont pas purement gaulois ; que ce suffixe s'unit encore à des noms romains, et que les noms ainsi composés témoignent conséquemment de la période gallo-romaine ». Il serait à désirer que M. D. eût pu compléter cette observation, en réunissant sur deux listes distinctes tous les noms de lieu rencontrés par lui dans les anciens textes, et appartenant *sûrement*, les unes à la période gauloise, les autres à la période gallo-romaine. Travail qui aurait eu pour complément naturel des listes dressées de la même manière et comprenant les noms de personnes. Il est vrai que des recherches poussées à fond dans cette direction l'auraient entraîné bien au-delà du cadre qu'il s'était tracé. C'est une étude qu'il peut vouloir faire à part et pour laquelle, avec son esprit judicieux et attentif, il est parfaitement préparé. Les rapprochements qui se feraient ainsi d'eux-mêmes, soit entre les radicaux semblables mais à terminaisons différentes, soit entre les radicaux différents mais à terminaisons semblables, pourraient fournir de nouvelles lumières, non-seulement sur la chronologie et la topographie de ces formes, mais encore sur la signification première et précise des radicaux et des flexions, et aussi sur les changements orthographiques subis par ces mêmes flexions. Ainsi, il serait intéressant de savoir s'il n'y a pas quelque rapport entre le gaulois *omagus* et le gallo-romain *onicas*, entre le gaulois *rix* et le bas-latin *ricus* (cf. Albio*rix* et Albe*ricus*), etc. — P. 97. La filiation exacte de *sanctum Amantium* et de *saint Chamans* avait été retrouvée par M. Michel Bréal (*Romania*).

Digitized by Google

Si je relève ce menu détail, ce n'est nullement pour contester l'originalité des recherches de M. D. Sur ce point, comme partout ailleurs, il a travaillé avec une visible bonne foi. — Je terminerai ce compte rendu trop écourté, comme je l'ai commencé, par des éloges. M. Durand est un homme studieux, consciencieux, qui ne se contente pas de travailler pour son compte, et qui, bien loin de considérer la philologie rouergate comme son domaine propre, convie ses compatriotes à l'exploiter avec lui et leur donne les conseils les plus pratiques. Son appel, devancé par l'abbé Vayssier, le regretté collaborateur de la *Revue des langues romanes*, a été déjà entendu de M. Aymeric, le récent docteur de l'Université de Bonn ; car c'est encore en Allemagne que nos apprentis en philologie romane vont faire leurs études plutôt qu'en France, où ce nouvel enseignement vient à peine de naître.

A. B.

---

## PÉRIODIQUES

—

**La Renaixensa.**— Num. 9 (15 Maig.)—P. 353. *Certámen de la Renaixensa.* Dictámen que proferí lo jurat compost dels Srs. J. Puiggari, Gonzalo Serraclara. J. Narcis Roca, Lluis Domenech y Joan Sardá. — P. 357. S. Sanpere y Miquel: *Origens y fonts de la nació catalana.* La terra : Epoca azòica. Epoca paleozòica. Epoca mezòica. Epoca neozòica. Epoca quartenaria ó moderna. (Comens del 1er treball premiat en lo certámen de *la Renaixensa.*) — P. 370. Joaquim Salarich : *Un desafio á mort.* Noveleta.— P 377. Jaume Collell : *La cansó del Miquelet.* Poesia.— P. 381. Damás Calvet : *La estreta de má.* Composició poetica que fa referencia á un viatje del autor á Montpeller.— P. 333. Ricardo Poch y Cortés : *A la Verge de las Mercés.* Poesia premiada.—P. 386. *Novas.* — Se repartiren ab est numº : la copia heliográfica d'una pintura decorativa original d'en Francisco Torrescasana ; y lo folleti del *Libre de coses assenyalades.*

Num. 10 (31 Maig). — P. 393. Antoni de Bofarull : *Renuncia de Majoral dels felibres.* Remitit al Sr. Director de *la Renaixensa* que compren dita renuncia. — P. 397. S. Sanpere y Miquel : *Origens y fonts de la nació catalana* (Continuació). La Rassa : Ethnogenia. L'aborigena.— P. 414. Joaquim Salarich: *Un desafio á mort.* Seguiment. — P. 419. Marian Aguiló : *La sesta.* Bella composició d'un de nostres primers poetas. — P. 426. Agusti Valls y Vicens : *Lo pes-*

Digitized by Google

*cador*. Poesía que valgué á son jove é inspirat] autor un 1er premi en lo certámen del *Centro catalanesch-recreatiu*. — P. 428: *Novas*. Indicarém las : del estudi del *Blaquerna* de Ramon Lull en la *Romania* per M. Morel-Fatio ; y la de la publicació de *la vida de St-Amador* per M. Lieutaud. — Van adjuntas á aquest número: una heliografia copia d'un quadro de Roman Ribera, titulat *la Cuyna ambulant;* y altre quadern del *Libre de coses assenyalades*.

Num. 11 (15 Juny). P. 433. Damás Calvet: *Renuncia de majoral dels Felibres*. Remitit al director de *la Renaixensa* en que transcriu una carta à Mistral sobre dit assumpto. — P. 437. S. Sanpere y Miquel: *Orígens y fonts de la nació catalana* (continuació). Las rassas civilisadoras : Sémitichs. Lybichs. Grechs. Llatins. Goths. — Caràcters antropológichs.— P. 454. *Discurs pronunciat per Frederich Mistral en las e stas de Montpeller* (traducció catalana). — P. 458. Emili Vilanova : *Oriental* (prosa satirica). — P. 465. Francesch Matheu : *Lo Cant del Llati*. Poesia que guanyà lo 2n premi en lo concurs del cant del llati celebrat enguany à Montpeller. — P. 467. Juan B. Ferrer : *La Nuvia*. Esta composició obtingué menció honorifica en los Jochs Florals de Barcelona de 1876. — P. 475. J. Sardá : *Bibliografia* dels volums que contenen los travalls premiats en los certámens de Gerona de 1622 y de Vich de 1876. — P. 479. N.: *Teatres. Una orga de gats*, comedia en dos actes d'en Joaquim Riera y Bertran, etc. — P. 481. Francesch Manel Pau : *Remitit*. — P. 482. *Festas llatinas de Montpeller*. Breu ressenya d'ellas, escrita en vista dels periódichs de dita Ciutat y de cartas particulars dels catalans que hi assistiren. — P. 485. *Novas :* Acompanya à aquest número una heliografia, reproducció del quadro al oli d'en Simon Gomez, titolat *Cármen*.

Num. 12 (30 Juny).—P. 489. S. Sanpere y Miquel *: Orígens y fonts de la nació catalana*. (Continuació). Lo Poble : Los Chethas.— Ligurs Fenicis, Tubalitas. — P. 513. J. Salarich : *Un desafio à mort*. (Acabament).—P. 524. O. L.: *Las Arts en la Exposició de Paris*. (*Impressions*.) I. II y III. (Preliminars). — P. 528. Joseph Marti y Folguera : *Lo Gran Rey*. Poesia que guanyà lo 1er premi consistent en una corona d'or y plata, en lo certámen dels Felibres à Montpeller. — P. 531. Joan Pons y Massaveu : *Lo Puput*. Altre poesia. — P. 534. *Novas :* Va adjunt ab est número : una heliografia, copia del quadro *la Viudeta* de D. Manuel Amell, y lo folleti acostumat del *Libre de coses assenyalades*.

**Lo Gay saber**. N. VIII (15 d'Abril).— P. 113. F. Maspons y Labrós: *Deixau lo dol* (Costums populars). Es la descripció de las que tenen lloch á Catalunya y á Mallorca, lo dia de Pasqua. — P. 116.

Digitized by Google

Joaquim Rubió y Ors, mestre en gay saber: *La oració del mati.* Poesia. — P. 117. *Comala. Poema dramátich de Ossian.* Traducció. — P. 119. Marian Aguiló, mestre en gay saber: *Pobre noya!* Poesia. — P. 120. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Seguiment.—P. 122. M. A.: *Dèu.* Primera plana d'un llibret de *Concells* en vers, encara inédit. — P. 122. Enrich Franco: *Edipo Rey. Traducció de Sófocles.* — Continuació. — P. 125. Conrat Roure: *Revista dramática. La ma freda*, drama en 3 actes y en vers, original d'En Francesch Ubach y Vinyeta. Crítica. — P. 126: *Novas. Certámen del Centro Graciense.— Societat de las llenguas románicas de Montpeller. — Consistori dels Jochs florals de Barcelona.* — (Programas y llista de composicions.)

N. IX. — (1 de Maig). — P. 127. Enrich Claudi Girbal: *Refrans y modismes locals.* Comensa la traducció dels curiosos artícles que lo mateix autor havia publicat en castellá l'any anterior, en la *Revista de Gerona* (nos XII y XIII), y que judiquém utilíssims als conreadors de la literatura popular catalana. — P. 131. Teodor Llorente: *En la montanya.* Poesia. — P. 133. A. Careta: *Los Carboners*, etc., de Gras. Cant sisé. — P. 135. J. Sardá: *Palinodia.* Traducció en vers de la Oda XXXIV del llib. 1 d'Horaci.—P. 135. M. de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Continuació. — P. 137. Joan Marti y Trenchs: *Traducció catalana* (en vers) *d'una poesia escrita en gallego per la Sra. Na Rosalia Castro de Murguia.*—P. 138. E. Franco: *Edipo Rey, trad. de Sófocles.* — Segueix. — P. 140. F.-P. Briz, mest. en g. s.: *La Pinya d'or*, etc. Continuació. — P. 142. *Novas.* Es de notar la que fa constar la vinguda á Barcelona de nostre estimat amich lo savi bibliotecari de la ciutat de Marsella En Victor Lieutaud. — *Consistori dels Jochs florals de Barcelona.*

N. X (15 de Maig).— P. 145. Anònim: *Lo que 'ns falta.* Se refereix á la necessitat de construir en Barcelona un edifici exprofés pera celebrarhi certámens, concerts y esposicions artisticas y cientificas de Catalunya. — P. 146. Frederich Soler: *Rey y vassall.* Poesia histórica.— P. 147. A. Careta: *Los Carboners* de Gras, etc. Cant seté.—P. 150. Anònim: *La Orientada.* Fragment del cant III d'un poema inédit. — P. 152. M. de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers*, etc. Continùa.— P. 154. Ramon Picó y Campamar: *Lo Testament del cavaller*, poesia. — P. 155. Enrich Franco: *Edipo Rey. Traducció de Sófocles.* Continuació. — P. 156. F.-P. Briz, mest. en g. s: *La Pinya d'or*, etc. Seguiment. — P. 158. *Novas.* — P. 160. *Certámen literari.*

N. XI (1 de Juny). — P. 161. Enrich-Claudi Girbal: *Refrans y modismes locals.* Fi. — P. 164. Manela dels Herreros de Bonet: *Pajesos, vos compatesch!!* Poesia mallorquina. — P. 165. A. Careta: *Los Carboners* de Gras, etc. Comensa lo cant vuyté. — P. 167. Manuel Milá: *La Font de Melior.* Bonica balada, imitació de la musa popular.

Digitized by Google

composta en 1844.—P. 167. Mª de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers*, etc, Segueix.—P. 169. C. Barallat y Falguera: *La Ignés*. Balada alemana. En lo álbum de Dª Maria-Josepha Massanés de Gonzalez. Desembre de 1860.—P. 169. Joseph Fiter é Inglés: *Estudi histórich critich sobre 'ls poetas valencians, etc.*, d'en Ferrer y Bigné. Tracta d'en Ramon Muntaner, de M. Jaume March y altres poetas antichs de Valencia.—P. 171. F.-P. Briz mest. en g. s.: *La Pinya d'or*, etc. Continùa. — P. 173. Conrat Roure; *Revista dramática*. Critica de *lo Rabadá*, drama en 3 actes y en vers original d'en Joseph-Feliu y Codina.—P. 174. *Novas*. — P. 176: *Certámen literari de l'Aranya*.

N. XII (15 de Juny). P. 177. Pere Armengol y Cornet: *Document notable*. Es copia d'una minuta d'informació contra 'l carceller de la presó de Barcelona per abusos en son ofici (any 1420), existent en l'archiu municipal d'esta dita Ciutat y que lo Sr. Armengol dona á coneixer com á altre dels xamosos fruits de sos estudis penitenciaris en que pera gloria de Catalunya tan se distingeix. — P. 179 *Lo Trovador de Montserrat* (V. Balaguer. m. en gay saber): *Amorosa*. Poesia. – P. 179. A. Careta: *Los Carboners* de Gras, etc. Fi del Cant vuyté. — P. 181. Damàs Calvet, mestre en gay saber: *Mallorca cristiana*. Fragment del 2n cant d'est interessant poema. — P. 182. E. Franco: *Edipo rey*, de Sòfocles. Continùa.— P. 183. Thomas Forteza, m. en gay saber: *Los Somnis de la vida*. Poesia. — P. 184. Eduard Lidforss, de Lund (Suecia): *Quento popular suech* titulat *Pobre importú de dos ne trau hu*. — P. 186. F.-P. Briz, m. en g s.: *La pinya d'or*, etc, Fi del acte 2º. — P. 189. B. *Bibliografia forana*. Crìtica de las obras: *Petit Romancero* del Sr. comte de Puymaigre; *la vida de S. Amador*, text catalá inedit del segle XIV, publicat en vista del manuscrit de la Biblioteca de Marsella, per V. Lieutaud; y de la traducció en vers castellá de *l'Atlántida*, per D.-J.-M. de Despujol y de Dussay. —P. 190. *Novas*. Publica entre altres la dels escriptors catalans qu'obtingueren premi en lo certámen filològich y literari celebrat per la Societat de llenguas romànicas ab motiu de las Festas llatinas de Montpeller, lo dia 23 de Maig prop passat. — P. 192. *Certámen literari de l'Aranya*.

A. Balaguer y Merino.

Barcelona, 30 de Juny de 1878.

**Langue et littérature romane**, par M. l'abbé Léonce Couture (*Gazette du Languedoc*, de Toulouse, 11 avril et 3 mai 1879

Un de nos collaborateurs raconte plus loin la réception de M. Mistral à l'*Académie des Jeux floraux*. Il aurait pu, s'il en avait eu con-

Digitized by Google

naissance, réserver une place, dans ce compte rendu, à une des leçons du cours de littérature romane professé à la Faculté libre de Toulouse par M. l'abbé Couture. Ce discours, en prévision de la solennité du 3 mai, a été consacré à une étude sur Mistral et le *Félibrige*. L'analyse, très-remarquable, du talent et des œuvres de l'auteur de *Mireille* était précédée de quelques mots consacrés à la *Société pour l'étude des langues romanes* et à son fondateur François Cambouliù. Interprète de l'association tout entière, la *Revue* remercie l'éloquent professeur de l'appréciation bienveillante qu'il a faite de ses travaux et des termes sympathiques dans lesquels il a signalé les deux cours de MM. Boucherie et Chabaneau à la Faculté des lettres de Montpellier[1].

Le discours d'inauguration de la Faculté libre de Toulouse, par le doyen de l'Université, a défini de la manière suivante la création de la chaire confiée à M. Couture :

« La quatrième chaire de littérature offre un attrait particulier, un vif intérêt local ; elle est consacrée à la littérature étrangère, à la philologie des langues romanes. Après une préparation de plus de vingt années, le professeur se propose d'étudier, dans son fonds commun et dans ses nuances distinctes, le génie des peuples romans, c'est-à-dire le premier essor poétique, les premières manifestations littéraires en Italie, en Espagne et en France...

» C'est remonter au plus vif des antiques traditions toulousaines, c'est ranimer et justifier le culte de cette muse populaire de notre Capitole qui couronnait, il y a quelques années, le poëte agenais Jasmin, qui va couronner dans quelques jours le grand poëte de la Provence, Mistral.

».....L'État a récemment fondé une chaire de langue gasconne à Bordeaux, une chaire de langue provençale à Montpellier. L'Allemagne possède depuis longtemps des chaires analogues devenues célèbres. Ce sera un grand honneur pour l'Université catholique d'avoir fondé, la première, une chaire de langue romane à Toulouse[2]..... »

Nul doute que les leçons de M. Couture ne contribuent efficacement à ressusciter le milieu à demi littéraire, à demi philologique que Toulouse possédait aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, alors qu'elle pouvait, à côté des noms de Goudelin, de Hellies et de Gautier, citer ceux de Catel, de Caseneuve et de Doujat, les premiers qui, en Languedoc, se soient appliqués à l'étude de ses dialectes et de leur histoire.

[1] *Revue de Gascogne*, mars 1879, p. 148-149; mai 1879, p. 242-245. La *Gazette du Languedoc* du 11 avril contient d'assez nombreux extraits de la leçon d'ouverture de M. Couture. L'auteur y a exposé dans une langue claire, attachante et substantielle, les principales lignes du cours dont il est chargé.

[2] *Université catholique de Toulouse. Inauguration solennelle de la Faculté libre des lettres. Discours* de M. l'abbé F. Duilhé de Saint-Projet, Toulouse, Privat [1878], in-8°, 8 pag.

Digitized by Google

## FLORIAN IMITÉ PAR FABRE-D'OLIVET

Nos auteurs des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, fourniraient la matière de notes grammaticales et littéraires. En attendant le jour où un éditeur publiera une *Bibliothèque provençale* digne de ce nom, il peut être utile de signaler, comme l'a fait M. Roque-Ferrier pour Nicolas Fizes (de Frontignan), quelque particularité relative au texte de nos anciens auteurs.

Florian, comme on sait, a publié dans sa pastorale d'*Estelle et Némorin* une romance en alaisien ; il lui sera beaucoup pardonné en faveur de l'intention. Le dernier couplet de cette romance a été imité par Fabre-d'Olivet. Voici les pièces de conviction :

Quan lou pauret s'en ven, pecaire,
En roudan proucho soun troupel,
Li dire : Baila m'un agnel [1].
Se li lou bail' embé la maire :
Ai ! qu'es ben el ! Rendé lou-me,
Ai soun amour, el a ma fe.

Après les vers de Florian [2], ceux de Fabre-d'Olivet :

Se sap qu'un pastourel, pecaire !
Ague, al bos, perdut soun agnel,
Li baillo, emb' un autre plus bel,
La maire !
E s'el plouro un de sei moutous,
En liogo d'un li'n torno dous.

J. BAUQUIER.

[1] Les éditions de Florian sont nombreuses ; mais la suivante, publiée à Lyon du vivant de l'auteur, ne se trouvant pas dans toutes les mains (*Estelle, romanzo pastorale del signor di Florian.. . tradotto in prosa e poesia italiana dall' avvocato Sincero Rastelli.* A Lione, da Amato della Rocca Stamp., 1790, in-12), il a paru intéressant d'en extraire les traductions italienne et piémontaise de la strophe citée :

| ITALIEN | PIÉMONTAIS |
|---|---|
| Se 'l meschino a sua dimora | Se 'l povrat a so casal |
| Passa, e 'l gregge suo in veder | Passa, vdent i so moton, |
| Chiede un' agna, d'ottener | Un agnel ai ciama an don, |
| Cert' è la pecora ancora ; | Dco dla feia ai fa regal. |
| Me 'l rendete, ah ! ben dess' è, | Ah ! l' è chial ; rendimele ; |
| Ho 'l suo amor, ha la mia fè. | I' eu so amor, a la mia fè. |

[2] *Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII^e^ siècle, traduites et publiées par Fabre-d'Olivet. Première partie.* Paris, de l'impr. de Valade, an XI-1803, p. 214.

Digitized by Google

# MISTRAL A TOULOUSE

Nous vivons à une époque de transactions, et la transaction elle-même a été élevée à la hauteur d'une théorie ; on a même inventé, pour la désigner sous sa forme doctrinaire, un de ces gros longs mots dont le nombre sans cesse accru prouve combien la pensée s'enrichit de formes nouvelles, mais qu'il suffit d'entendre prononcer pour regretter qu'à cet enrichissement de la pensée ne corresponde pas un embellissement du langage. Certainement, ces néologismes, nécessaires mais peu harmonieux, sont faits pour inspirer une légitime horreur à un Corps qui se flatte, comme l'*Académie des Jeux floraux*, de respecter les vieilles traditions littéraires. Et toutefois, dans la situation délicate où cette célèbre Académie s'est trouvée, en présence de la langue d'oc ressuscitée, ce qu'elle a fait, c'est (malgré son aversion pour le mot) purement de l'*opportunisme*.

L'origine de l'*Académie des Jeux floraux* remonte aux derniers troubadours ; mais, depuis le premier quart du seizième siècle, les prix fondés par Clémence Isaure (si tant est que Clémence Isaure ait existé) sont passés de la langue d'oc à la langue française. Dès que la Renaissance provençale a senti s'affermir le terrain sous ses pieds, des revendications, parfois poussées jusqu'à la violence, — dans les termes, bien entendu, — se sont élevées contre ce qu'on appelait une spoliation. Les lecteurs de l'*Armagna cevendòu de* 1874 n'ont pas oublié le *Sirventès* d'Arnavielle. Si tous ne réclamaient pas la restitution des récompenses de *Dona Clamensa*, la plupart demandaient tout au moins que l'Académie fît une part à la langue qui l'avait tenue sur les fonts baptismaux. Cette langue venait de recevoir de Mistral et de ses disciples un éclat inattendu : elle avait reconquis sa vieille gloire ; elle s'efforçait par l'étude, non moins que par l'inspiration, de mériter son admission dans le monde. Ses titres étaient sérieux et les raisons historiques sur lesquelles on les appuyait avaient une apparence de justice incontestable. Mais une académie comme celle des *Jeux floraux* pouvait-elle oser une telle métempsycose ? Elle, qui combattait dans la littérature pour les principes traditionnels, contre l'audace des novateurs, allait-elle tenter du premier coup une innovation aussi radicale (car c'était innover que remonter ainsi le cours des siècles) ? Que faire ? Transiger, comme dans tous les cas difficiles. C'est le parti qu'a pris l'Académie toulousaine. Elle s'est bien gardée de se mettre en mesure de couronner des vers languedociens ou provençaux ; mais elle a nommé maître ès Jeux floraux un poëte provençal, et le plus grand de tous.

Digitized by Google

C'est le 3 mai, jour de la fête des fleurs, qu'a eu lieu la réception de Mistral à l'*Académie*, et l'on peut dire qu'elle a été l'occasion d'un des plus grands triomphes de ce poëte aimé, pour qui les triomphes sont devenus chose ordinaire. La salle des Illustres était littéralement envahie par une foule choisie : là, devant les académiciens, devant les magistrats de la ville et du département, devant tout ce que Toulouse compte d'amis des lettres (et Dieu sait si le nombre en est grand!) M. Delavigne, professeur de littérature à la Faculté, a remis à Mistral ses lettres de maître ès jeux floraux et prononcé l'allocution réglementaire : « Chaque poëte, a dit l'orateur, a laissé vivant un de ces êtres qui vont, à travers le temps et dans une fraîcheur toujours nouvelle, charmer les jeunes imaginations et faire palpiter tous les jeunes cœurs. Vous, monsieur, vous nous avez laissé *Mireille*, c'est-à-dire la grâce suprême, la vie en sa fleur, le soleil de Provence en son rayon ; *Mireille*, la sœur de Chloé et de Daphnis, de Paul et Virginie, de Laurence et de Jocelyn. » Et puis, faisant ressortir ce qu'a de véritablement épique cette idylle où la naïveté n'enlève rien à la grandeur, il ajoutait ces paroles, que nous sommes heureux de reproduire, car elles rendent mieux que nous ne pourrions le faire notre propre pensée : « Pour moi, quand j'admire la vérité expressive de vos caractères et ces sentiments profonds qui donnent à vos héros obscurs une sorte d'idéalité poétique ; quand je retrouve en vos chants, non point une pastorale artificielle et raffinée, moitié politique, moitié littéraire, comme chez Théocrite et Virgile, mais la vie familière dans ce qu'elle a de plus vrai, de plus universel, il est impossible de ne pas avouer que vos paysages de Provence ne pâlissent point auprès des paysages de la Grèce, et que Vincent et Mireille, avec leurs virginales amours, tiennent leur place, à une distance respectueuse sans doute, mais moins éloignée que vous ne supposez, des plus touchantes créations de l'*Odyssée*. »

Après cette appréciation où l'on reconnaît le goût si sûr et si fin de l'éloquent professeur, l'orateur a rappelé le beau poëme patriotique de *Calendal*, « que traversent en tous sens de grands courants d'idées et de sentiments chevaleresques », et le livre récent, « nommé d'un nom si doux et si juste, *les Iles d'or*. » Enfin, associant à la gloire du récipiendaire Roumanille, Aubanel et « toute la vieille phalange des félibres », M. Delavigne donnait au choix de l'Académie sa véritable signification : « Aujourd'hui Toulouse vous accueille comme un hôte glorieux et cher, le Capitole retentit des applaudissements que soulève votre nom. L'*Académie des Jeux floraux* vous adopte comme un de ses maîtres, et elle ouvre ses rangs, non-seulement à l'auteur de *Mireille*, de *Calendal* et des *Iles d'Or*, mais encore au chef de ces félibres qui par vous et avec vous ont conçu la pensée de soumettre à l'unité d'une

Digitized by Google

langue renouvelée tous ces vastes espaces qui séparent les Alpes des Pyrénées. »

Le discours éloquent de M. Delavigne a été accueilli par des applaudissements unanimes : c'est là le signe que l'assemblée entière ratifiait ses paroles. Cette manifestation a bien sa portée : les derniers mots de M Delavigne donnent le véritable sens de la réception de Mistral. On est loin de l'époque où ailleurs on le proclamait un grand poëte, *quoiqu'*il fît des vers provençaux. Aujourd'hui c'est justement *parce qu'*il a fait des vers provençaux qu'il est admis dans la docte Académie. Ce corps littéraire n'entre pas dans le mouvement, comme le demandaient, en invoquant son origine, les plus ardents des félibres ; mais il approuve ce mouvement et le consacre. Il n'apporte pas au *Félibrige* son concours, mais il lui donne l'abri de son autorité.

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute la magnifique ode provençale par laquelle Mistral a remercié l'*Académie.* Tous les journaux qui s'occupent de la littérature du Midi l'ont déja publiée, mais nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire ici l'éloquente péroraison :

A Toulouso vivènto, à Toulouso que canto
E canto emé plasé li refrin de Mengaud,
Iéu tire lou capèu e dise : Vilo santo,
Longo-mai au soulèu t'espandigues puissanto,
Longo-mai fagues gau !

La Ciéuta de Pallas, te noumèron li sage,
E, l'amo dóu Miejour arremousado en tu,
Cavaleirouso e digno, as traversa lis age ;
Mai escouto : se vos que lou sang Téutousage
Mantèngue sa vertu,

Ve ! mantène ta lengo istourico... Es la provo
Que toustèms, aut e libre, as pourta toun blasoun :
Dins la lengo un mistèri, un viéi tresor s'atrovo....
Chasque an lou roussignòu cargo de plumo novo,
Mai gardo sa cansoun.

Ces beaux vers ont soulevé un véritable enthousiasme ; et, quand on a vu Mistral donner l'accolade à son introducteur, académiciens, autorités, invités et public, tout le monde s'est levé et a battu des mains.

Le lendemain, le bureau de la Maintenance d'Aquitaine avait invité à sa séance les félibres accourus des divers points de la région, même les plus éloignés, pour célébrer en famille le triomphe de leur illustre *Capoulié.* Là on voyait M. Paul Barbe, syndic de la Maintenance, qui n'est pas seulement un philologue, mais qui sait encore, vrai Roumieux toulousain, chanter en poëte fécond sur un ton enjoué et élevé tour à tour ; M. Chastanet, ce littérateur délicat qui connaît et emploie si

Digitized by Google

bien toutes les finesses de l'idiome du Périgord ; MM. les comtes de Toulouse-Lautrec et Victor d'Adhémar, de l'*Académie des Jeux floraux ;* M. G. de Clausade, président de la *Société archéologique du midi de la France*, l'éditeur d'Auger Gaillard, *lou Roudié de Rabastens* ; MM. Carles de Carbonnières, O' Byrn ; le meunier-poëte montalbanais Castela ; M. Combettes du Luc ; les félibres Sarlat et Lacombe, etc., etc.

Après la séance, on a décidé la création à Toulouse d'une école qui s'appellerait l'*Escolo de Goudouli*, et la présidence en a été déférée à M. Henri Amilhau, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, ancien juge d'instruction à Montpellier.

Le banquet traditionnel dans toutes les réunions de félibres a été servi chez Tivollier, dans une salle ornée de tableaux de maître ou de copies dues au pinceau du peintre savoisien Jean Bonnier. Ces agapes poétiques ont été ce qu'elles sont toujours : une véritable fête de l'esprit et du cœur, sans préjudice de la partie la moins élevée de la nature humaine, qui n'y est pas oubliée[1]. Pour en fixer le souvenir, les éditeurs Sistac et Boubée ont publié une brochure intitulée *Mistral à Toulouso, felibrejado del Dimentje 4 de mai* 1879. C'est là qu'on peut lire *la Darnièro ouro del rei Regnié*, de Paul Barbe ; une fable charmante de Chastanet que nous signalons tout particulièrement, *la Cigalo, la Fermi e lou Reï-beneit ;* quantité d'autres pièces, sonnets, toasts ou discours ; et même, ce qui n'est pas à dédaigner, l'amende honorable d'un littérateur toulousain, M. de Marion-Brésillac, qui, après s'être prononcé contre la renaissance provençale, revient poétiquement à résipiscence :

Que ton vœu s'accomplisse,
O Mistral ! toi d'en haut si richement doué !
Dès ce jour, volontiers je deviens ton complice,
Et m'élance après toi dans cette même lice,
Où je semblais d'abord t'avoir désavoué !.....

Il ne manque à cet éloquent repentir, pour être complet, qu'une seule chose : d'être exprimé dans la langue qui ramène vers elle le poëte. Nous attendons M. de Marion-Brésillac à la prochaine félibrée. Il lui en coûterait peu, à lui pour qui la muse fut toujours si facile, de mettre en action les sentiments de sympathie dont l'Académie toulousaine vient de donner à la langue maternelle un témoignage si retentissant.

Antonin GLAIZE.

[1] Dans le *Messager de Toulouse*, du 8 mai, M. F. Boissin, notre collègue à la *Société des langues romanes*, consacrait un intéressant article à cette réunion. Voyez aussi du même une éloquente étude sur Mistral, n° du 3 mai.

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 3 SEPTEMBRE 1879

**Par M. Boucherie**

Président de la Société des Langues romanes

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

La *Société des langues romanes* a voulu prendre sa part de l'hospitalité collective offerte par la ville de Montpellier aux membres de l'*Association pour l'Avancement des sciences*. Elle a pensé quelle ne pouvait mieux leur témoigner sa sympathie qu'en organisant une de ces solennités à la fois scientifiques et littéraires qui sont dans ses traditions et qui commencent à entrer dans vos habitudes.

J'ai dit « vos habitudes », mot peut-être ambitieux, mais justifié cependant par l'accueil si empressé que vous avez toujours fait et que vous faites encore aujourd'hui aux invitations que nous vous avons adressées.

C'est que vous nous connaissez, Messieurs; c'est que vous savez que la *Société des langues romanes* n'a pas cessé d'être une Société exclusivement philologique, hermétiquement fermée à toute influence étrangère.

Dévouée aux intérêts scientifiques et littéraires de la région, elle a tâché d'attirer, de concentrer à Montpellier la collaboration des romanistes, non-seulement du Midi, mais de tous les points de la France et de l'étranger. Elle s'est appliquée, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs, à créer en faveur de notre ville un véritable courant d'opinion publique, à en faire, autant que cela dépendait d'elle, *un grand centre philologique*, en attendant qu'on en fasse un *grand centre universitaire*.

Grâce à sa persévérance, elle a grandement contribué à la création simultanée de trois chaires nouvelles de philologie à Montpellier, triple création qui correspond avec une rare précision à la réalité des choses. Car, de par la philologie, il y a trois grandes France aujourd'hui, — trois France en une seule, bien entendu :—la France du Nord ou de la langue d'oui,

Digitized by Google

la France du Midi ou de la langue d'oc, et la France algérienne ou de la langue arabe. Et, puisque le président du Congrès actuellement réuni dans nos murs, M. Bardoux, député du Puy-de-Dôme, se trouve justement être celui qui a doté Montpellier de ces trois chaires, profitons de l'occasion qui se présente si naturellement aujourd'hui pour le remercier hautement et chaleureusement, et pour lui témoigner une reconnaissance que celui qui parle en ce moment affirmerait davantage si elle lui était moins personnelle.

Nous ne nous en sommes pas tenus là. Nous avons eu, nous l'avouons au grand dommage de notre modestie, nous avons eu des visées plus hautes.

En réponse à l'appel éloquent d'un des plus illustres linguistes de l'Italie et de l'Europe, de M. le professeur Ascoli, de Milan, le premier en date et en mérite des lauréats de nos concours de philologie romane, qui, n'ayant pu se rendre à notre premier Congrès, avait terminé le télégramme d'excusés qu'il nous envoyait à cette occasion, par ces paroles devenues historiques : « Vive la France d'oc et la France d'oui ! *Vive la fraternité latine !* » nous avons tenté de renouer, de resserrer les liens de sympathie que créent entre les nations néolatines, entre l'Espagne et le Portugal, la France, la Belgique et la Suisse, l'Italie et la Roumanie, de communes origines linguistiques, indice certain d'une communauté originelle de race. C'est alors que nous avons pris l'initiative des *Fêtes latines,* si brillamment organisées par l'élite de la population montpelliéraine, et dont l'écho a retenti jusqu'aux extrémités de l'Europe orientale, dans la Roumanie, qui n'attend que la fin des difficultés survenues à la suite du conflit turco-russe pour reprendre à son compte la seconde célébration de ces *olympiades latines.*

Plus tard viendra le tour de nos frères d'Espagne et aussi, n'en doutez pas, de nos frères d'Italie. Entre eux et nous, il n'y a plus d'Alpes ni de Pyrénées, pas plus qu'il n'y a eu de Cévennes entre Clermont et Montpellier, quand le président général du Congrès est venu prendre place parmi nous.

Mais, si l'on rend justice aux efforts de notre patriotisme régional et national, quelques-uns trouvent que nous faisons la part trop large aux œuvres purement littéraires écrites en

Digitized by Google

langue populaire du Midi. Sans doute, nous dit-on, vous ne commettez pas l'erreur encore si répandue dans nos régions méridionales, où elle s'est accréditée sous l'autorité de Raynouard, et qui consiste à appliquer aux seuls dialectes du midi de la France cette appellation de « langue romane » qui convient également à tous les idiomes issus du latin ; sans doute vous ne négligez pas la langue nationale, la langue française proprement dite, et vous étudiez avec un égal intérêt les prédécesseurs français, normands ou picards, de Corneille et de Victor Hugo, et les prédécesseurs limousins, auvergnats ou provençaux, des modernes félibres. Nous vous accordons tout cela; nous vous accordons aussi que les patois doivent être étudiés dans leur existence présente, autant que les dialectes dans leur existence passée; qu'ils doivent être recueillis, analysés avec le même soin que les plantes le sont par les botanistes; mais jamais un savant ne devrait encourager la production d'œuvres qui sont trop personnelles pour être considérées d'origine vraiment populaire, pas plus qu'un botaniste ne s'aviserait de faire entrer dans ses collections les fleurs, même les plus parfaites, sorties, non des mains de la nature, mais des ateliers de fabricants de fleurs artificielles.

Il y a du vrai, Messieurs, trop de vrai dans cette comparaison, et les botanistes de la philologie, je parle de ceux qui n'étudient les langues qu'au point de vue de la grammaire et du lexique, sont bien obligés de s'incliner et de subir, sinon d'accepter, l'objection qui leur est faite.

Mais, Mesdames, car c'est à vous que je m'adresse plutôt qu'aux rigoristes de la science pure; à vous, les compatriotes et les descendantes de celles qui présidaient autrefois avec tant d'efficacité aux réunions des adeptes de la gaie science et aux délibérations des cours d'amour; mais, Mesdames, ces philologues qui, malgré leurs lunettes ou leur barbe grise, tout en ayant peut-être quelque chose là, ont certainement quelque chose ici, ces philologues sont des hommes comme les autres. Et, quand au cours de leurs lectures ils rencontrent une œuvre qui fait battre leur cœur et réveille ou rafraîchit leur imagination, ils ferment dictionnaires et grammaires. Sourds à la voix de la phonétique, insensibles aux séductions de l'étymologie, ils cessent même de se préoccuper

Digitized by Google

du plus ou moins de pureté linguistique du texte qu'ils ont sous les yeux, pour ne voir et n'admirer que les merveilles du style et les beautés de la pensée. Redevenus de simples lecteurs, ils sont comme vous tous accessibles à l'émotion du beau.

Vers la fin du siége de Troie, de ce long siége qui dura dix ans, les vieillards de la ville, réunis près des remparts, devisaient des malheurs du temps et se plaignaient que pour une femme, une femme en rupture de mariage, on fît supporter à tout un peuple les souffrances d'une guerre si longue et si sanglante, lorsqu'Hélène paraît, Hélène, l'objet de leurs malédictions, qui venait jeter du haut des mêmes remparts un regard de regret ou de simple curiosité sur le camp des Grecs. Pour mieux voir, et peut-être aussi pour être mieux vue, elle laisse tomber son voile. Et voilà que, devant sa merveilleuse beauté, les vieillards interdits, presque repentants, reprennent à demi-voix leur conversation interrompue et disent « qu'après tout, il n'est pas étonnant qu'on supporte tant de maux pour une si belle femme. »

Nous ne sommes pas tous des vieillards, philologie et sénilité n'étant pas encore termes synonymes, et le fussions-nous, Messieurs, que nous parlerions, que vous parleriez comme nos prédécesseurs de l'âge homérique. Car c'est l'éternel privilége de la beauté, où qu'elle soit et sous quelque forme qu'elle se manifeste, et la beauté littéraire ne fait pas exception, de l'emporter sur toutes les objections et d'avoir raison même contre la raison.

A moins donc d'imposer au philologue une abstinence, un célibat littéraire, qui répugnera toujours au tempérament français, il nous sera bien permis d'admirer les belles œuvres écrites, même en patois, et, les admirant, d'en récompenser les auteurs.

Buffon, un des grands pontifes de la prose française, disait de certaines productions poétiques qu'il admirait, — et il n'avait pas l'admiration facile : — « Cela est beau comme de la prose. » De même quand je lis, ou plutôt quand je relis *Mirèio*, cette rustique et virgilienne épopée qui faisait les plus chères délices de Lamartine, et le poëme du *Tambour d'Arcole*, tout coloré des plus ardents rayons du « beau soleil de messidor »,



Digitized by Google

qu'a chanté Barbier, encore tout palpitant du formidable élan militaire de notre première République, je me dis tout bas, avec une conviction égale à celle de Buffon, mais que vous ne partagerez peut-être pas au même degré que moi, Messieurs, et vous surtout, Mesdames, ou du moins que vous n'exprimeriez certainement pas dans les mêmes termes, je me dis : « Ceci est beau, vraiment beau, au moins aussi beau... qu'une belle étymologie ! »

Et voilà pourquoi, Messieurs, la *Société des langues romanes* a fondé un Concours de philologie et un Concours de poésie; voilà pourquoi elle tend sa main droite, la main du travail, au savant, au pur philologue, et sa main gauche — c'est le côté du cœur — aux artistes en fait de langue, à ceux qui tour à tour nous attendrissent, nous éblouissent et nous enchantent; à ceux qui nous prennent notre âme; à ces hommes tout pleins de la séve populaire, qui sont et seront l'honneur toujours grandissant de la France méridionale, aux poëtes qui s'appellent Aubanel, Jasmin, Mistral !

---

## CHRONIQUE

La séance publique du Concours, décidé le 17 avril dernier par la *Société des Langues romanes*, a eu lieu le mercredi 3 septembre, sous la présidence de M. Boucherie, dont le discours précède cette chronique. Les rapports de philologie et de poésie, par M. Castets et Roque-Ferrier, paraîtront dans le fascicule de novembre-décembre.

MM. Laurès, Martin et Roumieux, peuvent revendiquer une large part du succès de cette séance, qui a été comme un appendice des fêtes latines et qui, à ce titre, formera le chapitre final de la relation consacrée à ces dernières.

Le premier prix de philologie a été décerné à M. le pasteur Fesquet; celui de poésie, à M. de Berluc-Perussis.

Diverses mentions — la première, avec lecture en séance publique — ont été attribuées à MM. A. Roux, Coulazou, Delille, Fesquet, Gourdou, Martelly, Molinier, Pépratx, de Rouquairol, Rouquet et Verdaguer.

La Commission de philologie a décerné, en outre, deux mentions honorables : la première, à un anonyme, pour son travail sur le langage de Forcalquier ; la deuxième, à M. Pépratx, pour une étude sur le catalan roussillonnais.

Digitized by Google

***

Trois communications philologiques ont été faites à la section d'anthropologie du Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences*. La première, par M. Boucherie, concernait l'*origine et l'emploi des diminutifs;* la seconde, par M. le docteur Espagne, était relative aux termes d'*a-nuit* et d'*aujourd'hui* dans les dialectes du midi de la France (voyez plus haut p. 156-172); la troisième, par M. Alph. Roque-Ferrier, s'appliquait à diverses formes de l'article archaïque *al, au, el*, pendant la période carolingienne.

***

La réunion de la Maintenance du Languedoc, à Fontfroide, près Montferrier, et le banquet qui l'a suivie, ont été signalés par des résolutions qui marqueront dans l'histoire du *Félibrige* et de la poésie méridionale. L'abondance des matières nous interdit malheureusement d'en rendre compte aujourd'hui, ne fût-ce que d'une manière sommaire; mais nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement et de constater la part, à la fois très-heureuse et très-importante, qu'a su y prendre M. Camille Laforgue, le nouveau syndic de la Maintenance.

Les numéros des 12, 13 et 20 septembre du *Messager du Midi* de Montpellier, renferment le récit détaillé de ces réunions.

***

Nous avons quelquefois parlé des essais de théâtre languedocien tentés à Montpellier depuis l'année 1878. Ces commencements viennent de faire place à une organisation plus sérieuse: une salle nouvelle, pouvant contenir plus de six cents personnes, a été choisie non loin du Cours des Casernes et éclairée à la lumière électrique; des décors et des ornements spéciaux ont été peints d'après les dessins de M. Marsal, l'illustrateur des Œuvres de Favre et de Roumieux, et l'existence du théâtre lui-même a été assurée pour une période de cinq ans, à partir du 1er novembre 1879.

Le règlement dressé par les organisateurs stipule qu'une représentation spéciale aura lieu tous les ans, le mardi ou le mercredi de Pâques, à l'occasion, soit du Concours triennal de *la Société des langues romanes*, soit d'une des réunions de la Maintenance du Languedoc.

Le *Théâtre roman* — tel est le titre donné à la nouvelle salle — choisira, en outre, parmi les œuvres couronnées dans les concours des deux Sociétés, la pièce qui satisfera le mieux aux conditions scéniques, et il la fera représenter pendant la semaine de Pâques de l'année suivante. C'est le renouvellement, sur une moindre proportion, des usages du théâtre attique.

L'inauguration de la salle aura lieu dans le courant du mois de décembre. Une comédie nouvelle, en deux actes et en vers, de M. Roumieux: *la Bisco*, y sera jouée pour la première fois.

***

Une félibrée à demi littéraire, à demi philologique, a été tenue au mois de septembre dernier, au château de Saint-Clément, sur les bords de la Durance.

Cette demeure historique, remarque avec raison le *Journal de Forcalquier* (14 septembre 1879), est située sur la limite exacte de trois nuances dialectales de la Provence, c'est-à-dire entre Volx, qui ap-

Digitized by Google

partient au dialecte des Alpes, Manosque, qui est du parler vauclusien, et Valensolle, où l'on emploie le bas provençal.

Le petit nombre de pages réservé à cette Chronique nous oblige à renvoyer les détails au prochain fascicule.

***

Les fêtes de Florian ont eu lieu à Sceaux dans les premiers jours du mois d'octobre, et leur réussite a témoigné une fois de plus de l'intérêt croissant avec lequel on suit à Paris tout ce qui se rattache aux lettres méridionales. La tombe du fabuliste qui avait vu, l'an dernier, les membres de la *Cigale* se réunir autour d'elle, a eu en 1879 les honneurs d'un Concours littéraire en langue d'oc, où nous remarquons les noms de Mlle Léontine Goirand, de MM. Barbe, Gaussen, Gaut, l'abbé Roux, Gourdou, Chastanet, Martelly, Bard, etc.

En souvenir du voyage des félibres à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, la *Cigale* avait, au commencement de cette année, décidé d'offrir à M. Théodore Aubanel un objet d'art, œuvre de M. Parvillée, l'habile céramiste. C'est à Sceaux même qu'a eu lieu la remise, et la *Revue* est heureuse de reproduire ici les paroles provençales prononcées par M. Aubanel, en réponse à M. Paul Arène, qui, au nom de la *Cigale*, lui a fait hommage de ce magnifique souvenir.

« Messiés, noun sai coume vous dire gramaci! Siéu espanta, counfus de voste acuei afeciouna, courau, e d'aquéu desbord de simpatìo que m'envirouno e me rèn candi! Atrove ges de paraulo pèr vous gramacia, e fariéu bèn de resta mut, se la recouneissènço noun me butavo à vous espandi — bessai de travès — un pau de ço que bouidins moun pitre.

» Aquelo obro d'art manefico, sourtido de la man, de l'engèni d'un artiste amirable, aquéu vas rare, escrincela e pinta pèr Léon Parvillée, e que me semoundès iuei, emé tant de grèci e d'alarganço, restara coume un mounument de l'amistanço de Paris e dóu Miejour.

» M'es un chale de crèire, Messiés, que la plus grando part e la meiouro de tout ço que m'arribo de bonur e d'ounour, en aquesto soulenno vesprado, torno à la Prouvènço ; ai l'ourguei de crèire que n'es pas lou felibre de la Miougrano soulamen que courounas aujourd'uei, mai lou Miejour pouëti tout entié.

» Aquéu grand Paris que fai tant de bru, chouriho atentiéu i cantadisso que i 'aduson li quatre vènt. La voues, pèr tant umblo e moudesto que fugue, s'es justo e bèn menado, arribo enjusqu'à-n-éu, e la cansoun, s'es d'un art vertadié, se gisclo d'un cor esmougu, lèu la destriho entre milo, la canto, la recanto, l'estampo, l'esbrudis, e subran lou mounde counèis la trobo emai lou troubaire.

» La pouesìo es la lengo universalo, e, d'ounte que vèngue lou roussignòu, se sa cansoun es pouliclo, tóuti la bevon. La pouesìo es coume l'amour : a ges de patrìo ; e, tant que i' aura de bèu drole e de galànti chato, tant que i' aura de clar de luno e de bouscarlo, i' aura de pantai e de poutoun.

» Au mes d'avoust, en Camargo, à la rajo dóu soulèu, sus lis iero, au mitan di crid dis ome, dóu rire di fiho, dóu bram di bèsti, di cop de fouit, dóu galop enrabia, dins la póusso que volo e la braso que plòu, uno negro cigaleto pendoulado au bout d'uno branco o quihado à la cimo d'uno pibo, debano sa cansoun. Lou cant es gréule e lou brut es grand; pamens, maugrat la trounadisso, en pleno fèbre, en plen varai, se fai entèndre.

Digitized by Google

» Ansin fasès, Messiés, dins aquèu grand Paris ounte trono niuech e jour e que s'envai au champ pèr ausi canta uno couquihado. Paris vous escouto e vous amo.

»Eiçò noun m'estouno, dóumaci, se sian de Prouvènço, cantan francés en prouvençau ; e peralin, au païs nadalen, s'un pouèto de Durènço o dóu Gardoun, atrovo de vers requiste, fai uno obro d'elèi, es la Franço qu'es glourificado. Touto flour es per elo e tout amour, car la Franço es la maire, la maire adourado !

» Felibre, Cigalié, Pouèto de Prouvènço e de Paris, cantan pèr elo. »

Quelques jours avant ces fêtes, la *Société des félibres de Paris*, qui en avait eu la première initiative, commençait la publication mensuelle de *la Farandole, Gazette des méridionaux à Paris* (Juliot, libraire-éditeur, 6 fr. par an). Son premier numéro contient *Catelan*, poésie provençale, par M. Mistral, et la *Sauro*, sonnet, par M. Aubanel.

*
* *

Bibliothèque de la Société des langues romanes. — Lorsque la Société fut fondée. elle fit entrer dans ses prévisions l'établissement d'une bibliothèque spéciale, où elle s'efforcerait de réunir, par voie d'échange, de copie et d'achat, tous les ouvrages nécessaires à ses études, et plus particulièrement ceux qui composent la littérature des dialectes du midi de la France. L'utilité d'une collection semblable, mais en même temps la difficulté de la former, n'est pas à démontrer. Les libéralités particulières de divers membres ont cependant permis de la porter à un chiffre relativement élevé et d'y adjoindre une section de journaux dans les principaux idiomes néo-latins, ainsi qu'une seconde section, déjà très-riche, de manuscrits autographes. Parmi les donateurs de l'année 1879, on a déjà remarqué (*Revue*, 3me série, I, 156, 369-370 ; II, 103-104) de nombreux envois d'auteurs et divers dons de MM. Boucherie, Cantagrel, Fulcrand, Ernest Hamelin, Mistral, A. Roux, Roque-Ferrier, etc. Aujourd'hui, nous avons à remercier particulièrement M. le vicomte de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire, qui a bien voulu faire hommage à la Société de cent cinquante-deux *goigs* catalans, espagnols, roussillonnais et valenciens, imprimés à Barcelone, Perpignan, Valence, Tarragone, Tortose, Vich, Lleyda, Cervera et Olot. On sait quelle est l'importance de ces poésies religieuses pour l'étude du catalan. Aussi ne saurions-nous trop exprimer notre reconnaissance d'une libéralité semblable. Elle honore notre éminent collègue, et elle ne profitera pas aux seuls philologues, car tout le monde peut, en se conformant aux prescriptions du règlement, consulter dans les salles du musée Fabre, où elle est placée, la bibliothèque que la Société entreprend de créer et qui vient de s'enrichir de ce précieux envoi.

Les dons qui suivent nous sont parvenus depuis la publication du dernier fascicule :

Fabre, *Histoire de Roquessels, avec une notice sur la géologie de cette commune*. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-8°.

Laforgue, *Tres Sounets quarantens, tirats de la Revisto Roumano*. Mount-pelié, Empremarié Centralo dau Miejour, 1879, in-8°.

L'abbé J. Roux, *Chanson lemouzina. Goulfier de Lastours (avec la traduction française)*. Tulle, Crauffon, 1879. in-8°.

*Photographie du tombeau élevé par le prince Louis-Lucien Bonaparte à la dernière personne qui parla la langue de Cornouailles*, in-4°. (Don de M. William-C. Bonaparte-Wyse.)

Digitized by Google

Durand de Gros, *Etudes de philologie et de linguistique aveyronnaises*. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°.

Maffre de Baugé (Ach.), *la Malédiction du Dante*. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1879, in-8°.

*Lou Felibrige à Paris* (tira dóu journau *lou Prouvençau*). Aix, Nicot, 1879, in-12. (Don de M. de Tourtoulon.)

Clédat, *Cours de littérature du moyen âge professé à la Faculté des lettres de Lyon. Leçon d'ouverture* (22 décembre 1876). Paris, Thorin, 1877; in-8°.

Germer-Durand (Fr.), *la Porte d'Arles et le Château royal de Nimes, étude archéologique*. Nimes, Catelan, 1878, in-4°.

*Omaggio alle Loro Altezze Serenissime Principe Carlo e principessa Elisabetta di Romania. Il Canto della Razza latina (poesia rumena di Vasile Alexandri, traduzione italiana di Domenico Muti). Coro a due parti, con solo di soprano, musica di L. Meola*. Napoli [1878], in-4°. (Don de M. le docteur Obédénare, ministre de Roumanie, à Rome.)

Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montpellier. *Discours de M. le professeur Courty, président*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1878, in-8°.

*Le Ramelet du pélerin des Saintes-Maries. Grand recueil de cantiques et prières en l'honneur des Saintes Maries Jacobé et Salomé*, etc. (contient trois cantiques en provençal). Avignon, Aubanel frères, S. D., in-8°. (Donné par M. Desplan père, de l'Imprimerie centrale du Midi.)

Désanat, *la Guerro de proupagando, garo leis estrangiers! pouèmo patriotiquo en treis chants et en vers prouvençaoux*. Marseille, Camoin, 1840, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

*Notices historiques sur le comté et la ville de Nice, tirées d'anciens manuscrits, suivies de notes recueillies par Palliari Léa et publiées avec autorisation de M^me^ veuve Palliari Léa*. Nice, Gilletta, 1876, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Martin. *Retour d'Henri, granadié dins la légioun d'ouu* (sic) *Gard, ou lou Mariage de Margarido, vaudévillo francés é patois, méla de forço divertissémen*. Nimë, Gaude, 1821, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

*Fragment d'un recueil manuscrit de chansons* (pages 7, 8, 9, 10, 11 et 12), contenant une chanson languedocienne: *Digue-me, pastoureletou*, etc., in-8° (donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Rieu, *la Territorialo à-z-Ais, cansouneto prouvençalo*. Aix, Pust fils 1879, in-4°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Roque-Ferrier, *Vestiges d'un article archaïque roman*, al, el, et, etc., *conservés dans les dialectes du midi de la France*. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°.

Langlade, *lous Las d'amour, pouëme*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Ubach y Vinyeta, *Expansions, poesias liricas*, Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1879, in-8°.

De Cihac, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane. Éléments slaves, magyars, turcs, grecs-moderne et albanais*. Francfort-sur-le-Mein, Ludolphe-St-Goar, 1879, in-8°.

Bauquier, *A travers la langue d'oc. Notes diverses. De la double forme de quelques pronoms*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Chabaneau, *la Langue et la Littérature provençales*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Digitized by Google

Boucherie, l'*Enseignement de la philologie romane en France*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1878, in-8°.

Mircesco, *Grammaire de la langue roumaine*. Paris, Maisonneuve et C^e^, 1863, in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Ernest Hamelin, *Note sur l'Imprimerie nationale et son monopole*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8o.

Léon Alègre, *la Bibliothèque et le Musée de Bagnols*. Bagnols, Alban Broche, 1879, in-4°.

Roumieux, *Moun Brinde pèr lou banquet dóu 5 d'óutobre* 1879, *à Sceaux, en l'ounour de Florian*. Nimes, Baldy [1879], in-8°.

*Ramelet de la Santo Baumo, cantico prouvençau à l'ounour de Santo Madaleno*. Avignon, Aubanel frères, S. D.. in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier)

*Ramelet di Sant-Genaire, nouveau recueil de cantiques en l'honneur de Saint-Gens*. Avignon, Aubanel frères, S. D. in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

*Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes. Poésies françaises et provençales, lues à la séance et au banquet du* 15 *juin* 1879. Forcalquier, Auguste Masson, 1879, in-8°, 16 pages (Don du Félibrige des Alpes.)

Boucherie, *Discours prononcé à la séance publique du* 3 *septembre* 1877. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Edmond Py, *Notre-Dame de Provence à Forcalquier, avec une traduction en vers latins*. par D. Rossi. Draguignan, Gimbert, 1876. in-8°. ( Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Guillibert, *Soucieta dóu Felibrige dis Aup. Sesiho dóu* 13 *de mai* 1877. *Brinde*. [Forcalquier]. Masson [1877], in-8°. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier )

Pelloux, *Étude sur la Durance*. Forcalquier, Masson, 1877, in-8°. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier. )

*Lettres à Grégoire sur les patois de France* (1790-1794). *Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France à l'époque de la Révolution, suivis du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Domergue, etc., avec une introduction et des notes*, par A. Gazier. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8°.

*Armanu prouvençau pèr lou bèl an de Diéu* 1880, *adouba e publica de la man di Felibre*, etc. En Avignoun, Roumanille [1879], in-12. (Don de M. Roumanille. )

Antoine Thomas, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur une mission philologique dans la Creuse ( avec une carte )*. Paris, Imprimerie nationale, 1879, in-8°.

*Canti popolari corsi con note. seconda, edizione, riveduta e ampliata*. Bastia, tipografia Fabiani, 1876, in-12. (Don de M. Mie-Keittinger.)

Cerati, *la Guerra per l'organo; poema eroi-comico*. Marsiglia, Stamperia nazionale, 1849, in-8°. (Don de M. Mie-Keittinger. )

Eyssette, *li Leitanio di Santo* ( poésie provençale ). Arles, Jouve, [1874], in-12, 4 pages. (Don de M. l'abbé Moreau. )

Arabia y Solanas : *Conferencia internacional dels clubs alpins y XV junta general del Club alpi suis, etè., relació*. Barcelona, Imprenta de la Renaixensa, 1879, in-8° ;

Brunel (Madame Ursule), *lou Camin de crous de Mazaurigo*, ms. in-4°. (Donné par M. Arnavielle).

Digitized by Google

Borel (l'abbé), *le Chant de la race latine*, par V. Alecsandri, trad. en languedocien (idiome de Collet-de-Dèze (Lozère); ms. in-8°, 1 feuille.

Malafosse (l'abbé). Traduction languedocienne en idiome de Pont-de-Montvert (Lozère), des premières pages des *Aventures de Télémaque*; ms. in-8°, 1 feuille.

Rieu, Copie manuscrite de deux inscriptions en vers provençaux de la commune du Paradou, 1873 et 1876, 1 feuille in-4°.

Rieu, *la Gardo moubile en Arle, cansounetto prouvençalo.* Arles, Dumas et Dayre, 1870, 1 feuille in-4° 2 col.

Rieu, *la Maladié dì vigno, cansoun prouvençalo.* Arles, Jouve, 1872, 1 feuille in-4° à 2 col.;

Rieu, *lou Pont d'Arle, cansoun prouvençalo*, Arles, Dumas et Dayre, 1875, 1 feuille in-4° à 2 col.

Rieu, *la Territorialo à-z-Ais, cansouneto prouvençalo.* Aix, Pust, 1879, 1 feuille in-4° à 2 col.

Cinquante numéros de journaux renfermant des articles ou des textes sur les études romanes ou la Renaissance méridionale, donnés par MM. Albert Arnavielle, Astruc, Aubanel, Melchior Barthés, de Berluc-Perussis, Firmin Boissin, Frédéric Donnadieu, J.-B. Gaut, Clair Gleizes, J. Goirand, Charles Gros, J. Laurès, V. Lieutaud, le docteur Obédénare, Roque-Ferrier, l'abbé Joseph Roux, Junior Sans, Ch. de Tourtoulon, etc.

---

## Errata

DU NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 1879

—

LOUS LAS D'AMOUR. — 33, l. 1, s'enfoursant, l.: s'enfourçant. — 35, 17, en agafant lou nivou, l.: en gafant lou nivas. — 37, 16, la cavariès, l. las cavariès. — 38. 29. la crue n'est peut-être, l.: la crue n'y est peut-être. — 42, 30, elle n'est pas d'humeur: l.: elle n'a pas loisir [de rire]. — 46, 25, dit Jean, l.: vient dire Jean. — 49, 10, pivou, l. pive. — 50, 33, lacts, l.: lacs. — 50, 36, gazouiliement, l.: gazouillement.

MASCARADO. — 56, 23, me demen, l.: me demenave. — 62, 19. Mez ébats, l.: mes ébats.

ROMANIA. — P. 83, 12; 86, 8; 87, 7 et 2, 13 et 15 de la note, on a imprimé à tort *sirvente* au lieu de *sirventes*. — 85, ligne 15 du bas, au lieu de « et les autres [visages] luisants et clairs », il faut lire: « et les autres, [visage] luisant et clair. » — 87, 1, amig, alamanda, lisez: amig'alamanda. — 88, 16, pifre, l.: pitre. — 88, 19, l'intersection, l.: l'introduction.

CHRONIQUE. — 95, 22, languedocien, l.: languedociens. — 100, 9, se hasarde à leur rimer, l.: se hasarde à rimer. — 104, 7, à las nogas, l.: à las noyas.

—

*Le Gérant responsable:* Ernest HAMELIN.

---

Digitized by Google

# DIALECTES ANCIENS

## QUELQUES MOTS

## SUR LA TOPOGRAPHIE DU POËME PROVENÇAL

### INTITULÉ : **Vie de sainte Énimie**

En lisant la *Vie de sainte Enimie* en vers provençaux, qui nous a été conservée sous le nom de Bertrand de Marseille [1], nous avions été frappés de la précision de certains détails topographiques. C'est ce qui nous a engagés à profiter d'un récent voyage à Millau pour explorer les rives du Tarn, de cette dernière ville à Florac, et en particulier la région si pittoresque qui s'étend de Sainte-Énimie aux Vignes, et où le troubadour a placé le lieu de la scène. La rivière y est constamment resserrée entre deux hautes chaînes de montagnes qui se dressent presque perpendiculairement et dont les rochers abruptes affectent les formes les plus bizarres. Les hameaux et les habitations isolées y sont tellement espacés que celui qui descend en barque, ou par l'étroit sentier qui la borde, le cours sinueux de la rivière, peut facilement s'imaginer qu'il est seul dans ce désert sauvage, et se reporter par la pensée à l'époque lointaine où la pieuse princesse, fille d'un roi de

[1] Ce poëme a été publié d'abord incomplétement par Raynouard, puis en entier par Bartsch, dans ses *Denkmaeler* (Stuttgart, 1856), et enfin par C. Sachs (Berlin, 1857). Il se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 7, qui date du XIV^e^ siècle; mais le texte semble du XIII^e^.



Digitized by Google

France [1], vint demander à une source inconnue du Gévaudan la miraculeuse guérison de sa lèpre. En relisant sur les lieux mêmes l'intéressant poëme de Bertrand, nous avons pu nous convaincre que l'imagination n'était pour rien dans la description qu'il nous a laissée et qu'il avait eu à sa disposition les renseignements les plus précis. Quelques détails sont ici nécessaires.

La *Vie de sainte Enimie* en provençal est la mise en œuvre d'une *Vie* latine de la glorieuse sainte. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 913 du fonds latin, utilisé par les Bollandistes (*Acta sanctorum,* t. III, octobre, p. 406), nous a conservé trois rédactions différentes de cette *Vie*, lesquelles ne diffèrent guère que par des détails insignifiants et par leur plus ou moins de développement. A la suite vient un recueil des miracles de sainte Enimie, et l'office noté qu'on célèbre depuis un temps immémorial en son honneur, le 6 octobre, jour de la mort de la sainte, d'après le témoignage des Vies latines et du poëme provençal. Le poëte déclare lui-même au début qu'il a traduit son œuvre du latin en *romans*, à la demande du prieur du couvent, et pour la plus grande gloire de Dieu et de sainte Énimie. Il avait certainement sous les yeux la plus importante des Vies latines qui nous ont été conservées, ou une copie peu différente; car le plus souvent il ne fait que la traduire ou la paraphraser. Mais son couvent était-il à Marseille, ou bien à Sainte-Énimie même? Nous penchons pour cette dernière hypothèse. En effet, les expressions employées par Bertrand:

Ans (ne) fo preguatz caramen
Daus part lo prior el coven

semblent bien indiquer qu'il s'agit du prieur, non d'un couvent de Marseille, mais du couvent de Sainte-Enimie; on ne

[1] Ce roi serait, d'après le poëme et les Vies latines, Clovis, fils de Dagobert, et père d'un autre Dagobert; quelques-uns croient qu'il y a eu ici confusion avec Clotaire II, par suite d'une abréviation commune *Cl.* ou *Clo.* D'autres veulent qu'on ait confondu dans les Vies latines les mots *pater* et *filius: Clodoveo, filio Dagoberti,* au lieu de *Cl. patre Dagoberti,* ce qui semble préférable.

Digitized by Google

s'expliquerait pas sans cela la dévotion hautement déclarée de notre moine pour une sainte honorée au fond d'un désert, absolument privé à cette époque de communications avec la Provence, et encore aujourd'hui dépourvu de routes carrossables dans la direction du sud-ouest. Il est plus simple d'admettre qu'un Marseillais, se trouvant déjà transporté dans le Gévaudan, aura été amené à entrer dans le couvent de «moines noirs» de Sainte-Enimie, dont parle Bertrand dans son poëme, et que là, autant par dévotion personnelle que pour obéir à son prieur, il aura rimé une Vie latine de la pieuse fondatrice du couvent primitif, lequel était depuis longtemps ruiné. D'ailleurs, les Vies latines sont loin d'être aussi précises dans leurs descriptions que l'œuvre provençale; tandis qu'à chaque page du poëme on rencontre des détails qui indiquent que l'auteur a recueilli une partie de la tradition de la bouche des habitants du lieu, et qu'il a eu sous les yeux la contrée désolée où il place sa légende [1]. Suivons pas à pas le poëme :

Énimie, par l'inspiration divine, va dans les solitudes du Gévaudan à la recherche de la source de *Burla*, qui doit la guérir de la lèpre que Dieu lui a envoyée pour détourner d'elle ses prétendants. Cette belle et forte source sort encore aujourd'hui d'un rocher au milieu du village pittoresque de Sainte-Énimie, sur le Tarn, à 54 kilomètres en amont de Millau et à 30 kilomètres environ en aval de Florac; elle s'appelle encore *Burla*. Les trois *mas* (fermes) qui marquaient au XIII^e^ siècle les différents points de la route, se dirigeant vers le nord, où s'arrêta successivement la sainte, se nomment encore aujourd'hui *Dinhàs* (ms. Denhas), *Pessados* (ms. Pessada), et *Brenede* (ms. Branede). Ils sont dans l'ordre et à peu près aux distances indiqués par l'auteur; seulement *Breneda* n'offre plus que quelques ruines cachées dans une vigne. Il ne faut pas faire grande attention aux étymologies fantaisistes de

[1] On pourrait tirer un nouvel argument de la langue même du poëme, qui offre des traits caractéristiques différents de ceux que l'on retrouve à la même époque dans le provençal classique, chez des troubadours originaires de Marseille. Nous renvoyons sur ce point à ce que nous avons dit dans notre *Etude historique sur le dialecte du Rouergue*, actuellement sous presse.

Digitized by Google

Bertrand à propos de ces noms ; nous dirons cependant que, pour ce qui concerne *Branede,* la leçon de l'une des Vies latines nous semble préférable: « Alter ob incendium suæ accensionis juxta linguæ idioma *Brasaci* est sortitus vocabulum.» *Brasacum* donnerait en effet en langue vulgaire *Brasas* (= brasier), dont la parenté avec *braso* (= fr. *braise*) est évidente. Mais revenons au village de Sainte-Énimie.

La tradition populaire est d'accord avec l'affirmation de Bertrand sur les événements merveilleux qui marquèrent l'établissement d'Enimie près de la source de Burla. On montre encore aujourd'hui la grotte située à mi-côte où s'établit la sainte, et où la piété des fidèles a élevé un modeste oratoire qu'on visite le jour de la fête. On pouvait voir intact, il y a quelques années à peine, le rocher où s'assit Énimie sur les bords de la source; des parties creuses y dessinaient vaguement une forme humaine, indiquant que la malade s'y était couchée, accablée par la douleur. Il est vrai que la perpétuité de la tradition religieuse, basée sur les Vies latines, a dû, à l'occasion de la fête annuelle, entretenir chez les habitants du pays le souvenir toujours présent de la vieille légende ; mais ceci n'est vrai que pour les détails, et les Vies latines elles-mêmes ne sont, en somme, que le résumé de la légende telle qu'elle a dû exister à l'origine parmi le peuple. Ajoutons cependant qu'on montre encore, à côté du village, des ruines du mas *Murta*, qui doit son nom, suivant Bertrand, à la femme, dont le fils, noyé au gué du Tarn, fut ressuscité à la prière d'Énimie.

A une lieue environ en aval de Sainte-Énimie se trouve, sur la rive gauche du Tarn, collé presque contre des rochers à pic, le petit hameau de Saint-Chély, dont nous devons dire un mot. Ce nom, comme celui de deux autres villages de la même région, est le produit d'une erreur d'étymologie populaire. Il équivaut, en effet, à *Sanctus Ilius* [1], que Bertrand tra-

[1] Nous devons dire que les Vies latines donnent, non pas *Ilius*, mais *Ilerus*. On s'accorde à reconnaître cet évêque dans l'*Ilerus*, qui, d'après des témoignages certains, a occupé le siége de Mende vers 622. Je crains cependant qu'il n'y ait eu ici quelque confusion, car la légende dit que Ilius était évêque de Gavols et nullement de Mende, qui cependant a eu des évêques dès le 1er siècle. D'autre part, M. Bréal (*Romania,* II, 329, d'après le vocabulaire hagiolo-

Digitized by Google

duit par *Sanz Yles, Sanhs Yles, Sanchz Yles* et *Sainchz Ylis*, au cas sujet. Pour *ch* ( *tch* ) = *ct* latin, cf. *fach, lach,* en rouergat moderne et dans la région occidentale de la Lozère ; et plus précisément les formes *Touchons* ( pron. *Toutchons* ) = la fête de la Toussaint, et *Sanch Aloy, Sanch Clamens,* dans un texte millavois de 1423-4, publié ici même par M. Affre (*Rev.*, 3me série, t. I, p. 14 ). Comme il est facile de le voir, le mot a été tout simplement mal coupé, du moment que la prononciation *sanch* a disparu ; aujourd'hui l'on dit *sen*[*t*]. Bertrand raconte, d'après les Vies latines, qu'un saint évêque de Gavols [1] étant allé voir Énimie, dont la réputation de sainteté s'étendait au loin, celle-ci se plaignait de ce qu'un dragon venait chaque nuit renverser les murs de l'église qu'elle faisait bâtir en l'honneur de la Vierge. A un autre voyage de l'évêque, le serpent s'étant présenté en plein jour, saint Yles le poursuivit avec une croix qu'il forma à la hâte avec deux branches mortes. Le dragon se réfugia dans un rocher situé sur les bords du Tarn, en y formant une large crevasse ; mais saint Yles le força à sortir et le blessa de sa croix. Il fit plus tard bâtir un monastère à cet endroit, et le pieux rimeur nous apprend que c'était à une lieue en aval de la grotte de la sainte. Ce détail est on ne peut plus exact ; il ne reste plus trace du monastère, mais il est certain qu'il a existé au village actuel de Saint-Chély, qui se trouve en effet à une lieue de Sainte-Énimie.

Le dragon, poursuivi par l'évêque, continue à fuir, nous dit Bertrand, le long de l'étroite vallée et à travers les rochers immenses qui la bordent. Saint Yles finit par s'apercevoir qu'il a affaire au diable ; il le somme au nom de la croix

gique de l'abbé Cl. Chastelain, inséré en tête du dictionnaire de Ménage, tire *Saint-Chelis,* qu'il faut sans doute identifier avec *Saint-Chély,* de *sanctus Eligius;* et M. C. Sachs, de *sanctus Ægidius,* qui a donné en français *Saint-Gilles* (Gard). En l'absence de preuves historiques directes, je donnerais la préférence à *Eligius,* pour des raisons purement phonétiques. Il me paraît difficile de tirer, comme le veut M. Bréal, *Saint-Gély* de *sanctus Hilarius*.

[1] Aujourd'hui *Javols* (Lozère), à quelques lieues au nord de Sainte-Enimie, village d'un millier d'habitants, qui tire son nom des anciens *Gabales* (habitants du Gévaudan), et fut le siége d'un évêché dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ; cet évêché était déjà réuni à celui de Mende au XIIIe siècle, d'après le témoignage même de Bertrand.

Digitized by Google

de s'arrêter. Le diable est forcé d'obéir : il roule au fond de la vallée, et les rochers se précipitent de tout côté pour l'ensevelir de leur masse. Le peuple ne pouvait trouver de meilleure explication de l'étrange amoncellement de rochers qui barre le cours de la rivière à quatre lieues en aval de Sainte-Énimie. La rivière, d'abord resserrée par les masses rocheuses qu'un effroyable cataclysme a arrachées de la montagne, voit ses eaux disparaître peu à peu, et, à l'endroit le plus étroit, deux énormes rochers recouvrent complétement ce qui restait du lit et cachent complétement les eaux. Il y a en cet endroit, non pas seulement obstruction du lit du Tarn, mais de plus un véritable gouffre où l'eau se précipite pour ressortir à quelques mètres plus loin ; et l'on raconte que, de nos jours encore, si par hasard du bois de chauffage vient à être entraîné sous les rochers, on n'en voit pas du tout reparaître à la sortie des eaux [1]. Ce n'est donc pas sans raison qu'au lieu d'appeler cet endroit *destrech* ( détroit ), comme on l'a fait pour plusieurs autres points où la rivière est resserrée entre deux rochers, on l'a appelé *lou Pas de Soucich*, en français *le Pas de Souci*. Le poëme de Bertrand nous apprend que ce nom date de loin :

Et encar lo locs per trazah
En reten nom per aquel fach ;
Car la gen l'apela *Sossic*,
Pel samcimen ( *lis.* somcimen) del enemic.

Mais il est à remarquer que ce mot de *Soucich* n'a plus aujourd'hui pour nos paysans aucune signification, pas plus que

[1] Un autre point du cours du Tarn, situé non loin de Broquiès (Aveyron), offre aussi cette particularité, sans que la rivière soit complétement barrée par des rochers; on nomme cet endroit *lou Pas del Sabot* ( le Pas du Sabot). Ce nom est peut-être corrompu; car, le mot *sabot* se disant en rouergat *esclouop*, on ne s'explique pas comment on aurait emprunté un mot français pour désigner une particularité purement locale. La rivière de la *Jonte*, qui se jette dans le Tarn à Peyreleau, à 3 lieues et demie en aval du *Pas de Souci*, se perd dans les sables de son lit sur un espace de 3 ou 4 kilomètres, entre Meyrueis (Lozère) et Peyreleau (Aveyron); mais, l'hiver, et quand le volume des eaux augmente, le trop-plein suit le lit de la rivière. Nous n'avons pas appris qu'on ait donné un nom particulier à l'endroit où a lieu cette disparition, sans doute parce qu'elle se produit presque insensiblement.

Digitized by Google

*la Fosse du Souci* en Normandie, que M. Joly a récemment signalée à l'attention des romanisants. Il apporte, du reste, un élément nouveau pour la solution de la question d'étymologie [1].

Notons d'abord que le *Roman de Thèbes*, dont nous préparons une édition, n'autorise nullement, comme l'a cru M. Joly, à considérer la forme *soussis* (*solsis*) comme la véritable. Il ne donne en effet de forme en *s* qu'au cas sujet, comme il est facile de le voir par les passages même qu'a publiés M. Joly dans son étude sur la *Fosse du Soucy*. D'ailleurs, un quatrième manuscrit, dont quelques vers seulement nous ont été conservés dans la reliure d'un manuscrit de la bibliothèque d'Angers, donne au régime la forme *sossit*, là où les mss. 60 et 784 de la Bibliothèque nationale donnent *solsi* et *sousci*. Le passage de la *Chronique des ducs de Normandie* que cite M. Joly (Soz uns rochers, en un *soussis*), serait plus explicite; mais la première partie du vers ne semble-t-elle pas indiquer qu'il faut voir ici un pluriel, et lire : *uns soussis* ? La forme qu'a prise le mot dans *Pas de Soucich* (prononcez *Soucitch*) confirme notre hypothèse. Ce ne peut être en effet qu'un pluriel en rouergat et en lozérien, puisque tout mot qui, au singulier, est terminé par une muette forte, prend dans ces patois au pluriel *ch* (*tch*). Voir notre *Étude historique sur te sous-dialecte du Rouergue* (*Déclinaisors*), actuellement sous presse). Il correspondrait donc exactement, comme pluriel, à la forme ancienne de notre texte *sossic*, comme aussi à la forme *sossit* du *Roman de Thèbes*. Laquelle des deux formes est la bonne ? Ici la difficulté commence. La rime *enemic* exige la forme avec *e* final ; mais, d'autre part, la forme française *solsis* au sujet, *solsi* (*sossit*) au régime, exclut l'hypothèse d'un radical latin terminé par une gutturale. Il faut donc, ou bien chercher une origine différente pour *sossic* ou *sossit*, ou bien admettre une licence dans la rime *enemic : sossic* (= *sossit*). Dans tous les cas, *solsit* (*sossit*) représenterait un participe passé, qu'on l'assimile

[1] Voir Joly (*la Fosse du Soucy;* Paris, Vieweg, 1877); G. Paris (*Romania*, VI, 148 et 436); Boucherie ( *Rev. des l. rom.*, 2e série, t. V, p. 51 ); G. Grœber ( *Zeitschrift für romanische philologie*, II, 1, 190).

Digitized by Google

à *somsit* (de **sumescitum* [1]), comme l'insinue l'auteur de la *Vie de sainte Enimie* [2], ou à *sorsit* (*solsit*), venant de *sorbere* par le participe supposé *sorpsus*, comme le veut M. G. Paris (*Romania*, VI, 437).

Mais revenons à notre légende.

M. l'abbé Migne s'est occupé du *Pas de Souci* dans son dictionnaire, s. v. DIABLE. La légende qu'il rapporte, je ne sais d'après quels documents, est un peu différente de celle de Bertrand. Il n'y est pas question de saint Yles, mais d'un homme pieux nommé Guillaume, lequel, scandalisé d'entendre les blasphèmes des marchands qui se disputaient au gué du Tarn, les jours où il y avait encombrement, résolut de faire bâtir un pont, et excita le zèle des habitants du lieu. Mais, le diable venant chaque nuit détruire les travaux, il le découvrit à la fin et le poursuivit jusqu'à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le *Pas de Souci*. Il y avait là deux grands rochers voisins, l'*Aiguille* et *Roche sourde*. Ce dernier descendit de la montagne pour écraser le diable. Il se dresse encore aujourd'hui devant la perte du Tarn, et ce sont sans doute quelques-unes de ses parties qui obstruent le lit de la rivière. La légende suivie par l'abbé Migne raconte que l'*Aiguille* dit à *Roche sourde* : « Faut-il que je descende pour venir t'aider? » Son assistance ayant été jugée inutile, l'*Aiguille* resta à sa place, où elle est encore. Ce dernier détail m'a été répété par un paysan, qui, à la vérité, pouvait l'avoir entendu rapporter par son curé le jour de la fête. Il convient d'ajouter que l'ensemble de la légende a pu facilement suggérer ce détail typique. Voici en effet ce que dit Bertrand :

> ... Que neys encar vezer poyriatz
> Aqui montanhas e rocatz [3]

[1] Cette étymologie a été proposée déjà par M. Boucherie (*Revue*, 2e série, t. V, p. 51). Aux exemples cités par M. P. Meyer de *somsit* (*Rom.* VI, 436), il aut joindre celui-ci, qui se trouve dans le *Mystère de la Passion* inédit de la bibliothèque Didot (c'est Judas qui parle aux Juifs) : *Certas voleri eser somsit*.

[2] Car la gen l'apela *Sossic*,
Pel somcimen del enemic.

[3] *Bartsch* écrit : erocatz.

Digitized by Google

Que tenon ves Tarn[1] p r fereza
Enclenada lur agudeza.
Car aquelas resteron sus,
Cant fo lo dracs mortz et confus,
Que s'adobabon[2] del descendre,
Per lo draco aucir e fendre,
Entro quel serpens fo coffus,
Et enayssi resteron sus.

Rien de plus vrai que cette description; elle ne peut être l'œuvre d'un homme qui n'aurait point vu par lui-même ces rochers à demi inclinés vers le gouffre et qui semblent prêts à rejoindre ceux qui gisent pêle-mêle sur le lit du fleuve. Ajoutons que la distance de quatre lieues que donne Bertrand, à partir de la grotte de Sainte-Enimie, est bien exacte, autant qu'il est permis de s'en assurer dans un pays où l'unique chemin est un sentier à peine indiqué, lequel est souvent obligé de quitter le bord de l'eau pour s'élever au-dessus d'énormes rochers qui lui barrent le passage. Disons, en terminant, que le couvent des « moines noirs » dont parle Bertrand, et qui avait, dit-il, remplacé le premier monastère tombé en ruines, existait encore en entier à l'époque de la grande Révolution et était occupé par des bénédictins dépendant de la célèbre abbaye de Saint-Chaffre (Haute-Loire). On en a conservé de belles parties dans l'établissement actuel des Frères des écoles chrétiennes, en particulier le réfectoire.

Ce qui précède suffit pour montrer avec quelle précision Bertrand de Marseille a su décrire les lieux illustrés par la présence de sainte Énimie et de saint Yles. Nous croyons donc que ce nom de Marseille ne doit pas faire illusion, et qu'il n'y a rien d'impossible à ce que la *Vie de sainte Énimie* ait été écrite, non pas par un moine d'un couvent de Marseille, mais par un moine du couvent même de Sainte-Énimie, né à Marseille.

L. Constans.

[1] *B.* tan ; — [2] *B.* s'adobant, *qui donne le vers faux.*

Digitized by Google

# LO SERMO D'EN MUNTANER

Es cosa ben sabuda que en la famosa *Crónica de Muntaner*, capitol CCLXXII, hi ha una composició en vers alexandrì monorim, en llengua, no catalana, sino provençal mes ó menys alterada [1], y ab titol y en certa manera ab forma de *sermó*, que lo cronista trasmeté al Infant Anfós, fill del Rey en Jaume d'Aragó, que havia de passar à la conquesta de Serdenya. Molts anys fa que'ls amadors de la literatura catalana notaren aquesta poesia, com obra poética relacionada ab la historia, com una de les mes antigues de poeta catalá no pertanyents als Cansoners dels trovadors, com també per la singularitat de la forma. Per ma part, desitjant saber á que poema (pus no duptava que d'un poema 's tractava ) se referia lo segon vers, vaig encarregar la copia del mateix, segons lo M. s. de Madrit, al jove professor D. H. Suanya, que m'en envià facsimile ; mes sols l'any proppassat me va lleure fer la confrontació de tota la pessa ab lo ja anomenat M. s. Molt be 'm consta que lo jove filolech alemany Sr Baist està preparant una edició complerta de la *Crónica*, fundada en los dos M. s. de Madrit y de Barcelona y no sé si en algun altre; mes crech que mentrestant no desagradará als lectors de la *Revue* lo següent estudi, que pot-ser no siga del tot infructuos per la elucidació del text.

La *Crónica* fou commensada quant l'autor tenia ja sixanta anys, en 1325, ó segons una variant, en 1335 [2]. En quant à la época de la composició del *Sermó* veja's lo que diu ell mateix, cap. CCLXXI. Parla del rey d'Aragó : « E mana corts à la ciutat de Gerona... E aqui *publicas* que de tot en tot trametes son fill, lo senyor infant Nanfos, á conquistar lo regne de Serdenya et de Corsega... Perque yo com lo viatje

[1] Los poetes catalans del segle XIV s'afanyaven per escriure en llengua provensal (ó siga llemosina). No sabem fins à quin punt Muntaner, que per qualque lloch de sa *Cronica* veyem qu'era curiós de coses llinguistiques, sabia be lo provensal ; aixis serà sempre dificil, sino's descubreix un escrit de sa propra ma, distingir en lo *Sermó* quals errades de llenguatje foren seves, quals de sos copistes.

[2] Abdues variants se troven en las edicions de Valencia y de Barcelona (V. edició de Lanz. p.2). Moisè en los *Cenni storici* qne precedeixen à sa traducció adopta l'any mes antich, A. de Bofarull, *Cronica* p. 2, nota 2, lo mes modern. Sense voler profundisar esta qüestió preferesch lo mes antich, atenent al ultim Cap. de la Cronica, ahont pareix que l'autor se despedeix de sos lectors, després d'haver referit, com un fet proppassat, la coronació d'Anfós IV d'Aragó que fou los premers dies d'Abril de 1328 (P. de Bofarull, *Condes*. II. 265).

Digitized by Google

fou *publicat*, fiu un sermo, que embie per En Comi[1], al senyor rey et al senyor infant, per ordonacio del dit bon passatge, lo qual oyrets aci. E portal los á Barcelona, que yo no era be delitos de cavalcar, ne danar hi. » D'aixo's deduheix qne Muntaner feu lo *Sermó* immediatament apres les corts de Gerona que s'havian closes avans (no sé si molts, ó pochs mesos) de la festa de Nadal del any de la Encarnació 1322[2].

Del *Sermó* de Muntaner com també de tota la *Crónica* se sap que existeixen los següents M. s. s., edicions y traduccions.

**A.**—Es un M. s. en paper de la Biblioteca nacional (Madrit). Comensa ab lo Index y segueix : « *Lo prolech que R. Muntaner feu.* » A la fi diu : « Iste liber fuit scriptus et splicitus die veneris qui fuit tertio kalendas. Anno domini MCCC cărgesimo. » Se veu que l'*ar* es corretgit y lo signe afegit, volent significar que'l M. s. fou fet en 1340. Sembla que ha d'esser posterior encara que no molt (derreries del XIV ? )

La versió d'aquest M. s. es sens dupte la mes antiga que tenim ; es en general la mes satisfactoria y no li falta cap vers. Es la que'ns serveix de text; sols que per donarli un poch mes de regularitat (no pas molta) corretjim les paraules següents : Cobla I[a], vers 3, *casall* ; 4, *sallutacion;* II[a], 3, *pallesas* ; 9, *encontre*; III[a], 4, *ullats? ulats? esberch* ; 8, *naus*[3] ; IV[a] 6, *tercoll;* 10, *contrestar ;* 16, *comendar;* V[a] 1, *manarets;* 2, *lenys;* 10, *mestre;* 12 *peraules;* 14, *aperellats;* VI[a] 8, *axills ;* 17, *malmunat ;* VIII[a] 9, *vexell ;* 11, *metra ;* VIII. 9 *E es ;* IX, 2 *naturall ;* 9, *enian*[4] ; X[a] *estendart ;* 12, *flamajara;* XII[a] 4, *prellats*. Un cambi mes important se ha fet en IV, 5, posant en conte de *ges res* com demana 'l sentit y com porten les altres versions, encara que en aquestes no va be ab les paraules antecedents. He posat sempre *et* quant hi ha. ∞ XI[a] 15, porta *et* en lletres, encara que algunes vegades sonaria millor *e*. La *s* eufónica la he colocada sempre despres de la primera paraula v. g. *es en* y no *e sen*.

Se han regularisat les rimes en les cobles seguents: I[a] Hi ha tres finals en *on*; se ha posat sempre en *o*. — II[a] Hi ha vuyt vegades *ent ;* se ha posat sempre *en*.— III[a] Hi ha tres finals en *ail* y set en *all ;* se ha posat sempre *ayll*. — XI[a] ; 17, diu *rays* y se ha posat *ray*.

**B.** Es un M. s. en paper qui fou del Monastir de Poblet y 's trova

[1] Juglar que fa paper mes endevant en la coronació d'Anfós.

[2] V. par la época d'aqnestes Corts, Zurita, libro IV, xxxix, y A. de Bofarul, *Historia critica de Cataluña*, IV, 181 y 82.

[3] No crech probable que *naus* siga una forma vulgar de *nous* y aixis he posat *nous* com porten les altres versions.

[4] B. diu *angan* y C. *engan*.

Digitized by Google

ara en la Biblioteca de Don Baudiri Carreras de Barcelona. Falta molt en lo comensament. A la fi diu : « Aquest libra feu an Muntaner e an Clot. E aic del libra den Clot entro à la mort del bon rey P. d'Arago. Aquets libra s'acaba an l'any de que hom comta de la nativitat de Nostro Senyor uer Deus de l'any de M CCC liij, disapte, à xx dels mes de juliol ». Per algunes formes gramaticals y (en lo poch qu'en això puch judicar) per la lletra, tinch lo M. s. per molt mes modern. Tal vegada se copiá lo final y tot, d'un original mes antich ; tal vegada s'escapá una C al posar l'any.

Lo titol del *Sermo* es : « *Con an Muntaner feu .j. sermo rimat lo qual feu al senyor rey d'Arago que feye be per lo passatge de Cerdenya.* » Manquen los següents versos : Iª, 2, 9 ; IIª 8, 14 ; IIIª 14; VIIIª 5[1]. Les formes son moltes vegades, no sempre, mes vulgars que las de **A**. Veja 's lo que resulta de la següent comparació : Hi ha molt sovint *a* per *e* en les silabes antecedents à la accentuada y *e* per *a* final. *I* per *y* ó al reves. *O* per *ua* (*gornits*, *gordets*). *Nostro*, *vostro*, per *nostre*, *vostre*. *Sis* per *sius*[2]. *No hi* per *noy*[3]. Afegeix o trau *h*. *L* per *ll* ó al reves[4]. *N* per *m* final. De vegades falta la ratlla que val per *n*. *U* inicial per *v*. Alguna vegada se dobla la *b* (pobble). *Nt* final lo que en **A**. es simple *n*. *Cascus* y no *xascus*. *Deu* per *Deus*. *Ara* per *era* ó *eres*. Forma verbal *an* per *en* ó *on*. Algunes vegades *ten* per *tan*. Generalment *e* (també *he*) per *et* (conjunció). *Trestuyt* mes etimológich que *trastuyt*, usat quasi sempre per **A**. Elideix menos la *e* de *que* que **A**. *Es* per lo plural clássich *er*.

Ademes notaré algunes variants pera no deixar al peu del text, sino las que tenen mes o menos importancia : Iª 5, *do* (no *don* com **A**) ; 7 *per altre*. 7, *e que aiam ;* 8, *venges;* 9, *lo comte he* (manca *vescomte*) al **B** ; 12, *qui es gamfano ;* 17, *E vul sapia chascu*; 20, *mantenda*; IIª 4, *ient* ; 7, *los mots estan fora d'orde;* 10, *e sapia;* 10, *preposament;* 17. *far fondament;* 18, *preposit*; 20, *aquest bon*; IIIª 3, *nul hom;* 4, *vulats;* 8, *sayl;* 10, *E axi al;* 11. *de lurs cors armes*; 13, *no;* 16, *que axi es la vertats* ; 16, *crastall ;* IVª, 2, *Car;* 9, *quels ;* 9, *iugan a tot alevar ;* 11, *poria atlagar;* 12, manca *si;* 18, *fets;* 20, *aramats;* Vª 1, *poretz menar ;* 11, *Perque senyor* (manca *dayço*); 14, *Et en axi* ; 15, *ordenades;* 18, *nous;* 19, manca *gen* o *gent*; VIª 1, *sencareus soplich;* 2, *quen sia;* 5, *no li* ; 7,

[1] En IIª entre 17 y 18 hi ha un vers de més format del primer hemistiqui, del 18 y del segon del 17.

[2] *O* per *au*, *nostro* per nostre y *sis* per *sius* son encara formes populars. A. Va 20 porta *quis* per *quius*.

[3] La scriptura *no hi* es la que ara s'usa.

[4] *L* per *ll* que dona *ll* per *l*, comu en les M.s. catalans, es un dels casos en que veyem la lley de reacció de que en algun altre lloch he parlat.

Digitized by Google

*Deci han prou afer ;* 7, *an;* 9, *Enaxi,* 10, *lo comte;* 10, *ascutumat*, 12, *quens*; 13, *be areat*; 14, *feya*; 15, *alegre e*; 16, *tot lo* ; VII[a] 1, *altesa*; 4, *vajen*; 5, *altre*; 11, *fays*; 14, *plafanges*; 15, *senyer*[1]; 19, *en vos*; VIII[a] 1, *quant*; 3, *dolçe*; 8, *que no ya*; 11, *refrescats*; 15, *vernasor*; 18, manca *res*; IX[a] 3, *ij milers*; 7, *e mant daltre*; 8, *res de vostro* : 9, *puscan* ; 9, *co sels que sens angan* ; 10, *vostron* ; 11, *nagu* ; 12, *cant tuy a* ; 13, *e del* ; 13. *asperit;* 14, *afogan* ; 16, *eixamen*; X[a], 1, manca *e* ; 1, *seran* ; 2, *quant a terra axiran* ; 3, *Caros* ; 4, *catala*; 6, *format*; 9, *adonchs qual rey pora;* 11, *veyra*; 11, *para*; 12, *que tan flamira*; 16, *satendera*; XI[a] 1 *membra*; 6, *jameys* ; 8, *feyt* ; 16, *li sant* ; 16, *que say*; XIV[a], 4, *coms ne* ; 6, manca *ab* ; 7, *sant* ; 10, *pregera* ; 12, *asso* ; 13, *vivats* ; 14, *paternostro* ; 15, *Et honor* ; 15, *sens* ; 16, *quen* ; 17, *que al.*

Lo Ms. *B* no es copia de *A*. Encara que en general mes imperfect, presenta algunes variants preferibles y per conseguent deu provenir d'un altre original.

*C.*— Edicions *, 1a CHRONICA O DESscripcio dels fets, e hazanyes del INCLYT REY DON JAVME PRIMER Rey Darago, de Mallorques e de Valencia comte de Barcelone e de Muntpesller : e de molts de sos descendents. Feta per lo m'agnifich en Ramon Muntaner... Ara nouament stampat[1] en Valencia EN CASA DE LA VIUDA DE JOAN MEY FLANDRO. 1558. — Lo titol del Sermò es : *Recomta lo sermo que yo Ramon Muntaner tramis al senyor rey per lo passatge de Serdenya e Corsega per raho de conseyll donar al senyor infant Nanfos, o al menys a fer recordar de totes coses.*

2a Lo mateix titol general fins al nom del autor... En Barcelona en casa de Jaume Cortey, Librater, Any 1562. Lo mateix titol del *sermó* (*R.* per *Ramon?*). En quant á aquesta obra versificada segueix també la edició de Valencia, menos algunes cosetes que semblen voler ser correccions : IIIa, 20, *sel vazent* per *selvar ent*; Va, 20, *gaug* per *guauc*; XIa, 5, *sau bo* per *saum bo* ; 15, *faes* per *fes*. Les demes diferencies son simples erros[2].

3a. Mr Buchon afeji á sa primera traduccio de la *Crónica* lo text original del *Sermó*, ab tres variants poch afortunades[3].

3a. Cronik des edlen En Ramon Muntaner, herausgegeben von Dr.

Es la unica vegada que en totes les versions se trova lo veritable vocatiu provenzal. En la major part de casos ne 's pot suposar que hi fos, pus ben pronunciat (sényer) faria perdre una silaba al hemistiqui.

* Senyala aquest signe las edicions y traduccions que no he vist.

[1] S'enten : estampat suara ; no que siga nova edició.

[2] Se troven en II[a] 2, 2; 3; 8, 2; III[a], 15; IV[a], 1, 2; V[a], 10; V[a] 5; VIIa, 5, VIII[a], 12, 2; IX, 2; X, 13; XII[a], 13.

[3] V. Lanz, p. 290 a 291.

Digitized by Google

Karl Lanz. Stuttgart, gedruckt auf Kosten des literarische Vereins. 1844. Me he servit d'aquesta edicio que crech exacta copia de la 1558 per lo *Sermó* y demes cites de Muntaner.

5a. *Cronica catalana* de Ramon Muntaner, texto original y traduccion castellana, acompañada de numerosas notas, por Antonio de Bofarull. Barcelona, imprenta de Jaime Jepus, 1860. En lo *Sermó* segueix ab poques modificacions lo text de Lanz (corretjeix *presta prayll* en *prest aprayll*), donant en nota una variant y un vers de *B.*[1].

Lo text de *C* (edicio de Valencia y de Lanz) correspont, ab una ortografia mes regularisada, moltes vegadas á *A.* y no poques á *B. Manquen* los versos Ia, 9; IVa, 12; VIIIa, 5. Te coses propies que la mayor part semblen mal enteses o mal corretjides : 1a 2 *genentull* per *gui nantull*; 5 *perdo* per *do*; IIa, 15, *pert* per *perdet*; IIIa, 14. *Fos en la vostra gent* per *Es en*, etc.; IVa, 55, *alegrar* per *allegar*; VIIIa, 16, *e sa ma com es dit* per *es a maho mes dit.* Vist aixo se podria creure que l'editor de Valencia feu una tria de *A* y *B*, introduhinthi algunes males innovacions. Pero per altra part aquest sistema eclectich es propi d'un editor del segle XVIe ?[2]. Ademes hi ha alguna cosa bona que no pogué traure de *A* y *B* y no es probable que inventas o adivinas: IIIa, 12, *quasi com prest aprayll* dona bon sentit[3]: 9, 2 *e guaill* sembla millor que *agual* de *B*; V, 8 *guets* es preferible á *quets*; V 9 *poguessen* dona al vers la bona mida; XI, 2 crech que *setray* de C es la bona llisso[4]. Per tals consideracions, lo mes probable sembla que l'editor tingués á la vista un original desconegut, lo qual, com tampoch se ha de creure que fos eclectich, no podia ser fill de *A* y *B*, devent ser pare d'aquets lo mateix Ms. desconegut ó altre semblant.

No don de *C* mes que les variants mes importants, perque qualsevulla pot consultarlo en les edicions.

*D.* Traduccions. Deixant apart una castellana antiga, la qual existencia sembla molt duptosa[6], se coneixen les següents :

[1] En la traducció del segon vers admeté la variant de *A*.

[2] Es veritat que dona la variant del any 1325 et 1335, mes aixó no basta per provar l'eclectisme.

[3] Que la correcció no es del editor, sembla provarho lo ser mal escrit *presta prayll;* mes aixó podria ser erro d'estampa.

[4] L'edició, en lloch *d'un setray*, porta *d'on se tray ;* lo qual sí que no pot ser erro d'imprenta, perque denota l'intenció de donar un altre sentit.

[5] Pera tractar ab mayor pes aquesta qüestió, fora necessari haver estudiat la *Cronica* entera en totes ses versions.

[6] Per aquest punt y per les dues traduccions senyalades ab *, V. A. de Bofarull, *Cronica*, *Prologo.*

Digitized by Google

°1a Compresa en la *Collection des Chroniques nationales françaises*, feta per M. Buchon. *Paris, Verdière*, 1827.

2a. Nova traducció de Buchon ab l'ajuda, pel *Sermó*, de M. Tastu, compresa en les *Chroniques étrangères* del *Panthéon littéraire*. *Paris, Mamet*, 1841.

°3a Traduccio alemanya de Karl Lanz. *Leipzig*, Verlag von Wilhem Engelmann, 1842.

4a *Cronache catalane* del secolo XIII et XIV ( Muntaner y Desclot), per *Philippo Moisè, Firenze, coi tipi della Galileana*, 1844.

5a Traducció citada avans de D. A. de Bofarull.

## DEL SERMO QUE EN MUNTANER TRAMET.

[Cobla Ia]

En nom d'aycell ver Deus qui fe el cel el thro,
En so de Gui Nantull faray un bell sermo
A honor et a llaus del casal d'Arago;
E per tal qu'axi sia la salutacio
Diga xascus sil platz, que la Verge nos do
Seny et entendiment, quen fassam nostre pro
Per est mon e per l'altre; e que [a] saluacio
Vengon trastuyt li compte e vescompte e baro
Caualler et burges, mariner et peho
Qui en est bon passatge de Serdeny ' abando
Metra[n] si et sa terra et sa prouesio,
E segra[n] lalt (e) Imffant Nanffos, qu'es ganfano
[E] de trastota Espanya creximent [e] creso.
De llevan a ponen, mig jorn, septentrio,
Temblara tota gent qui en subjeccio
De sos payres valents Rey en Jacme ja.n[o] so.
E vull sapia xascu qu' aquest es lo leo
Que Sibilla nos dits, qu'ab senyal de basto
Abatria l'ergull de man[t] alta mayzo;
Que jes er non diray que be m'entendon pro.

1 Cobla Ia 1, 2 B. feu lo sel e al tro C. feu lo cel el thro 7, 2 B. e que aiam s. C. e a s. 12 sagran l'aut el enfant C. segram l'aut enfant 13 B. C. E de tota Espanya (C. Aspanya) 13, 2 B. C. c. e c. 15, 2 B. C· en sa gepcio 16, 2 B. Reys e James ia no so C. Reys e Jaymes janozo 18 B. Sibella 19 B. mant 20 B. C. hor.

Digitized by Google

[Cobla II$_a$]

Eres vull que sapiats lo meu entendimen :
Que trastuyt li presich estan tan solamen
En tres causes paleses qu'eu vos diray veramen.
La primera es la presona qui presicha la gen,
La seconda del poble qui l'au be et l'enten,
La tersa la rayso qui del sermo dexen.
Adonchs de la primera vos dich que foylamen
Puya alt en tribuna qui no sap certanamen
Dire [en] pro et en contra a tot son mouimen,
E que sapia saluar lo seu proposamen.
La segona del poble que sens murmuramen
Lo deuon escoltar xascuns molt beylamen
E sapia ho retener a son melloramen,
Qu'[en] esters pauch valria tot son presicamen ;
Que l'Euangeli ditz ques perdet la semen
Ques gitet entre peyres e espines examen.
A la terça vos dich que deu fer fundamen
Al proposit que parla ses tot veyaramen.
Perques eu fundaray mon presich e breumen
En aquest bon viatge quins es a tuyt plazen.

[Cobla III$^a$]

Adonchs, Senyor e Imffant, com a vostre vasayll,
Entendets ma rayso, que assats de trebayll
Hay vist en aquest mon pus que nul de mon tayll.
E perço en la mar vullats pendre mirayll
De li vostre ancessor qui feron mant assayll :
Que terçol no metats en l'estol, et satayll
Vos vendran vostres feyts, que asberch ni capmayll
Nous estaran dauant ; sal XX que l'Almirayll
Galees faça far lleugeres com ventayll.

II$^a$ 3 B. C. *manque* paleses. 4 B. La. I. es la persona C. La primera es la persona, 5 B. segona C. secunda. 6 B. C. t. es l. 8 C. Puje altre 8, 2 que sap 9 B. e contra 13 C. Queu sapia retre 14 B. Qu'en asters (Qu'en estes) 15, 2 B. perdent C. pert 16 B. Qui gitet C. Qui gita 36, 2 B. axemen 57, 2 B. far fondament 33, 2 B. variament.

III$^a$ 6 B. tersols C. trezol 6, 2 B. es atayll C. e satayll 8 B, C.

Digitized by Google

E' naxil ballesters yran con a fiblayll ;
No falra de llurs armes ans feyts com a batayll
Los trobarets als ops, qu'axi com pès cabrayll
Que tot cant l'es dauant tira que res non fayll.
Es en la vostra gent, Senyor no hi ha mestayll,
Que trastuyt son de un cors, e null no s'en barayll ;
Qu'axi es la verdats quel valent d'un crestayll
No preson l' als del mon, mas que del fi corayll
Qu'en Serdenya se pescha, es apres del metayll
Vos puscon far senyor, si que ab un sogall
Vos amenon deuant tuyt cell vasseyagayll.

[Cobla IV^a]

Perço ay comensat en lo fayt de la mar,
Cor la mar coue tenga cel qui vol conquistar
Lo regne de Sardenya, et siu fay tremblar
Fara trastuyt lo mon ; es ayso nos pot far
Sens menar la gent frescha per ferir et per dar.
E jamay ab terçoll fresch no poden anar
Nautxer ne ballester qu'als fayts s'han a parar,
Ne proher ne remer, — ayso no cal prouar —
Quel ballester de taula jugon a tot levar,
Que per mar ne per terra nols pot res contrastar.
E sobre aycest partit yo poria allegar
Manta bona raho, de que nom cal parlar.
Perque, Senyor Infant, si Ihesuxrist vos gar,
Vostra gent de la mar tenets en alt et en car;
E honor e poder a l'Almirant donar
Vullats, e que nuyl altre noy haja comandar
Sal ell apres de vos ; es en axi honrar
Vos fara de tots fayts que vullats comensar.
Cen galees o pus say que porets menar,
Lenys armats, sageties que hom no pot albirar.

Nous 11, 2 B. C. ans forts. 12, 2 B. que axi com pescabrayl C. quasi com presta prayll14 C. mescayll 20, 2 B. seyl vansent agual. C. selvazent e guayll.

IVa B. Car la mar vol tener C. Cor la mar vol tenir 2, 2 B. aquistar 3, 2 B. si o fay trebalar C. si ho fay trembrar 4,2 B. C. sen so (C. ço). 14 B. Tote la vostre ient C. Tota la vostra gent 17 B. Mas apres 17, 2 B *Manca* es.



Digitized by Google

[Cobla V$^a$]

Sinquanta naus, Senyor, say que vos menarets,
Lenys, terides de bandes e ma[n]s d'altres lenyets,
Que tuyt, la Deus merce, de vostra gent haurets.
Adonchs lo recullir sia plazent e nets,
E que a Port-Fangos sian trastuyt ellets
Que vengon a jorn cort; et les grans naus farets,
Senyor, metre en escala, es apres los paucets,
Perço que nengun dan l'enemichs qu'estan quets
Nous pusqu[ess]en donar; d'ayço prech queus guardets.
E ab gent falsa e mestre say que contrastarets,
Perque d'ayço es obs, Senyor, queus adonets,
E que en les llurs paraules ni en ells nous fiets.
E totes les galees pres terra vos tindrets,
E 'naxi per escala tots aparayllarets
Que sion ordonats, e[s] en garda metrets
Quatre bons lenys armats, a cuy senyal darets
Que fasseson tan leu; e puys ja no duptets
Que dan vos puscha dar home que no amets;
Ans en guarda de Deus gen vos recullirets
Quis do honor et guaig et tot so que volrets

[Cobla VI$^a$]

Ez encarus sopley, la Reyal Magestat,
Qu'en xascuna galea que sion ordonat
Dos notxer e proher, qui sens[es] tot barat
Penson de li cavayll, que sols un oblidat
No sia que sos ops nols sia be donat:
Car la gent tarrassana, tro que sion usat,
De si han trop affar, ans sien ben pensat
Xacus en son deuer; axils sia mandat,
E[s] enaxi iran tuyt fresch e repausat.

V$^a$ 2, 2 B. mans 15, 2 B, C. alets 6, 2 B. pauchets C. panquets 7, 2 l'enamich qui asta guets C. l'enamich qu'esta guets 9 B. No puscquen donar dany sous C. Nous poguessen donar dany çous 12 B. Que en les parauletes 13, 2 B, C. pres de terra tendrets 16 B, C. Uns quatre 17 B. fosen aytan C. feson aytan 19, 2 B. *manca* gen C. gent20 C. Quius.

VI$^a$ 3, 2 B. sens astot 5, 2 B. no li 6 B. taresana C. tarasana 7 B. han prou C. han pro 111. 2 B, C. mudat

Digitized by Google

E tuyt li caualler sion acostumat
Qui llay on son cauayll ira, sia muntat
Ab tota sa companya, per tal ques auiat
Fosson en llur cauayll tuyt molt gen arreat;
E si als s'en fasia seria vanitat.
Quel passatge er breus, don alegr'e pagat
Hira ab tot lo seu, et sin era lunyat
Iriali lo cor que tot fos malmenat.
E nuyl aço no mut qui vol es[s]er lauzat:
Qui son cavall se lunya pot se tenir per fat,
Qu'en lloch poria fallir don seria menysprehat.

[Cobla VII$^a$]

E per vostra altea hordonarets, Senyor,
Que li almugaten e l'altre cap major
De l'almugaueria, que son del mon la flor,
Vayen en les galees et de les companyes ab lor
De xascu, e li autre iran ab gran baudor
Examen [en] les naus hon los fasson honor.
La vianda s'ordon que segons sa valor
[N'] hayon assats trastuyt axil gran com lo menor;
Es en xascun vaxell haya ordonador
De totes estes causes con donon a sabor.
Es en xascuna nau fayts metre per terror
Tres ballesters de torn; e quius vol mal sin plor.
E trabuchs, manganells — ayço prech nous demor —
Axades, pallafanges ab mil bon llaurador
Vos, senyor, menarets, e cent tapiador,
Carpenter e ferrer que no temen calor;
E puys, Deus mijanzant, nous cal auer pahor
Que viles ne castells, ciutats, casals ne tor
Que nos renda a vos, si doncs ab gran dolor
No volion morir e perdre lur honor.

13, 2 B. moltbe C. molt guint 15 B, C. er breus 18 B. C. E no astia (C. estia) mut 20, 2 B. C. pora 20, 2 B, C. dun (C. don) sera.

VII$^a$ 4 B. C. Vajen 4, 2. B. C. E dets e. 6 B. E. axamen en C. Examen en 8. B. N'hagen C. N'hajon, 8, 2. B. com al C. col 10, 2 que donen a salbor 13, 2 B. nos d. C. non d. 17 B. demigestan C. diu mijanzant 19 B. venden.

Digitized by Google

[Cobla VIII$^{a}$]

E cant ayço, Senyor, sera feyt et complit
En nom del Payre, el Fill et el Sant-Esperit
E de sa douça Mayre que prech [que] nous oblit
E de trastuyt li Sant, ab goig e ab delit
Vos pessats de reculler, et que dia et nit
Vos tengan en sa guarda; es a Maho m'es dit
Quel bon rey de Mallorcha vos fara tal combit
Que trastuyt vos diran que res noy ha fallit.
Es enapres, Senyor, qualsevulla ne crit.
A la ylla Sanct Pere ab fe et llarch et trit
Refrescats li cauayl, si eren afeblit.
Es entretant l'estol sera amanuyt
De passar en Serdenya, trestuyt gran e petit.
Ay qui cell jorn veyra de joy sera complit
Que tans coms e vescoms e uasuassor exit
Axi gent arreat, qui de cor son plauit
A seruir l'alt Senyor Infant, qu'es benezit
De tota res quil veen (?) [es] el pus exarnit
Qui hanc fos, ni hanc mays null nol veen (?) marrit,
E d'armes say quel mon non er tan s'en delit

[Cobla IX$^{a}$]

Trestuyt li cauayller qui ab vos anar an
Son vostre natural et volen et presan;
Cusquechs d'onrat paratge, que noy ha nul suan.
E son tal duy miller que nul rey no s'en van
Que n'aja de tan bos ; es examen seran
Dets miles d'almogauer que tots temps vos seguiran,
E mants d'autre siruent qui nous demandaran
Quels donets res del vostre, car en llur cor non an
Mas queus puxen servir, co cell qui ses engan

VIIIa 3, 2 B prech que 4, 2 B. C. ab joi 6, 2. e an sa mayso m'es dit 7. B. Malorque C. Mallorques 14 B. gornit C. complit 18 B, C. quil ve 18, 2. B es el 19 B. nuyl nol vae C. nul hom vae 20 B. es tan sadalit. C. es tan sa dalit.

IXa 2, 2 B. e val C. e valen 4. B. caschu C. cascu 5. B. quen ia n'aya tan C. quen ja n'aja tan 6, 2 C. segran.

Digitized by Google

Son vostre natural, [et] faran ho semblan,
Si negun vos contrasta à lo vostro deman.
Adonchs, Senyor, com tuyt a Sardenya seran
En nom del Payre, el Fill e del [E]sperit San
Passats anar per terra en Caller, affogan
Viles, castells e pordas qu nous obehiran.
Es exament l'estol al dit castell s'enan,
Es en la pallissada que sol port trovaran
Metense per escala, si com ay dit dauan.
E vayrets ballester quel mur escombraran
Que del ayre abatrien un auselet volan.

[Cobla X^a^]

E cal sera aycell que dins Calher sera
Qui en son cor se paus, com en terr' exira
Lo valen En Carros Almirayll, qu'[h]i metra
Tant valent cathala qui de mar hi haura ;
Que nous dire ges Caller ques el mon tre[m]blara.
Pus lo mon fo formats negu non mostrara
Que nul fes tal passatges ab lo seu, que .I. gra
No hi mes nengu altre, ne ab si no menara
Sino gent de sa terra; adonchs qual rey poyra
Si maseus auantar que aço contrafara ?
Ay can veyran en Caller l'estandart qui parra
Sus alt en la muntanya qui tant flamejara
Trastota la gran host, ab manta senyera
De mant honrat capdal qui l'acompanyara !
Es apres d'Estampaix say que se atendera
Lo prous senyor Imffant, qui ben s'alegrara
Qui per grat o per força dins Caller entrara.
E puys d'aqui avant mon consell cessara
Car no hauria lloch, car per mil tans sabra.

10 B. C. e f. 14. B. C. Pensats d'anar 14, 2. B. a C. 15 B. e borges C. e borgues 17 B. C. palisada 17, 2 B. que al C. que en el 19, 2. B. C. murets combatran.

X^a^ 2 C. sepans 3, 2 B, C. que hi m. 5 B. diray gens C. dira ges 7, 2 B. C. que tengra 10 B. C. Si mateix auensar (C. auansar) 10, 2 B. C, quey (C. que hi) so 14 B. C. E trastota la host 15 B. C. E mant hom honrat 16 B. Estampatx 18 B. Cant per C. quant per 20 B C. que nul tans hi.

Digitized by Google

[Cobla XI$^a$]

D'una causa, Senyor, vos remembre sius play,
Qu'en oblit no metats ayço que vos diray :
Que nul hom de comuna no lexets sa[y] ne lay
En castell ne en villa — et no m'en callaray —
Car no saubon qu'es fahes ; perque llur cor veray
No seria jamay ; perque n'esclariray
Mas de llurs malvestats ques en mon temps vist hay.
Qu'el sanct Rey vostres payres han fayt man foll as[s]ay
E l'aut Rey Frederich meteron en esmay,
Que(s) ab cuberta de lladre adresseron — so say —
E recobreron Monech, de que foren tuyt gay.
A tuyt vostre ['n]cessor ne foren d'un xeray
Q'enquer Deus lur carvendra; estir d'als non esglay,
Mas de llur fals presich, de que non ix jamay
Mas no-fes et buhiya, et als non trobaray.
Mas li Sart son estrayt de vostra gent de say,
Perque farets merces quels siats lums et vay,
Car lleyal gent seran. Enquer dir vos sabray
Qu'en Corsega metats de la gent vas Moncay,
E de la Sarranyia cusquechs a ben retray.

[Copla XII$^a$]

Eras lo meu presich vull que sia finats,
E prech a Deus, qu'es vera lum[s] et vera clardats
Que l'alt Senyor Infant li sia recomendats,
Coms e vescoms, barons e' trestuyt li prelats
Que ab luy anar an et tuyt l'altre bernats ;
E ques en breu ne sia ab gran gaug enviats
Bon novell a son pare lo sanct Rey, qui assats
Aura de pensament tro sabxa la verdats.

XI$^a$ 2. B. que eu vos 3 C say 4 B. C. vila 5. B. C. fes 8 B. C. C'al 10, 2 B. C. fan tota res so (C. no) 11 B. Monch 12,2 B y C ne feron d'un sextan (don se tray 13 B. que zer Deus los car venda C. que ser Deu los carvendra 13, 2 B. C que dals an (C. en) mon 15 B. e baxa C. abaya 16, 20. que say 20 B. Sarania C. Sarrania.

XII$^a$ 2. B. C. qui es lums (C. llums) e vera clavadats (C. clardats). 3,2, B. C. comandats 5, 2. C. trestuyt li 6, 8, 2, B. C. antro (C. tro) sapia vertats.

Digitized by Google

Adonchs, senyors e dones qu'est sermo escoltats,
Faits preguera a Deus que vengal bon mandats
De xascus a sa casa, es amichs e priuats.
Et per ayço' qu'ab Deus ayso sia acabats
Xascus se leu eu peus, et trastuyt que diats
De paternostres tres per Sancta Trinitats,
E a honor de sa mayre que fo ses tots pecats ;
Quen prech lo seu char Fill quens sia atorgats,
E quel nom d'Arago ne sia exalsats,
E que Pisas ne altres nols pusquen falsedats
Bastir, ne hordonar, e que sant Jordi al lats
Del alt Senyor Imffant li sia acompanyats

MILA Y FONTANALS.

(*A suivre.*)

9, 2, B. C. qui ets 10 B. que veyen bon 19, 2, alats.

Digitized by Google

# DIALECTES MODERNES

## RAPPORT

### SUR LE CONCOURS DE PHILOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

(Séance publique du 3 septembre 1879)

MESSIEURS,

La Société avait proposé comme sujet du concours la monographie d'un des dialectes actuellement parlés dans la région française des Alpes, des Pyrénées et dans celle des Cévennes.

Les termes du programme étaient : 1° Traduction en prose de la Parabole de l'*Enfant prodigue*, des quatre fables de La Fontaine : *le Chêne et le roseau, Perrette et le pot au lait, les Animaux malades de la peste, le Paysan du Danube*; une collection de proverbes et de contes populaires; toutes les formes, sans exception, de l'article et des pronoms personnels, en y joignant les exemples nécessaires ; la conjugaison complète des verbes : *être, avoir, aimer. venir, fleurir, savoir, craindre, prendre ;* — 2° l'indication, aussi détaillée que possible, des limites géographiques, et la constatation des caractères distinctifs du dialecte choisi par l'auteur. Celui-ci devait, de plus, s'attacher à marquer en quoi ces mêmes caractères diffèrent de ceux de chacun des dialectes circonvoisins.

Trois mémoires nous sont parvenus avant l'expiration du délai que nous avions fixé. La nature des questions posées, le court espace de temps qui séparait la publication de notre programme de la remise des travaux, font suffisamment comprendre pourquoi les concurrents n'ont pas été plus nombreux. Mais nous n'avions pas trop présumé de la bonne volonté des hommes qui, dans nos régions, font des dialectes parlés autour d'eux l'objet d'une étude sérieuse et scientifique ; les trois mémoires que nous avons eu à examiner

Digitized by Google

sont des œuvres d'un vrai mérite, et, si tous les trois ne sont pas d'une valeur égale, nous n'en sommes pas moins heureux de reconnaître que, pour traiter en si peu de temps, avec méthode et compétence, les matières du programme que nous avions proposé, il faut avoir, avec la pratique d'un de nos dialectes, la connaissance des procédés et des lois que découvre et enregistre la philologie moderne.

La première partie de ce programme réclamait un recueil de textes et une collection de paradigmes. C'est qu'en effet, si l'on veut faire un dépouillement complet du vocabulaire, des formes grammaticales et des règles de syntaxe des dialectes méridionaux, l'on se trouve à chaque pas devant des lacunes que les exigences de la science ne permettent pas de combler par des inventions plus ou moins ingénieuses. Nous nous adressons donc aux gens les plus compétents, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas cessé de parler patois, et nous leur demandons, non d'imiter la langue des troubadours ni de rivaliser avec les poëtes contemporains, mais de nous dire comment on parle chez eux. Nous avons ainsi plus sûrement des textes sur lesquels on peut se fonder, où l'influence des grandes littératures ne produit pas ce mélange de formes de toute date et de tout pays, langue fort agréable sans doute, mais de convention, et que le philologue redoute parce qu'elle peut l'engager dans des voies où il aurait quelque peine à se reconnaître. Aussi choisissons-nous pour texte de traduction des œuvres que tout le monde a sous la main, qui ont été mille fois traduites, chose utile pour la comparaison; et, afin d'éviter tout malentendu et de fermer la porte aux caprices de la poésie, nous n'acceptons pour le concours de philologie que des traductions en prose. Et, permettez-moi de vous le dire, il y a dans les travaux qui nous ont été remis des remarques ou des regrets qui semblent justifier encore notre manière de faire. Les dialectes provinciaux, nous dit-on, ont des ennemis nombreux: « le service militaire, l'école, les journaux, les chemins de fer. Les jours du patois sont comptés. » — Les uns s'en plaignent, les autres y voient un grand bien, parce que la diffusion plus complète de la langue nationale donne à ceux qui vivaient en dehors de sa culture un accès plus libre à cette grande littérature où s'est comme incarnée l'âme

Digitized by Google

de la France, et que savoir le français, c'est avoir le droit de lire Pascal, Bossuet, Fénelon, Molière, Montesquieu, Voltaire. Toujours est-il que les patois s'altèrent, se déforment, se mêlent d'éléments nouveaux. Plus que jamais le philologue a le droit de les saisir au moment où ils sont encore eux-mêmes, là où le flot toujours montant ne les a pas encore atteints et submergés.

Nous demandons en même temps une détermination précise du domaine où est parlé le dialecte que l'on étudie. Vous savez que cette détermination est difficile. D'une commune à l'autre, d'un hameau à l'autre, les différences sont parfois très-sensibles.

Les questions que nous avions posées impliquaient donc, de la part de ceux qui devaient en chercher la solution, une compétence spéciale et la pratique de la philologie. Nous n'avons pas été trompés dans nos espérances. Les mémoires que nous avons reçus sont des travaux utiles, où la science trouve des renseignements qu'il conviendra de mettre à profit.

Le mémoire qui nous a paru devoir être placé en première ligne est une monographie du sous-dialecte languedocien du canton de La Salle-Saint-Pierre (Gard). La première partie est rédigée avec le plus grand soin; mais la seconde, surtout, dénote chez l'auteur une connaissance approfondie des exigences de la linguistique. Les limites géographiques sont données avec une extrême précision : une petite carte permet de suivre et de comprendre les indications du texte. Puis l'auteur aborde la partie vraiment essentielle de son travail, et il énumère les caractères distinctifs du sous-dialecte de La Salle. Il examine premièrement quelles transformations ont subies les voyelles latines dans le languedocien de son canton, puis il passe aux modifications générales qu'il peut relever dans la déclinaison, la conjugaison, la formation des mots. Cette méthode l'a amené à former des séries intéressantes de doublets, soit verbes, soit substantifs.

L'énumération des différences entre le dialecte de La Salle et les dialectes voisins est également très-complète et très-instructive. En un mot, ce mémoire, rédigé avec méthode, est un recueil de faits philologiques bien compris et bien classés. La pureté du dialecte parlé à La Salle a permis à l'au-

Digitized by Google

teur de faire une riche moisson, dont il a tiré un excellent parti.

Son mémoire a pour épigraphe :

La langue de nos pères est aussi la patrie. (Th. de Banville.)

Il lui a été décerné la médaille de vermeil. L'auteur est M. le pasteur Fesquet, de Colognac, travailleur des plus méritants et que la Société a eu plusieurs fois le plaisir de couronner.

Le mémoire qui a pour épigraphe : ***Moun païs ei moun Paris***, et dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, est conçu en vue de servir à la monographie du dialecte de la haute Provence ou de Forcalquier. Après une première partie traitée avec soin, l'auteur paraît surtout préoccupé de différencier les divers sous-dialectes provençaux. Pour suffire à cette tâche, il est obligé de se contenter de signes peu nombreux : c'est en réalité l'article seul qui le guide. Dans ce cadre trop étendu, il lui arrive de poser çà et là des questions qui sont sans doute intéressantes, mais que, faute de temps et d'espace, il ne peut discuter complétement. L'inconvénient de la marche qu'il a suivie est que la part faite au dialecte de Forcalquier paraît petite. Ses remarques sont justes, mais trop peu nombreuses. Mieux eût valu peut-être s'interdire toute digression, et cependant l'on comprend que l'auteur ait cru devoir présenter un résumé des travaux de ses devanciers. Son mémoire est une œuvre distinguée, que nous aurions aimé à trouver plus exactement conforme au programme que nous avions indiqué ; aussi n'avons-nous pu le classer qu'après celui de M. le pasteur Fesquet.

Une monographie du dialecte roussillonnais était une œuvre intéressante. Elle a tenté l'auteur du mémoire qui a pour épigraphe : *Patria in lingua avorum.* Il a composé un travail considérable, mais d'un caractère surtout littéraire. Sa pensée, qui semble justifiée par les faits qu'il signale, est que le catalan du Roussillon n'est plus aujourd'hui qu'un idiome dégénéré. Il a donc fait plutôt l'apologie du catalan véritable qu'une description exacte du dialecte parlé actuellement dans le département des Pyrénées-Orientales. Il montre un talent très-réel et une conviction très-vive dans les passages où il s'applique à prouver, par des exemples choisis avec goût, que

Digitized by Google

la langue catalane possède des ressources multiples et qu'elle est digne des poëtes distingués qui, de nos jours, lui confient leurs inspirations. Les contes qu'il a réunis sont d'une lecture agréable. Il a composé, en somme, une œuvre intéressante et utile, et, si nous avions eu à décerner un prix de critique littéraire, ce travail se serait très-sérieusement recommandé à nos suffrages. L'auteur est M. Justin Pépratx, négociant, administrateur de la succursale de France, à Perpignan.

Nous avons reçu, mais trop tard, — comme l'auteur, M. Guichard, à Avignon, l'a reconnu lui-même, — un mémoire sur le dialecte du canton de Mens (Isère). La première partie répond exactement à notre programme ; la seconde est écourtée. Nous n'en remercions pas moins l'auteur de nous avoir fourni des textes et des faits grammaticaux. C'est ainsi que, par des monographies patiemment étudiées, l'on arrive à reconnaître un domaine immense, que les genres, les familles, les variétés, se distinguent, se classent et s'ordonnent. Il n'y a rien de petit pour la science, et tel fait, en apparence minime et insignifiant, mis à sa place, en rapport avec d'autres, permet de découvrir des vérités nouvelles et de formuler des lois. Ainsi, tout travail consciencieux est bon. Il sera utile demain, s'il ne l'est aujourd'hui, et des œuvres telles que la monographie du dialecte de La Salle-Saint-Pierre sont un fondement solide sur lequel l'architecte n'hésitera point à bâtir.

CASTETS.

Digitized by Google

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS DE POÉSIE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les maîtres qui nous aplanirent, il y a soixante ans, les premières difficultés de la langue du midi de la France, crurent un moment que, pour la connaître, il suffisait d'étudier les œuvres classiques des XII^e^ et XIII^e^ siècles, et que c'était à elles seules qu'il fallait demander les règles grammaticales, les formes et les expressions légitimes [1].

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les vers de Bernard de Ventadour et de ses émules ne renfermaient pas toutes les richesses du vocabulaire méridional et qu'il était nécessaire d'en compléter la nomenclature au moyen des chroniques, des chartes, des coutumes municipales, des serments et même des compois. Ce fut la seconde période des études romanes, et je vous accuserais d'un oubli que vous n'avez pas commis, si j'entreprenais de retracer ici la part que la ville de Montpellier sut y prendre [2].

Était-ce là cependant tous les textes qu'il fallait dépouiller avant de posséder pleinement cette langue que Raymond Vidal déclarait préférable à toute autre pour « trouver » en roman [3], alors qu'elle et sa sœur de langue d'oui furent, selon la belle expression d'un de mes collègues, les « deux ailes du génie français planant sur l'Europe entière ? [4] » Les œuvres anciennes ne devaient-elles pas être vérifiées sur les œuvres

[1] *Le Parnasse occitanien* de Rochegude (Toulouse, Bénichet, 1819, in-8° est entièrement consacré aux œuvres des troubadours, et le premier ouvrage de Raynouard, bien que moins restreint au point de vue du choix des textes ne fait pas exception à la règle.

[2] Avec MM. Desmazes, Moquin-Tandon, Massot-Reynier, Renouvier, Ricard, Thomas, et surtout Germain, dont les savantes monographies renferment des documents très-précieux pour l'histoire de l'idiome de Montpellier.

[3] *Monuments de la littérature romane, publiés sous les auspices de l'Académie des Jeux Floraux,* par M. Gatien-Arnoult. Toulouse, Paya, 1841, II, 402.

[4] Chabaneau, *la Langue et la Littérature provençale.* (*Revue des langues romanes,* 3e série, I, 178.)

Digitized by Google

modernes, c'est-à-dire par l'étude de l'idiome que nous parlons maintenant? Dans les replis des Cévennes et des Alpes, ces gardiennes fidèles de l'archaïsme méridional, ne pouvait-on rencontrer des formes aussi pures que celles qui avaient été déjà classées par Rochegude ou Raynouard, et conséquemment de nature à démontrer mieux encore la parenté originelle des divers idiomes latins? Il y avait là une pensée nouvelle, une série de recherches d'un intérêt majeur, et le meilleur moyen d'en assurer la réalisation était de voir désormais une langue dans les dialectes limousins, gascons et provençaux; de réunir autour de vous leurs poëtes, et, en écoutant leurs vers, de leur rappeler quelquefois, non pas comme un titre d'orgueil, mais comme une justice réelle, que les poëmes d'Homère et de Virgile seront lus plus longtemps et plus souvent que les commentaires des grammairiens qui se sont efforcés de résoudre les difficultés de leur langue et de leur poésie.

C'est un philologue, Messieurs, qui parle, et, s'il éprouve quelque regret à reconnaître la prééminence de l'art sur la science, il tient à constater cependant les avantages que celle-ci a retirés du premier concours littéraire de la Société et de celui, bien plus considérable, auquel vous assistiez l'année dernière.

En rédigeant le programme de ses assises actuelles, la Société avait laissé les concurrents presque entièrement maîtres du choix de leurs sujets. Elle s'était bornée à leur recommander la traduction de quelques pièces populaires valaques ou moldaves, et elle avait voulu contribuer ainsi à fortifier les relations inaugurées depuis les Fêtes latines entre les poëtes de la France méridionale et ceux de la lointaine Roumanie.

Trente-quatre œuvres, représentant divers sous-dialectes de la Catalogne, du Roussillon, du Languedoc et de la Provence, ont été adressées au jury littéraire de Montpellier.

Parmi elles se trouvaient onze traductions: trois de poésies roumaines, quatre d'Horace, une de Fénelon, une de Charles d'Orléans, une d'Emerson, une de Pétrarque, et enfin — vous ignoriez peut-être que le général d'Austerlitz et d'Arcole eût jamais rimé — celle d'une fable en vers de Napoléon Ier.

M. le pasteur Fesquet, de Colognac (Gard), le même à qui la première mention du jury de philologie a été réservée tout-à-

Digitized by Google

l'heure, a mérité, par le soin avec lequel il a élagué de sa langue les formes françaises ou seulement douteuses, par l'habileté avec laquelle il s'est approprié deux genres presque étrangers à la littérature méridionale : la villanelle et le rondeau, une des nominations les mieux justifiées du Concours[1]. Les mêmes qualités de pureté archaïque, de travail patient, ingénieux et réfléchi, recommandent la version provençale, par M. Martelly, de Pertuis (Vaucluse), de la *Canzone* dans laquelle Pétrarque exhortait les princes italiens de son temps à délivrer leur pays des mercenaires et des étrangers.

La *Magalouno*, de M. François Delille, à Paris, est remarquable par la précision du vers et la coupe des strophes. Celles du commencement décrivent très-bien la pâle couronne que l'eau verte et morte des étangs, dit le poëte, forme à la ville ruinée[2]. L'auteur eût pu prétendre à la première récompense du Concours, si, au lieu d'énumérer les traits sommaires de l'histoire de Maguelone, il eût consacré son talent à en restituer les légendes, ou à traduire quelques parties du naïf et suave chef-d'œuvre attribué à Bernard de Tréviers : *le Roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*.

Trois mentions ont été accordées à M. Coulazou, de Montpellier, pour *lous Passerounets* et *la Gavacha ;* à M. Molinier, à Clermont-l'Hérault, pour une traduction en sous-dialecte lodévois de la huitième satyre d'Horace ; à M. Léon Rouquet, de la même ville, pour sa pièce de *Cigalechà*, où l'on trouve l'exacte et curieuse nomenclature des acceptions diverses de ce verbe languedocien.

En décernant les mentions de MM. Coulazou, Molinier et Rouquet, la Société n'a pas entendu absoudre les défaillances de leur langage ni légitimer l'emploi des gallicismes, d'ailleurs assez rares, qu'elle y a relevés. Elle a voulu surtout

[1] Ces pièces ont été réunies par l'auteur sous le titre général de *Vox Gebennarum*.

[2] Ai vist ta bello gleiso, o Magalouno !
Emé si grands arcèu e soun pourtau rouman.
Au miejour, à ti pèd, bate la mar ferouno;
Pròchi tu, vers l'uba, lusis, palo courouno,
L'aigo verdalo e morto dis estan.

Digitized by Google

encourager les premiers essais de leur talent et les engager à mieux faire dans l'avenir.

*La Cansou d'al periè*[1], par M. Charles de Rouquairol, notaire à Narbonne, est un charmant récit où revivent parfois l'émotion et la grâce de Jasmin. Dans un village, que l'auteur ne nomme pas, un vieux et superbe poirier s'élevait près de la métairie qui voit se dérouler l'action du poëme. C'est sous ses branches chargées de fleurs que Marcel et Perrine allaient se dire « tout ce qui, selon le poëte, se dit entre amoureux[2]. » Pour exempter Jean, son frère de lait, Marcel s'engagea un jour, et il échangea, à l'ombre du poirier, les souhaits du départ avec sa fiancée. La guerre le conduisit bien loin de la France, et les mois, puis les ans s'écoulèrent, apportant avec eux un oubli de plus en plus grand ; si grand que, le jour où il rentrait au village, il apprenait que la Perrine était devenue la femme de Jean et que l'arbre de sa jeunesse avait été jeté bas par un bûcheron. On était au printemps, et ses feuilles venaient de se flétrir. L'amour de la jeune fille avait pris fin en même temps que le poirier qui semblait le symboliser. Telle est l'œuvre de M. de Rouquairol. Elle serait presque irréprochable, si l'auteur consentait à en retrancher quelques traits surannés, celui de la Perrine, par exemple, qui va, pendant la nuit, prier en cachette sur la tombe de Marcel[3].

L'Espagne catalane vit, en 1875 et en 1878, MM. Francesch Matheu, Reventos, Marti y Folguera, Pirozzini, Montserrat et Balaguer, disputer brillamment les prix de nos Concours. Elle ne s'est pas déshabituée de ces précédents de fraternité latine, et nous avons à signaler, cette année, dans l'homonyme

[1] Telle est l'orthographe de l'auteur.

[2] Piouléjaboun, joust la ramado,
Coumo passéradous al nits,
E sé dision, à la béillado,
Tout ço qu'entré galans sé dits.

[3] Le poëme de M. Charles de Rouquairol est l'habile mise en œuvre d'un chant breton qui porte le même titre et qui a été traduit en français par M. Paul Féval. Ce chant est reproduit à la page 103 de l'*Almanach de l'ouvrier pour l'année* 1880 ; Paris, Blériot frères [1879], in-12.

M. de Rouquairol a négligé de donner cette indication de provenance littéraire en tête de son imitation.

Digitized by Google

du jeune et déjà célèbre poëte de l'*Atlantida*, M. Alvar Verdaguer, libraire-éditeur à Barcelone, un traducteur élégant et sobre des *Maximes de bonne conduite* de Fénelon.

De la Catalogne au Roussillon l'idiome ne change guère : *la Broma y lo pols* a mérité, par la conception presque orientale de son thème et le bon aloi de sa poésie, une mention particulière : A l'aube du jour, au-dessus d'un étang boueux et sombre, naît subitement un petit nuage, vapeur légère, faible brouillard qui prétend cependant s'élever vers le soleil et l'obscurcir. D'un seul rayon, l'astre abat le présomptueux qui appelle alors des essaims de moucherons à son aide. Il se recommande ensuite à la poussière qu'un coup de vent du Nord detourne de son côté. « Oh ! viens, viens, lui fait-il, poussière, mon amie, et nous aurons raison de lui ! [1] » Les nouveaux alliés triomphent un moment, mais bientôt le vent cesse, le brouillard pénètre la poussière et tous les deux retombent en boue sur le sol. « L'envie ne mourra point, conclut M. Pépratx, et néanmoins le soleil brillera [2]. »

Le caractère de cet apologue, nous l'allons remarquer encore en deux imitations des poésies populaires moldaves que recueillit M. Alecsandri au début de sa grande carrière de poëte et de Roumain[3]. Vous avez tous présent à l'esprit les strophes de la *Magali* de Mistral, ce chant naïvement admirable que l'on ne retrouve pas sans émotion aux deux extrémités du monde latin, dans le Canada et dans la Roumanie [4].

[1] « O vina, vina, se li posa,
Pols, amich meu, y ja tots dos
Vencerem aqueix orgullos. »

[2] L'envidia may morirà ;
Y ab tot lo sol lluirà.

[3] *Poesii populare ale Românilor, adunate si intocmite* de Vasile Alecsandri, Bucurescí, Tipografia lucratorilor asociati, 1866, in-8° XII-416 pages. C'est en 1852 que M. Alecsandri publia les ballades. Sous le titre suivant : *Ballades et chants populaires de la Roumanie* (*Principautés danubiennes*), *recueillies et traduites par* V. Alexandri, *avec une introduction* par A. Ubicini, le libraire Dentu donna, en 1855, la version française d'une partie des pièces populaires de la Moldavie et de la Valachie.

[4] La *Magali* de *Mirèio* est la brillante métamorphose de la version provençale du chant des Transformations éditée en 1862 par M. Damase Arbaud à la page 128 du tome II des *Chants populaires de la Provence*. Presque



Digitized by Google

On aurait pu croire que la version danubienne de ce magnifique thème d'amour tenterait l'ambition de quelque félibre du Languedoc ou de la Provence; mais le génie s'approprie ce qu'il touche, et nul n'a songé à donner une sœur à la chanson du poëte de Maillane. Les deux pièces que nous avons à examiner sont la traduction du *Voile* et celle de *la Petite Brebis*.

Un fils de roi, un prince jeune et beau, se choisit pour épouse une jeune fille du village voisin, une Roumaine aimée de tous « et pareille à la fleur qui brille [1] ». Les noces se firent sans obstacle; mais la joie du prince fut passagère, car un ordre de son père le rappela bientôt à l'armée. En partant, il donne à sa femme une bague et il en reçoit un voile à franges dorées. Si le prince est tué par l'ennemi, l'anneau se rouillera complétement; si la princesse meurt, les franges disparaîtront aussitôt. C'est ce qui arrive, en effet; et le prince apprend, quelques heures après, que le pays de sa femme a été dévasté par le roi et qu'elle a été jetée elle-même dans un étang. Il verse alors d'amères larmes, renvoie son

toutes les régions latines possèdent ce chant: M. Pelay Briz en a donné la forme catalane dans ses *Cants populars catalans*, I, 125; M. Alph. de Flugi, la forme rumonsche dans ses *Die Wolfslieder des Engadin* (Strassburg, 1873); la forme canadienne se lit dans les *Chants populaires du Canada*, de Gagnon (Québec, 1865). MM. Montel et Lambert ont publié ici même (*Revue*, 2 série, IV, 263-267) deux versions languedociennes qui se rapportent à un thème semblable : « Un jeune amoureux est rebuté par son amie et il essaye de vaincre ses dédains... par sa persistance et ses réponses passionnées; à chaque rigueur nouvelle qu'elle lui oppose, il réplique par une nouvelle preuve de sa passion. Pour le fuir, la jeune fille veut devenir successivement toutes les choses qu'elle s'imagine: poisson de la rivière, herbe de la prairie, nonne dans un couvent, étoile du ciel, etc. Pour l'obtenir, il imagine, lui aussi, d'autres transformations.... pêcheur, faucheur, confesseur, nuage,... Cette lutte se termine par le triomphe de l'amour; la jeune amie cède et s'avoue vaincue. (Montel et Lambert, *Revue* 2e série, I, 325) »

La version roumaine du chant des Transformations: *Cucul si Turturica* (le Coucou et la Tourterelle) se trouve à la page 7 des *Poesii populare ale Romanilor*.

[1] *Ballades et chants populaires de la Roumanie*. Le texte est plus particularisé :

Cum e flórea câmpului
In lumina sóreluí,

lit-on, page 20 des *Poesii populare*.

Digitized by Google

cheval à son père et lui fait annoncer qu'il est allé rejoindre sa bien-aimée sous les eaux. Lorsqu'on retrouve leurs corps, le roi, repentant, donne l'ordre de les ensevelir en de riches cercueils, « lui, près du saint autel, vers l'Orient; elle, près de la porte, vers l'Occident[1]. » Et le chanteur populaire ajoute, en utilisant une formule commune à la poésie de toutes les nations, « du tombeau du jeune prince il poussa bientôt un beau sapin qui grandit en s'inclinant vers l'église, et du tombeau de la jeune épouse un cep de vigne, dont les rameaux flexibles grimpèrent le long des murs, pour aller s'entrelacer le même jour aux branches du sapin[2]. »

M. Roux, de Lunel-Viel, a très-largement et très-heureusement développé le thème de la légende roumaine. Les taches de sa version sont légères et se réduisent à des répétitions peut-être inévitables. La commission de poésie a décidé qu'il vous serait donné lecture entière du *Vela*, et que la première mention du Concours lui serait réservée. L'imitation de M. Roux est écrite dans cet idiome de Montpellier que l'on pourrait, comme Dante exaltant le toscan, qualifier de langue noble, cardinale et aulique[3], tant l'unité et la régularité de ses finales féminines le différencient des autres dialectes méridionaux.

Le chant de la *Petite Brebis*, que M. Paul Gourdou, d'Alzonne (Aude), a traduit avec beaucoup d'aisance et pre squ vers par vers[4], est bien différent du *Voile et l'anneau*. Il renferme un exemple d'une sorte de douceur persistante, toute particulière à la nation roumaine : trois pâtres gardent leurs troupeaux dans la montagne, les deux premiers résolvent de tuer leur compagnon, au coucher du soleil, et de partager ensuite ses richesses et ses troupeaux. Une petite brebis a pu entendre les discours des conjurés ; elle en avertit son maître, qui ne murmure point contre le projet de mort qu'elle lui révèle, qui cherche encore moins à le prévenir, car il recommande seulement de placer au chevet de sa tombe, j'emprunte

[1], [2] *Ballades et chants populaires de la Roumanie*, Paris, Dentu, 1855 in-12, p. 23. Voyez le texte p. 21 des *Poesii populare*.

[3] Dante, *de Vulgari eloquio*.

[4] La version roumaine compte cent vingt-trois vers et celle de M. Gourdou cent trente.

Digitized by Google

presque en entier les paroles roumaines : « une petite flûte de hêtre, une petite flûte en os, aux sons harmonieux, une petite flûte de sureau, aux notes passionnées [1] », afin que, le jour où le vent de Roumanie soufflera dans leurs tuyaux, ses brebis se rassemblent et qu'elles pleurent des larmes de sang ; « mais, ajoute-t-il, que l'on se garde de parler de meurtre ; que l'on dise que j'ai épousé une belle reine, la fiancée du monde ; qu'au moment de notre union une étoile a filé ; que le soleil avec la lune ont tenu la couronne sur ma tête ; que j'ai eu pour témoins les pins et les platanes des forêts, pour prêtres les hautes montagnes, pour orchestre les oiseaux, des milliers d'oiseaux et pour flambeaux les étoiles du firmament [2]. »

Il ne sort de cette enthousiaste résignation qu'au souvenir de sa vieille mère, à la ceinture de laine, qui va bientôt courir le bois pour y chercher son fils, et il recommande alors de lui

[1] Flueras de fag,
Mult dice cu drag !
Flueras de os
Mult dice duios !
Flueras de soc,
Mult dice cu foc.
*(Poesii populare ale Romanilor.)*

[2] Telle est la traduction donnée par les *Ballades et Chants populaires de la Roumanie*. Le texte des *Poesii populare* en diffère sur quelque points :

Ear tu de omor
Se nu le spui lor.
Se le spui curat
Ca m'am însurat
Cu-o mindra Craésa,
A lumei mirésa ;
Ca la nunta mea
Au cadut o stea ;
Sorele si luna
Mi-au tinut cununa.
Bradi si paltinasi
I-am avut nuntasi
Preoti, muntii mari,
Paseri, lautari,
Paserele mii,
Si stele faclii ! (P. 2.)

Digitized by Google

cacher le mariage dont il vient de décrire le magnifique appareil. Sa future union, il importe de le remarquer, n'est autre que la peinture de la mort, qui, selon le proverbe roumain, règne en souveraine sur l'univers, et à laquelle tout homme est fiancé au moment même où il met les pieds dans ce monde.

Quelle que soit la valeur des pièces de MM. Roux et Gourdou, la Commission de poésie a pensé qu'elle devait réserver la première de ses récompenses à une œuvre originale, et c'est un sonnet destiné à être gravé sur une tombe de la haute Provence qui lui a paru la mériter. Ni la plainte ni les regrets n'altèrent la calme et sereine élévation des vers qui le composent. La langue de l'auteur est bonne, et le trait de la fin, si péniblement cherché d'ordinaire, si souvent étranger à ce qui le précède, n'en est ici que le complément naturel. Celui qui doit être couché sous cette épitaphe parle au monde, — peut-être se parle-t-il à lui-même, — et, pourvu qu'un rayon d'été joue sur sa muraille funéraire, qu'un chant de cigale, un cri de bélier, viennent ensuite bercer son dernier repos, il demande le silence et l'oubli à tous les dispensateurs de renommée humaine. Pourvu que les gens des environs, en rappelant les vieux noms des siens, disent qu'il fut, lui aussi, bon et droit ; pourvu que sa fille vienne mêler une larme à l'eau bénite, il attendra le jour où il pourra rebâtir plus haut que la terre un foyer nouveau et plus fermement assuré.

L'auteur de cette épitaphe est M. Léon de Berluc-Perussis, président de l'*Académie* d'Aix-en-Provence, et il lui a été décerné à l'unanimité la médaille de vermeil.

Mesdames et Messieurs,

Contrairement à des affirmations trop sceptiques, les œuvres si diverses et si nombreuses que nous venons d'examiner doivent être considérées comme une preuve de la vie que les dialectes du midi de la France conservent encore. Et, si vous voulez bien permettre à votre rapporteur un souvenir de critique littéraire qui est peut être de nature à fortifier son affirmation, je dirai que, depuis la fin du XVI^e^ siècle, il n'est pas de génération méridionale qui n'ait cru sa langue inférieure à celle de la génération précédente : Nostredame se

Digitized by Google

plaignait, sous Henri III, que l'idiome de la Provence ne fût plus qu'une faible image de son passé ; Catel et Caseneuve faisaient entendre des doléances semblables à l'époque de Goudelin, de d'Astros et de Saboly ; de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans, Pellas, l'abbé de Sauvages, Achard, Fabre-d'Olivet, le marquis de la Fare-Alais, Honnorat, renchérirent l'un après l'autre sur leurs devanciers[1]. Et pourtant quelle est la réalité des faits? C'est que, dans les œuvres de Mistral, de Roumanille, de Langlade et d'Azais, la langue d'oc est écrite avec une pureté de formes[2], une richesse de vocabulaire que Bernard de Ventadour et Pierre Cardinal semblaient avoir emportées avec eux ; c'est que tandis qu'il y a cinquante ans, quelques

[1] Nous nous bornerons à citer les paroles de Fabre-d'Olivet, d'Honnorat et du marquis de Lafare-Alais qui résument exactement les nuances diverses du thème trop répété auxquel il vient d'être fait allusion :

« Leur langage (il s'agit des troubadours), aujourd'hui abandonné à quelques paysans du Midi de la France, et dont les habitants des plus petites villes des Cévennes rougiraient de faire usage, devint, grâce au génie naissant de la poésie, la langue chérie de la plupart des peuples de l'Europe. » (Fabre-d'Olivet, *le Troubadour*, Paris, an XI-1803, I, XIV.)

« Malheureusement cet idiome, si riche en expressions et si plein de figures, qui se présentait, à sa naissance, avec une perfection que d'autres n'ont pu acquérir en dix-huit siècles et que des circonstances de pur hasard empêchèrent de devenir langue nationale, se vit préférer plus tard celle d'*oil*, un de ses plus imparfaits dialectes (!), devenus par des améliorations successives la langue française ; tandis que la nôtre, célèbre sous les troubadours, commença à s'altérer dès que le règne de ces maîtres fut passé, et, de chute en chute, a fini par devenir méconnaissable sous la plume déréglée de nos écrivains modernes. » (Honnorat, *Projet d'un dictionnaire provençal-français*, Digne, Repos, S, D., 20.)

« Le Progrès a dit à mon pays : « Ton vieux langage est frappé de mort. En » complète désharmonie avec les augments de ta population nouvelle, il ne » répond plus aux besoins d'une civilisation convergeant sans cesse vers le » grand centre des lumières modernes ; car, c'est là seulement que l'on dispense » aujourd'hui fortune, honneurs et renommée. » Et je sais que le Progrès a raison. Mais comment se faire, sans se plaindre amèrement, à la dégradation successive d'un vieil ami d'enfance ? Comment assister à son agonie sans chercher à raviver les cendres de son foyer éteint ? Comment suivre son deuil sans recueillir pieusement ses dernières reliques, et graver un vœu du cœur sur sa pierre qui se referme ? » (Lafare-Alais, *las Castagnados*, Alais, Veyrun, 1851, p. I.)

[2] Nous n'entendons pas dire par là qu'à cette pureté de la langue écrite corresponde une pureté semblable de la langue parlée.

Digitized by Google

voix isolées représentaient à peine la culture du verbe local, il n'est pas de ville qui ne puisse montrer aujourd'hui son poëte ou son rimeur populaire ; c'est qu'il existe en Provence, en Aquitaine, en Catalogne, à Paris même, des *maintenances* du dialecte natal ; c'est que la langue d'oc est enfin, parmi ses sœurs romanes, la seule où se soit éveillée jusqu'ici la conscience de l'unité des peuples latins, où le sentiment d'un Latium plus vaste et plus populeux que l'ancien se soit pour la première fois fait jour. Il ne vous paraîtra donc pas étrange que nous vous mettions en garde contre ces pronostics, et que nous exprimions la pensée que la tradition de la partie méridionale de la France, sa supériorité linguistique et son originalité justifiée, consistent à maintenir parmi nous deux littératures et, tout en produisant des œuvres impérissables comme *Mireille* ou *l'Aveugle de Castelculier*, à asseoir de temps à autre sur l'un des fauteuils de l'*Académie française* un Thiers ou un Autran, un Guizot ou un Fénelon [1].

Alph. Roque-Ferrier.

## DEUX COMPLAINTES DU VELAY

### LES PRISONNIERS

Ce sont trois frères, tous trois dans la prison ;
Ils ont une sœure qu'elle a été les voir,
En leur disant : Mes frères, chantez une chanson.
— Hélas ! ma sœure, comment chanterons-nous !
On va nous pendre, demain, au point du jour.
Mais le plus jeune commença la chanson.
Toutes les dames sortant de leur château :
— Où sont ces orgues [2], qui chantent aussi bien ?
— Ce ne sont pas des orgues, ce sont des prisonniers.
— Portez-leur à boire, à boire et à manger.

[1] La substance des six dernières lignes de ce rapport est empruntée à un discours de M. de Berluc-Perussis à l'Académie d'Aix.

[2] Pour reproduire scrupuleusement le mot de la chanteuse, il faudrait écrire *œrgues*.

Digitized by Google

11 — Volon pas biore, biore, gni mai mandza,
12 Volon que terra de chamis por marcha[1].

Cette chanson, peut-être inachevée, m'a été dite à Roche-en-Régnier, par une bergère, du nom de Sylvie Ronchau. Le couplet est formé d'un vers unique, que la chanteuse répète. Cette répétition se constate, d'ailleurs, dans toutes les chansons dont le couplet est d'un seul vers. La chanson des *Prisonniers* est aujourd'hui presque oubliée; je ne l'ai trouvée qu'une fois.

Victor Smith.

---

La complainte suivante, qu'une ronde d'enfants a complétement défigurée en l'imitant, est également rare en Velay. Nous n'en avons qu'une leçon; si imparfaite qu'elle soit, nous la donnons ici. Elle est due à une chanteuse de Chamalières : Mariannette Vincent.

Le lecteur sceptique rira quelque peu, quand il verra qu'on se plaint de manger un capitaine, *qu'il est si bon* ; mais c'est seulement pour le lecteur naïf (oiseau rare) que ces chansons sont transcrites, et celui-là ne se plaindra pas de l'expression de pitié qu'emploie le mousse à l'égard de son capitaine. qui a été pour lui, dans les aventures de la mer, un chef paternel :

LA COURTE PAILLE

1 Ce sont trois jolis cœurs d'Espagne,
Dedans la mer s'en vont aviguer.
Dedans la mer ils navirent,
Sans jamais pouvoir y arriver[2].
2 Au bout de la septième annéie,
Les avivres nous ont manqué.
Faudra faire la courte paille,
Savoir de quoi nous mangerons.
3 Le capitaine fit les pailles,
Mais la plus courte lui a resté.
Faudra manger notre capitaine,
Un capitaine qu'il est si bon !
4 Le plus jeune de l'équipage
Dedans la ligne[3] i n'a monté.

[1] Voulons pas boire, boire, ni aussi manger,
Voulons que terre de chemin pour marcher.

[2] Aborder.

[3] C'est sans doute *hune* qu'a voulu dire la chanteuse.

Digitized by Google

— Courage ! courage ! mon capitaine,
Je vois la mer de tous côtés.
Je vois les moutons dans la plaine,
Un bon berger pour les garder ;
Je vois les filles de mon maître
Qui vont se baigner sous un laurier.
Je vois les filles de La Rochelle,
Qui veul' apprendre à naviguer,
Qui veul' apprendre le pilotage,
Comme si c'était leur vrai métier [1].

[1] Cf. Rathery, journal *le Moniteur* du 15 juin 1853. M. Rathery donne deux leçons de cette chanson, l'une dont il n'indique pas le lieu d'origine l'autre, qui se chante dans la vallée d'Ossau, et que, nous le croyons, il a extraite de l'*Histoire du Béarn et du pays basque*, de M. Masure.—D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, t. I, page 127 ; — Luzel, *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, t. II, page 183 ; — Daymard, *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 4ime fascicule, 1879.

Digitized by Google

# POÉSIES

## A FLORIAN

**Remembranço d'uno vesito à soun toumbèu, à Sceaux**

Vers l'oubli quand tout trestoumbo,
Davans ta moudèsto toumbo,
Plen de toun dous souveni,
Pèr lausa ta pouësìo
Que dins nòsti cor bresiho,
Sian reüni.

Dins lou silènci perdudo,
Ta pèiro es bèn escoundudo,
Felibre, o bon Florian !
Mai, sarié plus liuen encaro,
Tant sa visto nous es caro,
Que i'anarian.

Gracious cantaire d'Estello,
Trop pau de nòstis estello

## A FLORIAN

**Souvenir d'une visite à son tombeau, à Sceaux**

Vers l'oubli quand tout décline, — devant ta modeste tombe, pleins de ton doux souvenir, — pour célébrer ta poésie—qui murmure dans nos cœurs, — nous nous sommes réunis.

Dans le silence perdue, — ta pierre est bien cachée, — poëte, ô bon Florian ! — Mais, serait-elle plus loin encore, — tant sa vue nous est chère, — que nous irions.

Gracieux chantre d'Estelle, — trop peu [de temps] de nos étoiles —

Digitized by Google

As countempla li belu :
Jouine, as quita l'encountrado
Dóu Gardoun, di vèrdi prado
E dóu cèu blu.

Pamens, de soun avenènço
As sèmpre agu souvenènço,
E de languimen, jouvènt,
Toun paure cor souspiravo
E toun regard se viravo
Alin, souvènt...

Tambèn, quand as vougu faire
— Breviàri dis amaire —
Toun *Estello e Nemourin*,
A ta souleto memòri
As manleva toun istòri
E ti refrin.

De ti galànti pastouro,
Puro e candìdi tourtouro,
Quau sarié pas amourous ?
Quau noun aurié gau d'entèndre
Soun lengage viéu e tèndre
E tant courous ?...

tu as contemplé les scintillements : — jeune, tu as quitté la contrée — du Gardon, des vertes prairies — et du ciel bleu.

Néanmoins, de ses charmes — tu as toujours eu souvenance, — et [pris] de nostalgie, jeune homme, — ton pauvre cœur soupirait — et ton regard se tournait — là-bas, bien souvent...

Aussi, lorsque tu voulus faire — bréviaire des amants — ton *Estelle et Némorin*, — à ta seule mémoire — empruntas-tu ton histoire — et tes refrains.

De tes charmantes bergères, — pures et candides colombes, — qui ne serait point épris? — Qui n'aurait plaisir d'entendre — leur langage tendre et vif — et si gracieux?...

Digitized by Google

Mai ço que fai que ta glòri
Eternamen sara flòri
E sacrado i Miejournau,
Es que sabèn que toun amo
A toujour garda la flamo
Dóu sant fougau ;

E que, ta vido vidanto,
De-longo as agu badanto
Uno plago au founs dóu cor,
Chasco fes que ta pensado
S'envoulavo matrassado
Vers nòsti bord.

Vaqui perqué, iéu, paureto !
Ause adurre ma floureto
Sus toun cros. — Ami, perdoun ! —
Es touto fresco-espelido ;
T'agradara : l'ai culido
Long dóu Gardoun [1].

Leountino GOIRAND.

Mais ce qui fait que ta gloire — sera éternellement florissante — et sacrée aux Méridionaux, — c'est que nous savons que ton âme — a toujours conservé l'ardeur — du foyer sacré ;

Et que, durant toute ta vie, — tu as eu sans cesse béante — une plaie au fond du cœur, — chaque fois que ta pensée — s'envolait mélancolique — vers nos rivages.

Voilà pourquoi, moi, pauvrette, — j'ose apporter ma petite fleur — sur ta fosse... Ami, pardonne ! — Elle est fraîchement éclose — et te sera agréable : je l'ai cueillie — sur les bords du Gardon...

Léontine GOIRAND.

Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Cette pièce a obtenu la première médaille au Concours poétique de Sceaux (3-5 octobre 1879).

Digitized by Google

## LA ROSO E LOU SOULÈU

—

A Mrs Ady Thrensert

Aléugeirido de sa raubo,
Uno jouino princesso — à l'aubo,
A la primo-aubo dóu matin —
Pèr trempa dins li flot tranquile
Soun cors pur e blanc coume l'ile,
Lèsto davalo de l'autin.

Dintre lou velet que l'aparo,
La tafo lindo de sa caro
Trais dins l'oundo milo belu,
Briho, resplendis coume un astre,
Pariero à l'estello dóu pastre
Dardaiejant dins lou cèu blu.

Dins la mar glisso, la poulido,
Mesclant sa bèuta trefoulido
I rai dóu Soulèu trelusènt,
Dóu gai Soulèu que jogo e sauto,

## LA ROSE ET LE SOLEIL

—

A MRS ADY THRENSERT

Allégée de sa robe, — une jeune princesse, à l'aube, — à la première aube du matin, — pour baigner dans les flots tranquilles — son corps pur et blanc comme le lis,— descend légère de la tonnelle.

A travers le voile qui la recouvre,— l'éclat limpide de son visage — projette dans l'onde mille scintillements; — il brille, il resplendit comme un astre, — pareil à l'étoile du berger — étincelant dans le ciel bleu.

Dans la mer elle glisse, la jolie,— mêlant sa sémillante beauté — aux rayons du Soleil éblouissant, — du gai Soleil qui sautille et se délecte

Digitized by Google

Beisant lis èrso, aquéli gauto
Que coungrèion dins li risènt.

L'astre-rèi, enclausi de rèsto,
Pèr mies la countempla s'arrèsto,
L'enchusclo de brulant poutoun
E d'arderesso tant barbèlo
Qu'óublido, en calignant la bello,
De reprene sa cousso amount.

Uno fes, dos fes, tres fes memo,
De cauto à cauto la Niue semo
S'avanso, voulènt aganta
Soun scètre e regna sus lou mounde ;
Mai tres fes fau que se rescounde
Davans lou Soulèu aplanta.

Diéu alor — tout déu avé cesso —
Tremudo en Roso la princesso ;
E, dempièi, la flour, autant-lèu
L'iue de braso gisclo sus elo,
Rougis e clino d'esperelo
Soun bèu front davans lou Soulèu [1].

Louis Roumieux.

— à baiser les vagues, ces joues — qui se multiplient [sans cesse] entre les sourires des flots.

L'astre-roi, complétement fasciné, — pour mieux la contempler s'arrête, — la darde de brûlants baisers — et d'ardeur tellement s'éprend, — qu'il oublie, en caressant la belle, — de reprendre sa course au ciel.

Une fois, deux fois, trois fois même, — doucettement la nuit calme — s'avance, essayant de saisir — son sceptre et de régner sur le monde ; — mais, par trois fois, il faut qu'elle se dérobe — devant le Soleil arrêté.

Alors Dieu (tout doit avoir fin) — change en Rose la princesse ; — et, depuis, la fleur, pas plus tôt — l'œil de braise jaillit sur elle, — rougit et incline naturellement — son beau front devant le soleil.

Louis Roumieux.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Digitized by Google

## BÈU-CAIRE

O Bèu-caire,
Poulit caire....
(L. ROUMIEUX.)

—

O Bèu-Caire,
Poulit caire,
Moun cor tout esmougu,
Vuei, te semound soun salut !

I

D'àutri diran ti vièii glòri;
Iéu, parlarai que de moun tèms ;
Segur, pèr n'en garda memòri,
I'a proun de causo e proun de gènt.

Salut à vous, bèllis andano,
Que me veguerias tant souvènt,
A l'oumbro de vòsti platano,
Passeja galoi e countènt !

Dison qu'antan, flot boulegaire,
Li pople de touto nacioun
Lou curbissien, aquéu terraire,
Tant, qu'èro uno benedicioun.

## BEAUCAIRE

O Beaucalre ! — joli coin de terre.
(L. ROUMIEUX.)

—

O Beaucaire, — joli coin de terre, — mon cœur tout ému — t'envoie aujourd'hui son salut !

I

D'autres diront tes vieilles gloires; — moi, je ne parlerai que de mon temps. — Certes, pour en garder le souvenir, — il y a assez de choses et assez de gens.

Salut à vous, belles allées ! — vous qui m'avez vu si souvent, — à l'ombre de vos platanes, — me promener content et gai.

On dit qu'autrefois, vagues mouvantes — les peuples de toutes nations — le couvraient, ce terrain, — si complétement, que c'était une bénédiction.

Digitized by Google

De pertout ie venien à foulo :
De marchand, n'i ' avié de mouloun ;
Li carriero n'èron coumoulo
E lou Prat èro trop pichoun.

Tèms de malur ! aro l'espaço
Es proun grand pèr li counteni...
Mai lou tèms passo emai repasso :
Envoulas-vous, viéi souveni !...

O gènti lèio souloumbrouso,
N'en coungreias de pensamen !
Fai tant bon, quand l'amo es renouso,
I'ana revasseja 'n moumen !

Souto lis aubre seculàri,
Dins la soulitudo e la pas,
Un pau pus liuen, lou Semenàri
Es asseta sus li roucas.

Aqui la naturo es tant siavo
Que lou maucor lèu s'embandis ;
Mai, s'anas alin sus la gravo,
Subran lou tablèu s'agrandis.

Lou vesès-ti coume s'avanso
E trelusis moun Rose blound ;
Coume soun aigo se balanço
E s'encouris à large bound ?

De partout l'on y venait en foule : — des marchands, il y en avait à foison ; — les rues en étaient combles — et le Pré était trop petit.

Temps de malheur ! maintenant l'espace — est assez grand pour les contenir... — Mais le temps passe et repasse : — envolez-vous, vieux souvenirs !

O charmantes allées ombreuses,— en enfantez-vous de pensées ! — Il est si bon, quand l'âme est chagrine,— d'aller y rêver un moment !

Sous les arbres séculaires, — dans la paix et la solitude, — un peu plus loin le Séminaire — est assis sur les rochers.

Là, la nature est si suave — que la tristesse fuit aussitôt ; — mais, si vous allez là-bas sur la grève, — soudain le tableau s'agrandit.

Le voyez-vous comme s'avance — et brille mon Rhône blond ; — comme son onde se balance — et se précipite à larges bonds ?

Digitized by Google

Tant majestouso couladuro,
Tant bèu sourel e tant bon èr,
Oundo tant lindo emai tant puro.
Se trovo en liò dins l'univèr.

Lou flume te quito, o Bèu-caire!
T'a vist un moumen, piei s'envai :
Ansin, iéu t'ai leissa, pecaire !
Mai de tu me remembrarai.

II

O caro glèiso Nosto-Damo,
Pourriei t'óublida ? Noun, jamai.
Tant fortamen moun cor te clamo,
Qu'en iéu reviéuras mai que mai.

Em' toun front gigant dins l'auturo,
O fier mounumen soubeiran,
Ti tablèu e tis esculturo,
Mis iue de-longo te veiran.

Aqui dins li sànti capello,
Tant de fes, moun Diéu, t'ai prega ;
Pèr qu'au bon port lande ma velo,
Iéu, tant de fes t'ai suplica,

Si majestueuse *coulée*, — si beau soleil et si bon air, — onde si limpide et si pure, — ne se trouvent nulle part dans l'univers.

Le fleuve te quitte, ô Beaucaire ! — Il t'a vu un moment, puis il s'en va.— Ainsi, hélas! je t'ai quitté,— mais de toi je me souviendrai

II

O chère église Notre-Dame!, — pourrai-je t'oublier ? Non, jamais. — Si fort mon cœur crie vers toi, — qu'en moi de plus en plus tu revivras.

Avec ton front géant dans les airs, — ô fier monument incompa rable, — tes tableaux et tes sculptures, — mes yeux longtemps te verront.

Là, dans les saintes chapelles, — tant de fois, mon Dieu! je t'ai prié ; — pour qu'au bon port se dirige ma voile, — tant de fois je t'ai supplié,



Digitized by Google

Que moun esperit, d'abitudo,
Quand vòu prega, sempre s'envai
Souto aquéli grand vouto mudo
Ounte a fa de tant dous pantai.

III

A tu, peréu, demoro antico
Qu'an treva li Mountmorency;
A tu, pinedo pouetico,
Dise salut emai merci;

Merci dis ouro de calamo
Qu'à mi segren alargavias!
Pin murmuraire, istas pèr l'amo
Cantico, perfum e soulas!...

Se, de liuen, regardas Bèu-caire
Espandi souto soun Castèu,
Veirés sa testo dedins l'aire,
Escandiha sus un crestèu;

Dessus, flouca 'n cabeladuro,
Veirés negreja soun bousquet,
E dirias que porto, en naturo,
Sus soun front un verdau bouquet;

Que mon esprit, par habitude, — quand il veut prier, s'en va toujours — sous ces grandes voûtes muettes — où il a fait de si doux rêves.

III

A toi aussi, antique demeure — qu'ont hantée les Montmorency; — à toi, pinède poétique, — je dis salut et merci;

Merci des heures de calme — qu'à mes soucis vous prodiguiez! — O pins murmurants! vous êtes pour l'âme — cantique, soulagement et parfum.

Si, de loin, vous regardez Beaucaire — épanoui sous son Château, — vous verrez sa tête dans l'air — briller blanchissante sur une crête;

Dessus, formant comme une chevelure, — vous verrez noircir son bosquet: — et l'on dirait qu'il porte, en nature, — sur son front un bouquet verdoyant.

Digitized by Google

Piei, amount, si bàrri 'n courouno
Acimerla sus lou coulet,
Emé sa tourre tant mignouno
Que ie manco pas un merlet.

Adounc, Beù-caire, o malapèino !
Mau-grat l'aurige e ti vièis an,
Sies encaro uno bello rèino
Cintado d'or e de diamant !

IV

Mai, se ta cabesso auto e fiero
Sus un vert mourre s'esbaudis,
Te sies assetado sus terro
Au mié d'un galant paradis.

D'un cousta, toun Rose te bèlo ;
D'un autre, toun canau te ris :
O fado, quinto canestello
As chausi pèr faire toun nis !

Tambèn, coumo n'i' a que l'envejon,
Dóu canau lou cop-d'iue famous :
Alin, ti fournèu que flamejon ;
Eici, toun pont espetaclous.

Puis, là-haut, ses remparts en couronne, — perchés sur le sommet de la colline, — avec sa tour si mignonne — à laquelle il ne manque pas un créneau.

Il est donc vrai, ô Beaucaire ! — que, malgré l'orage et tes vieux ans, — tu es encore une belle reine — couronnée d'or et de diamant !

IV

Mais si ta tête haute et fière, — sur un vert coteau s'enorgueillit, — tu t'es assise sur la terre — au milieu d'un charmant paradis.

D'un côté, ton Rhône soupire après toi ; — d'un autre, ton canal te sourit : — ô fée, quelle corbeille as-tu choisie — pour y faire ton nid !

Aussi combien qui l'envient — le coup d'œil fameux de ton canal : — là-bas, tes hauts-fourneaux qui flamboient ; — ïci, ton pont merveilleux.

Digitized by Google

Piei, au mitan, quet païsage !
Soulo, Veniso a soun parié :
D'oustau, de barco, un gènt ribage ;
D'aubre, de velo, un fourniguié !

Tout proche, dins l'aire, pounchejo
L'ufanous clouquié de Sant Pau
Emé sa flecho que negrejo
E coumo un pin s'enauro d'aut.

Enterin que dins la liuenchuro,
En s'esperloungant, lou regard
Devisto uno inmenso planuro
Que s'espandis fin-qu'à la mar.

V

Tant lou soulèu pico à sa tèsto
E tant dardaio à si petoun
Qu'acò sufis, emai de rèsto,
Pèr i'èstre gai coume un quinsoun.

Li gènt li pu viéu, sèns countèsto,
An lou meiour cor : dóumaci,
Aqui lou mistrau fai proun fèsto
Pèr i'èstre viéu e bon aussi.

Puis, au milieu, quel paysage ! — Seule, Venise a son pareil : — de maisons, de barques, un gentil rivage; — de mâts, de voiles, une fourmilière !

Tout près, dans l'air, s'élève en pointe — le beau clocher de Saint-Paul — avec sa flèche qui se détache en noir — et qui, comme un pin, monte là-haut.

Cependant que, dans le lointain, — en se perdant, le regard — contemple une plaine immense — qui se prolonge jusqu'à la mer.

V

Tant le soleil frappe sur sa tête — et tant il rayonne à ses pieds, — que cela suffit, et de reste, — pour y être gai comme un pinson.

Les gens les plus vifs, sans aucun doute, — ont le meilleur cœur : Dieu merci, — là, le mistral fait assez des siennes — pour y être vif et bon en même temps.

Digitized by Google

Aro, sabès, sèns mai d'afaire;
Aro, sabès, perqué li gènt
Soun tant amistous à Bèu-caire,
Tant galoi e tant avenènt.

MANDADIS A L'ABAT NICOLAS
curat de Nosto-Damo de Béu-caire

—

De la grand-glèiso Nosto-Damo,
A vous, lou curat-majourau,
Que pèr Bèu-caire sias tout flamo
E pèr predica jamai rau,
Ièu, un vicàri que vous amo,
Mande aquèsti verset courau [1]

C. MALIGNON,
Ancian vicàri de Nosto-Damo.

Vous savez maintenant, sans insister davantage ; — vous savez pourquoi les gens — sont si affectueux à Beaucaire, — si gais et si avenants.

ENVOI A M. L'ABBÉ NICOLAS
Curé de Notre-Dame de Beaucaire.

—

De la grande église Notre-Dame, — à vous, le curé-archiprêtre; — à vous, qui pour Beaucaire êtes tout de flamme — et pour prêcher jamais enroué, — moi, un vicaire qui vous aime, — j'envoie ces petits vers partis du cœur.

C. MALIGNON,
Ancien vicaire de Notre-Dame.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Digitized by Google

## LOUS GORBS

Dins l'azur infinì, de lumieiro asounda,
Lou sourelhas seguìs sa volto sempiterno.
— « Astre de pourpre e d'or », dise ieu, desbounda,
« Oh ! davans tu, per te bada,
Toun adouraire se prousterno !

Oh ! lusìs, que ta lus per ieu es un besoun !
Oh ! caufo, ardent sourel, qu'ai fam de ta flamado !
N'ai fam, de ta flamado abrandant l'òurizoun,
Tant, que la voudriei dins lou soun
De moun estre touto estremado !

Sies lou miral divin mounte vole legì
La verta vinceirìs. O grand lum, acougouncho
Dins lou delembriè fousc e tous-tems afregì
Tout ço que pot l'amo cougì,
E lou faus, e l'orre e la councho ! »

Dins l'azur infinì, de qu'ai vist negreja ?
Es coumo un titoulet qu'à peno se destrilho.

## LES CORBEAUX

Dans l'azur infini, de lumière inondé, — le grand soleil suit son évolution éternelle. — « Astre de pourpre et d'or », dis-je, débordant, — oh ! devant toi, pour t'admirer, — ton adorateur se prosterne !

Oh ! luis, parce que ta clarté est un besoin pour moi ! — Oh ! chauffe, ardent soleil, parce que j'ai faim de ta flamme ! — J'en ai faim de ta flamme embrasant l'horizon, — tellement, que je la voudrais au fond — de mon être toute enfermée !

Tu es le miroir divin où je veux lire — la vérité victorieuse. O grande lumière, accroupis — dans l'oubli sombre et à jamais refroidi — tout ce qui peut contraindre l'âme, — et le faux, et l'horrible et la souillure ! »

Dans l'azur infini, qu'ai-je vu apparaître de noir ? — C'est comme

Digitized by Google

Mais m'atiro e l'agache ; e n'a pas pouncheja,
Qu'à mous iuels a crescu deja
Per destourba ma babarilho.

E sempre acampo acò, — car tout escas partì
Dau founzau, ount la terro es maridado emb l'aire,
Vers lou daut dau sourel aro s'es enantì,
Qu'on crei que vòu l'Astre acoutì
Dins sa grand carrairo d'esclaire.

E ieu, que me chalave à n'en pas fa moun prou
Dau dardal sourelhal regoulant en labassi,
Aro sente en moun amo uno frejo visprou
De l'oumbro d'aquelo negrou
Que se proujito tras l'espaci.

La formo se dessino à moun estounament :
Largos, ai mesura dos alos alandados,
Qu'espouscoun, i' a de fes, lou blu dau fiermament,
Batent espetaclousament
Sus las lumenousos oundados.

— « Aucel, estrange aucel, à ta negrou de cors
Sens parieiro, ai toun noum que sus ma labro trauco.

un simple point que l'on distingue à peine. — Mais il m'attire, et je le regarde; et à peine a-t-il percé, — qu'à mes yeux il a crû déjà — pour empêcher mon éblouissement.

Et toujours il grossit ; car, parti il y a un instant — de la profondeur, là où la terre se marie avec l'air, — vers la hauteur du soleil, maintenant il s'est élevé,— [tellement] que l'on croit qu'il veut poursuivre l'Astre — dans sa grande carrière de clarté.

Et moi, qui me délectais, à n'en avoir jamais assez, — du rayonnement solaire coulant à torrent, — je ressens maintenant dans l'âme une froide âcreté, — par le fait de l'ombre de cette noirceur — qui se projette à travers l'espace.

La forme se dessine à mon étonnement : — larges, j'ai mesuré deux ailes étendues, — qui éclaboussent parfois le bleu du firmament, — battant grandiosement — sur les ondes lumineuses.

« Oiseau, étrange oiseau, à ta noirceur de corps — sans pareille, j'ai là ton nom qui sur ma lèvre perce.— Mais, mieux que ta noirceur, ton

Digitized by Google

Mais, miel que ta negrou, toun noum, ô soumbre gorb,
Ven de me lou dire en discord
Ta bramadisso fero e rauco.

E tales ou fasian, efants courre-bartas,
En embaugnant sa voues, à quauqu'un de ta meno
Que vesian, vole iuei t'acaira, courbatas,
De ta cansou de diablatas[1] !
Mais tu, digo-me de que meno

Toun vol noun coustumiè, toun alo de demoun
Que vai se perdre au cel, pus grando que naturo ?
Quau sies, que d'uno jouncho avanses lou tremount
De moun poulit sourel d'amount,
En l'atapant d'uno randuro ?»

D'un nouvel crid lou gorb m'a respoundu tant lèu ;
E, zou ! d'aleteja de mai en mai s' entisso...
Oh ! 'sglajant, grandaras, misterious tablèu !
Es d'oumbros uno armado, un flèu
Que de la bestio mouvedisso

nom, ô sombre corbeau, — il vient de me le dire en discord— ton cri sauvage et rauque.

Et tels nous le faisions, enfants, courant halliers,— en contrefaisant sa voix, à quelqu'un de ton espèce — que nous voyions, je veux aujourd'hui te poursuivre, corbeau, — de ta chanson du diable ! — Mais, toi, dis-moi ce qui conduit

Ton vol inaccoutumé, ton aile de démon — qui va se perdre au ciel plus grande que nature ? — Qui es-tu, pour avancer ainsi de la moitié d'une journée le couchant de mon beau soleil de là-haut, — en le bouchant comme avec une haie ?»

D'un nouveau cri le corbeau m'a répondu aussitôt ; — et, allons ! il s'obstine de plus en plus à agiter l'aile... — Oh ! effrayant, grandiose, mystérieux spectacle !— D'ombres, c'est une armée, un fléau — qui de la bête mouvante

[1] *Courbatas* est un péjoratif d'horreur ou de mépris... L'épithète *diablatas*, que les enfants ajoutent à un couplet injurieux qu'ils crient après lui (le corbeau), lorsqu'ils l'aperçoivent, est assortie à cette idée de mépris qu'on en a. ( L'abbé de Sauvages, *Dictionnaire languedocien-français*, au mot Courbatas. )

Digitized by Google

S'escapo, e caduno oumbro à mesuro deven
Gorb au premiè pariè. Moun Dieu ! de que vai n'estre
D'aquel double poudé que l'un à l'autre aven,
Piei, facio à facio, s'endeven :
Lumieiro à destre, oumbro à senestre ?...

Dins l'azur infinì mounte siei à bada,
Lou sourelhas seguìs sa volto senso pauso.
Desdegnous d'aquel trum vivent, a desbounda
Sous fiocs dau vespre e n'a 'sounda
Lou vol qu' escaiuerna s'abauso,

S'abauso per de bas, en masso ; e jout lou pes
Dau cabus, m'es avìs, l'amousfero trantalho...
Lous vese miel aquì, lous gorbs, espés, espés,
E n'ai l'estido qu'alabés
Entre eles cougoun la batalho.

O, batalho, car l'ost se trìo à cha 'scadroun...
Oh ! quau l'auriè noumbrado, aital inmenso qu'ero ?
L'ause, apreissado, ardento, e viroulhant en round,
Emb un brut sourd de bran e broun
Rebala sous engins de guerro.

S'échappe, et chacune des ombres à mesure devient — corbeau au premier pareil. Mon Dieu ! que va-t-il en être — de ce double pouvoir dont l'un va à l'autre — et se trouve être ensuite face à face avec lui : — lumière à droite, ombre à gauche ?...

Dans l'azur infini où je suis en contemplation, — le grand soleil poursuit sans repos son évolution. — Dédaigneux de cette obscurité vivante, il a déversé — ses feux du soir, et il en a inondé — le vol qui, ébloui, incline,

Incline vers le bas, en masse ; et, sous le poids — de la chute, il me semble que l'atmosphère est ébranlée... — Je les vois mieux, là, les corbeaux épais, épais, — et j'ai le pressentiment qu'alors — ils couvent entre eux la bataille.

Oui, bataille, car l'armée se range escadron par escadron... — Oh ! qui l'aurait nombrée, immense comme elle était ? — Je l'entends, empressée, ardente et tournant dans un cercle, — avec un bruit sourd de *bran* et *broun* — traîner ses engins de guerre.

Digitized by Google

E viroulhoun toujour lous escadrouns negras.
Avès vist las nibouls empregnados d'aurage
S'acaura l'uno l'autro, en se passant de tras,
E l'elieu lusent faire estras,
E piei partì lous trons, arrage.

Ansin das rengs aluts se rasclant a giscla
L'elieu, mais, verta dise, un elieu qu'ero negre,
Elieu que de sa niue lous iuels m'a chabuscla ;
E las voues das gorbs an siscla
Un tron que l'auragan ven segre.

Oh ! delieure de voues ! auristre ! acò 's lou brau
Que fai rabio per sòu jout la fisso dau graule
E trai en revoulum lous còdous de la crau...
Tales remoulinoun per aut,
Demés moun esclussi fer, aule,

A rounfle, lous belucs, pousso das camps d'azur...
Mestrejo ailamoundaut lou soul cahos inmounde.
E la terro, ailaval, bloundejant dins l'escur,
Quand i' a 'n pariè 'scaufestre, es ur
Qu'aquel mounde siegue enca mounde.

Et les escadrons noirs tournent toujours. — Vous avez vu les nuées fécondées d'orage — s'échauffer l'une l'autre en se croisant, — et l'éclair luisant faire une déchirure, — et puis partir les tonnerres mêlés.

Ainsi des rangs ailés se frottant a jailli — l'éclair, mais, je dis vérité, un éclair qui était noir, — éclair qui de sa nuit m'a comme enflammé les yeux ; — et les voix des corbeaux ont jeté, en un cri percant, — des tonnerres que l'ouragan vient suivre.

Oh ! irruption de voix ! tempête ! cela est pareil au taureau — qui fait rage, par terre, sous la piqûre du taon — et qui rejette avec fracas les pierres de la crau... — Tels tourbillonnent en haut, au milieu de mon éclipse sauvage, mauvaise,

A foison, les étincelles, poussière des champs azurés... — Là-haut, domine le seul chaos immonde. — Et la terre, là-bas, dont le blond se teint dans l'obscur, — alors qu'il y a un pareil bouleversement, c'est un heur que ce monde soit encore monde.

Digitized by Google

Mais dau su soubeiran mounte iste, dins sa pòu,
La terrò, dins sa pòu, vese que s'amantoulo,
Neco coumo un efant, quand trevo lou babòu,
E, tristasso, la mar de bòu
Bresso sous plous e liuen idoulo.

Dins lou toumple infinì de tenebro asounda,
Lou sourel a 'scoundu sa volto sempiterno.
Endoulouira, moun cor alor a desbounda:
— « O paure sourel ! » ai bada,
« Sentent coumo un glas de cisterno,

Te sone ! » — « O celestiaus, ô grands pavalhous blus,
Que, per enfestoulì lou passage de l'Astre,
Bèus vous desplegavias, estelats d'or, oh ! plus
Tresanarés de soun trelus,
Aro avalì dins lou malastre !

Plus de sourel ! Escorno e mort !...» — « Oh ! taiso, ô tu ! »
Uno auto voues m'a dich, à travès la tubèio :
» Bandìs l'angouisso e miro encaro, coumbatu,
L'Astre que renais en vertu !
Miro e countunio l'epoupèio ! »

Mais du sommet supérieur où je suis, dans sa peur,— la terre, dans sa peur, je vois qu'elle s'enveloppe, — stupéfaite comme un enfant quand erre quelque fantôme, — et, toute triste, la mer [couleur] d'ocre — berce ses pleurs et gémit au loin.

Dans le gouffre infini de ténèbre inondé, — le soleil a caché son évolution éternelle. — Dans la douleur, mon cœur a alors éclaté : — « O pauvre soleil ! » ai-je crié, — « sentant comme un froid de citerne»

Je t'appelle ! » « O célestes, ô grands pavillons bleus, — qui, pour fêter le passage de l'Astre, — beaux vous déployiez, étoilés d'or, oh ! vous ne tressaillerez plus de son éclat — maintenant disparu dans la catastrophe !

Plus de soleil ! Affront et mort !... » « Oh ! silence, ô toi ! » — une voix haute m'a dit, à travers la brume. — « Chasse la plainte et contemple encore l'Astre qui, combattu,—renaît en vertu ! — Contemple et poursuis l'épopée ! »

Digitized by Google

Quinto faro giganto, amount, a baiuerna,
Per lous perduts de mar abrant soun fanau rouge ?
Quinto un fio de clarjas e quinte un arsena,
Quinto uno cieutat de damnat
Escampo aquel rebat aurouge ?

O, pulèu, n'es-ti pas, susprés à l'escabour
Per lou crid de tabò[1], mais ie respoundent grego[2],
Tout un pople acoussa sus lous barris dau bourg,
A la chamado dau tambour ?
L'oli atuba, la flamo grego,

Plovoun sus l'enemì, l'enemì qu'à l'assaut
De la paret s'arrambo, ardit !... Foundent, regolo
Abord, coumo un ourjòu esvessa dau cassau,
Lou sourel. — « Arpians de nisau,
O gorbs, oustinadasso colo,

Vautres, ô gorbs, mountas, sempre espés : lou tempiè
Abra fai crucì coumo un rabanel de brousso
La ploumo de vosto alo... oh ! doulou ! Mau-despiè,
Aferounits coumo un apiè,
Mountas dins la flamado rousso.

Quel phare gigantesque, là-haut, a étincelé, — pour les perdus de mer allumant son fanal rouge ? — Quel feu de fonderie et quel arsenal, — quelle cité de damnation — projette cette réverbération farouche ?

Ou, plutôt, n'est-ce pas, surpris à la nuit — par le cri de *tabò*, mais y répondant par celui de *grego*, — tout un peuple accouru sur les remparts du bourg, — à l'alarme du tambour ? — L'huile allumée, le feu grégeois,

Pleuvent sur l'ennemi, l'ennemi qui à l'assaut — du mur se cramponne hardiment !.... Fondant, il coule — en masse, comme le contenu d'une cruche renversée du coussinet posé sur la tête, — le soleil ! « Hôtes féroces d'un nid, — ô corbeaux, légion grandement obstinée

Vous, ô corbeaux, vous montez toujours épais : l'averse — embrasée fait crépiter comme un feu de bruyère — la plume de votre aile !... oh ! douleur ! En dépit, — furieux comme une ruche d'abeilles, — vous montez dans la flamme rousse.

[1-2] *Tabò* et *grego*, deux cris de guerre.

Digitized by Google

Mountas, que vous ses di : — « Ni per nieu, ni per trum,
D'abord que res noun pot coustregne toun principe,
O sourel, faudra be, lou voulaire ferun,
Per t'esclapa, te bouta 'n frun,
Qu'à toun amo memo t'acipe !... »

E lous moustres rabents, col tiba, be badieu,
Arpieus escarteirats, alo aquì barbelanto,
Adesoun lou grand let lumenous. — « Ai ! boudieu !
Aquesto fes, bel Astre, adieu !
Sonou 'no fanfaro trinflanto,

Lous courbatas africs, qu'enceucloun toun miral
Coumo autour d'un estang de loups niflant la proio :
— « O mous vers, que d'aici cantas aquel varal,
O vers de fio, vers de carral,
Anas-ti dounc dire la roio

Que vai fa lou bestiau dau chaple dau lum blous ?...
Nani, mous vers, partès au secous das esclaires !
Partès coumo lou vent, vigas coumo d'aiglous,
Lous negres gorbs, ajougnas-lous,
E de l'azur couchas lous laires !...

Vous montez, car vous vous êtes dit : « Ni par l'obscurcissement, ni par le tonnerre, — puisque rien ne peut contraindre ton principe, — ô soleil, il faudra bien que la gent sauvage volante, — pour te briser, te mettre en poussière, — à ton âme même te heurte !... »

Et les monstres rapides, cou tendu, bec béant, — griffes écartées, aile, là, palpitante, — atteignent le grand but resplendissant. « Ah ! Dieu ! — cette fois-ci, bel Astre, adieu !... — Ils sonnent une fanfare triomphante,

Les corbeaux voraces, qui entourent ton miroir, — semblables à des loups — flairant la proie autour d'un étang. » — « O mes vers, qui d'ici chantez ce bouleversement, — ô vers de feu, vers ardents comme scorie, — allez-vous donc dire l'orgie

Que vont faire les bêtes du morcellement de la lumière pure ?... — Non, mes vers, partez au secours des clartés ! — Partez comme le vent, volez comme des aiglons ! — Les noirs corbeaux, atteignez-les, — et de l'azur chassez les larrons !...

Digitized by Google

Istas siaus ! » — Podoun be, lous mouissaus, au calèu,
Vounvouna, ventabrens, e ie fa la tantaro.
Mais à la flamo que touquessoun pas, belèu ?
Que s'esvanesiran lèu-lèu
En res las alos de titaro.

E la chourmo de l'er, tre frega lou fougau,
Se tremudo d'ausido en un plejas de cendre.
E pas mai. Dins moun cor torno esper amai gau,
Que l'azur torno linde, egau...
Soulament, se n'en vei descendre

Un esca de l'armado aro espoutido, esca
Sauve, Dieu sap coussì ! de la debalausido,
Fugidìs esglajats que fan que trabuca,
Estabourdits, reble maca,
E'mbe l'alo touto brausido

E cauveto. Ah ! 'co 's plus lous fiers gorbs dau coumbat !
On diriè 'n vol moustous d'orros ratapenados
En cerco de lus croto e tustant au rebat :
— « Gorbs vincuts, mounte anas toumba ? »
Aval, dintre las valounados

Demeurez tranquilles ! » Ils peuvent bien, les moucherons, à la lampe — voltiger bourdonnants, fanfarons, et s'en donner à cœur-joie. — Mais à la flamme ils ne toucheraient pas, sans doute ? — Elles s'évanouiront bientôt en rien, les ailes vibrantes.

Et la cohorte de l'air, dès qu'elle a frôlé le foyer, — se transforme aussitôt en une pluie de cendre. — Et rien de plus. Dans mon cœur retourne l'espoir avec la joie, — car l'azur redevient limpide, égal... — Seulement, l'on en voit descendre

Un tronçon de l'armée maintenant pulvérisée, faible partie — sauvée, Dieu sait comment ! de la catastrophe, — fugitifs effarés qui ne font que broncher, — abasourdis, échine meurtrie — et l'aile toute brouie

Et chauve. Ah ! cela n'est plus les fiers corbeaux du combat ! — On dirait un vol gluant d'horribles chauves-souris — à la recherche de leur refuge voûté et heurtant à la clarté. — « Corbeaux vaincus, où allez-vous tomber ? » — Là-bas, parmi les vallées,

Digitized by Google

Que la terro esclairido estoulouiro à mous iuels,
I'a 'n ròdou sòuvertous que soulitudo trevo,
De soun pas atupì i'endourment lous nadiuels.
Empudentido jout lous juels,
Uno aigasso aquì grougo, grevo.

Cadarau ourresant, pourridou de bestiau...
E d'estido menats, lous gorbs ie van, ie rodoun.
E lous assalidous que, faguent lou seti aut,
Bevièu piei l'azur celestiau,
Saran lous ostes d'aquel ròdou,

Mounte uno osso regagno uno car blavo. — « O car,
Coussì sus tus lou be se revenjo, e travalho,
E cavo founs, d'enrabio !... » E ieu clute l'iuel, car
Fai fasti au cor mai qu'au regard,
De gorbs roumiant de carnifalho !

Mais lèu, mirant amount, moun estre desbounda
Davans lou sourelhas de recap se prousterno, —
Lou sourel que, entrament, dins l'azur asounda
De tant de lum que fai bada,
Seguìs sa volto sempiterno.

Que la terre éclaircie étale à mes yeux, — il est un endroit sauvage que solitude hante, — de son pas éteint y endormant les orvets. — Rendue puante sous les mauvaises herbes, une eau croupit, là, pesante.

Cloaque d'impureté, charnier de bétail... — Et, menés par l'instinct, les corbeaux y vont, ils y tournent. — Et les assaillants qui, faisant le haut siége, — buvaient tout-à-l'heure l'azur céleste, — seront les hôtes de ce lieu,

Où une carcasse montre une chair bleuie. « O chair, — comme sur toi le bec prend sa revanche, et travaille, — et fouille profondément, avec rage ! .. » Et moi, je ferme les yeux, car cela fait dégoût au cœur plus encore qu'au regard, — des corbeaux ruminant de la vilaine chair !

Mais bientôt, regardant en haut, mon être transporté — se prosterne derechef devant le grand soleil ; — le soleil qui, cependant, dans l'azur inondé — de tant de lumière qu'on en est ébahi, — suit son évolution éternelle.

Digitized by Google

— « Ansin, ô Verta, lus ! l'Errou, per t'entrumì,
Emb soun vol desnoumbra de passieus fai crebado.
Un moument, toun poudé semblo plus afermì ;
E l'amo cresento a gemì
Dins la niue dau doute. De bado,

Afoudrados, de bas las passieus tomboun mai
Repaisse dins lou mau lus apetis inmoundes,
E tu, divo Verta, rassegurant l'esmai,
Trelussisses mai que jamai
Subre lous tems, subre lous moundes ! [1] »

Albert ARNAVIELLE.

Cerci-la-Tourre, en Mourvan, lou 2 de mars 1879.

« Ainsi, ô Vérité, lumière ! l'Erreur, pour t'obscurcir, — avec son vol sans nombre de passions, fait irruption. — Un moment ton pouvoir ne semble plus affermi, — et l'âme croyante a gémi — dans la nuit du doute. Soudain,

Foudroyées, en bas les passions tombent encore, — afin de repaître dans le mal leurs appétits immondes ; — et toi, divine Vérité, rassurant la crainte, — tu resplendis plus que jamais — sur les temps, sur les mondes ! »

Albert ARNAVIELLE.

Cercy-la-Tour, en Morvan, le 2 mars 1879.

[1] Languedocien (Alais et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

Digitized by Google

## PÈR UN CROS

QUE S'ALESTIS DINS UNO CAPELLO DÓU CAMPESTRE PROUVENÇAU

—

Qu'un jour mis os, emé vòsti relicle, o rèire,
Esperon, mescladis, lou soubeiran revèire.

Mounde, óublido-me dins ma sourno bòri !
'Mai qu'un rai d'estiéu rigue à la paret ;
Qu'un cant de cigalo, un brama d'aret,
Vengon piei bressa moun long dourmitòri ;

Emai qu'en passant, li gènt de l'endré,
De mi vièi parènt lausant lou noum flòri,
Fagon : « Eu, peréu, èro bon e dret,
E d'aquel oustau gardaren memòri » ;

Emai, quand vendra, de-fes, dins l'escur,
Prega vers moun cros, ma chato, au front pur,
Mescle uno lagremo à l'aigo-signado,

En pas t'atendrai, jour d'eterne gaud,
Ounte, emé li rèire, emé la meinado,
Bastiren amount un nouvèu fougau [1] !

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Pourchieiro, en Fourcauqueirés.

## POUR UNE TOMBE

QUE L'ON PRÉPARE DANS UNE CHAPELLE RURALE EN PROVENCE

Qu'un jour mes os, avec vos reliques, ô aïeux,
— attendent, mêlés, le souverain revoir.

Monde, oublie-moi dans ma sombre demeure ! — Pourvu qu'un rayon d'été sourie sur sa muraille ; — qu'un chant de cigale, un bêlement de bélier, — viennent bercer mon long sommeil ;

Pourvu qu'en passant, les gens du village, — de mes vieux parents louant le nom respecté, — disent : « Lui aussi était bon et droit, — et de cette maison nous garderons mémoire » ;

Pourvu que, parfois, lorsqu'elle viendra, sur le soir,— prier vers la tombe paternelle, ma fille, au front pur, — mêle une larme à l'eau bénite,

Je t'attendrai en paix, jour de joie éternelle, — où avec les aïeux, avec l'enfant, — nous bâtirons là-haut un nouveau foyer !

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Porchères en Forcalquérois.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.



Digitized by Google

## SENT MARSAL A TULA

A LA MEMORIA DE MOUN PAIRE

Ieu te vole chantar, Tula, quar ses ma maire !
Si t'amava mas pauc, co sia que valdria gaire.
Sai e lai d'autras vilas an, se pot, melhour aire ;
Al courdel son tiradas, son fachas a l'escaire ;
Tu, ma bouna patria, estas d'aco per plaire ;
Vequi, dizon, ta chanse : as l'engenh e l'esclaire ;
Es be mais, as la fes, que tenes de toun paire,
L'Apostoul Sent Marsal

L'Apostoul Sent Marsal es a Tula arribat,
Aitals a l'albalutz, un belh journ de Sabat ;
Dous fraires l'acoumpanhon... Porta couma un rebat
De la darrieira Cena, decoun s'era troubat;
S'ajueda d'un bastou, per en aut recourbat,
Bastou d'espina blancha, benabel deglaubat ;
Peire lou li donnet; e Satan, enburbat,
L'a deldeja sentit dins manh e manh coumbat ;
Deu lou sentir enquera.

## SAINT MARTIAL A TULLE

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

Je veux te chanter, Tulle, car tu es ma mère ! — Si je t'aimais peu, c'est que je ne vaudrais pas beaucoup. — Ici et là, d'autres villes ont, c'est possible, meilleur air que toi : — elles sont tirées au cordeau, elles sont faites à l'équerre; — toi, ma bonne patrie, tu manques de ce moyen de plaire. — Voici, dit-on, ta part : tu as l'esprit et l'intelligence, — et qui, plus est, tu as la foi, que tu tiens de ton père [en Dieu], — l'apôtre saint Martial.

L'apôtre saint Martial est arrivé à Tulle,— par là, au crépuscule, un beau jour de samedi. — Deux frères l'accompagnent... Il porte comme un reflet de la dernière Cène où il s'était trouvé ; — il s'appuie d'un bâton, recourbé par le haut, — bâton d'aubépine à peu près écorcée. — Pierre lui en fit don ; et Satan, déconcerté, — l'a déjà senti dans maint et maint combat ; — il doit le sentir encore.

Digitized by Google

Deu lou sentir enquera per Andrieu e per Flora,
Flora, filha de Nerva, lou trebun qui demora
Amount dins la Tour Maissa, e que Cesar honora.
Arnol, paire d'Andrieu, l'enveja per sa nora,
Mas Satan, menassat de perdre un qui l'adora,
Satan, l'uelh sus Andrieu, l'aponha e se devora,
E del temps que lou drolle a soun grat s'enamora,
Ilh l'assueda e l'aucis !

Ilh l'assueda e l'aucis e l'escampa pel sol !
Lous dech detz de Satan li marcon sus lou col...
Ia pertout mas un planh couma ia mas un dol :
—« Moun Andrieu ! moun Andrieu !» gingla lou trist Arnol :
Tal, sous petiotz panatz, souspira un roussinhol,
E Flora !.. a la nouvela, preza d'un chagrin fol :
— Dieus l'aten tout parier, e lou demoun n'in vol. —
S'eschapa de chas ila.

S'eschapa de chas ila, e, jous la nueg escura,
Fug, pren lou Prat-Gauchier, seg l'aigua qui murmura,
Trencha las Coundaminas, vira a drecha, s'atura
D'una rocha, al dessus del Gourg, e : « Vita dura,
» Ta finizou, sou dig, pel cop es be segura !..
» Luna, cande temounh, qui velhas dins l'autura,

Il doit encore le sentir pour André et pour Flore; — Flore, fille de Nerva, le tribun, qui demeure — là-haut dans la tour Maïsse et que César traite avec honneur. — Arnol, père d'André, la veut pour bru ; — mais Satan, menacé de perdre quelqu'un qui l'adore, — Satan, l'œil sur André, le veille, dévoré de dépit; — et pendant que le jeune homme s'enamoure à souhait, — lui le surprend et le tue !

Lui, le surprend et le tue et l'étend sur le sol ! — Les dix doigts de Satan marquent sur son cou... — Il n'y a partout qu'une plainte, comme il n'y a qu'un deuil : — « Mon André ! mon André !.. » geint le triste Arnol ; — tel, ses petits dérobés, un rossignol soupire. — Et Flore ! .. à cette nouvelle, saisie d'un chagrin fou, — ( Dieu l'attend aussi, et le démon lui en veut) — elle s'échappe de chez elle.

Elle s'échappe de chez elle ; et, sous la nuit obscure, — fuit, prend par le Pré-Gaucher, suit l'eau qui murmure, — gagne les Condamines, tourne à droite, s'adosse — contre un roc, au-dessus du Gouffre, et : « Vie cruelle, — ta fin est, dit-elle, pour le coup certaine !.. — Lune,

Digitized by Google

» Decoun es moun amig, mena qu te conjura !..
» E tu, Gourg, receb-me, que more jouina e pura !.. »
Lou Gourg oun s'engloutis, lou Gourg pietous la pura :
« Oh ! paubra, paubra efan !.. »

« Oh ! paubra, paubra efan !.. Arnol countunia, adieu !...
» Mantenen soul e vielh, ailas ! que farai ieu,
» Jupiter ?.. — Nou !.. Jhesu !.. Cres ad el, e beleu...
— » Creze ! creze, Marsal ! Torna-me moun Andrieu ! »
Marsal s'es apraumat, Marsal preja en hebrieu ;
E pueis sus lou cadabre blanc e freg couma neu,
Pausan lou bastou seus : « Al noum del Filh de Dieu
» Mort e reviscoulat, drolle, quilha-te lèu ! »
E lou jouven se dressa !

E lou jouven se dressa, e se lansan per terra,
Als genoulhs de Marsal, que baisa e baisa enquera :
« Moun salvadour ! moun Dieus !..—Toun Dieus ? me fas coulera
Remercia Jhesu Crist !.. E qu viuria, si n'era
L'aigua de soun coustat, qui lava e regenera ?..
— « Batejatz-me cop-sec !—Ta demanda ?..— Es sencera.
» Apueis, batejaretz la que moun cor prefera,
» Ma Flora, moun bounur ! »

» blanc témoin qui veille dans les hauteurs, — là où est mon ami,
» mène celle qui te conjure !.. — Et toi, Gouffre, prends-moi : je
» meurs pure et jeune !... » — Le Gouffre, où elle s'engloutit, le Gouffre sensible la pleure — : « Oh ! pauvre, pauvre enfant !.. »

« Oh ! pauvre, pauvre enfant, continue Arnol, adieu ! — Maintenant,
» vieux et seul, hélas ! que ferai-je, — Jupiter ? — Non ! Jésus !..
» Crois en lui, et peut-être... — Je crois, je crois, Martial ! rends-
» moi mon André ! » — Martial s'est approché, Martial prie en hébreu;
— et puis sur le cadavre, blanc et froid comme neige, — posant son bâton : « Au nom du fils de Dieu, — mort et ressuscité, jeune homme,
» lève-toi vite !. » — Et le jeune homme se lève !

Et le jeune homme se lève, et se précipitant par terre — aux genoux de Martial, qu'il baise et baise encore : — « Mon sauveur ! mon Dieu !..
» — Ton Dieu ? tu me fais dépit !.. — Remercie Jésus-Christ !.. et
» qui vivrait, n'était — l'eau de son côté qui lave et qui régénère ?..
— » Baptisez-moi sur-le-champ ! — Ta demande ?.. — Est sincère. —
» Après, vous baptiserez celle que préfère mon cœur, — ma Flore,
»mon bonheur ! »

Digitized by Google

Sa Flora, soun bounur, jai al ped de la Tour,
Vista couma floutava al ple mitan del Gourg,
Un home l'a peschada a la pouncha del journ...
Per tu qual espetacle ! e per tu qual bounjourn,
Nerva !.. E tu, filh d'Arnol, qu dira ta doulour ?..
Cour per la saludar, se doutan de res, cour;
E so que ve premier, es Flora, sonn amour,
Nejada, redęzida, e muda, e sens coulour !..
— « Apostoul del Senhour ! apostoul del Senhour !
» Perque me reviudavas ?.. — « Jhesu Crist n'est gra sourt ;
» Parla-li ! » dig Marsal d'un aire de doussour ;
E lou drolle s'apauta.

E lou drolle s'apauta, e l'Apostoul s'escrida :
— « Satanas, enemig ne Dieus, besti'homecida !
» L'as prou facha sufrir, vai-ne ! l'as prou murtrida,
» La paubra humanitat, per Jhesu Crist guarida !
» An ! defora !.. mas tu qu'una orra esturmentida
» A touta dereijada emais touta espoutida,
» Flora, per la vertut del Crist qui t'a chauzida,
» Druebe lous uelhs e viu ! »

Druebe lous uelhs, e viu, Flora, la genta efan;
L'Andrieu, oh ! gieta un crit que l'oustal n'en resplan !

Sa Flore, son bonheur, gît au pied de la Tour.— Aperçue comme elle flottait au milieu du Gouffre, — un homme l'a repêchée au point du jour.—Pour toi, quel spectacle ! et quel bonjour pour toi,—Nerva !.. Et toi, fils d'Arnol, qui dira ta douleur ? — Il court pour la saluer, ne se doutant de rien; il court, — et la première chose qu'il voit est Flore, son amour, — noyée, roidie et muette, et sans couleur !.... — « Apôtre du Seigneur, apôtre du Seigneur ! — pourquoi me ressuscitais-tu ?... — « Jésus-Christ n'est point sourd ; — Parle-lui ! » dit Martial, d'un air de douceur ; — et l'adolescent se prosterne.

» Et l'adolescent se prosterne, et l'Apôtre s'écrie : — « Satan, ennemi de Dieu, bête homicide, — tu l'as fait souffrir assez, va ! tu l'as assez meurtrie de coups, — la pauvre humanité, guérie par Jésus-Christ ; — Allons ! dehors !... Mais toi, qu'une horrible bourrasque — a toute déracinée, et toute broyée, — Flore, par la vertu du Christ qui t'a choisie, — ouvre les yeux, et vis ! »

Elle ouvre les yeux et vit, Flore, la gracieuse enfant...— André jette

Digitized by Google

Nerva, Arnol, de fernir. Lou pople, de soun pan,
Lou pople, couma un home se leva, en idoulan;
« Lou qu'adoras, Marsal, nous autres l'adouram !
» Jhesu Crist es soul bou, Jhesu Crist es soul gran,
» Jhesu Crist es soul Dieus !.. Sem cristias d'eicistan !
» Bateja-nous, de gracia !.. » L'aigua es procha; lei van.
D'aquel journ, oh ! Tulencs, renouncietz à Satan :
Aco durara, quan ?

Josep Rous.

---

## LOUS CARRASSIÉS

**A l'amic Achile Mir, d'Escalos**

—

Gaitas venì lous carrassiès,
Pla poumpilhats e sens souliès,
Dreits plantats sus un trin que passo,
La cinto roujo al tour des rens,
Doundant lous rocs e lous courrents
D'un bras nerviut que res alasso.

un cri tel que le palais en retentit ! — Nerva, Arnol de frémir. Le peuple, de son côté, — le peuple comme un seul homme se lève, clamant : — « Celui que tu adores, Martial, nous l'adorons aussi ! — Jésus-Christ seul est bon, Jésus-Christ seul est grand, — Jésus-Christ seul est Dieu !... Nous sommes chrétiens présentement ! — Baptise-nous, en grâce !.. » L'eau est près ; ils y vont. — A dater de ce jour-là, ô Tullistes ! vous renonçâtes à Satan. — Combien de temps cela durera-t-il ?[1]

Joseph Roux.

## LES FLOTTEURS

**A l'ami Achille Mir, d'Escales**

—

Regardez venir les flotteurs, — bien *molletés* et sans souliers, — droit plantés sur un train qui passe, — la ceinture rouge autour des reins, — domptant les rocs et les courants — d'un bras nerveux que rien ne lasse.

[1] Limousin, orthographe des troubadours.

Digitized by Google

Mariniès, reis de la ribieiro,
Toujour afougats al traval ;
S'un joun arribo lou signal,
Fiers, marcharés à la frountieiro.

Ja s'en cresoun ! Soun de Quilha !
Digus pot pas lous fa calha ;
An parla franc e duro pougno.
Crentoun ni trucs, ni caud, ni fret,
E, fermes coumo uno paret,
Dal diables lavarion la trougno.

Quand soun davans lou passo-lis,
L'aigo fuso, bramo e boulìs,
En trestoumbant de la paissiero ;
Elis, se trufant dal dangè,
Se rounçoun dins le gourregè,
L'uel segur e la mino fiero.

Lou carras es quasì d'aploumb ;
Lou cap, aval, mamo prigound,
La cougo porto sus la cresto.
L'ome i es.... Coumo per baugè,
Toumbo davans d'un saut laugè,
A peds junts, sens perdre la testo.

Mariniers, rois de la rivière, — toujours ardents au travail ; — si un jour arrive le signal,— fiers, vous marcherez à la frontière.

Ils s'en croient beaucoup ! Ils sont de Quillan ! — Personne ne peut les faire taire ; — ils ont parler franc et dure poigne. — Ils ne craignent ni coups, ni chaud, ni froid, — et, fermes comme un rempart, — du diable ils laveraient la trogne.

Quand ils sont devant le pertuis, — l'eau fuit en fusée, brame et bout — en retombant de la chaussée ;— eux, se moquant du danger, — se lancent dans le gouffre, — l'œil sûr et la mine fière.

Le char est quasi d'aplomb ; — le cap en aval boit au profond, — la queue porte sur la crête.— L'homme y est...— Comme par folie,— il tombe sur le devant d'un saut léger, — à pieds joints, sans perdre la tête

Digitized by Google

Aro es franquit lou marrit pas ;
Ço qu'es à faire coumto pas :
An qu'à seguì lou fial de l'aigo.
Se res i douno de retard,
A Trebos saran sus lou tard
E tastaran la berdoulaigo.

Filoun en daissant per coustat
Las vielhos tourres de Cieutat,
Nid d'aglo que sul pech se quilho.
Lou vent soumico dins le brel,
L'oumbro s'aloungo e lou sourel,
Dins l'aigo, fa pus babarilho.

Quand saran renduts al chantiè,
Reglaran amé lou fustiè ;
Pei filaran co de Faugieiro,
Ount van toucadous e rouliès ;
Ount, quand atend lous carrassiès,
Se pico mai la cousinieiro.

Sap que l'aigo douno apetis,
I met nousels, dogo, pastis,
Civet pebrat que fend la bouco,
Dous gigots de crabit madur

A cette heure, le mauvais pas est franchi ; — ce qui est à faire ne compte pas : — ils n'ont qu'à suivre le fil de l'eau. — Si rien ne leur donne du retard, — à Trèbes ils seront sur le tard — et tâteront du pourpier [en salade].

Ils filent en laissant par côté — les vieilles tours de la cité [de Carcassonne],— nid d'aigle qui sur le puy se quillète.—Le vent gémit dans le breuil,— l'ombre s'allonge et le soleil, — dans l'eau, ne donne plus des éblouissements.

Quand ils seront rendus au chantier, — ils règleront avec le charpentier; — puis, ils fileront chez Faugière, — où vont toucheurs [de bœufs] et rouliers ; — où, quand elle attend les flotteurs, — se pique d'honneur la cuisinière.

Elle sait que l'eau donne appétit, — elle leur sert aloyau, daube, pâté, — civet poivré qui fend la bouche, — deux gigots de chevreau

Digitized by Google

E, coumo sap que l'aimoun pur,
Sieis cartous d'oli de la souco.

Al poùrrou bevoun al galet :
De que farion d'un goubelet
Qu'es grand coumo uno cagaraulo?
L'aigo, sa disoun, bagno pas ;
Quand s'i salsoun, ne fan pas cas,
Mais i fa pòu subre la taulo.

Al cant das pouls, de boun matì,
A ped se metoun en camì,
Vesto à la cordo en bandoulieiro,
Pigassou darrè lou coupet ;
Lou ganchou, margat d'un abet,
Sus l'espallo, à l'alabardieiro.

Quand l'albo tinto lous mourrels,
Ausissoun lou cor des aucels
Qu'i tocoun ensemble l'albado.
Pèi, quand travessoun lou Pount-Bas,
Vesoun la brumo, grand bourras,
Qu'aval sus la ribieiro nado.

Countent, mais agut dal traval,
Quand cadun dintro à soun oustal,

mûr — et, comme elle sait qu'ils aiment [le vin] pur, — six quartauts d'huile de la souche.

Avec la buire à long tube, ils boivent à la régalade : — qu'est-ce qu'ils feraient d'un gobelet — qui est grand comme une coquille d'escargot? — L'eau, se disent-ils, ne mouille pas ; — quand ils s'y saucent, ils n'en font pas cas, — mais elle leur fait peur sur la table.

Au chant des coqs, de bon matin, — à pied ils se mettent en chemin, — veste à la corde en bandouillère, — le hâcheron derrière l'occiput, — la gaffe, emmanchée d'un [jeune] sapin, — sur l'épaule à la hallebardière.

Quand l'aube teint les mornes, — ils entendent le chœur des oiseaux qui leur *touchent* ensemble l'aubade. — Puis, quand ils traversent le Pont-Bas, — ils voient la brume qui, semblable à une grande toile brune, — nage là-bas sur la rivière.

Content, mais harrassé de travail, — quand chacun rentre dans sa

Digitized by Google

Sa femno i fa pas mino fredo,
I sautoun al col lous pichous ;
Es arribat ! Tout es urous !...
I porto d'amour e de gredo [1].

Clar GLEIZOS.

---

## LOU VELA E L'ANEL

—

Dins la plana ensourelhada,
Embaumada,
Caminava, vers miejour,
Un prince dau vesinage,
Jouine e sage,
Au murmur dau gai ramage
Das aucels cantant l'amour.

Au ped d'una mountagnola,
Troupa fola,
Caminava, tout cantant,
Una cola de filhetas
Fricaudetas,
Lestas, vivas, beluguetas,
Couma un issam brounzinant.

Embé sa dourqueta blanca
Dessus l'anca,

maison,— la femme ne lui fait pas froide mine,— les enfants lui sautent au cou. — Il est arrivé ! Tout est heureux !.... — Il leur apporte de l'amour et des pièces blanches [comme de la craie].

Clair GLEYZES.

## LE VOILE ET L'ANNEAU

—

Dans la plaine ensoleillée, — parfumée, — cheminait, vers midi,— un prince du voisinage, — jeune et sage, — au murmure du gai ramage — des oiseaux chantant l'amour.

Au pied d'une petite montagne, — troupe folâtre, — cheminait tout en chantant — une bande de jeunes filles — guillerettes, — légères, vives, alertes, — comme un essaim bourdonnant.

Avec leur petite cruche blanche — sur la hanche, — elles reve-

[1] Languedocien (Azillanet et ses environs). Orthographe montpélliéraine.

Digitized by Google

S'entournavoun de la font.
Couma d'aucels bresilhavoun,
Cascalhavoun ;
Ver soun oustau s'adralhavoun,
La joia dessus lou front.

Lou prince, qu'es sus la routa,
Las escouta,
E, butant soun chival blanc
Ver la cola de filhetas
Poulidetas,
Sus un tapis de flouretas,
Ven, leste, à soun endavans.

En devistant la pus bela,
Sounjarela,
Lou bèu jouvent, lou front siau,
S'arresta, e, quitant la banda,
Ie demanda
Se vòu ie faire l'oufranda
D'un pau d'aiga per la caud.

Ela, virant sa dourqueta
Roundeleta,
Dins un goubelet d'argent,
Sus sa maneta de fada
Panlevada,
Pourtet l'aiga desirada
A la man dau bèu jouvent.

naient de la fontaine. — Elles gazouillaient comme des oiseaux ; — elles caquettaient. — Du côté de la maison elles se dirigeaient, — la joie sur le front.

Le prince, qui est sur le chemin, — les écoute ; — et, poussant son cheval blanc — du côté des jeunes filles — jolies, — sur un tapis de petites fleurs, — va lestement à leur rencontre.

En apercevant la plus belle, — rêveuse, — le beau jeune homme, le front calme, — s'arrête, et, quittant la troupe, — lui demande — si elle veut lui offrir — un peu d'eau pour calmer sa soif.

Elle, inclinant sa petite cruche — arrondie, — dans un gobelet d'argent, — sur sa petite main de fée, — soulevée, — porta l'eau désirée — à la main du beau jeune homme.

Digitized by Google

— « Gramecis, madoumaisela,
Moun estela
Me menava dever vous ;
Car sentisse que moun ama
Vous reclama ;
Venès amaisà sa flama
E serai voste amourous.

Se voulès, mountàs en croupa :
Anen ! houpa !
Toutes dous caminaren.
Siei prince, serés princessa
E mestressa
De moun cor ple de tendressa,
Sempre mai nous aimaren. »

Adoun, à sas amiguetas
Poulidetas
Dis adieu ! quitant lou sòu :
— « Farés assaupre à ma maire
Que, per faire
Lou bonur d'un prince aimaire,
Abandoune moun ourjòu. »

Lèu se faguet lou mariage !
Lou vilage
Era en festa, aquel bèu jour.
Lou prince emé sa princessa,

— « Je vous remercie, Mademoiselle. — Mon étoile — me conduisait vers vous ; — car je sens que mon âme — vous désire. — Venez calmer son ardeur, — et je vous aimerai.

Si vous voulez, montez en croupe. — Allons ! hup ! — tous deux nous cheminerons. — Je suis prince ; vous serez princesse — et maîtresse — de mon cœur plein de tendresse ; — nous nous aimerons toujours. »

Alors, à ses jeunes compagnes — jolies, — elle dit adieu ! en se soulevant de terre. — « Vous ferez savoir à ma mère — que, pour faire — le bonheur d'un prince aimant, — j'abandonne ma [petite] cruche. »

Bientôt eut lieu la noce. — Le village — était en fête, ce beau

Digitized by Google

A la messa,
Davans Dieu fasien proumessa
D'un eterne e pur amour.
Mais l'endeman de la festa,
Malapesta !
Arrivet subitament,
Proumte comma un vent d'aurage,
Un message :
— « Prince, fau vous metre en viage
En testa d'un regiment. »
Davans l'ordre coumandaire
De soun paire,
Ordre terrible e cruel !
Lou prince à sa ben aimada,
Desoulada,
Anet faire una brassada
E ie dounet soun anel.
— « Sempre mai qu'à ta maneta
De fadeta
Demore la baga d'or !
S'un jour la crous que ie brilha
Se roubilha,
Lou roussignòu que bresilha,
Triste, cantarà ma mort. »
— « Tus, amic, prendràs moun vela
De dentela,

jour ; — et le prince et la princesse. — à la messe, — devant Dieu faisaient le serment — d'un éternel et pur amour.

Mais le lendemain de la fête, — malédiction ! — arriva en toute hâte, — prompt comme un vent d'orage, — un messager : — « Prince, il faut vous mettre en route — à la tête d'un régiment. »

En présence de l'ordre impératif — de son père, — ordre terrible et cruel, — le prince, à sa bien-aimée — désolée, — alla faire une embrassade — et lui donna son anneau :

— « Que sans cesse à ta petite main — de fée — reste la bague d'or. — Si jamais la croix qui y brille — se rouille, — le rossignol qui gazouille, — triste, chantera ma mort. »

— « Toi, ami, tu prendras mon voile — de dentelle — en souvenance

Digitized by Google

En souvenença de ieu.
E s'un jour, lion dau vilage,
Dins toun viage,
Ie veses un estrifage,
Me serai n'anada à Dieu. »

Pioi toutes dous s'embrasseroun
E ploureroun,
Car faliè se separà.
La princessa que souscava,
Espinchava
Lou prince que s'en anava,
De doulou lou cor sarrat.

La nioch linda era estelada
Quand l'armada,
Per prene un tems de repau,
Au bord d'un bos s'arrestava
E plantava
Soun drapèu que blanquejava.
Lou bos era soumbre e siau.

Lous souldats, la joia en testa,
Fasien festa
De veire avalì lou jour ;
Lou prince, l'ama abatuda,
Lenga muda,
E malaut de languituda,
Pantaisava à soun amour.

de moi; — et si un jour, loin du village, — durant ton voyage, — tu y vois une déchirure, — c'est que je serais allée à Dieu. »

Puis tous deux s'embrassèrent — et pleurèrent, — car il fallait se séparer. — La princesse, en sanglotant, — regardait — le prince qui s'éloignait, — le cœur serré de douleur.

La nuit limpide était étoilée, — quand l'armée, — pour prendre un temps de repos, — s'arrêtait au bord d'un bois — et plantait — son drapeau blanc. — Le bois était sombre et silencieux.

Les soldats, dans la joie, — étaient heureux — de voir disparaître le jour. — Le prince, l'âme abattue, — muet — et malade de langueur, — rêvait à son amour.

Digitized by Google

En se souvenent dau vela
De sa bela,
De soun pitre ount es tapat,
Per lou veire, lou retira
E l'amira.
Mais, ai las ! quand lou revira,
Vei un cantoun estripat.

Alor, 'neboulit de larmas,
Prend sas armas
E las escampa lion d'el,
E, parlant à soun armada
'Stoumacada :
— « M'en vau per una passada,
Revendrai emb lou sourel. »

A travès plana e coustieira
Prend sa tieira,
Sans seguì lou long camin ;
Au clar' beluc de l'estela,
Dor sa bela,
Plourant à plena parpela,
Camina jusqu'au matin.

Remplit de desesperença,
De doulença,
S'en anava en pregant Dieu ;
L'aubeta s'era espandida,
Coulourida,

En se souvenant du voile — de sa belle, — de son sein, où il est caché, — il le retire pour le voir — et il l'admire. — Mais, hélas ! en le retournant, — il voit qu'un coin en est déchiré !

Alors, couvert d'un nuage de larmes, — il saisit ses armes — et les rejette loin de lui, — et, s'adressant à son armée — chagrine : — « Je pars [dit-il], pour peu de temps ; — je reviendrai avec le soleil. »

A travers plaine et coteaux — il prend sa voie, — sans suivre la route ordinaire. — A la clarté éblouissante des étoiles, — du coté de sa belle, — pleurant à chaudes larmes, — il chemine jusqu'au jour.

Rempli de désespoir — et de douleur, — il marchait en priant

Digitized by Google

Quand, dins la plana flourida,
Fai rencontre d'un roumieu.

— « Adissiàs ! Bona journada !
L'encountrada,
Ailaval d'ounte venès,
Es-ti toujour flourissenta
E risenta ?
De ma poulida jouventa
Digàs-me de que sabès ? »

— « Bèu prince, lou rei, toun paire,
Au terraire
A mes tout à fioc e sang ;
E la qu'aviès espousada,
Viroullada
De cordas, te l'an negada
Dedins lou gourg de l'estanc. »

De doulou l'ama estrifada
E brisada,
Au roumiéu mandat dau Ciel
Dis : — « Vaquì ma cavaleta
Amigueta,
E remena-la souleta
A moun paire, moun bourrel.

Se lou rei te demandava
Ounte anava,
Sans mountura, soun enfant,

Dieu.— L'aurore s'était épanouie,— vermeille,— quand, dans la plaine fleurie, — il rencontra un pélerin :

— « Soyez avec Dieu ! Ayez heureuse journée ! — La contrée — par là-bas d'où vous arrivez — est-elle toujours belle — et riante ? — De ma jolie fiancée, — dites-moi ce que vous avez appris ? » :

— «Beau prince, le roi, ton père,— dans nos terres— a mis tout à feu et à sang ; — et celle que tu t'étais donnée pour épouse,— garottée — de cordes, a été noyée — dans le gouffre de l'étang. »

L'âme de douleur déchirée — et brisée, — au pélerin envoyé du ciel, — il dit: — « Voici ma petite cavale — aimée — et reconduis-la seule — à mon père, mon bourreau.

» Si le roi te demandait — où allait, — sans monture, son fils,— tu lui

Digitized by Google

Ie diràs que ver ma bela,
Que me bela,
Vau à la joia inmourtela
Dedins lou gourg de l'estanc ;

Ie diràs qu'emb ma princessa,
Ma mestressa,
En peissouns nous chanjaren ;
Ie diràs que sus la moussa,
Mola e douça,
D'un amour que ren amoussa,
Sempre mai nous aimaren. »

En ausissent la nouvela
Tant cruela,
Lou rei coumanda subran
Tout soun pople travalhaire :
De tout caire,
Pastre, souldat e lauraire,
S'en van dessecà l'estanc.

Zou ! que chascun se despache !
Sans relache,
Lou traval vai proumtament.
A-de-re l'aiga s'escoula,
E la foula,
Davans lou jour que trescoula,
Dau paire vei lou tourment.

diras qu'auprès de ma fiancée, — qui m'appelle, — je vais à l'immortelle joie — dans le gouffre de l'étang.

Tu lui diras qu'avec ma princesse, — ma maîtresse, — nous nous transformerons en poissons. —Tu lui diras que sur la mousse — molle et douce — d'un amour que rien ne peut éteindre — nous nous aimerons de plus en plus. »

En apprenant la nouvelle — si cruelle, — le roi commande soudain — tout son peuple d'ouvriers. — De tous côtés, — bergers, soldats et laboureurs, — partent pour dessécher l'étang.

Vite ! que chacun se hâte ! — Sans répit, — le travail marche promptement. — Petit à petit l'eau s'écoule; — et la foule,— en présence du jour qui décline — voit le tourment du père.



Digitized by Google

Dessus la sabla argentada,
Dessecada.
Trouveroun lous negadìs
Embrassats. De sa figura
Casta e pura
Mountava, dins la sournura,
Couma un rai de paradìs.

Dins de caissas escultadas
E dauradas
Lou rei fai metre sous cors,
E, dor la santa capela
Blanquinela,
A la clartat de l'estela,
Fai entarrà lous dous morts.

Dau toumbèu dau jouine prince,
Grand e mince,
A la prima dau matin,
Dins lou ciel que s'esclairava,
Escalava
E de-longa s'aubourava,
Per miracle, un bèu sapin.

Dau toumbèu de la filheta,
Minsourleta
Una broca de gavel,
Que de saba se couflava,
S'aloungava
E vers lou sapin mountava
Per se jougne emb el au ciel.

Sur le sable argenté, — mis à sec, — on trouva les noyés — embrassés. De leur visage — chaste et pur — s'élevait, dans l'obscurité, — comme un rayon de paradis.

Dans des cercueils sculptés — et dorés — le roi fit déposer leurs corps, — et près de la sainte chapelle, — à la clarté des étoiles, — il fit enterrer les deux morts.

Du tombeau du jeune prince, — grand et élancé, — à la première lueur du matin, — dans le ciel qui s'éclairait, — s'élevait — et grandissait à vue d'œil, — comme par miracle, un beau sapin.

Du tombeau de la jeune fille, — flexible, — un sarment de vigne —

Digitized by Google

Vigna e sapin, sorre e fraire,
Naut dins l'aire,
Bressats per l'alen dau jour,
Toutes dous s'encadenavoun,
S'embrassavoun,
E dins lou ciel se dounavoun
Lou gage d'un pur amour.

Desempioi, de l'encountrada,
Chasca annada,
Quand torna lou mes d'avoust,
Jouvents, galants de tout age,
Van en viage
Faire un sant pelerinage
Au toumbèu das amourous [1].

A. Roux.

gonflé de sève s'allongeait — et montait vers le sapin, — pour s'uni avec lui dans le ciel.

Vigne et sapin, sœur et frère, — là haut dans l'air, — bercés par le souffle du jour, — tous deux s'enchaînaient, s'embrassaient — et se donnaient, dans l'espace, — le gage d'un pur amour.

Depuis lors, de ce pays, — chaque année, — quand revient le mois d'août, — les jeunes gens, les amoureux de tout âge, — vont faire un pieux pélerinage — au tombeau des amoureux.

A. Roux.

[1] Languedocien, sous-dialecte de Montpellier (Lunel et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

Ce petit poëme a obtenu la première mention honorable au Concours de poésie de la Société. ( Voyez plus haut, page 237.)

Digitized by Google

# VARIÉTÉS

## LE CHEVALIER AUX DEUX ÉPÉES

(W. Foerster)

Voici quelques observations recueillies à la suite d'une lecture attentive des rimes du *Chevalier as. II. espées.* Venant après deux critiques aussi compétents que MM. Mussafia et A. Tobler, et un éditeur aussi intelligent que M. Foerster, l'on ne s'étonnera pas trop que je n'aie trouvé à glaner que bien peu de chose.

1° Car tele estoit comme il ot *dit.*
La pucele une piece en prist (v. 891).

La rime n'est pas exacte. Il faut lire : « Car estoit tele comme il *dist* = *dixit.* » Cela vaut mieux que de considérer cette particularité, — *it* = *ist* en rime, — dont tout le poëme n'offre qu'un autre exemple (v. 4815), comme une trace de l'influence picarde.

2° Il s'entreslongnierent, et puis
Hurtent chevaus et *s'entrefierent*
Des lances, ke grans et fors tienent,
Grans cous es escus s'entredonent (v. 4135).

M. Foerster accepte cette rime, tout en la citant comme exceptionnelle, p. LX. Je crois le passage corrompu et le rétablirais comme il suit :

Il s'entreslongnierent, et puis
Hurtent chevaus ; *si s'entrevienent.*
Des lances, etc.....
Cf. Salent en pies ; *si s'entrevienent.*
Les escus drecent et soutienent.
(*Veng. de Raguidel*, v. 5749.)
Dont n'i ot plus ; mes chascuns let
Chevals aler, *si s'entrevienent.*
Es escuz des lances qu'il tienent
Se vont ferir de fier esles.
(*Meraugis*, p. 30.)
3° Sire Gauvains, vilainement
Aves erre, ce poise moi,
Vers moi ki si a boine foi
Ere li vostre boins amis.
*Mout ai mal emploie et mis*
*Mon grant travail et ma grant paine*

Digitized by Google

Que vous ai servi en tel guise,
Que je cuidai k'il vous pleust.
(*Chev. as .II.espées*, v. 6252.)

Lisez :

Mout ai mal mon grant traval mis
Et ma grant paine mout mal mise.

4° Ancois assene tout de plain
Haut en la pene de l'escu,
Et l'a *pechie* et *desrompue* (v. 7001).

Fautes d'impressiòn ; lisez « *Perchie* et *desrompu.* »

5e On fait laiens apareilier
Lis mos de kieutes et bien haus
De fain ne n'est pas du *nouiaus*,
Que desus a dras de .II. les
Bien delies et graeles.
(*Chevalier as .II. espées*, 8404.)

Passage obscur, observe l'éditeur, qui en rapproche ces deux vers du *Perceval*, 26380 : « A P. ont fait un lit Haut de nouuel estrain batu. »

La contradiction n'est qu'apparente, si on lit ***nouaus*** = *nugalius*, c'est-à-dire *pire*.

Bien haus
De fain ; *n'en est pas du nouaus*,
Que desus, etc.

Ce qui, indépendamment du sens, vient à l'appui de cette correction, c'est que *noviaus* (novellus) ne rime pas bien avec *haus* (altus).

6o .... Es vous batant
La secunde eschiele *deles*,
Bien encoragie et engres
Estoient, ses ront mout laidis.
(*Chevalier as .II espees*, 9821.)

Mauvaise rime. L'éditeur ne propose aucune correction et ne signale aucune difficulté. Je lirais *d'esles*, c'est-à-dire « d'élan, avec élan. »

7o Qu'il eust si en son voloir
Que vous avies moi la *endroit* (v. 12077).

M. A. Tobler fait porter la correction sur *voloir*, auquel il substitue *destroit ;* excellente leçon qu'il appuie de deux citations, dont l'une surtout est fort heureusement choisie. Peut-être aussi pourrait-on garder *voloir* et remplacer *endroit* par *de voir*. Au lecteur de choisir. A. BOUCHERIE.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Dictionnaire languedocien-français**, contenant les définitions, radicaux et étymologies des mots ; les idiotismes, dictons, maximes et proverbes, leurs origines et celles des coutumes, usages et institutions ; les noms propres de personnes et de lieux, origines, étymologies et significations ; les termes d'agriculture, de métiers, d'arts, de professions, d'industrie ; la flore et la faune méridionales, etc., etc., par Maximin D'HOMBRES. *Alais, typ. et lith. A. Veirun. — A. Brugueirolle et Cie, succ*, 1870-1872, in-4°, 420 p. à 2 col. (t. I, A-K, dernier mot: *Kirièleïson*).

M. d'Hombres est mort le 27 décembre 1873[1], avant d'avoir pu terminer son ouvrage ; mais on avait annoncé que ce dictionnaire serait continué incessamment et nous attendions le second et dernier volume pour rendre compte du tout. En présence de retards imprévus et qui menacent de ne pas finir de sitôt, autant vaut parler du seul volume publié et ne pas attendre l'apparition problématique du second.

On s'attendait à voir M. d'Hombres, continuant une œuvre de famille, donner après d'Hombre-Firmas une nouvelle édition du *Dictionnaire languedocien-françois* de l'abbé de Sauvages. Le recueil de Sauvages contenait surtout « un choix des termes de 7 ou 8 villes des princi- » paux cantons du haut et du bas Languedoc et des Cévennes » (p. IV, 2e édit.), principalement de ceux qui paraissaient à l'auteur n'avoir « que peu ou point d'analogie avec le françois » (p. V). Sauvages y ajouta encore les termes gascons que ses voyages (p. IV) et ses lectures (p. IV, XVI) lui firent connaître. Sa collection s'augmenta environ un tiers des articles qui lui furent communiqués (Dict., s. v. *trâlio*). Enfin, comme accessoire, il donna « les termes du vieux lan- » guedocien qu'on trouve dans d'anciens titres, ou ceux qui ne sont » en usage que chez l'habitant des campagnes éloignées des villes. » « Quelque étendu que soit notre recueil, disait Sauvages, nous voyons » avec regret qu'on ne peut le regarder que pour un ouvrage, pour » ainsi dire, d'attente. » Un continuateur alaisien de Sauvages pouvait enrichir le dictionnaire de deux manières : 1° en lisant, la plume à la main, les auteurs languedociens, gascons, béarnais, etc. ; 2° en ajoutant tous les mots d'Alais et des environs qu'un séjour prolongé dans

[1] Voir la notice publiée par M. Gr. Charvet dans la *Revue des Langues romanes*, VII, 457-61 ; cfr. le même, *Bulletins de la Soc. sc. et litt. d'Alais*, année 1874, p. 85-93.

Digitized by Google

le pays ne pouvait manquer de faire rencontrer. Ce dernier parti, le plus sage, fut suivi par d'Hombre-Firmas.

Qu'a fait M. d'Hombres pour justifier ce titre, sans restriction, de *Dictionnaire languedocien?* A-t-il dépouillé les poëtes et les prosateurs? A-t-il mis à profit les dictionnaires de Belleval, de Couzinié, de Gary, etc.? Évidemment, non. M. d'Hombres n'a pas même conservé tous les mots qui se trouvaient déjà dans Sauvages. Exemples: *abaissado, abalan, abalandrar, abalses, abaoucha, abaouti, abaouzamen, abaouzi, abarir, ablaca, ablacado, aboula, abourgali, abra, aca) bala, acanadouiro, acha, adejha, ades, adeza, adouzilia*, etc., etc., etc., M. d'Hombres n'a donc pas fait un *Dict. languedocien.* Il n'enregistre guère que les mots employés à Alais et aux environs. Quelle est l'étendue du domaine où se parle le patois cévenol ou *raiol?* C'est ce que nous laisse ignorer une longue préface, où il est, en revanche, question « d'ostracisme français », de « fibre spiritualiste et poétique», d'« enveloppe tudesque et inculte » du vieux français, des « écœure- » ments du positivisme matérialiste », « des susceptibilités d'her- » mine, des délicatesses de sensitive et des raffinements de pruderie » du patois languedocien en général, et cévenol en particulier. Au mot *Cévénos* on trouve que la région proprement appelée *Cévennes* (exclusion faite de Gévaudan, du Velay et du Vivarais), « occupe le nord » et l'ouest de l'arrondissement d'Alais, sans dépasser cette ville au » midi ni à l'est; elle comprend encore presque tout l'arrondissement » du Vigan et les communes occupant les versants méridionaux et » orientaux de la Lozère et la chaîne inférieure de cette montagne » appelée le Bougès; elle embrasse la plus grande partie de l'arrondis- » sement de Florac (Lozère), et elle se subdivise elle-même en Céve- » nols proprement dits et en Raïòous. » [ Cfr. La Fare-Alais, *las Castagnados*, pag. 332, n° 14. ] Est-ce dans tout ce domaine que M. d'Hombres a recueilli les éléments de son dictionnaire? Les articles, les pronoms, la conjugaison, le vocalisme, sont-ils uniformes d'un bout à l'autre des Cévennes? Ces questions et toutes celles que l'on pourrait faire ne trouvent aucune réponse. M. d'Hombres, qui ne s'est pas fait faute de disserter longuement à tort et à travers[1], a précisément oublié d'éclaircir ce point.

Le célèbre archéologue nimois, Jean-François Séguier[2], avait un frère

[1] Aux mots *acén* 16-22, — *agno* 28-32. *aï* 33, Aïmargue 35-6, — *an* 46, *aou* 50-3. aoûs 57-8, — *argue* 66-7, B 79-82. *Candïargue* 163-5, *éou* 299-301, G 371-2, *iou* 410-1, etc., etc.

[2] Voir ce qu'a dit de lui un homme bien en état de le juger, M. Gaston Boissier: *Un savant du XVIII^e s. Jean-François Séguier, d'après sa correspondance inédite* (dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^er avril 1871, p. 446-

Digitized by Google

du nom de Joseph. Celui-ci, comme nous l'apprennent diverses lettres de Claude-Urbain de Retz, baron de Servières, officier dans Orléans-Cavalerie (Bibl. de Nimes, ms. 13811), avait composé des « mémoires sur la langue cévenole » et un « dictionnaire » de cette langue. Il mourut en 1776, et ses papiers, formant 25 cahiers, furent communiqués, le 22 novembre 1777, à Servières, qui, désireux de publier un dictionnaire de tous les patois méridionaux de la France, les avait demandés à J.-Fr. Séguier. Servières faisait en même temps des démarches pour acheter le *Dictionnaire provençal* de l'abbé Bonnet, tombé aux mains d'une servante cupide[1], et pour se faire prêter le *Dictionnaire provençal et français, historique*, etc., de Germain, ancien chancelier, agent de la Compagnie royale d'Afrique, proconsul de France à Alger, et auteur de la *Bourrido dei Dieoux*[2] (Marseille, 1760).

Les mss. de Joseph Séguier sont en partie perdus, on n'en retrouve que deux volumes à la Bibl. de Nimes (nos 13877 et 3039). Le premier de ces mss. contient une grammaire languedocienne et des traductions en vers ou en prose de Virgile, Horace, Théocrite, Bion, Moschus et Anacréon. Le second ms. est composé de cinq cahiers ; le quatrième est de la main de J.-Fr. Séguier, c'est une copie de l'*Esclipse dou souleu en* 1706, *poueme burlesque*, inédit, de J.-B. Coye[3] (1711-1777); les cahiers 1, 2, 3, 5, formant un total de 117 feuillets, dont 63 écrits et 54 blancs, contiennent des fragments d'un dictionnaire patois, notes sans ordre alphabétique, jetées sur le papier au hasard de la mémoire. Ce ne sont là, croyons-nous, que des débris du dictionnaire de Joseph Séguier[4]. Ils nous permettront cependant de fournir une liste d'*addenda* au recueil de M. d'Hombres, celui-c ayant négligé de consulter le travail de son devancier.

72). M. Boissier avait déjà pris pour sujet d'un discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Nimes, en 1857, les travaux de son compatriote Séguier.

[1] Ce manuscrit faisait, tout dernièrement, partie de la bibliothèque de J.-T. Bory (de Marseille).

[2] Achard a eu connaissance du *Dictionnaire* de Germain (*Dictionnaire de la Provence*, 1785, I, p. vij).

[3] Ces deux ms. 3039 et 13877 ne sont pas signés ; mais M. Germer-Durand a reconnu l'identité de leur écriture avec celle d'une lettre signée Joseph Séguier, laquelle se trouve dans le ms. 13811 (14e vol. de la correspondance de J.-Fr. S.).

[4] Joseph Séguier était prieur de Saint-Jean-de-Valeriscle (canton de Saint-Ambroix) en 1746, ainsi qu'on le voit par la pièce 134 du ms. 1109, pièce où l'on reconnaît dans une note la main de Joseph Séguier.

M. Alph. Roque-Ferrier, qui a eu l'occasion de copier les poésies de Joseph Séguier, à la fin de l'année 1877, se propose de les publier prochainement.

Digitized by Google

Nous marquons d'un astérique les mots qui, sans manquer à M. d'Hombres, sont traduits autrement ou plus complètement par Joseph Séguier, ou encore sont donnés sous une forme un peu différente (par exemple *espeima* au lieu de *espaima*).

A. — *Abalauzir*, étonner, surprendre ; — *agraille*, f., corneille ; — *aigras*, m., verjus ; — *al*, raison, cause, *aquo 'st l'al ;* — *s'alabardir*, s'enhardir ; — *ana-venent*, m., tout d'une venue, *une cambe tout d'un ana-venent.*

B. — *Se bachucha*, se vautrer ; — °*a turte-balustre*, à l'étourdie ; — °*barra*, fermer, *barra lous œils*, en parlant de quiconque rage et que l'on tape ; — °*bate*, f., corne du pied (cheval, bœuf, âne), *a vira bate*, il est mort [1] ; — *bouytoux*, *bouyteja*, boîteux, boîter ; — °*boulegade*, f., une grande quantité, beaucoup : *n'en prengueront une boulegade ;* — *bouteil*, m., grappe de raisin avec tous les grains ; — *bram*, *bram d'ase monte pas au ciel ;* — *brandin*, *brandinas*, un grand garçon tout débiaissé ; — ° *brezilla*, chanter, en parlant des petits oiseaux ; au fig., babil d'une jeune personne ; — *brouton*, *broutouna*, bourgeon, bourgeonner.

C. — *Cabaliste*, m., terme de collecteur ; taille, impôt que payent ceux qui n'ont pas de bien-fonds et qui ont des cabaux ; *estre au cabaliste*, *dous liards au cabaliste*, *mettre quauqu'un au cabaliste ;* *compes cabaliste*, livre où sont inscrites toutes les cotes de ceux qui payent cet impôt ; °*cabussella*, couvrir le pot ; fig., une pierre en tombant sur la tête *cabussella* ; — *cache-fioc*, grosse bûche de Noël ; — *cadenon*, juron de surprise [2] ; — *cagadure de mousque ;* — ° *calu*,

[1] Cette expression est usitée au Queyras (Chabrand et Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*. Grenoble, 1877).

[2] Depuis que Pierre Bellot est mort, on ne rencontre guère ce mot dans les textes imprimés. « Les jurons, dit Marius Trussy (*Margarido*.... Marseille, » 1861, p. 392), ne sont la plupart qu'un assemblage de syllabes formant un » mot, ou une exclamation sans racine étymologique et sans fiel. Tels sont : » *bagasso*, *viédai*, *cadénoun*, etc., etc. » Trussy ne savait pas que *cadenoun*, qui se décompose en *cap de noun* = *cap de Diu*. Quant à *viédai*, c'est la forme marseillaise de l'éternel *viedase* des Toulousains.

L'Académie française et la plupart des commentateurs de Rabelais traduisent vertueusement ce mot par *visage d'âne ;* mais la phonétique leur donne tort (cfr. le *Donat proensal*, éd. Guessard, 50 b., *lèthz*, *cadatèthz*, *vèthz* et autres mots qui. par préiotatiou, sont devenus *liè*, etc.) Quoi qu'en dise M. Melchior Barthès, le sens primitif de ce mot n'était pas effacé lorsque, par métaphore, on a appelé l'aubergine du nom de *biètdase* (*Glossaire botanique de Saint-Pons*. Montpellier, 1873, p. 57). *Viedase* s'emploie dans un sens injurieux : *Moussu lou Maire es un viedase* (*Armana prouvençau*, 1878. p. 76) ; on le trouve, avec des nuances toujours défavorables en français

Digitized by Google

louche ; — *faire la cambalalette*, [cabriole] ; — *capeiron*, chaperon ; *lous conses portont lou capeiron* ; — ᶜ *bonne care d'hoste*, visage ; il n'est d'usage que dans cette expression ; — ᵒ *carertié*, cherté ; — *cascaleja*, propre et figuré, certains oiseaux, babiller ; — *ceigne*, f., vieille perruque ou perruque mal faite ; terme burlesque ; — ᵒ *chivalas, cavalasse*, au propre, gros cheval ou jument mal bâti ; au fig., injure ; — ᵒ *Chôupi*, fouler, marcher dessus ; — *cloussir*, glousser [1] ; — *cluga*, fermer les yeux ; — *companeja*, ne pas manger une chose sans pain, la ménager : — *complazence*, complaisance ; — ᵒ *a la contugne*, à l'ordinaire ; — *couleve*, action d'un corps qui cesse d'être en équilibre et qui hausse d'un côté : *fai couleve* [2] ; — *crouca*, prendre avec un croc.

D. ᵒ *La dame de tromfle, ay dous tronfles*, carte de la couleur de celle qui tourne ; — *demesconta*, écouter ; — *desarrapa*, détacher ; — *descabussela*, ôter le couvercle ; — *despiet*, dépit ; — ᵒ *destressouna*, éveiller quelqu'un avant son heure ; — ᵒ *de dous à dous coumme de ressaires.*

(chez Camille Desmoulins) notamment et dans divers patois du nord, par exemple dans le lorrain (Jaclot, *Vocabulaire du patois messin*, p. 56 ; — Lorrain, *Glossaire du patois messin*). *Viedauco* s'emploie comme *viedase* en guise de juron (l'abbé Moyne, *la Nieu de Nouvè*. Avignon, 1854, p. 45), et, au sens d'imbécile, de lourdaud (*Armana prouvençau*, 1873, p 28). Au besoin, *viedase* designe l'âne lui-même :

Lou viedase
Es tout flocs, poilo e mouscal

(Et. Gleizes, *Arm. prouv*, 1873, p. 97) ; il lui arrive aussi de s'employer comme particule adjuvante de négation : *Pourtava pa 'n viadase* (Chanvier, *lei Vilajouaso*. Draguignan, 1871, p. 140).

[1] *Donat proensal*, 35 b, « *glozir, clozir*, galinarum est », du latin *glutire*.

[2] « En se virant, Riset meteguè soun pèd sus las puios dau rastèl ; lou rastel faguè *co-lèvo*, e lou margue, flan ! vous piquè lou nas de noste capourau. » (*Armana de Lengadò*, 1876, p. 33). On voit que le mot est encore connu à Alais, quoique M. d'Hombres ne l'ait pas enregistré. On le trouve du reste ailleurs, dans Sage (Montpellier, XVIIᵉ siècle, — p. 217 de l'éd. des Ménils : *fa coullevo*), dans Mistral (*Mirèio*, p. 210 : *faire co-lèvo*, faire bascule) ; — dans Bellot (*Obros coumpletos*, IV, 1841. p. 177) :

Mai tout d'un coou uno oundo aganto soun bateou,
Et jusquo din lou ciel sur l'esquino l'enlevo,
Li fa faire coue levo ;

— dans le *Miral moundi* :

Tantos dessus, dejouts, coumo fa la callebo,

ce que MM. Montel et Lambert (*Revue des Langues romanes*, 2ᵉ s., VI, 1878. p. 77), ont traduit par « tantôt dessus, tantôt dessous, comme quand on roule. »

Digitized by Google

E. *Eissanla*, cuire les œufs à la poêle;— **s'embauma*, renard, lapin, rentrer au terrier; — *embouillaire*, celui qui embrouille et mêle tout; je connoissois un homme d'affaire surnommé l'*Embouillaire*, et c'en étoit véritablement un; — *enasta*, mettre en broche;— °*s'engavacha*, s'engouer; — °*ensuca*, assommer, au propre et au figuré; — *erechala*, trembler de froid;—**fait las escalettes*, en parlant d'un moineau privé qu'on fait monter d'un doigt à l'autre[1]; - *escaluda*, éblouir, *lou soulel m'escalude*;—**escoudre*, battre le blé avec un fléau quand le blé, etc., laisse tomber ses grains par trop de maturité[2]; — *esflouta*, prendre aux cheveux; — **s'espalanqua*, s'estropier; il se dit des arbres trop chargés de fruits; — **espanla*, qui a perdu définitivement ou temporairement l'usage de quelque membre par suite d'un coup violent; — **espeima*, effrayer;—*espepesugna*, prendre par-ci par-là avec les doigts quelques petits morceaux d'un mets; — *estabourdir*, étourdir de coups ou par son babil; — *estelle*, *estele*, éclat de bois, copeaux, *faire d'estelles*; — *estiragne*, f., araignée; — **estirgougna* = tirailler.

F. — ° *fantastic*, bizarre, fantasque; lutin, esprit follet, le peuple imagine qu'il court les rues la nuit; — ° *farti*, dégoût; *fai fart*, *fai venir lou farti*[3]; — ° *fatras*, torchon; au fig., *est un fatras boulli*, en parlant par exemple d'une servante molle et malpropre; — * *faute*, faute; terme du jeu de mail, c'est porter sa boule en jouant loin du jeu, *douna une faute*; — ° *la febre galoufiarde*; — *fendilla*, fendillé; — *fizance*, confiance; — *flougnard*, flatteur; — *flougnardeja*, flatter;

[1] Dans le *Galoubet* de Jacinte Morel (éd. Mistral et Roumanille, p. 60):

Ei mort l'auceloun de Glicèro!...
Coume fasié lis escaleto!

Et encore, p. 26. Achille Mir a employé cette locution d'une façon fort poétique (*la Cansou de la lauseto*, p. 262).

[2] D'après M. d'Hombres, ce mot n'est plus usité dans ce sens; on se sert du verbe *escoussouna*, qui se retrouve en Provence sous la forme *escoussoula* (F. Mistral, *Armana prouvençau*, 1859, p. 35). *Escodre* se trouve dans l'ancienne langue; le *Donats proensals* (éd. Guessard, 24-5 et 35) a donné *escondre* » excutere granum », ce que M. G. Paris (*Romania* I, 234-6) a corrigé en *escodre*. Dans l'Aveyron, on emploie *escoudre* (Vernhet, *Poésies patoises*. Rodez, 1877, p. 14); — à Die, dans la Drôme, *eicoudre* (*Revue des Langues romanes*, 1879, p. 88); — à Saint-Triphon, canton de Vaud, *écodre le Banquet de l'Alouette*. Montpellier, 1878, p. 8); au Queyras, *escouire*.

[3] *Farti*, et plus haut *turte-balustre*, *carertié* sont notés par M. d'H. sous la forme *fasti*, *tusto-balustro*, et *carestié*, par suite d'un phénomène qui n'est pas rare. — Dans les poésies alaisiennes d'Arnavielle, on trouve encore *turta* et non *tusta* (*Lous cants de l'aubo*), de même dans Mistral (*Mirèio*, p. 88).

Digitized by Google

— *fredin fredan*, onomatop. coups de gaule à quelqu'un ; — * *fringua*, être alerte, danser, sauter ; se dit aussi des chevaux.

G. — *Gaffa*[1], hâper, se jeter brusquement sur quelqu'un ; — *pays de gare-vesse*, pays montueux ; — *gargouta*, se dit d'un mets dans un pot qui bout doucement dans son jus ; — *gisclade*, liquide qui jaillit ; pluie qui dure peu ; — *gourrette*, *faire gourrette*, trop détremper la chaux ou une pâte quelconque ; — * *grazau*, m., baquet, auge où l'on abreuve les cochons ; — *grigon*, m., mar des olives passées, pepin des raisins ; — *guèle*, maladie des chats ; — * *guiraud*, faux-poids, *faire guiraud*[2].

H. — *Hourtoulices*, herbage, herbes de jardin.

J. — *Jangoula*, en parlant des chiens et des hommes.

Plusieurs des mots donnés par Joseph Séguier se trouvent dans Sauvages. M. d'Hombres a donc rejeté de la nomenclature de Sauvages, non-seulement des mots toulousains, montpelliérains, carcassonnais, etc., mais encore des termes vieillis, ou supposés vieillis, du patois d'Alais et des Cévennes.

En ce qui concerne le patois actuel, pouvons-nous croire au moins que l'inventaire de M. d'H. soit à peu près complet ? Cette fois encore il suffira de bien peu de recherches pour découvrir des lacunes. Ainsi M. d'H., qui a inséré dans son Dict. une partie des additions faites par M. d'Hombres-Firmas à la 3e édit., de Sauvages néglige toutefois, et sans motif visible, les mots suivants : *acourdaire*, *agreu*, *nas*, *aigalié*, *alevos*, *apana*, *arade* (s. v. araire), *arigo*, *arruma*, *avao-* ou *avaousses*[3], etc., etc.

Si nous lisons les textes en prose de l'*Armagna cevenòu* de 1874, nous relevons les mots suivants qui manquent à M. d'H. :

[1] Navarrot cité par Lespy (*Grammaire béarn.*, p. 124); « Qu'anes *gaha* loù lèp au jas, — va prendre le lièvre au gîte. » Dans les *Œuvres complètes de Meste Verdié* (12e édition, Bordeaux 1876), le même mot se retrouve, mais avec la perte de l'aspiration :

Si pody la *gaa*, li ferey pas de maou.

[2] Cette expression, notée par Sauvages, n'est plus usitée, à ce que dit M. d'Hombres; elle a toutefois été employée de nos jours par un poëte de Nimes, qui « n'a pas la prétention d'écrire une langue, mais un patois », et qui, par conséquent, ne fait pas de l'archaïsme en écrivant :

Faï guiraou et faousso mesuro

(A. Bigot, *Li Bourgadieiro*, 3e éd. Nimes, 1868, p. 170).

[3] Ce mot est également provençal. Cfr. *Notice sur l'avaux ou avaoussé* par le comte de Montvalon (*Mém. de l'Acad. d'Aix*, IV, 1840, p. 229-47).

Digitized by Google

*Arregarda* = regarder 14, *espandido* = extension 11, * *fouche !* 25, *destrùci* = destructeur 31, *fasiè sas crèbos* = il crevait 32, * *enrega* = enfiler (un chemin) 44, * *boufet*, au sing. et non au plur. 44, *caia* = découvert au jeu de *caio* 67, *felibre* 79, *caussage* = chaussures. Dans l'*Arm. cev.* de 1875, nous trouvons : *escoumesso* = pari 23, *agari* = relancer 24, *estabousimen* = stupéfaction 24, *bouterlo* = barrique 29, *cigalet* = pris de vin 29, *prene l'escampi* = prendre de la poudre d'escampette 30, *fennun* = femmes 42, *casca*, *carga la calandro* = s'enivrer 75. Ces deux *Arm. cev.* sont, il est vrai, postérieurs au *Dict.;* mais les mots cités n'ont pas l'air d'être des néologismes [1].

Le système orthographique adopté par M. d'H. et défendu par lui à toutes les pages du *Dictionnaire* est on ne peut plus mauvais [2]; fort heureusement il n'a aucune chance d'être adopté. Les félibres ont une orthographe provençale passable ; ils ne la changeront pas pour une détestable orthographe à la française. Les étymologies celtiques, bretonnes, sanscrites, liguriennes, basques, latines, grecques, allemandes, italiennes, espagnoles, aventurées par M. d'H., sont la plupart du temps chimériques [3]. Ainsi, *anguièlo* (anguille) vient du grec ἔγχελυς, d'où le lat. *anguilla*, ou bien de *anguis*; — *bas* (bât) dérive du celt. *bast* ou du grec βαστός, — *bastar* (bâtard) sort du grec βασσάρα, femme prostituée ; — *bataclan* pourrait bien être fils de πάτημα, chose vile, et de κλάω, rompre; — *Arpaïargue* (Arpaillargues, nom de village) est tiré de *aurum legere;* etc., etc.

En résumé, le dictionnaire de Sauvages conserve encore toute sa valeur. Nous sommes heureux d'être au moins une fois de l'avis de M. d'Hombres et de nous rencontrer avec lui (p. 7 b.) pour conclure de la sorte. J. BAUQUIER.

**Armana prouvençau**, *pèr lou bèl an de Diéu* 1880, *adouba e publica de la man di felibre*. En Avignoun, Roumanille, 1879, in-12, 112 pages.

Les poètes qui ont fait depuis un quart de siècle le succès de l'*Armana prouvençau* s'y retrouvent cette année avec la même abondance et le même succès. Quelques nouveaux venus, MM. Delille, l'abbé Pascal et Hugues; quelques vétérans des premières années du *Félibrige*, MM. l'abbé Aubert, Autheman et Crousillat, que la génération actuelle avait trop oubliés, ont tenu à joindre leurs œuvres à celles de

[1] Plusieurs des mots cités sont si peu des néologismes qu'on les trouve dans Sauvages (*destrùci, escoumesso, agari, bouterlo*).

[2] Ex. : *véïre, cuïèïré, lavadoù, éndévéni, miôou, cuièïssdou, hérmas, éouse,* etc.

[3] Sauvages « est parfois admirable dans ses étymologies », dit sérieusement M. d'H. au mot *afachado*. M. d'H. l'est presque toujours.

Digitized by Google

leurs maîtres et collègues en poésie, MM. Mistral, Bonaparte-Wyse, Roumanille, de Berluc, Roumieux, Antonin Glaize, Lieutaud, Poncy, etc., etc.

Les curieux de littérature rustique et de philologie liront avec plaisir dans l'*Armana* de cette année le joli conte de *Lougnoun lou nia*, recueilli et arrangé par M. A. Mathieu, la *sornette* de *Jan de la vaco*, la *Cardelino dóu papo Jan*, et enfin les notes sur l'*Ome de la luno* et l'*Acènt tarascounen*. L'auteur de la dernière est-il bien dans le vrai, lorsqu'il attribue à une imitation de la prononciation française du roi Réné l'habitude de changer en *è* l'*a* final de la plupart des mots : *Lou kèt a manjè lou soupè de moussu lou curèt*, pour *Lou cat a manja lou soupa de moussu lou cura*, qui vaut mille plaisanteries aux habitants de Tarascon de la part des villageois de leurs alentours ? Il est remarquable que cette habitude concorde avec un changement identique et général à presque tous les départements du Languedoc et de la Provence, dans les mots : *mourtèl*, *pès*, *humen*, etc., pour *mourtal*, *pas* et *human*, formes légitimes encore en vigueur sur quelques points. On voit également en divers chants populaires provençaux recueillis par M. Arbaud, en d'autres chants catalans réunis par M. Milá y Fontanals et dans la version languedocienne de la *Belo pourcairouno*, p. 47 des *Poésies populaires* de M. Atger, des exemples de la substitution de l'*e* à l'*a*, s'exerçant sur les infinitifs et les participes des verbes de la première conjugaison.

On n'apprécie pas assez l'intérêt que présentent, au point de vue des recherches de littérature populaire, les anecdotes et les bons mots de l'*Armana*, ainsi que les particularités locales que les unes et les autres mettent en lumière ; c'est pourquoi nous demandons la permission de signaler ici *li Merinjano à la sartan* qui, sous la forme d'une délibération comique de la société *la Sartan*, de Paris, donne l'énumération des différentes préparations de l'aubergine dans le département de Vaucluse, et le conte des *Penitènt*, que son peu d'étendue nous permet de citer en entier :

« Li penitènt de Malausseno, blanc e gris, fasien un an li Rouguesoun.

» En passant i bourgado, li blanc davans, li gris darrié, un gau mal-avisa travessè la proucessioun ; e'm'acò, pèr lou coussaia, un bastounié di blanc piquè sus lou cacaraca, pan ! e lou toumbè rede.

» Ni quant vau ni quant costo, un di penitènt blanc l'amagué souto soun àbi... E li penitènt gris, qu'avièn vist lou cop de tèms, se meteguèron à canta:

Penitènt blanc,
Que sias davans,
Tapas au-mens la co, que se vei tant !

Digitized by Google

» Mai li penitènt blanc perdeguèron pas la noto, e ie faguèron aquest respons :

Penitènt gris,
Que l'avès vist,
N'en digués ren :
Lou manjaren toutis ensèn. »

N'est-ce pas là un modèle de narration populaire, mais de narration complète et piquante, malgré sa briéveté ?

Sous le titre *la letro di Jusiòu d'Arle*, l'*Armana* contient, page 61 une missive adressée en 1489 par les Juifs de la Communauté d'Arles à leurs coreligionnaires de Constantinople — afin de les instruire des mauvais traitements que le régime français, moins tolérant que celui des comtes de Provence, leur avait valu — et la réponse singulière qui leur fut faite la même année.

Voici le premier de ces documents :

« Honorables Juzious, salut e graci! Devez saber que lou rey de Françe, que a de nouvèu agut lou païs de Prouvenso, a fach cri public de nos metre crestians, vo de quita sas terras: e los d'Arles, d'Ais e, de Marselho, vouolon prendre nostres bens, nos menaçon de la vido arrouinon nostras sinagogas e nos fan proun de troubles, so que nos ren confus de so que deven faire per la lei de Mozeu : qu'es la causo que vos pregan de voulé sagiamen nos manda so que deven faire. »

La réponse des Juifs de Constantinople, rédigée en espagnol, a été traduite en provençal :

« Ama fraire en Mouïse, avèn reçaupu vosto letro pèr la qualo nous fasès assaupre lis ànci e desfourtuno que patissès, e avèn ressenti tout ço que vous pertoco. Mai l'avis di plus grand rabin e satrapo de nosto lèi es tau que s'en seguis :

» Disès que lou rèi de Françe vòu que vous fagués crestian? Fasès-vous crestian, d'abord que noun poudès faire autramen; mai gardas toujour dins lou cor la lèi de Mouïse.

» Disès que volon prene vòsti bèn? Fasès vòstis enfant marchand, e pèr lou biais dóu negòci arraparés pau à pau tout lou siéu.

» Vous plagnès qu'atenton à vòsti vido? Fasès vòstis enfant mège e abouticàri, que ie faran perdre la siéuno, sènso pòu d'estre puni.

» Disès que toumbon vòsti sinagogo? Fasès vòstis enfant clerc e canounge : i'arrouinaran si gleiso.

» E pèr li mal-adoubat e persecucioun que soufrissès? Fasès vòstis enfant avoucat e noutàri, o touto autro voucacioun que s'óucupo is afaire dóu publi, e d'aquéu biais, douminarés li crestian, i'acamparés si terro e vous venjarés d'eli. Vous escartés pas d'aqui, e recounouirés

Digitized by Google

plus tard, pèr esperiènci, que, d'abeissa que sias, vous sarés auboura mai que mai.

» V. S. S. V. S. F. F. prince di Jusiòu de Coustantinople, 21 de desèmbre 1489.»

Ces deux documents sont tirés des archives d'Arles.

Alph. ROQUE-FERRIER.

**Essai sur le patois gallot**, par M. Paul Sébillot. Paris [1879], in-12, 21 pages. (Extrait de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, XII. Janvier 1879.)

M. Sébillot est l'auteur d'une carte manuscrite des limites du breton et du français et des limites des dialectes bretons; cette carte a figuré au pavillon de l'anthropologie pendant la dernière Exposition universelle, et le mémoire à l'appui a été inséré dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* (3e s., I, 1878, p. 236-41). L'*Essai* publié par M. Sébillot concerne, non pas l'ensemble des patois gallots de la Haute-Bretagne ou Bretagne française, mais plus particulièrement le parler populaire des arrondissements de Saint-Brieuc, Loudéac, Dinan (Côtes-du-Nord), et de Saint-Malo, Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Il est à désirer que M. Sébillot puisse trouver un éditeur pour son *Dictionnaire gallot* et pour les chants et les contes populaires qu'il a recueillis dans sa province.

J. BAUQUIER.

---

## PÉRIODIQUES

**Mèmoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais**, t. X, 1879. — P. 111-56, *Usages locaux de l'arrondissement d'Alais*, par César Fabre. Les recueils de ce genre fournissent à la lexicographie des matériaux trop souvent négligés. On trouvera à glaner chez M. le juge de paix Fabre un grand nombre d'expressions et de mots patois expliqués en parfaite connaissance de cause. Ce travail, commencé dans le t. IX (p. 246-69), aura sans doute une nouvelle suite. — P. 157-64, *les Coutumes de Saint-Chapte*, publiées par G. Charvet. Ces criées ont été faites à Saint-Chapte, sur l'ordre des consuls, le 5 février 1552, c'est-à-dire postérieurement à l'édit de François Ier rendant obligatoire l'emploi de la langue française dans les actes officiels; mais elles avaient pu être rédigées plusieurs années avant. D'une manière générale, ce texte est écrit en languedocien ; mais le français y figure de fait et d'intention, — soit par la présence des mots réelle-

Digitized by Google

ment français (*le, les, des, quel, imondices, deshonnetes, contraire, faisant, sans, bétail*); — soit par l'introduction de solécismes et de barbarismes (*deffandude* au lieu de *défendue; payar, daugune* et *aplicades*, qui sont des défigurations du languedocien *pagar, deguno, aplicadous*). Les terminaisons féminines sont rarement en *a*, quelquefois en *o*, — mais le plus souvent en *e*, ce qui donne au texte un faux air français. Les sept dernières lignes, où mention se trouve de la date, du lieu et des témoins de la publication, sont en assez bon français; il n'aurait donc tenu qu'au rédacteur ou, si l'on veut, au scribe des criées de 1552 d'en écrire les 15 articles entièrement en français; s'il a agi d'autre manière, c'est sans doute parce qu'il voulait être compris de ceux auxquels il s'adressait.

La publication de M. G. Charvet est faite d'après un manuscrit du temps qui se trouve aux mains de M. Louis Barre, ingénieur civil à Alais. Nous soumettons à l'éditeur quelques corrections. P. 161, n° II, *de la cros del Rampan;* la non existence actuelle à Saint-Chapte d'*un cros del Rampan* ou d'*uno cro*[*u*]*s del Rampan* ne permet pas de dire avec certitude lequel des deux a raison, du scribe qui écrit *la cros* (c'est-à-dire *la croix*), ou de M. Charvet qui entend ces mêmes mots au sens de *le creux*. — P. 161, n° III, *candes*; lire *cambe*. — P. 162, n° V, *nuyet*; littéralement il faut restituer *nueyt*; mais, pour être d'accord avec les autres numéros du texte, il faut rétablir *nuech*.—P. 162, n° VI, *fairien*, lire *fazen*. — P. 162, n° VIII, *m' aquellas*, lire *en aquelles*. Deux des mots employés dans ce texte manquent à Raynouard; ce sont (p. 161, n° III) : *nais*, routoir pour le chanvre, — *anaizar*, rouir le chanvre. *Nais* se rencontre déjà dans les *Coutumes de Remoulins*, publiées par M. G. Charvet dans la *Revue des langues romanes*; on les trouve aussi dans des textes de la Provence.

J. Bauquier.

# CHRONIQUE

Ainsi que nous l'avons dit dans le dernier numéro de la *Revue*, la relation des séances de la Maintenance du Languedoc, le 25 mai 1879, et celle du Concours de la *Société des langues romanes* et de la Maintenance à Montpellier et à Fontfroide, le 3 septembre suivant, formeront l'appendice naturel du compte rendu des Fêtes latines[1].

Les trois réunions que nous venons de signaler auront vraisemblablement une grande influence sur l'avenir du *Félibrige*. Celle de Font-

[1] Le premier fascicule de ce compte rendu sera distribué avant la fin du mois de janvier.



Digitized by Google

froide a été marquée par un essai de restauration des *Cours d'amour*, cette institution, ou plutôt cette gracieuse habitude de l'époque médiévale, alors que, non content de désigner ainsi toute assemblée qui avait la poésie pour objet principal, on donnait le nom de *Leys d'amors* aux règles et aux préceptes de la versification elle-même.

Jusqu'ici le catalan de Barcelone avait été le seul idiome étranger à la France que le *Félibrige* eût entendu dans ses réunions. Au banquet qui suivit la félibrée de Fonfroide, la langue roumaine s'associa pour la première fois, par le brinde suivant de M. Alecsandri, au x idées et aux espérances qui prévalent de plus en plus dans le sein de la grande association méridionale :

Din culmele Carpatilor,
La voi cu dor privind,
Latinilor, voi fratilor;
Ridû voios un brind :
Felibri-amici, oaspeti de soare
O cupa larga'inchin
La gloria neperitoare
A neamului Latin !

« Des hauts sommets des Carpathes, — dirigeant mes regards vers vous, — Latins, ô mes frères, — je porte volontiers ce toast : — Félibres amis, hôtes du soleil, — je vide une large coupe — à la gloire impérissable de la race latine ! »

Dans ce beau langage, dans le brinde éloquent que M. Laforgue portait à la nation roumaine et à M. Alecsandri, le 3 septembre, de même qu'en diverses poésies de MM. de Berluc-Perussis [1], Langlade et Arnavielle, il n'est peut-être pas prématuré de voir le germe de ces maintenances de Roumanie, de Sicile et du Canada, auxquelles songent déjà certains félibres, justement épris du rôle important que prend leur association.

Deux mois après la réunion de Fontfroide, une circulaire signée des membres du bureau : MM. Camille Laforgue, Gabriel Azaïs, Albert Arnavielle, Frédéric Donnadieu, Achille Mir et Alph. Roque-Ferrier, était adressée aux majoraux et aux mainteneurs du Languedoc. Les extraits suivants en diront à la fois et la destination et l'importance majeure :

« Monsieur et honoré Collègue, — Vous n'ignorez pas combien sont irrégulièrement et diversement orthographiés les ouvrages en langue d'oc que l'on imprime depuis quelques années dans le domaine de la Maintenance. Il est donc inutile de vous faire remarquer que ces diversités entravent de plus en plus la diffusion de notre littérature et rendent ses textes difficiles à comprendre, non-seulement aux étrangers, mais souvent même aux méridionaux. Les uns s'attachent à observer les règles justement condamnées des poëtes de la seconde moitié du siècle dernier; d'autres, en rompant avec elles, ont cependant oublié qu'il ne fallait pas isoler de la littérature contemporaine celle des dialectes de la langue d'oc du XI^e^ au XVI^e^ siècle, et leurs règles particulières ne tendraient à rien moins qu'à constituer deux langues là où les textes et les faits n'en montrent qu'une seule. Des systèmes mixtes chez quelques-uns, l'abus de l'accentuation chez presque tous,

[1] Les deux sonnets : *I Latin d'Americo* et *I Latin de Roumanio*.

Digitized by Google

le désir de reproduire les particularités les plus fugitives de la prononciation locale chez d'autres, ont pour ainsi dire constitué, dans la Maintenance, autant d'habitudes orthographiques que de livres imprimés.

» Désireux de faire cesser cet état de choses et d'arriver à une unité aujourd'hui réclamée de ceux-là mêmes qui s'en écartent le plus, le bureau de la Maintenance du Languedoc a institué une Commission spéciale de sept membres, et, pour mieux éclairer ses décisions, il vient, Monsieur et honoré Collègue, faire appel à vos lumières st vous demander un avis écrit et motivé sur les points que cette Commission a pour but de fixer et de définir. Établir une orthographe qui soit à la fois claire et simple, et qui, en respectant les diversités qui n'ont rien de contraire au génie et à la tradition de la langue, puisse s'appliquer également aux divers dialectes du Languedoc, tel est le principe que s'est imposé le bureau. Il lui a paru que le meilleur moyen de le réaliser était d'imiter l'exemple des félibres d'Avignon, de la *Société des langues romanes*, de la *Société archéologique* de Béziers et des poëtes de la Catalogne, c'est-à-dire de prendre les règles graphiques en usage du XI^e^ au XVII^e^ siècle pour base des travaux de sa Commission spéciale, et, par conséquent, de répudier les corruptions introduites à partir de cette dernière époque. »

Voici les points sur lesquels le bureau fixait l'attention des majoraux et des mainteneurs languedociens :

« I Emploi du *v* et du *b*.

II. Usage de l'*a* et de l'*o* dans les dialectes des régions de montagne, et plus spécialement dans le Rouergue, le Vivarais et le Gévaudan.

III. Emploi du groupe *lh* en initiale, à l'intérieur et à la fin des mots (*lhour, familha, crebelh*, etc) ; de l'*nh* à l'intérieur et à la fin des mots (*vernhe, Cassanhes, banh*, etc.).

IV. Avantages et inconvénients des notations *ieu* et *iu* dans les mots *Dieu, passion, contemplation*, etc., orthographiés *Dieu* et *Diu, passieu* et *passiu, countemplacieu* et *countemplaciu*.

V. Emploi du *z* ou de l'*s* entre deux voyelles.

VI. Emploi de l'*m* ou de l'*n* à la première personne des verbes : *cantam* ou *cantan, direm* ou *diren*, etc.

VII. Emploi du *ç* ou de l'*s*.

VIII. Maintien ou rejet de la consonne finale dans les substantifs : *countentament, president;* dans les participes : *cantant, aimant, faguent;* dans les adjectifs : *grand, soulament, talament*.

IX. Emploi ou rejet des formes en *az* ou en *atz : cantariatz, diriatz, aimatz*. Dans quelle mesure cette notation, qui serait tout à fait en accord avec la prononciation d'une partie du haut Languedoc, vaudrait-elle mieux que la notation à demi-française en *às* : *cantariàs, diriàs, aimàs ?*

X. Emploi de l'*h* dans les mots *ounou, oustau, istourian* (*hounou, houstau. histourian*). L'habitude d'aspirer cette lettre s'est-elle maintenue dans votre dialecte ? Dirait-on, comme en certaines parties de la Maintenance : *Es el que* HA *fach aquel cop.* — *Es venguda* HIOI. — *Es partida* HIER ?

XI. Maintien ou suppression de l'*r* final dans les substantifs *perier, escalier, amourier*, etc.

Digitized by Google

XII. Orthographe des pluriels lodévois, agathois et bitterois: *amich poulich, cantach*. Avantages et inconvénients de cette notation et de celles qui ont été proposées en *ts: amits, poulits, cantats*, et en *x: amix, poulix, cantax*.

La notation en *cs*, usitée pour quelques-uns de ces cas (*amics*, par exemple), vous paraît-elle devoir être acceptée?

XIII. Introduction du *t* dans les mots : *sauvage, visage, passage*, orthographiés souvent *sauvatge, visatge. passatge.*

XIV. Règle des formes doubles de l'article et des pronoms : *loui loups. lai tourres, soui camps, sais aucos*, etc. S'est-elle maintenue dans les dialectes dont vous avez connaissance ?

XV. Votre dialecte fait-il sentir une consonne à l'infinitif des verbes en *a* ? Diriez-vous : *aimar un ome. aimat un ome, aimaz un ome, aima un ome*, ou bien *aima 'n ome* (aimer un homme) ? »

Ce questionnaire a donné lieu à quatorze réponses, émanant de MM. Léon Alègre, Gabriel Azaïs, Melchior Barthés, le pasteur Fesquet, Aug. Fourès, Gaidan, Clair Gleizes, Achille Mir, Piat, Ant. Roux, Ch. de Tourtoulon, Vaschalde, Vézy et Auguste Villié.

M. Alph. Roque-Ferrier prépare en ce moment le rapport qu'il a été chargé de présenter sur la question.

Tels sont les points principaux sur lesquels l'initiative de la Maintenance et celle de son président, M. Camille Laforgue, se sont exercées cette année. C'est surtout à ce dernier, à son amour d'ancienne date pour la langue d'oc, à son caractère persévérant et sympathique, que la première doit l'impulsion et la vitalité dont elle témoigne en ce moment.

***

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ, 5 novembre. — Corrections proposées à divers textes français du moyen âge, par M. Boucherie

*Noço de fio*, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

19 novembre.— Les significations du mot *Roumanage* en languedocien, par M. A. Roux.

*La Bisco*, comédie provençale, en deux actes et en vers, par M. Louis Roumieux (1er acte).

10 décembre. — Le Dictionnaire d'étymologie daco-romane de M. de Cihac, par M. Boucherie.

*La Bisco*, par M. Louis Roumieux (2e acte).

24 décembre.— *Lo sermo d'En Muntaner*, par M. Milá y Fontanals.

La topographie du poëme de Sainte-Enimie, par M. Constans.

*A Mounsegne Dubreil, archevesque d'Avignoun e mestre i Jo Flourau de Toulouso*, sonnet provençal (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. G.-C. Bonaparte-Wyse.

*Lou Singe metge de soun mestre*, conte languedocien (sous-dialecte de Béziers), par M. Gabriel Azaïs.

***

L'inauguration du *Théâtre Roman* a été fixée au samedi 3 janvier 1880. La partie réservée à la langue d'oc, dans cette soirée, se compose du *Cabus de Toni*, prologue en vers; de la *Bisco*, comédie en deux

Digitized by Google

actes, en vers, et du *Maset de mèste Roumiéu*, par M. Louis Roumieux ; du *Bal dau Parasol*, vaudeville, de *Magalouna* et de *Misera*, poésies, par M. Charles Gros, et enfin du *Rendès-vous au Peirou*, romance, par M. Lacroix Nous rendrons compte de la représentation dans le numéro de janvier.

***

LIVRES OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES. — Bourrelly (Marius), *Teatre prouvençau. La carreto dei chin, coumèdi prouvençalo en un ate e en vers.* Ais, Empremarié prouvençalo, 1879, in-8°.

Bonnet, *Moun paure patois, poèmo, dédia á moussu Louis Roumiéu (de Nime), précédé d'une esquisse biographique de M. L. Roumieux, avec la traduction française en regard et annotations*, par Léon Vincent. Nimes, Baldy et Roger, 1856, in-16. (don de M. Louis Roumieux).

Villó y Ruiz, *Apertura del Ateneo de Valencia. Discurso leido por* D. José Villó y Ruiz. Valencia, Alufre, 1879, in-8°.

Carrière (l'abbé), traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue* en langage de Liausson (Hérault), 2 f. in-4°, (don de M. Albert Fabre).

Masrierá y Colomer, *Poesias liricas (históricas, biblicas y populars.* Barcelona, Alvar Verdaguer, 1879, in-8°. )

Sabatier. *Une lettre de Raynouard ; Rapport de M. E. Sabatier, membre de l'Académie de Nimes*, Nimes. Catelan, 1879, in-8°.

Farré y Carrió. *Concepto, origen y naturaleza del lenguaje. Apuntes lingüisticos.* Barcelona, Inglada y Pujadas, 1879, in-16.

*Notes sur quelques-unes des meilleures éditions des Elzévirs*, ms. in-8° de 8 pages, S. D. (don de M. Clair Gleizes).

Bonnet. *Ode eis manes dé Napoléoun.* Arles, Garcin, 1840, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Aillaud, *Guerro de la troisièmo coualicien, récit pouetique.* Digne, Guichard, 1806, in-12 (don de M. Clair Gleizes).

*Lou Paioun, li Babarota de la viela vila. — Lu gari à li Babarota.* Nice, Viterbo [1879], in-16 (don de M. Eustache Fricon).

Beaulard (Louis). *Uno cousso dé bioou à Beouvésin, poèmo en patois.* Nimes, Baldy et Roger, 1857, in-12 (don de M. Clair Gleizes).

*Recueï de Cansouns patoises de Pierre Bonnet, de Beoucaire, per lou carnaval de* 1843, Nismes, Durand-Belle, 1843, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

C.-G. *Notice sur les fêtes de la Tarasque et les Jeux du roi René;* Arles, Cerf, S.D., in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Fabre (Albert). *Histoire de Liausson, avec une notice généalogique,* par M. Paul de Rouville. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-8°.

*Uno felibrejado à-z-Ais. Bèu premier acamp de l'Escolo de Lar*, à l'ouert dei Laren, in-8° (don de M. François Vidal).

Gagnaud (A. de), *Moun oustalet*, Ais, Remondet-Aubin, 1879, in-8° (don de M. de Berluc-Perussis).

Désanat, *Critiquou controu dé pauri vers publia oou sujè de la festou dè Nostrou-Damou dé Casteou, pouèmou satiriqué.* Tarascon, Bastide et Gondard, 1835, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Désanat, l'*Inoundatién dé Tarascoun, nué doou* 31 *maï* 1856, *rclatién compléto d'aquel afroux désastrè, en vers prouvençau*, etc. Marseille, Barlatier-Feissat et Demonchy, 1856, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Maurel (Joseph), *Rélatioun doou choléra, suividou d'un Dialoguou*

Digitized by Google

*de dous amis en* 1865, *pouème arlaten.* Arles, Dumas et Dayre, 1866 in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Balaguer, *Novas tragedias. — Las Esposalles de la morta, lo Guant del degollat, lo Compte de Foix. Raig de lluna.* Barcelona, Imprenta de la Renaixensa, 1879, in-12.

[Sanguinède], *Cansous patouèsas, per un amatur.* Mounpeyé, Firmin et Cabirou, 1878, in-8°.

Vésy, *Copie de pièces de la fin du XIV^e^ siècle, faite et collationnée sur les titres originaux.* Rodez, Ratery-Virenque, 1879, in-8°.

Serra y Campdelacreu, *El archivio municipal de Vich, su historia, su contenido y su restauracion.* Vich, Anglada y Pujals, 1879, in-8°.

Roumieux (Louis), *Mascarado, pouësio prouvençalo em' uno traducioun franceso, tresenco edicioun.* Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1880, in-8°.

Roux, *lou Mera de vilage*, Empremariè centrale dau Miejour, 1880.

Barthès, *Mal usa pot pas dura ouNas de figo à la tourre de Galhergues, pouemo.* Béziers, Granié et Malinas, 1879, in-8°.

Barthès, *lous Camels de Beziès, verses legits al repais de la Soucietat arqueoulougico de Beziès*, Ais, S. D., in-8°.

*La Courouna pouëtica dau Lengadoc. Misera, pouèsia*, de Charles Gros, *debitada per l'autou à l'inauguracioun dau Teatre Rouman. Ilustracioun* de E. Marsal. Mount-peliè, Firmin e Cabiròu, 1880, in-8° (don de M. Charles Gros).

Roux (l'abbé Joseph). *Chansou lemouzina. Lou Mounge de Glandier*, (avec traduction française). Aix, Imprimerie provençale, 1879, in-8°.

*Pastouralo d'où pichot séménaire d'Ez-ai. remendado é aloungado d'un até tout flamé-nòu*, 1871. Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Eyssette, *Au felibre Agusto Fourès, Gramaci de m'avudre manda sa crouès de l'inoundaciu.* Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Rieu, *La Chato de Gajiroun.* Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Mille (Marius). *Countenplactioun su septanto-cin* (1875). Ms. in-4° (don de M. Clair Gleizes).

Soixante-neuf journaux renfermant des articles ou des textes concernant la renaissance méridionale, donnés par MM. de Berluc-Perussis (2), Cantagrel (1), Aimé Giron (1), Clair Gleizes (32), Charles Gros (8), Roque-Ferrier (12), Louis Roumieux (6), l'abbé Joseph Roux (1), V. Smith (6).

31 décembre 1879.

*Le Gérant responsable :* Ernest Hamelin.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## DU DEUXIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

### DIALECTES ANCIENS


Épître farcie de la St-Étienne, en vieux français du XII[e] siècle. (FOERSTER.). 5
Études sur l'histoire de quelques mots romans : *Rana*, *Ran*, *Ranar*, etc. (ALART.). 15
Vieur. (BOUCHERIE.). 28
Leudaire de Saverdun. (PASQUIER.). 105
Quelques mots sur la topographie de la Ste-Énimie. (CONSTANS.). 209
Lo Sermó d'En Muntaner. (MILA Y FONTANALS.). 218


### VARIÉTÉS


Aire. — Sur un vers de Pierre Cardinal. — Deux vers d'une danse provençale. (CHABANEAU.). 180
Le Chevalier aux deux épées. (BOUCHERIE.). 292


### DIALECTES MODERNES


L'Amour mouillé, d'Anacréon, traduit en languedocien par Brunier. (Léon GAUDIN.). 29
Les noms de la pierre à bâtir à Lansargues. (LANGLADE.). 31
Vestiges d'un article archaïque roman conservés dans les dialectes du midi de la France. (ROQUE-FERRIER.). 114
Le « pauvre drille » de La Fontaine. (REVILLOUT.). 138
A-Nuit = Aujourd'hui, interprété au moyen des notions de l'histoire et de la linguistique. (ESPAGNE.). 156
Le Jargon chinook. (BAUQUIER.). 172
Énigmes populaires recueillies à Colognac. (FESQUET.). 175
Rapport, lu en séance du 3 septembre 1879, sur le Concours de philologie de la Société des langues romanes. (CASTETS.). 232
Rapport sur le Concours de poésie. (ROQUE-FERRIER.). 237
Deux complaintes du Velay. (SMITH.). 247


### POÉSIES


*Lous Las d'amour* (fin.). (LANGLADE.). 32
*Lou Mes d'Abrieu*. (HENRY.). 53
*Mascarado*. (Louis ROUMIEUX.). 54
*Le Cant des Tiraires*. (Aug. FOURÈS.). 62
*Couquiheto*. (Léontine GOIRAND.). 65
*Lou Rescontre*. (Anselme MATHIEU.). 178
*A Florian*. (Léontine GOIRAND.). 250
*La Roso e lou Soulèu*. (Louis ROUMIEUX.). 253
*Bèu-caire*. (L'abbé MALIGNON.). 255
*Lous Gorbs*. (ARNAVIELLE.). 262
*Pèr un cros que s'alestis dins uno capello dóu campèstre provençau*. (DE BERLUC-PERUSSIS.). 273


Digitized by Google

*Sent Marsal à Tula.* (L'abbé Joseph Roux.). 274
*Lous Carrassiès.* (Clair Gleizes.). 278
*Lou Vela e l'Anel.* (Ant. Roux.). 282

## BIBLIOGRAPHIE

*The Romance of Daude de Pradas,* etc., par M. Austin Stickney. (Chabaneau.). 67
*Lous Jardignès d'én Pradarié,* par M. Paul Félix. (Roque-Ferrier.). 68
*Lo Reliquiari,* par D. F. Matheu. (Roque-Ferrier.). 72
*Una Vouès dai vilage,* par M. Ch. Coste. (Roque Ferrier.). 74
*Una nia dou païs* [par M. l'abbé Pascal]. (Roque-Ferrier.). 75
*Discours véritable du premier exploit d'armes,* etc., par A. de Lantenay et Argentel. 76
*Le Chansonnier Clairambault,* par M. Gaston Raynaud. 76
*Rapport sur une mission philologique dans la Creuse,* par M. A. Thomas. (Chabaneau.). 182
*Études de philologie et linguistique aveyronnaises,* par M. Durand. (Boucherie.). 186
*Dictionnaire languedocien-français,* par M. Maximin d'Hombres. (Bauquier.). 295
*Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu* 1880. (Roque-Ferrier.). 301
*Essai sur le patois gallot,* par M. Sébillot. (Bauquier.). 304

## PÉRIODIQUES

*Romania.* (Boucherie. Chabaneau.). 77-82
*Zeitschrift für romanische philologie.* (Chabaneau.). 88
*Archiv für das studium der neueren Sprachen.* (Chabaneau.). 90
*Mémoires de l'Académie du Gard.* (Roque-Ferrier.). 91
*Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand.* (Roque-Ferrier.). 93
*Bulletin de la Société des études du Lot.* (Chabaneau.). 94
*La Renaixensa.* (Balaguer y Merino.) 94-188
*Lo Gay saber.* (Balaguer y Merino. 189
*Langue et littérature romane,* dans la *Gazette du Languedoc.* 191
*Mémoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais.* (Bauquier ). 304

Florian imité par Fabre-d'Olivet. (Bauquier.). 193
Mistral à Toulouse. (Ant. Glaize.). 194
Discours prononcé à la séance publique du 3 septembre 1879. (Boucherie.). 198

Chronique. 95-202 305
Errata. 104-208
Table des Matières 311

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

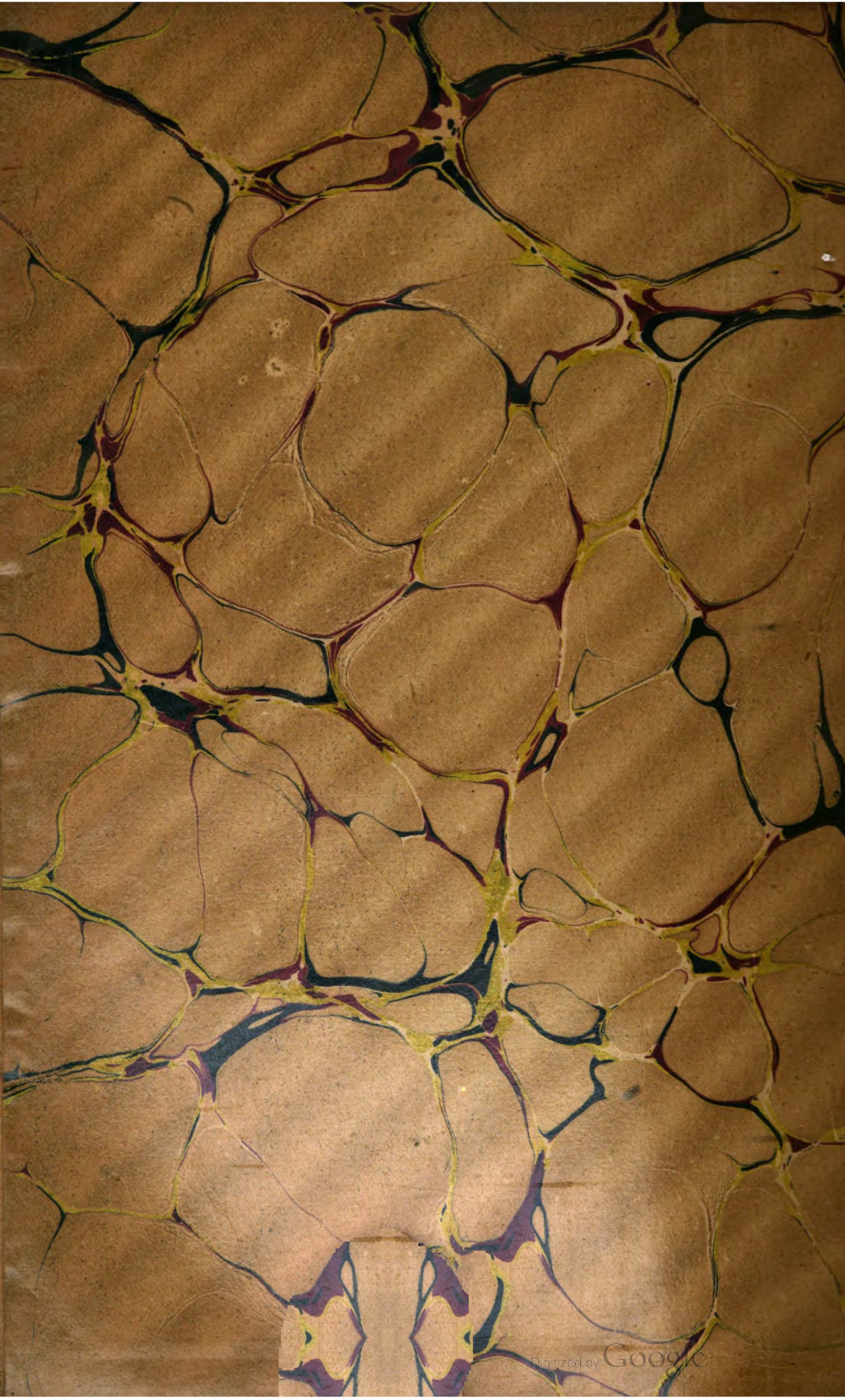
Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
OCT 12 1907

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03090 7573

Digitized by Google